

Présentation globale et synthétique

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	1
L'Enseignement et la Formation	3
La Communication et le Protocole	29
Les Grands Événements	43
La Supracommunalité et le soutien aux Communes	53
Les Affaires sociales	63
La Santé	77
Les Relations extérieures	89
La Culture	97
La Jeunesse	113
Le Tourisme	127
Les Fonds européens	143
Les Sports	153
Les Systèmes d'Information	165
La Gestion des Ressources humaines	177
Les Sanctions administratives communales	195
Les Infrastructures et l'Environnement	207
L'Agriculture et la Ruralité	223

2015 : consolider l'ancrage et bâtir pour l'avenir de tous

Si 2014 est restée dans les mémoires comme l'année du Centenaire de la Première Guerre mondiale et du lancement de l'exposition itinérante « *PHENIX 21, Morts et Renaissances d'une région industrielle* », 2015 a conforté le rayonnement international de la Province de Liège, au travers notamment de sa participation à l'Exposition universelle de Milan et de l'accueil de deux étapes du Tour de France. De nombreux services provinciaux ont été impliqués dans ces événements, **la Cellule de Coordination des Grands Événements, le Protocole, la Communication...**

Valorisant l'image provinciale, la Fédération du **Tourisme** de la Province a proposé des packages multi facettes déclinés notamment sous les thématiques de la culture, des produits du terroir et du tourisme réceptif. Un réseau de citoyens bénévoles « Greeters » a été mis sur pied cette année, ce qui a permis à chacun de pouvoir s'associer à la vie touristique en accompagnant et en organisant des visites. Le lancement de la plate-forme d'e-commerce touristique « Oufitourisme » a aussi permis de consolider les services offerts.

La Province est « Là » tous les jours, **au service des citoyens, des communes, des associations et des entreprises**. Entreprise publique, elle est le **2^{ème} employeur** sur son territoire avec 6.200 agents, dont 3.000 enseignants.

L'Enseignement, premier métier de la Province, a comptabilisé plus de 10.000 élèves inscrits en secondaire, près de 9.000 au sein de sa Haute Ecole et plus de 13.000 répartis dans ses 8 Instituts de Promotion sociale. En 2015, afin de répondre au mieux aux attentes des diplômés, des demandeurs d'emploi, des travailleurs et des milieux professionnels, la Province a créé, avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE), le Centre FORMA+, un « guichet unique » pour ses formations continues d'enseignement supérieur.

La Province œuvre par ailleurs au bien être de ces populations en investissant dans des nouvelles infrastructures. Ainsi, les 2 chantiers phares que sont les Campus de Verviers et de la Reid ont progressé de manière significative en 2015.

La **Formation** est dispensée à plusieurs publics : 4.200 policiers, 2.850 pompiers et 5.200 secouristes-ambulanciers (sections désormais rassemblées au sein de la Maison de la Formation, dont la phase 2 a été inaugurée en février 2016) se sont inscrits, sans oublier plus de 5.300 personnes formées à l'École d'Administration. Grâce à l'École Provinciale Postsecondaire d'Agriculture, la Miellerie Mobile a été inaugurée. En parallèle, la Conserverie Solidaire mobile a complété la démarche formatrice. La Province œuvre aussi en matière de guidance. 61.000 élèves et leurs familles ont bénéficié du soutien des 10 centres PMS existants. La promotion de la santé à l'école, n'est pas non plus oubliée puisque 15 antennes veillent à la santé et au bien-être de plus de 65.000 élèves.

La **Santé** est également un pilier de l'action provinciale. La Médecine du voyage (4.500 vaccins administrés), le Centre d'aide au Fumeurs (110 séances organisées), la Médecine du sport (1.675 patients reçus) ont contribué à la mission de prévention de la santé. Le Service des cars a par ailleurs connu une réorientation de ses missions. Le Département Santé a également œuvré à l'accueil des migrants. De plus, un nouveau marché d'achats de DEA a été lancé. Attribué en 2016, il restera accessible jusqu'en 2018.

Les **Affaires Sociales** ont pour leur part fêté le 4^{ème} anniversaire de l'Openado. Le Centre D'aide à Domicile est intervenu auprès de plus de 90 familles et la Cellule de Prévention du Suicide a initié un projet pilote « je tiens la route ». L'exposition « Pan'Art ! Un coup de pied aux idées reçues » a accueilli plus de 6.000 visiteurs et le Salon du Volontariat a une fois encore fait le plein de visiteurs.

Le Bureau des Relations extérieures permet de développer des projets et des échanges bilatéraux, valorisant le savoir-faire liégeois et promouvant une image positive et dynamique de la Province. Relais « Europe Direct », il a pour objectif d'expliquer l'Europe aux citoyens. Une nouvelle « valise diplomatique » à l'usage des « ambassadeurs de la Province de Liège » a été créée.

Le Bureau a, pour la deuxième année consécutive, été l'instigateur de la participation de la Province au Salon « 100 patrons » sous les aspects de coaching et de recrutement.

En matière de **Culture**, la Province a consolidé son ancrage au sein de son public. Le projet d'un Pôle créatif sur le site de Bavière a été engagé suite à l'annonce officielle de l'octroi d'un subside par le Gouvernement wallon. Un nouveau bibliobus a été acquis. Le Musée de la Vie wallonne avec ses 72.000 visiteurs a battu son propre record de fréquentation de 2014. Le domaine du Château de Jehay a été fréquenté par plus de 51.000 visiteurs, constituant là une augmentation de près de 54% par rapport à 2014. En effet, afin d'attirer les touristes vers les jardins, de nouvelles activités se sont déployées, dont « Le Beau Vélo de Ravel ». L'Opéra urbain « Karbon Kabaret » joué à Liège a aussi constitué une valeur ajoutée indéniable, réunissant plus de 15.000 spectateurs sur place et plus de 250 artistes. D'autre part, Reciprocity Design Liège (anciennement la Biennale internationale du Design) a aussi conforté ses lettres de noblesse en rassemblant plus de 40.000 visiteurs.

Le **Sport** pour tous constitue aussi un axe fort des activités provinciales. Outre le soutien à de nombreuses manifestations et clubs amateurs, la Province propose également une Académie provinciale des Sports. Suite à son succès (4.500 enfants dans 50 communes), les adolescents (12-16 ans) peuvent désormais bénéficier eux aussi de l'Académie des ADOS. La Province de Liège peut également se targuer de bénéficier d'infrastructures sportives de qualité et de haut niveau (Complexe provincial de Naimette – Xhovémont, piste d'apprentissage cycliste à Alleur, Centre provincial de formation de tennis de Huy...)

En 2014, les services **agricoles** avaient mis en place un partenariat entre producteurs et enseignes de la grande distribution afin de proposer des produits locaux dans un grand nombre de magasins. 69 commerces participent à ce réseau « Promogest ». La conserverie solidaire mobile, initiée l'an passé, a à nouveau été mise au service des maraîchers et jardiniers amateurs et la Miellerie mobile a été lancée parallèlement. Le Laboratoire Santé et Qualité de Vie, en collaboration avec la Station Provinciale d'Analyses Agricoles, est devenu le premier laboratoire wallon à posséder l'agrément dans le cadre du décret wallon « Sols ». Une nouvelle émission télévisée « Rat des Villes, rat des Champs » permet désormais d'aborder la complémentarité existante entre la vie en milieu urbain et celle en milieu rural.

La Province de Liège, amie des communes exerce son rôle **supracommunal** notamment via Liège Europe Métropole (LEM). D'autre part, le Collège provincial a reconduit les réunions avec ses partenaires communaux lors de Collèges communs. En 2015, huit rencontres ont eu lieu, organisées selon le découpage du territoire privilégié qui est celui des zones de police.

En matières spécifiques d'**Infrastructures et d'Environnement**, 71 communes de la Province adhèrent désormais à la centrale d'achat de sel de déneigement, à laquelle la Province du Luxembourg s'est ralliée en 2015. D'autres projets ont connu une ampleur importante, citons la reconduction de la centrale de marché pour l'achat de gasoil, l'intérêt marqué par 57 communes pour les parkings d'Ecovoiturage, le projet Covoit'Stop qui s'est clairement développé et la mise à disposition d'un véhicule électrique à 18 Villes et Communes, dans le cadre de la convention signée en 2013 avec EDF Luminus. La centrale d'achats pour l'acquisition de bornes de rechargement de véhicules électriques a été attribuée. Enfin, le Plan Climat de la Province de Liège a été initié en 2015. Ses finalités principales sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique.

La Province est LÀ, solide et en constante évolution au service de tous.



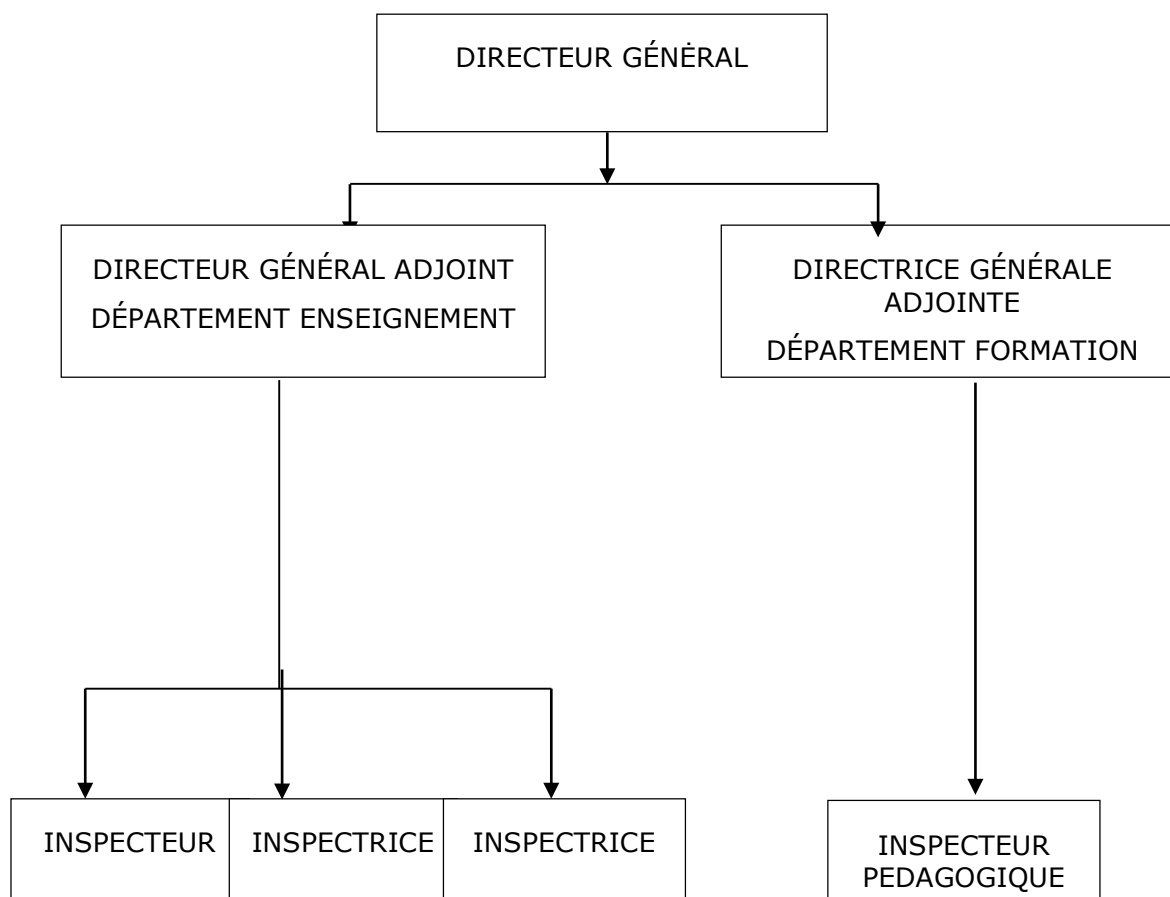
Province
de Liège

Rapport d'activités

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

1.1. ORGANIGRAMME



1.2. SERVICE SUPPORT

La fusion des départements « Enseignement » et « Formation » a engendré une réorganisation des services et, notamment, l'apparition d'un service support commun. Ce service, composé de 3 pôles, remplit les missions suivantes :

- *Gestion administrative, juridique et des Ressources Humaines* : suivi juridique et administratif des dossiers relatifs aux départements Enseignement et Formation, rédaction et mise à jour des différents règlements et circulaires provinciaux, veille législative, suivi de la carrière de l'enseignant, mise en place du personnel, élaboration des cadres et organigrammes, gestion du personnel enseignant et non enseignant... ;

- *Gestion des services financiers et généraux* : vérification et validation des bons de commande, vérification de la coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts et services, analyse des études de gestion , support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics, traitement des dossiers liés aux assurances, gestion des équipements, coordination des infrastructures, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion et modernisation du parc de matériel administratif , développement et maintenance de l'École Virtuelle, développement de l'outil GIHEP... ;
- *Gestion de la Promotion et de la Communication* : gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège et des activités du Département Formation, conception et réalisation de stands pour divers foires et salons, réalisation de brochures, invitations et autres affiches promotionnelles, gestion de la publicité en presse écrite et à la radio, organisation et coordination logistique de divers événements, prises de vue photographiques et vidéo, gestion rédactionnelle du site internet et gestion et modération des différentes pages Facebook...

1.3. MISSIONS EXTÉRIEURES

Outre ces activités, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation remplit diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial, le département Formation et le personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires , Organe de gestion de la Haute Ecole, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Pôle académique Liège-Luxembourg, Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), Instance de Pilotage Inter-Réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), Collège des directeurs des écoles de police, Conseil régional de la Formation, Conseil supérieur des centres PMS...)

2. L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

2.1 UN BREF HISTORIQUE

En devenant Pouvoir organisateur en 1920, la Province de Liège a créé un enseignement qui s'est immédiatement centré sur la formation technique et professionnelle de jeunes et d'adultes.

En réponse au nombre sans cesse croissant d'étudiants qu'il a accueillis, l'Enseignement de la Province de Liège a, dès le début, développé et diversifié ses structures, notamment par des créations ou des reprises d'écoles.

Au fil du temps, il a chaque fois trouvé la juste réponse aux nouveaux besoins de formations ou aux évolutions décrétales :

- *dans l'Enseignement secondaire* : adoption de l'enseignement rénové, développement des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), adoption de la « Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage » (CPU), renforcement de l'approche orientante auprès des élèves du 1^{er} degré, projet de déploiement de tablettes numériques...;

- *dans l'Enseignement de Promotion sociale* : développement des cours pour répondre aux demandes de perfectionnement, organisation en unités de formation, correspondance avec l'enseignement de plein exercice, adaptation de son enseignement supérieur aux exigences européennes, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation de formations en blended-learning, modification de l'enseignement supérieur pour le mettre en adéquation avec le Décret « Paysage »... ;
- *dans l'Enseignement supérieur* : diversification et élargissement de l'offre de formations, intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, création de la Haute Ecole de la Province de Liège par fusion des trois Hautes Ecoles provinciales, organisation de deux Masters en alternance (« Master en Facility Management » et « Master en Gestion de production »), intégration au Pôle académique Liège-Luxembourg...;
- *au niveau transversal* : création d'outils novateurs (Techni Truck, nouveau bateau-école, le « Province de Liège I et II » et le Centre de Technologie Avancée en industrie graphique), mise en œuvre des projets de Campus paramédical à Verviers et agronomique à La Reid, participation au projet européen BRICKER, aménagement de la Maison « Erasmus », création d'un pôle « ballon » à l'IPES Hesbaye...

2.2 LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990 et modifié en mai 2004, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

2.3 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.3.1 L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (13 instituts)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire et les 4 types (général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

En septembre 2015, plusieurs sections ont vu le jour. Citons par exemple, la 3^{ème} année professionnelle « Imprimerie » à l'AP Guy Lang, la 3^{ème} année technique de transition « Sciences agronomiques » à l'IPEA La Reid, la 7^{ème} année professionnelle « Patron Coiffeur » à l'IPES Hesbaye, la 5^{ème} année technique de qualification « Agent d'éducation » à l'IPES Huy, la 7^{ème} année professionnelle « Complément en électricité de l'automobile » à l'EP Verviers...

2.3.2 L'enseignement secondaire en alternance (4 Centres d'Éducation et de Formation en Alternance)

A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice (article 49) soit des formations spécifiques (article 45).

De nouvelles sections ont été créées. Evoquons, la 5^{ème} année professionnelle article 49 « Peintre » au CEFA Herstal et la 5^{ème} année professionnelle article 49 « Ouvrier en Horticulture » au CEFA Verviers.

2.3.3 L'enseignement secondaire spécialisé de plein exercice (1 Institut)

L'enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques compatibles avec leurs difficultés spécifiques.

2.3.4 Des projets en réponse aux nouveaux besoins

Dès l'année scolaire 2013-2014, selon le décret en vigueur, l'Enseignement de la Province de Liège a pris les dispositions permettant la mise en place, dans sa phase organique, de la Certification Par Unités (CPU).

Plusieurs sections sont concernées par la phase d'expérimentation obligatoire : Mécanicien d'entretien automobile (EP Verviers et Seraing), Mécanicien polyvalent automobile (EP Herstal, Huy, Seraing et Verviers), « Esthéticien » (IPES Seraing et Verviers) et « Coiffeur » (IPES Herstal, Verviers et Hesbaye).

Après avoir élaboré, par section, un projet de mise en œuvre de la CPU, les établissements concernés ont dû élaborer des dossiers individuels d'apprentissage, modifier les bulletins et documents officiels, réaliser des lettres d'information à l'intention des parents et mettre en place une commission pédagogique.

Une réflexion est en cours autour de nouveaux projets pédagogiques pour la forme 3 de l'Enseignement spécialisé.

L'Enseignement provincial souhaite renforcer l'approche orientante qui, en intégrant les matières et les notions vues au cours dans une démarche orientée métier permet aux élèves du 1^{er} degré de choisir une option qui leur convient. En 2015, la collaboration avec l'UMons a été renouvelée autour de 4 axes : la conception d'un outil d'infusion en mathématiques et en sciences ; la création d'un recueil d'outils, en lien avec l'estime de soi et la découverte des métiers, la création d'un webfolio et l'apport d'une expertise aux participants.

Une commission pédagogique sur la thématique de l'approche orientante a continué à se réunir périodiquement.

Les élèves de 1^{ère} année des établissements concernés par le projet de déploiement des tablettes numériques utilisent l'outil pédagogique en classe. Pour la bonne mise en œuvre du projet, le wifi est installé dans les écoles concernées. Des commissions pédagogiques sont organisées chaque mois. Un responsable logistique et un responsable pédagogique ont été désignés dans chaque école. Les enseignants ont reçu des formations organisées en collaboration avec l'IPEPS Seraing orientation technique.

2.4 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations réparties en 25 secteurs et décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège, allant à la rencontre des besoins et des habitants.

En 2015, de nombreuses nouvelles formations ont été organisées dans les Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale. Citons entre autres : la formation « Apiculture » (IPEPS Huy-Waremme), la formation « Brevet cariste » (IPEPS Herstal), les six unités d'enseignement de didactique pour l'enseignement fondamental (IPEPS Liège), la section « Agent en accueil et tourisme » (IPEPS Jemeppe), la section « Monteur-câbleur en électricité du bâtiment » (IPEPS Seraing Technique)...

2.4.1 Des projets en réponse aux nouveaux besoins

A travers ses nombreuses collaborations et conventions, l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège a toujours été attentif à proposer des formations en adéquation avec les besoins particuliers et évolutifs des milieux professionnels.

Dans ce cadre, évoquons à titre d'exemple, la formation d'« Ouvrier maçon » à l'IPEPS Seraing Technique à la demande des administrations communales de l'Ourthe-Vesdre-Ambève, les unités de formation « Formation particulière en gériatrie » et « Formation de l'infirmier spécialisé en stérilisation du matériel médico-chirurgical » à l'IPEPS Liège à la demande des hôpitaux de la région ou encore les cours de remise à niveau à l'IPEPS Jemeppe pour les étudiants de la catégorie paramédicale de la Haute Ecole...

2.5 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ORGANISÉ EN HAUTE ECOLE

Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.

La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS (European Credits Transfer System), dans d'autres filières d'enseignement et de formation.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui lui vaut d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau international.

Depuis le début de l'année académique 2015-2016, le « Master en Ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits » enrichit l'offre de formation de la HEPL.

2.5.1 Des projets en réponse aux nouveaux besoins

La Haute Ecole, a lancé ou reconduit des formations axées sur des problématiques novatrices (« Cadre de santé », « Expertise comptable et fiscale », « Gériatrie », « Intervention systémique et travail social », « Maître de psychomotricité dans l'enseignement maternel », « Processus thérapeutique en psychomotricité », « Sciences fiscales »...)

Par l'organisation de séminaires et conférences sur des sujets pointus ou d'actualité (« La responsabilité des professionnels du chiffre sous tous ses angles », « Les fonds d'investissements alternatifs, une création de valeur », « L'intelligence stratégique », etc.), la Haute Ecole participe également à la formation continue et à la mise à jour des connaissances de ses étudiants et anciens étudiants.

Notons la création début mai d'un Comité d'orientation stratégique constitué d'une vingtaine de représentants d'horizons professionnels très variés en région liégeoise dans une volonté de renforcer la collaboration étroite entre la Haute Ecole et le monde professionnel.

Par ailleurs, du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre, la Catégorie Economique de la Haute Ecole a organisé une semaine de séminaires (« Entreprendre pour apprendre »), d'exposés et de modules de formation relatifs à la création de projets entrepreneuriaux notamment au travers de l'opération Young Enterprise Project (YEP).

La 1^{ère} édition du Job Day « Sciences & Technologies » a eu lieu à la mi-mars. Il s'agit d'un espace de rencontres entre les étudiants de dernière année et les entreprises et institutions à la recherche de jeunes talents qui prenait la forme de 4 ateliers thématiques simultanés.

Le Job Day de la Catégorie Economique, Sociale et Pédagogique de la Haute Ecole s'est déroulé le 19 novembre. Outre plusieurs conférences le matin, une bourse à l'emploi a été organisée l'après-midi.

2.5.2 Le nouveau paysage de l'Enseignement supérieur

2.5.2.1 L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES)

Créée dans le cadre du Décret paysage du 7 novembre 2013, l'ARES est une instance regroupant tous les établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont la mission est, outre le soutien et la coordination de ces établissements, de susciter des collaborations entre eux.

2.5.2.2 LE PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

La redéfinition du paysage de l'enseignement supérieur en FWB a entraîné le regroupement des établissements en 5 pôles académiques. La HEPL et les IPEPS sont membres du Pôle académique Liège-Luxembourg. Différentes commissions œuvrent dans le but d'accomplir la principale mission de cette asbl, à savoir la promotion de la collaboration entre ces membres dans le but d'offrir aux étudiants des services de qualité.

2.5.2.3 L'AGENCE POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AEQES)

Rappelons que l'enseignement supérieur de Promotion sociale est, au même titre que l'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole, pleinement concerné par les différentes réformes liées au Processus de Bologne visant à mettre en place progressivement un Espace européen de l'enseignement supérieur.

L'Enseignement supérieur de la Province de Liège (Promotion sociale et Haute Ecole) participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus, conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES).

Les différents travaux menés en 2015 concernent les cursus suivants : la section de « Bachelier en comptabilité » à la HEPL, à l'IPEPS Verviers orientation commerciale, à l'IPEPS Seraing et à l'IPEPS Herstal (désignation de coordonnateurs qualité, recherche de candidats experts et rédaction des dossiers d'évaluation interne) ; la section de « Bachelier en Chimie » à la HEPL (visite du comité d'experts) ; les sections de Bacheliers « en Soins infirmiers » à la HEPL et à l'IPEPS Liège, « Sage-femme » à la HEPL, « Marketing » à l'IPEPS Seraing Supérieur et « Commerce extérieur » à la HEPL (élaboration des dossiers de suivi) ; les sections de Bacheliers « en Logopédie » à la HEPL, « Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif » à la HEPL, à l'IPEPS Liège et à l'IPEPS Verviers orientation technologique, « Assistant en psychologie » à la HEPL, « Master en Sciences de l'Ingénieur industriel » à la HEPL et « Bachelier en agronomie » à la HEPL (rédaction des dossiers d'évaluation interne et recherche de candidats experts).

2.5.2.4 LES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES ET LES PROFILS D'ENSEIGNEMENT EN HAUTE ÉCOLE

L'élaboration des profils d'enseignement s'est poursuivie en 2015 pour concerner l'ensemble des cursus de la HEPL.

Durant l'année 2015, la Cellule Qualité-Compétences HEPL a accompagné les enseignants dans la définition de leurs acquis d'apprentissage (AA) et dans l'établissement des liens entre ces derniers et le référentiel de compétences de leur section.

En juin 2015, conformément au prescrit décretaal¹, les programmes détaillés de l'ensemble des cursus ont été communiqués à l'ARES.

2.5.2.5 LA MOBILITÉ DANS L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Haute Ecole de la Province de Liège a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année académique 2014-2015, la Haute Ecole a eu l'occasion d'envoyer 56 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens. 71 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 190 étudiants ont également effectué des stages internationaux d'études. Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli 110 étudiants en provenance d'institutions partenaires.

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants. En sus de la préparation des séjours étudiantins, ces derniers ont assuré 17 missions d'enseignement dans les institutions partenaires de la HEPL.

Par ailleurs, il faut souligner la réalisation de deux programmes d'échanges d'étudiants dans la Catégorie paramédicale, à savoir la semaine eurégionale en soins infirmiers et la semaine de rencontre et d'échanges en biologie médicale entre les étudiants de la HEPL et la Hogeshool Gent.

2.5.3 Lifelong Learning

Depuis l'année académique 2010-2011, le concept de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) qu'elle soit personnelle et/ou professionnelle, tend à se développer au sein des Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un groupe de travail mis en place au niveau du Conseil Général des Hautes Ecoles (CGHE) a ainsi déterminé les procédures harmonisées pour permettre aux Hautes Ecoles d'appréhender pleinement la notion de VAE.

La valorisation des acquis de l'expérience peut mener :

- à l'obtention de dispenses de cours, accompagnées d'une éventuelle réduction de la durée minimale des études ;
- à l'accès à des études de 2^{ème} cycle ;
- à l'établissement d'un programme spécifique.

2.6 LES POPULATIONS SCOLAIRES

9.347 élèves ont été comptabilisés au 1^{er} octobre 2015 dans l'enseignement secondaire ordinaire, 564 dans les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance et 99 à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux. Il y a donc au total, pour l'année scolaire 2014-2015, 10.010 élèves inscrits dans les établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

¹ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

8.734 étudiants fréquentent la Haute Ecole de la Province de Liège dont 226 dans la catégorie agronomique, 967 dans la catégorie économique, 4.085 dans la catégorie paramédicale, 565 dans la catégorie pédagogique, 1.457 dans la catégorie sociale et 1.434 dans la catégorie technique.

Pour l'année civile 2015, les huit Instituts d'enseignement de Promotion sociale ont recensé 13.005 élèves (pour un total de 34.192 inscriptions).

2.7 LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2015 par 916 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 60 enfants à temps complet ou partiel) ;
- la mise en place d'une Démarche Qualité ;
- la mise en place d'un espace dédié aux programmes de l'enseignement secondaire ;
- les supports pédagogiques (4850 acquis en 2015) ;
- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2015, a traité 1.628 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 354.814,51 €).

2.8 DES ACTIVITÉS EN ADÉQUATION AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets leur permettant de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels...).

Ce sont autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture, les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable.

2.9 FOCUS SUR...

2.9.1 Le Cocktail de rentrée



Début octobre avait lieu, dans les locaux du Centre d'Enseignement Provincial de Herstal, la 13^{ème} édition du « Cocktail de Rentrée de l'Enseignement de la Province de Liège ». M. André Gilles, Député provincial-Président en a profité pour faire le bilan de l'évolution du Département Enseignement notamment en matière de population scolaire et de projets phares et a également remis le prix « EPL Excelle ».

2.9.2 Les récompenses et prix obtenus par les étudiants de l'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix.

Citons par exemple :

- 2 médailles d'or et une médaille de bronze au championnat belge des métiers techniques dans les catégories « CAO/DAO industriel » et « Infographie » pour 3 étudiants de la HEPL ;
- le 2^{ème} prix au concours « Journalistes en herbe » pour des élèves de l'IPES Micheroux ;
- le prix de l'originalité au concours « Chapeau végétal » au happening d'art floral « Fleuramour » d'Alden Biesen pour une élève de l'PEA La Reid ;
- la 2^{ème} place à l'Eco-Challenge pour des élèves de la section « Bachelier en Electromécanique » de la HEPL ;
- ...



2.9.3 Quelques projets particuliers de mobilité

L'enseignement provincial offre à ses élèves et étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été réalisés :

- dans le cadre du projet « Ecool : l'école c'est cool », les élèves de l'IPES Herstal ont fait la découverte de l'école de musique de Patras en Grèce en février ;
- les participants de la section « Agent d'éducation » du Lycée Technique Provincial Jean Boets ont vécu une semaine en Allemagne riche en activités au mois de mars dans le cadre du projet « Eat and Shop by the Colours » ;
- une quinzaine d'élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années de la section « Hôtelier-Restaurateur » de l'IPES Hesbaye ont réalisé un stage dans les prestigieuses maisons d'Arcachon ;
- 19 élèves des établissements de l'enseignement secondaire provincial ont été mis à l'honneur le 1^{er} décembre suite à leur stage en juillet, août et septembre dans le cadre du programme européen Erasmus+ en collaboration avec l'asbl IDEES ;
- le Bureau des Relations internationales de la Haute Ecole a organisé une journée de découverte de Liège sur le bateau école de la Province à l'intention des étudiants étrangers.



2.9.4 Petit guide pour démonter 5 idées préconçues



Dans le contexte des attentats terroristes survenus en fin d'année 2015, la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation a mis au point un outil d'information et d'éducation intitulé « Petit guide pour démonter 5 idées préconçues » qui entend fournir des pistes d'explications aux questions relatives à l'extrémisme, à la sécurité, aux médias et au vivre ensemble.

2.9.5 Exposition universelle de Milan

En juin et en septembre, plusieurs élèves des sections métiers de bouche de l'EP Huy et de l'IPES Seraing se sont rendus à Milan pour travailler dans le restaurant du Pavillon belge de l'Exposition Universelle. La Haute Ecole de la Province de Liège a également pris part à cette manifestation internationale en participant avec d'autres établissements d'enseignement et entreprises liégeoises sous l'appellation commune « Liège Together », à un séminaire afin de présenter Liège en tant que Smart City.



2.9.6 Le Techni Truck



Durant l'année 2015, le Techni Truck, véritable outil didactique, consistant à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération, a poursuivi sa mission avec assiduité.

Il a parcouru plus de 9000 km, a visité environ 150 écoles et près de 4200 élèves y ont réalisé les manipulations proposées. Il a participé à plusieurs salons spécialisés dans le domaine de la formation et/ou de l'emploi.

2.9.7 Les Mini-villages des métiers techniques

Durant l'année scolaire 2015, l'opération « Mini-villages » a été reconduite dans les établissements d'enseignement provinciaux. Parmi les nombreuses démonstrations et animations présentées cette année, on peut citer : chauffage, bio-esthétique, hôtellerie, maçonnerie, cariste, peinture, environnement, chimie, microtechnique, arts plastiques, soudage, horticulture, aspirant en nursing, coiffure, techniques sociales...

L'événement a une nouvelle fois attiré un grand nombre d'élèves à chacune de ses étapes.



2.9.8 Prix de l'écrit citoyen

A l'appel de la Province de Liège, les élèves du 3^{ème} degré inscrits au sein de ses établissements d'enseignement secondaire ont participé à la 1^{ère} édition du « Prix de l'Écrit citoyen » sur le thème de l'engagement organisé par *Les Horizons de la Culture*, avec le soutien du Collège provincial et du Centre d'Information *Europe Direct* de la Province de Liège. Au total, plus de 250 textes ont été soumis au jury dont une cinquantaine ont fait l'objet d'un recueil publié. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 5 octobre au Palais provincial.



2.9.9 Maison des sportifs

La Maison des sportifs, située dans les locaux de l'IPES Seraing, a été créée pour permettre à l'élève sportif d'atteindre un équilibre harmonieux entre sa pratique sportive et son cursus scolaire. Son inauguration s'est déroulée le jeudi 5 mars.

2.9.10 Projets culturels des établissements d'enseignement secondaire en application de la résolution adoptée par le Conseil Provincial

Grâce au budget octroyé (500 €) par le Conseil provincial pour la réalisation d'un projet à caractère culturel, les initiatives suivantes ont été réalisées :

- IPES Seraing : « Mon école, ma deuxième maison de vie » ;
- EP Seraing : « Expo 14-18 » ;
- IPES Hesbaye : « Décoration du hall d'accueil » ;
- IPES de Micheroux : « Participation à l'EXPOsciences : exposition et concours de projets scientifiques et techniques réalisés par des jeunes ayant entre 12 et 20 ans à la Maison de la Métallurgie et d'Industrie de Liège ou ailleurs en 2016 » ;
- IPES Herstal : « Organisation d'ateliers de lecture et d'écriture » ;
- EP Herstal : « Potager à la française » ;
- IPES Paramédical : « L'Art de soigner : de l'ébauche à la maturation... Quelle évolution ; Quel statut pour l'infirmier(e) ? ; Dans quel cadre ? ; Pour quels hommes ? ; Quels étaient/ sont les droits et les devoirs de chacun ; Patient – Soignant ? » ;
- AP Guy Lang Flémalle : « Tous en scène » ;
- LTP Jean Boets : « Les Ukulélés : un des cent langages pour l'enfant » ;
- EP Huy : « Atelier bien-être : L'Image de soi » ;
- IPES Huy : « Aménagement et embellissement de la cour de récréation et des locaux de l'école » ;
- EP Verviers : « Fresques murales » ;
- IPES Verviers : « Et si nos différences n'en étaient pas ? » ;
- IPEA LA Reid : « Récup-art : constitution de projets techniques au départ de matériaux recyclés. Constitution de dioramas (décors miniatures) également à partir de matériaux recyclés sur les thèmes de l'agriculture, la sylviculture, la pisciculture, les sports équestres... ».

2.9.11 La rentrée académique de la Haute Ecole



et l'e-commerce ».

A l'occasion de sa traditionnelle rentrée académique, M. Marc Fourny, Training & Education Manager au sein du Pôle de compétitivité *Logistics in Wallonia* était l'invité de la HEPL. Son intervention avait pour intitulé « La logistique, porteuse d'avenir ! ». En amont de l'exposé inaugural, 2 séminaires ont eu lieu au milieu de l'après-midi sur les thèmes « La logistique des soins de santé » et « La

2.9.12 Le Projet EcoMOTION

Le projet EcoMOTION, initié en 2010 par les étudiants et professeurs des formations de « Bachelier en Electromécanique » avec l'appui des étudiants de « Bachelier en Informatique et Systèmes » et du « Master en Sciences de l'Ingénieur industriel - Finalités Electronique et Electromécanique », n'a cessé de se perfectionner. Pour rappel, le défi est de parcourir la plus longue distance possible avec un minimum de carburant. Ainsi, l'équipe a notamment participé à l'Eco-Marathon de Rotterdam où elle a terminé en 2^{ème} position de sa catégorie en parcourant 1.258 kilomètres avec 1 litre de bioéthanol.



Le public est régulièrement invité à découvrir le prototype et rencontrer ses concepteurs par le biais de salons, d'exposition, de foires, etc.

2.9.13 Les projets de recherche et développement



Désireuse d'être à la pointe de l'innovation et du progrès, les catégories technique et paramédicale de la Haute Ecole de la Province de Liège collaborent également à plusieurs programmes. Citons les projets FIRST retenus en 2015 : DEAMON, LIPOCANEL, MABVERT et NUTRICAN.

Signalons également la poursuite de l'expansion de la première spin-off de la Haute Ecole de la Province de Liège baptisée AmplyCell, qui exploite les résultats d'un projet précédent (AMHYCI).

2.9.14 FORMA+

Afin de répondre au mieux aux attentes des diplômés, des demandeurs d'emploi, des travailleurs et des milieux professionnels, la Province de Liège a décidé de créer, avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE), le Centre FORMA+, un « guichet unique » pour ses formations continues d'enseignement supérieur.



2.9.15 M@G TECH

Le premier numéro de « M@G TECH », le magazine des sciences et des technologies de la Haute Ecole de la Province de Liège, est paru dans le courant de l'année académique. Son but est d'aller à la rencontre des étudiants, enseignants et diplômés de la Haute Ecole afin de déceler la passion commune qui les anime malgré des parcours et profils très variés.



2.9.16 Visite ministérielle à l'IPEPS Verviers Technologique



Dans le cadre de la Journée mondiale de l'alphabétisation proposée par l'UNESCO, la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis, a rendu visite le 8 septembre aux IPEPS de Verviers, 2 des plus importants opérateurs de formation de l'arrondissement en termes d'étudiants inscrits dans les cours d'apprentissage du français.

2.9.17 Inauguration de l'écluse de Lanaye

A l'occasion de l'inauguration de la 4^{ème} écluse de Lanaye et du Trilogiport, le bateau-école « Province de Liège » a eu l'honneur de transporter Sa Majesté le Roi. Durant le trajet, il s'est entretenu avec les élèves des sections « Matelot » de l'EP Huy et « Batellerie » de l'IPEPS Huy-Waremme.



3. LE DÉPARTEMENT FORMATION

3.1 ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

La Formation s'inscrit dans les axes prioritaires de la Province de Liège définis par le Conseil provincial, axes dans lesquels l'Institution provinciale, par son niveau supra-communal, apporte sa plus-value. Guidée par les principes de cohérence et d'efficacité, la Province de Liège apporte, pour la formation, un potentiel important en matière de soutien et de solidarité, et ce, grâce à la proximité qu'elle entretient avec tous les pouvoirs locaux. Cette solidarité est tournée vers les villes et les communes, mais également vers les citoyens et les entreprises. Grâce à ses actions de partenariat et de maillage des opérateurs, le département Formation s'inscrit résolument dans le soutien au redéploiement économique et social.



En 2002, le Conseil provincial décidait de réunir au sein d'un seul département les divers opérateurs provinciaux existants et actifs dans le domaine de la formation. Le département Formation était né. Il est au service de tous les opérateurs de formation et d'enseignement de tous les réseaux, tant privés que publics, des pouvoirs locaux et également des entreprises. Sa vocation est de contribuer au redéploiement économique par des actions concertées de formation avec toutes les parties prenantes sur le territoire de la Province de Liège.

Ses missions se déclinent en quatre points :

- Soutenir la qualité par l'innovation pédagogique dans la formation et l'enseignement, en partenariat avec les services publics et les entreprises ;
- Assurer une politique cohérente de formation des personnels des services au public pour soutenir la modernisation de ces services ;
- Soutenir l'orientation scolaire et professionnelle en favorisant les approches pluridisciplinaires ;
- S'inscrire dans une dynamique d'organisation de formations qui favorise le redéploiement économique et apporter une assistance technique en formation aux milieux professionnels.

Au départ, 4 services étaient ainsi rassemblés : l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics, la coordination des Centres Psycho-Médico-Sociaux, le Centre des Méthodes d'Enseignement et le Centre de Coopération Technique et Pédagogique. Petit à petit, le département s'est développé : des services y ont vu le jour, tandis que d'autres l'ont rejoint. En 2015, le département rassemble 13 services qui, en quelques années, ont contribué à la mise en place d'une dynamique de mise en réseau des opérateurs existants.

L'objectif du département Formation est de mettre en place des services catalyseurs de synergies, partir de l'existant pour l'améliorer, mailler pour avancer tous ensemble.

Au service des pouvoirs locaux, des citoyens, des entreprises, de tous les opérateurs de formation ou d'enseignement, le département Formation développe ses activités en trois pôles : la formation, le conseil en formation et la guidance.

La Formation

Ce pôle propose des formations spécialisées aux professionnels, aux agents des services de sécurité et d'urgence, aux agents des pouvoirs locaux, en vue d'améliorer leurs compétences. Il offre également aux adultes des possibilités de se former pour se réorienter, se réintégrer, ou envisager un autre avenir professionnel. Il est constitué de :

- **L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence,**
- **L'École Provinciale d'Administration,**
- **Le Centre de Réadaptation au Travail,**
- **L'École Provinciale Postsecondaire d'Agriculture,**
- **L'École Supérieure de Pédagogie.**



Le Conseil en Formation

Ces services entendent soutenir tous les réseaux d'enseignement et les opérateurs de formation, les pouvoirs locaux ainsi que les entreprises dans leurs démarches formatives : analyse des besoins, étude des offres existantes sur le marché, mise en place de formations adéquates en collaboration avec les opérateurs privés et publics, innovation pédagogique, etc. Ces services n'organisent pas de formations à proprement parler ; toujours dans l'esprit de synergie et de maillage de l'existant, ils aident à faire converger les besoins émis par la société et les offres disponibles.

- **L'Espace Qualité Formation,**
- **La Maison des Langues,**
- **Le Service Appui Formation,**
- **Le Centre des Méthodes d'Enseignement.**

La Guidance

Ce pôle réunit trois services incontournables et indispensables dans le milieu scolaire. Ceux-ci concourent à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réussite de tous les jeunes en obligation scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation des jeunes aussi bien à l'école, qu'en dehors. L'échec coûte cher à la société, mais pèse également sur la capacité à favoriser le redéploiement économique.

Apporter aux jeunes un encadrement solide est important. Orientation scolaire, hygiène et santé, soutien lors de décrochage, autant de domaines pour lesquels le pôle Guidance rend de précieux services à la population.

- **Les Centres Psycho-Médico-Sociaux,**
- **Le Service de Promotion de la Santé à l'École,**
- **L'Espace Tremplin.**



Dans une perspective d'amélioration continue de la qualité, le département Formation a rédigé un **Programme Global d'Activités** pour les années 2013-2015. Ce plan stratégique trisannuel vise la cohérence entre les objectifs politiques et stratégiques fixés par l'autorité, les actions entreprises sur le terrain et les moyens à disposition. C'est un outil de pilotage qui a guidé les actions des différents services du département Formation. Toujours basé sur la déclaration de politique générale 2012-2018 du Collège provincial et sur ses missions, un nouveau PGA « 2016-2018 » a été élaboré. Celui-ci prend en compte les résultats obtenus après les trois premières années de législature et l'évolution des besoins des partenaires et des clients/usagers.

3.2 LA FORMATION

3.2.1 L'École Provinciale d'Administration (EPA)

Spécialisée dans la formation des personnels des pouvoirs locaux, l'EPA soutient l'amélioration continue de leurs compétences. L'école organise les cours de sciences administratives et propose également un large panel de formations continues offrant l'opportunité aux agents d'anticiper et de s'adapter aux évolutions constantes de la société, tant sur le plan des technologies que des modes de gestion. L'École met en place des formations « sur mesure » notamment pour permettre aux pouvoirs locaux de répondre aux nouvelles exigences légales. C'est le cas, par exemple, de la formation *Permis C et D* (plus de 60 sessions ont été organisées en 2015), ou la *législation sur les Marchés Publics*.



C'est le cas, par exemple, de la formation *Permis C et D* (plus de 60 sessions ont été organisées en 2015), ou la *législation sur les Marchés Publics*.

Un de ses objectifs est d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins des agents des services publics, tant dans le cadre des cours de Sciences Administratives qu'en matière de formations continues. Les évaluations de satisfaction auprès des étudiants démontrant la pertinence et l'efficacité des actions entreprises par l'EPA.

L'EPA apporte également son soutien dans le cadre de la réforme des sanctions administratives communales. En collaboration avec l'école de police, elle organise les formations permettant la professionnalisation des procédures dans le respect de la législation. L'EPA continue aussi à participer à la démarche d'optimisation de la gestion des ressources humaines entreprise par la Province, notamment par l'organisation d'un cycle II de formation en *Management humain et Communication* : **14 sessions de 5 jours ont été mises en place en 2015**. Les sessions sont animées par des intervenants internes, mais également des formateurs externes sélectionnés pour leurs compétences dans le domaine. L'École a également organisé des formations à l'évaluation du personnel provincial : près de 300 évaluateurs ont été formés.

En 2015, l'EPA a enregistré **5.396 inscriptions**.

3.2.2 L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence (IPFASSU)

Un des piliers du soutien aux communes et aux citoyens, l'IPFASSU répond aux besoins en matière de sécurité et d'urgence, en coordonnant le fonctionnement et le développement des 4 écoles de formation des agents de ces services. Cela passe, notamment, par l'organisation **d'exercices interdisciplinaires** permettant aux acteurs de l'urgence d'accroître leurs compétences de coordination et de travail conjoint.



Au fil du temps, l'Institut est devenu une référence dans le domaine. En 15 ans, l'IPFASSU a connu une notable explosion de ses inscriptions, passant de 693 en 1999 à **12.442 inscriptions en 2015**. Pour faire face à l'augmentation de ses activités, aux réformes de la sécurité civile et de la formation des policiers, l'expansion de la Maison provinciale de la Formation était devenue indispensable : modernisation des dispositifs pédagogiques et techniques, développement des infrastructures de formation pratique, et renforcement qualitatif de la structure administrative. Depuis l'automne 2015, la **phase 2** de la Maison de la Formation accueille l'École d'Aide Médicale Urgente sur le site de Seraing. Atout indéniable, elle permet d'étendre et de professionnaliser les formations de simulation, grâce aux nouveaux locaux équipés d'outils hautement spécialisés.

La phase 3, dont la construction du gros œuvre débutera en 2016, prendra la forme **grand hall d'exercice** pour les formations pratiques doté de façades de maison, de régies d'observation, d'un mur d'escalade, de dispositifs d'évacuation des fumées, d'une « maison de simulation » et de différentes salles d'entraînement physique. **La phase 4**, située à Amay, est constituée d'une dalle d'entraînement et des containers aménagés. Ces infrastructures permettent à l'école du feu d'y organiser depuis mars 2014 des formations chaudes et froides de technique de sauvetage et de maîtrise d'incendie.

Positionnée au sein de l'IPFASSU, la Cellule « **Appui psychologique aux intervenants** » (API) a pour objectif la mise en place d'un dispositif de formation de soutien des intervenants de la sécurité et de l'urgence face aux difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et plus particulièrement lors d'événements particulièrement choquants. Outre ces formations, la cellule API a mis sur pied deux colloques avec l'AEPSP (Association Européenne des Psychologues Sapeurs-Pompiers) dans le cadre de la gestion des événements particulièrement choquants.

3.2.2.1 L'ÉCOLE DE POLICE

Agréée par le SPF Intérieur pour la Province de Liège, l'école a enregistré **4.276 inscriptions** en 2015. Depuis octobre 2015, une nouvelle réglementation réforme la formation de base du cadre de base. La formation met en application l'apprentissage en alternance et l'accent est mis sur l'apprentissage de terrain. Elle dispense les **formations de base des inspecteurs et inspecteurs principaux**, mais également de nombreuses formations continues visant l'acquisition de compétences qui répondent aux exigences du terrain. A titre d'exemple, **la formation Coppra – End user** vise à sensibiliser



les officiers de terrain et les agents de

quartier à la problématique du radicalisme par une approche proactive et réactive ; ou encore **le recyclage en matière de maîtrise de la violence avec et sans arme à feu**. En plus des collaborations développées en « interne », l'école nourrit des contacts avec des écoles/collèges internationaux (Roumanie, Québec, Grande Région) pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de formation. Sensible à la qualité des formations qu'elle dispense, l'école s'investit en continu au niveau méthodologique et pédagogique. Elle compte plus de 200 chargés de cours, experts et pédagogues dans ses rangs.

3.2.2.2 L'ÉCOLE DU FEU ET DES CADETS

Agréée par le SPF Intérieur, l'école répond aux besoins en matière de formation des zones de secours de la Province de Liège. En 2015, l'École a enregistré **2.572 inscriptions**. Elle organise les formations d'accès à tous les grades de sapeur-pompier, mais également des formations spécifiques et de perfectionnement : plongeur, technique d'abattage, porteur de tenue chimique, etc. Depuis 2014, l'école organise ses formations flash-over sur le terrain d'exercices d'Amay. Référence en la matière en Wallonie, l'école peut, grâce à cette structure, réaliser toutes les formations pratiques de manière éco-responsable. Cette **phase 4** permet à l'école de développer, en outre, ses formations d'équipiers de première intervention, notamment à destination des agents provinciaux, des membres des services de police ou du personnel des sociétés privées en collaboration avec le CECOTEPE.



L'École organise également les épreuves du **Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF)**, désormais indispensable pour postuler dans une zone de secours. Lors des premières épreuves de recrutement, 112 candidats, testés sur leurs compétences cognitives, techniques et sportives, ont rencontré les conditions pour intégrer une zone de secours et pourront ainsi se former au métier de sapeur-pompier.

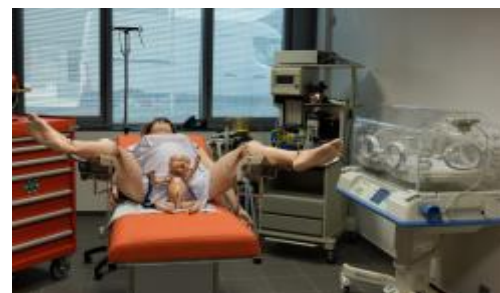
En 2015, **l'École des Cadets a breveté 84 jeunes** à l'issue des trois de formation. 262 jeunes ont passé les épreuves de sélection pour intégrer l'école, et 137 d'entre eux ont obtenu une place dans une des neuf sections ouvertes. Chaque année, l'école organise une visite des cadets de deuxième année au SIAMU de Bruxelles afin de découvrir les activités quotidiennes du plus grand service d'incendie professionnel de Belgique. Les futurs brevetés vont, quant à eux, en voyage à Strasbourg afin de visiter le Parlement européen et le camp de concentration de Struthof. Ce voyage a pour but de développer leur esprit de citoyenneté et de solidarité. L'année est clôturée par une « Journée des Cadets », où les capacités acquises sont mises en évidence à travers diverses activités ludiques.

3.2.2.3 L'ÉCOLE PROVINCIALE D'AIDE MEDICALE URGENTE (EPAMU)

Les activités de l'EPAMU reposent sur 3 missions principales :

- **Assurer la formation de base des candidats Secouristes-Ambulanciers et la formation permanente** des Secouristes-Ambulanciers ;
- **Assurer, à la demande** d'établissements publics ou privés, la formation et/ou le recyclage de toute personne impliquée dans la dispensation des secours médicaux d'urgence (formations *premiers secours* pour les agents provinciaux, brevets de réanimation pour les élèves du secondaire paramédical,...) ;
- **Contribuer à la formation et/ou à l'entraînement des personnes prestataires dans un service de secours** et coopérer, à cette fin, avec des organismes chargés de missions analogues (CECOFAMU, formations SISU multi-réseaux, formation en traumatologie de haut niveau,...).

En 2015, elle a enregistré **5.234 inscriptions**. En novembre, l'EPAMU a intégré la phase 2 de la Maison Provinciale de la Formation. Les infrastructures (**E-PaSS Center**), uniques en Belgique, permettent l'organisation de formations interprofessionnelles, basées sur un concept de simulation globale, avec comme finalité l'amélioration de la prise en charge complète du patient critique (depuis l'intervention sur le terrain à l'admission à l'hôpital, en passant par le transport).



3.2.3 Le Centre de Réadaptation au Travail (CRT)

Le CRT a pour mission **d'organiser et assurer un processus complet d'insertion socio-professionnelle individualisé, adapté aux potentialités** d'adultes en phase de reconversion professionnelle consécutive à la survenue d'une problématique de santé. Il s'agit de permettre l'accès ou le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Le CRT apporte un accompagnement spécifique et individualisé à chacun de ses bénéficiaires. Par rapport aux opérateurs dits « classiques » de formation, les actions du CRT ont une plus-value sur plusieurs points. Au niveau de l'infrastructure, notamment, le Centre est adapté à tous types de handicaps et/ou limitations physiques et dispose d'un aménagement ergonomique des postes de travail ; il propose un hébergement et une tutelle médicale 24h/24.



Du point de vue de la méthodologie de travail, outre les plans d'actions personnalisés selon les besoins individuels, le CRT propose une pédagogie adaptée et différenciée, une approche valorisante et un encadrement par une équipe pluridisciplinaire. Les activités en 2015 se sont majoritairement articulées autour de l'adaptation de l'offre de services du Centre consécutive à la Réforme du processus de réinsertion socioprofessionnelle impulsée par l'INAMI.

La moyenne du **taux de mises en emploi** du quinquennat s'élève à 65 % (norme AWIPH = 40%).

3.2.4 L'École Provinciale Postscolaire d'Agriculture (EPPA)

L'École est agréée par la Région Wallonne comme centre régional pour la qualification professionnelle des personnes travaillant dans l'agriculture. Les métiers du secteur vert sont très exigeants : à la fois sujets et victimes des avancées des techniques et des normes de sécurité. En 2015, la « **Miellerie Mobile** » a été inaugurée. Celle-ci a pour objectif de permettre aux petits apiculteurs et aux formateurs en apiculture d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, en respectant les normes d'hygiène imposées par l'AFSCA. Au cours de l'année, la Miellerie a participé à 9 événements publics et organisé une dizaine d'ateliers.



En parallèle, grâce à sa **Conserverie Solidaire mobile**, l'EPPA a continué à assurer de nombreux modules de formations aux techniques de transformation et de conservation des productions maraichères. Ce projet qui vise la création de nouveaux emplois dans un secteur économique émergent, à savoir les circuits courts alimentaires, a obtenu un soutien financier du Fonds Social Européen. A partir du 1^{er} juin 2015 jusqu'au 31 décembre 2020, il est subsidié à hauteur de **615.663 €**.

Le projet de Conserverie itinérante est en effet en parfaite adéquation avec les objectifs de la Stratégie EUROPE 2020 visant à stimuler une croissance intelligente, inclusive et durable.

3.2.5 L'École Supérieure de Pédagogie

L'école organise la formation continue des enseignants des niveaux maternel et primaire de tous les réseaux. Parmi ses anciens étudiants, on ne compte plus les générations d'inspecteurs, de directeurs d'école, de maîtres d'adaptation, de maîtres de stage qu'elle a contribué à former.

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'école a enregistré **615 inscriptions** dans les différentes formations qu'elle propose : méthodologie spéciale, méthodologie du français et des mathématiques, psychologie de l'enfant, aspect relationnel, philosophie de l'éducation, leadership pédagogique de la direction, etc. Pour la rentrée 2015, l'école a mis en place de nouveaux modules afin de répondre encore mieux aux attentes du terrain. En novembre, elle a également organisé une conférence portant sur « **l'apprentissage de la lecture - Du plaisir et non une méthode** », destiné à outiller les Directions des écoles fondamentales dans leur démarche de « conseil pédagogique ».

3.3 LE CONSEIL EN FORMATION

3.3.1 Le Centre des Méthodes d'Enseignement (CME)

Le CME est chargé de promouvoir, renforcer et développer la qualité de l'enseignement dans le cadre de la formation continuée et de l'innovation pédagogique. Il a la volonté d'ouvrir ses actions aux autres réseaux et de favoriser les liens et la collaboration entre tous les opérateurs d'enseignement et de formation. Le Service évolue pour répondre aux nouveaux besoins du secteur, notamment avec la mise en place d'une **nouvelle cellule Didac'TIC dont l'objectif est d'intégrer l'utilisation des nouvelles technologies dans les pratiques pédagogiques**.



Le CME est également à l'origine du développement du projet « **Réussir Ensemble** » visant la réussite scolaire et éducative des élèves du territoire de la Province de Liège. Dans sa deuxième phase, l'accent est mis sur la finalisation des actions entamées dans les trois écoles pilotes et sur l'élargissement à toutes les écoles. Le CME coordonne la **formation continue obligatoire des enseignants du secondaire (2.063 enseignants concernés en 2015), ainsi que les formations dites « volontaires » (297 inscriptions)**. Le CME a soutenu également le secteur Enseignement-Formation dans l'obtention d'agrément pour sept **projets européens ACCROJUMP et Plan d'actions Enseignement et Aide à la Jeunesse (EAJ)** (rédaction des candidatures, établissement de partenariats, définition de la nature des actions à mener, etc.).

3.3.2 L'Espace Qualité Formation

Créé en 2002, l'espace Qualité Formation soutient le développement économique de la région. Par son offre de services axée sur le Conseil en Formation, il travaille au bénéfice des différents réseaux et niveaux d'enseignement, de tous les opérateurs de formation ainsi que des entreprises et des acteurs sociaux, avec comme enjeu l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. En soutenant le maillage des acteurs locaux pour une réponse plus efficiente de l'offre formative par rapport au développement économique sur son territoire, la Province se positionne clairement en Institution supracommunale.

L'EQF décline sa mission en 3 axes principaux :

- Améliorer la gouvernance des institutions de formation et d'enseignement par des outils et des démarches de gestion qualité ;
- Améliorer l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés ;
- Améliorer l'adéquation entre l'offre formative et les besoins du monde économique.

Dans le cadre de la programmation « Fonds Social Européen 2014-2020 », les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont retenu 4 projets du portefeuille « Inclusion Socio-professionnelle, Solidarité et Proximité », déposé en 2014. La mission de l'EQF a été d'assurer la cohérence des actions menées entre les différents projets permettant de contribuer à mailler les ressources existantes.

L'EQF soutient la mise en œuvre de démarches Qualité. En 2015, il a notamment accompagné l'IPeSS Micheroux avec l'outil CAF, ou encore établi un diagnostic sur la méthode de gestion de projet employée par les équipes de l'EPAMU dans l'élaboration de leurs formations permanentes.

Dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle des publics fragilisés, le projet Mobi'TIC, visant l'initiation des seniors aux technologies numériques a fêté sa première année d'existence. Le projet remporte un franc succès et a compté **plus de 3.600 participants** aux séances organisées avec les partenaires locaux.

C'est dans le cadre de l'amélioration de l'adéquation entre l'offre formative et les besoins du monde économique que l'EQF soutient le projet « STePS -Technosphère ». Ce dernier, cofinancé par le Fonds Social Européen, a pour objectif de promouvoir les formations scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur.



3.3.3 La Maison des Langues

Créée en 2008, La Maison des Langues a pour objectif de développer l'apprentissage des langues étrangères auprès des travailleurs et des futurs travailleurs de la province de Liège. Seule initiative du genre en Belgique, la MDL est une plate-forme au service du citoyen, des entreprises et de l'enseignement. Elle travaille en partenariat avec divers organismes et institutions. **Le Comité d'accompagnement**, créé en 2011 et constitué des partenaires, se réunit une fois par an pour dresser le bilan des actions menées et définir les objectifs prioritaires. Les activités de la MDL s'inscrivent dans 4 objectifs globaux :

- Sensibiliser et informer le grand public sur la nécessité du multilinguisme et du potentiel à y accéder ;
- Soutenir l'enseignement et la formation des jeunes, de l'éveil aux langues, à l'immersion scolaire ou extrascolaire ;
- Développer l'apprentissage fonctionnel des langues pour les particuliers et les entreprises en partenariat avec les organismes de formation publics et privés ;
- Développer la mobilité des futurs travailleurs dans l'Eurégio.

En 2015,

- **684** particuliers ont bénéficié du service d'orientation de la Maison des Langues pour une formation en langues. Près de 8.000 visites du site Babelreg, plateforme qui apporte une première réponse « en ligne » aux demandes de formation.
- La recherche d'enseignants en langue (**74**), principalement pour l'immersion, connaît une progression significative et témoigne de l'intérêt du service proposé.
- L'action de conseil aux entreprises, pour la mise en place de formations en langues sur mesure, reste stable.

Soucieuse d'aider les jeunes dans leurs projets de mobilité internationale, la Maison des Langues a organisé en **partenariat avec le Centre J de Ville de Liège**, le «**Petit Salon pour Grands Départs**». Ce salon s'est tenu **le 18 novembre 2015 à l'Auberge Simenon de Liège**. Durant cette journée, **200 jeunes**, de 16 à 25 ans ont eu la possibilité de rencontrer les opérateurs actifs dans le domaine de la mobilité internationale, mais également d'autres jeunes ayant déjà participé à un projet linguistique.

En matière de mobilité dans l'EUREGIO, la Maison des Langues a obtenu le **Label Européen des Langues 2015** grâce à son projet **Euregioslam**, dont l'objectif est d'encourager les jeunes à l'apprentissage de la langue de nos voisins par le « slam ».



En mars 2015, elle a mis en place 3 spectacles en langues étrangères pour des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années des écoles primaires. 546 élèves et 45 enseignants ont pris part à cette expérience ludique et artistique d'éveil aux langues en anglais, néerlandais ou allemand. Forte de ce succès, une nouvelle édition est en préparation pour 2016.

3.3.4 Le Service Appui Formation

Le Service Appui Formation apporte un soutien logistique et pédagogique aux pouvoirs locaux en matière de formation. Son activité phare est l'accompagnement des communes et des CPAS dans l'élaboration du plan de formation de leur personnel. C'est un véritable service que le SAF rend aux pouvoirs locaux, ceux-ci restant maîtres de l'ouvrage. La réalisation d'un plan de formation implique de nombreuses réunions (Collège, direction générale, syndicats, chefs de service, le personnel) ; elle se nourrit des descriptifs de fonction, des entretiens d'évaluation, des évolutions de carrière, etc.



3.4 LA GUIDANCE

Les Services de la Guidance rassemblent les Centres PMS, l'Espace Tremplin et le Service de la Promotion de la Santé à l'École. Leurs actions sont centrées sur le soutien pour la réussite des jeunes en obligation scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. L'objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation ainsi qu'un lien avec les familles. L'accent est placé dans le renforcement des synergies entre le Service PSE et les Centres PMS, en vue d'harmoniser les initiatives spécifiques des deux services, et ce, dans une vision de parfaite complémentarité.

Les Services de la Guidance organisent des cycles de conférences sur le thème de la lutte contre le décrochage scolaire : les matinées sont consacrées aux conférences ouvertes à toutes personnes intéressées/concernées par ce thème. Les après-midis sont spécifiquement organisés pour les agents des CPMS de la Province de Liège.

Ces journées représentent l'opportunité de rencontrer des personnalités de renom dans le domaine venus partager leurs études et leurs expériences : psychanalystes, professeurs d'université, directeurs thérapeutiques, entre autres.

3.4.1 Les Centres Psycho-Médico-Sociaux

En 2015, **61.869 élèves** et leur famille ont bénéficié du soutien des 10 centres PMS organisés par la Province de Liège.

Dans le cadre du projet éducatif de la Province de Liège, basé sur les valeurs de respect de la personne dans une société démocratique plus juste et plus solidaire, une réflexion méthodologique a été menée par les directions des PMS de la Province dans la dynamique de la réussite scolaire. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un **Cadre méthodologique de travail des CPMS de la Province de Liège**, dans lequel « le travailleur du PMS accompagne l'enfant dans la recherche et l'invention de ses solutions dans le respect de sa singularité et de sa complexité ». Cette complexité impose une méthodologie de travail qui ne réduit pas l'enfant au seul ensemble de ses comportements : « l'enfant n'est pas ce qu'il fait, il est un sujet parlant aux prises avec un monde façonné par le langage ». Des formations sont mises en place par les Services de la Guidance pour

permettre aux personnels concernés d'appréhender au mieux cette méthodologie. Des réunions de travail regroupant des membres des équipes éducatives des écoles secondaires et des agents CPMS sont organisées de manière à réfléchir ensemble aux actions à développer dans le cadre de l'approche orientante. Cette approche appuie ses principes sur l'orientation positive des élèves, le développement de la connaissance de soi et le renforcement de l'estime de soi. Nos Centres PMS développent ainsi, au sein des classes du premier degré, des animations et/ou entretiens en lien avec l'intégration des élèves et la connaissance de soi visant l'instauration d'un climat de classe positif, ainsi que des animations favorisant l'estime de soi.



3.4.2 Le Service de Promotion de la Santé à l'École

En 2015, 15 antennes veillent à la santé et au bien-être de **65.125 élèves et étudiants**. Les SPSE ont réalisé les bilans de santé obligatoires **pour 29.160 élèves** ; ils ont effectué **1.461 bilans spécifiques** sur demande du médecin SPSE, du CPMS ou des parents. Plus de **6.670 vaccins** ont été administrés. **126 établissements** scolaires ont été visités dans le cadre de la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé. **7 « points-santé »** sont mis en place à la Haute Ecole de la Province de Liège. Ce sont des lieux d'écoute, d'échanges, de conseils et d'orientation à destination des étudiants.



Depuis janvier 2015, le recueil standardisé des données sanitaires est mis en place à l'aide d'un nouveau logiciel (OMNIPRO). Ce recueil doit contribuer à une définition des besoins locaux en matière de santé et à l'élaboration d'une politique communautaire pour la santé des jeunes.

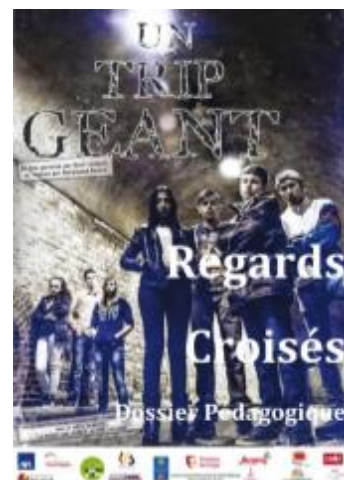
La coordination du Service PSE, avec l'appui des équipes, a travaillé sur divers projets, dont « Je tiens la route » mis en place à la Haute Ecole de la Province de Liège par le Département des Affaires Sociales ; « ALI » mis en place par le service de promotion de la santé de la Province de Liège. Elle s'est aussi penchée sur des projets touchant à la visibilité du Service (édition de fiches santé destinées aux étudiants de la HEPL, d'un calendrier, etc.), et à la réactualisation d'outils de promotion de la santé (bilans de santé, fiche pédiculose). Chaque année, des journées d'échanges inter-équipes sont organisées en vue de développer des projets permettant une évolution proactive et positive des actions des SPSE.

Afin de développer de manière optimale les missions qui lui sont assignées, le SPSE met en place de nombreux partenariats externes (les intervenants du monde scolaire, les centres de planning familial, PROVAC, l'ONE, le Centre Liégeois de Promotion de la Santé, le service d'Appui en Promotion et Education pour la Santé de l'ULg, les AMO locales, etc.) ou internes à la Province. De nouveaux liens ont été engendrés avec « Open Ado », « Equipes SOS enfants » et la police judiciaire fédérale de Verviers.

3.4.3 L'Espace Tremplin

L'**Espace Tremplin** accueille des jeunes de moins de 18 ans en situation de décrochage scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Province de Liège et des Services d'Accrochage Scolaire (SAS) agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils proposent un accompagnement pédagogique et social des jeunes et de leur famille. Pour garantir la proximité indispensable, **8 implantations** sont organisées : à Huy, Hannut, Seraing, Verviers, Waremme, Eupen et Liège (2). En 2015, **233 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement des Services d'Accrochage Scolaire soutenus par l'Espace Tremplin.

Forts d'expériences menées depuis quelques années, l'Espace Tremplin propose aux équipes des Services d'Accrochage Scolaire un accompagnement dans des projets et dans la constitution de dossiers pédagogiques. Pour exemple, le soutien à l'élaboration d'un dossier pédagogique relatif au film tourné avec les jeunes de Compas Format « Un trip Géant », film dont la critique fut plus qu'élogieuse (http://www.cinergie.be/webzine/un_trip_geant).



L'espace Tremplin a également entamé un **cycle de journées de réflexion** dans le domaine de l'accrochage scolaire, permettant aux partenaires de se rencontrer et d'échanger leurs informations sur cette problématique. **La deuxième journée de ce cycle, intitulée « Tourisme et errance scolaire »** a été organisée en deux temps : une conférence-débat et trois ateliers d'échange.

La démarche de concertation sociale, dans laquelle s'est impliqué l'Espace Tremplin, a donné lieu à deux approches. D'une part, un **Maillage social** a été mis en place afin d'accélérer les circuits de communication entre les intervenants compétents (écoles, CPMS, médiateurs scolaires, CPAS, SAJ, AMO, Espace Tremplin...) selon les problématiques décelées. Depuis 2005, ce modèle de réseau, mis en place sur le territoire de Seraing, s'est progressivement transposé à l'ensemble du territoire provincial et a permis l'émergence d'organes de concertation, de coordination. C'est ainsi que les commissions mixtes (Enseignement-Aide à la Jeunesse) visant l'accrochage scolaire ont pu être implantées dans les trois arrondissements judiciaires de la Province de Liège. L'équipe Espace Tremplin est impliquée dans l'animation, la participation à des commissions locales, et dans les structures intermédiaires.

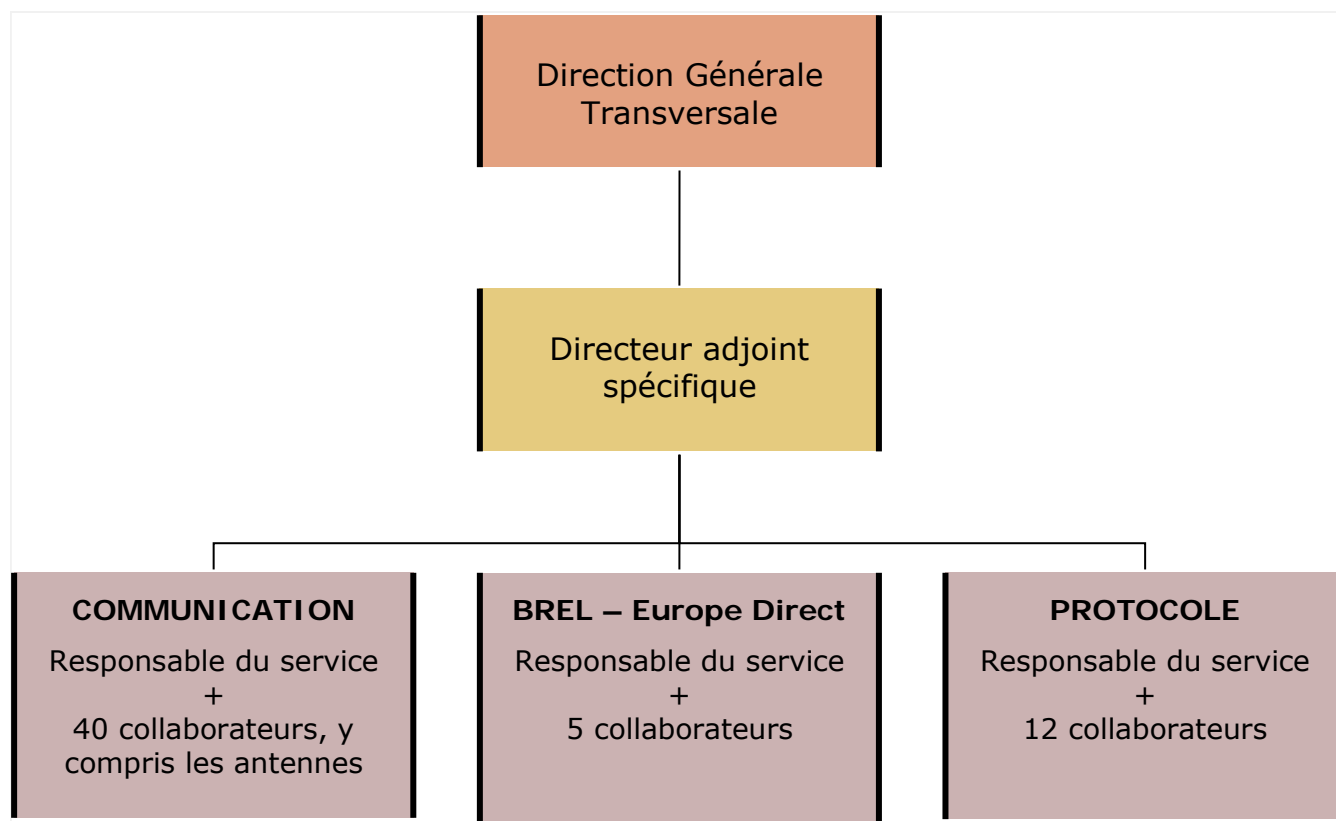


Province
de Liège

Rapport d'activités

LA COMMUNICATION ET LE PROTOCOLE

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION COMMUNICATION, PROTOCOLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES



Communication

Ce service est composé d'un Premier Attaché – Responsable du Service et de 40 collaborateurs.

Bâtiment Charlemagne
Place de la République française, 1 - 4000 Liège
Tél : 04/237.26.00 – Fax : 04/237.26.15

+ 4 Antennes d' Informations situées à Eupen, Huy, Verviers et Waremme.

Protocole

Composé d'un Premier Attaché, d'un Chef de Service administratif et de 11 collaborateurs, ce service est installé au Palais provincial :
Place Saint Lambert, 18a - 4000 Liège
Tél : 04/232.32.45/50/53/79 - Fax : 04/232.33.22

COMMUNICATION

œ Notre boîte à outils de communication œ

1. Nos missions, notre équipe

1.1. Cellule presse :

Elle se charge essentiellement:

- des relations presse de la Province et de ses services avec les différents médias (quotidiens, télévisions, radios, toutes-boîtes, Internet, réseaux sociaux) tant francophones que germanophones. Citons entre autres :
 - La gestion des conférences de presse : **48** en 2015 ;
 - La communication institutionnelle : communiquée du Collège ou du Conseil provincial ;
 - Les médias germanophones : traduction des articles par l'Antenne d'Eupen
 - les Grands Evénements : en 2015, le Service Communication a ainsi géré l'accueil des journalistes lors du passage du Tour de France en Province de Liège en collaboration avec la Cellule des Grands Evénements et A.S.O. (organisateur de la course). L'implication du Service Communication dans les Fêtes de Wallonie en Province de Liège est également très importante chaque année (conférence de presse, brochure-programmes,...) ainsi que dans la promotion de l'exposition « Phénix 21, mort et renaissance d'une région industrielle Liège 1914-2014 » ;
 - Accueil et encadrement des médias lors d'événements ou de manifestations précis ;
 - Collaborations diverses avec d'autres services provinciaux et avec les partenaires de la Province dans le cadre de la médiatisation de leurs projets ou activités
- de la rédaction d'articles divers (en collaboration avec la cellule promotion) dans les périodiques « Notre Province », « Entre Nous », pour le site web provincial ou à la demande d'autres services provinciaux, de communiqués de presse et de news sur le site internet provincial ;
- de réaliser, chaque jour ouvrable, une revue de presse électronique.

Un agent de cette cellule est spécialement détaché sur la Communauté Germanophone et l'Arrondissement de Verviers. Les missions qui lui sont dévolues concernent essentiellement les manifestations organisées sur cette partie du territoire provincial et les contacts avec les Villes et Communes. Cet agent « volant » collabore également avec différents services provinciaux sur certains projets (culturels, sportifs ou autres) sur ce secteur géographique.

- 1.2. Cellule administration : elle assure l'entièreté de la gestion administrative, financière et du personnel des Services Communication et Protocole, via les logiciels GED (gestion des rapports soumis au Collège), SAP (comptabilité), Uliweb (gestion du personnel), Caddie (bons de commande) et Gesti (inventaire du matériel et mobilier). Elle se charge également d'assurer le suivi des mails reçus (**3.370** en 2015) à l'adresse info@provincedeliege.be
- 1.3. Cellule promotion : elle est chargée de la promotion générale de la Province de Liège et de sa visibilité à l'occasion des événements et manifestations dont elle est sponsor ou partenaire. Elle conçoit des plans de promotion et de communication

pour les différents services provinciaux. Elle gère le stock de gadgets et de matériel promotionnel et apporte son soutien à la rédaction d'articles du trimestriel « Notre Province », du bimestriel « Entre-Nous » et du site web.

- 1.4. Cellule graphique : elle se charge de la réalisation d'encarts, d'affiches, d'invitations, de visuels de promotion, d'enseignes de bâtiments et de documents divers (papeterie provinciale, documents types, brochures...) pour les différents services provinciaux.

Elle veille au respect de la charte graphique (et du logo provincial) par tous les services provinciaux.

- 1.5. Cellule photo : elle réalise des reportages pour tous les services de la Province de Liège. Elle gère l'album de l'Institution à travers la galerie photo disponible sur l'intranet. Son travail permet ainsi d'illustrer les nombreux supports de communication des services. En 2015, **11.864** photos ont été réalisées. Elle se charge aussi de prendre en photo tout nouveau collaborateur provincial.

- 1.6. Cellule vidéo : elle réalise des travaux de régie son et lumière, ainsi que des reportages vidéo destinés à la Web TV Province de Liège TV (disponible sur Youtube). Elle apporte une aide technique et logistique lors d'événements organisés par la Province de Liège où auxquels la Province collabore. **63** reportages vidéo ont été réalisés en 2015.

- 1.7. Les Antennes d'informations : basées à Eupen, Huy, Verviers et Waremme, elles constituent des relais entre l'Institution provinciale (comme par exemple en tant que relais pour le guichet du sport) et le public. Chacune d'elles participe à sa manière à la présentation des services provinciaux ainsi qu'à la promotion des événements provinciaux via, entre autres, la fourniture de brochures et de renseignements. Elles renforcent également de manière régulière les différentes cellules basées à Liège lors d'événements (exemple lors de l'exposition itinérante Phénix 21). Les Antennes d'informations de Huy, Verviers et Waremme servent également de relais pour « Europe Direct - Province de Liège ». Leur mission est d'informer le citoyen sur les politiques européennes.

La fréquentation moyenne par Antenne en 2015 est de **3.135** visiteurs et **4.046** demandes.

A noter que la Cellule d'Eupen constitue également un bureau de traduction français <-> allemand.

En 2015, **3.678** pages ont ainsi été traduites.

2. La **communication interne** vers les collaborateurs

- 2.1. Revue de presse électronique : consultable, au format pdf au départ de l'Intranet provincial via un login et un mot de passe par **254** utilisateurs (autorités provinciales, responsables de services, délégués communication...). **6.729** articles ont été mis en ligne en 2015 pour un total de **54.818** lectures.

- 2.2. « Entre-Nous » : la lettre d'information aux collaborateurs : bimestriel, tiré à **11.000** exemplaires. Il est destiné à tous les collaborateurs provinciaux actifs et retraités, de même qu'aux Conseillers provinciaux.

Cinq numéros sont parus en 2015 ; en janvier, en mars, en mai, en septembre et en novembre :

Entre-Nous 38 : Séniors et Technologies numériques : Le Mobi'TIC se lance sur les routes !



- Bilan 2014, perspectives 2015. Ces projets possibles grâce à votre efficacité...
- Changements au Collège provincial
- Avec la nouvelle année, notre Règlement de travail est arrivé !
- Economiser l'énergie en cuisine ? Un savoureux défi...
- La Direction Générale Infrastructures et Environnement a déménagé
- Le Tre Artothèque wallonne, c'est chez vous
- Noël n'est pas fini !
- Le nouveau système d'évaluation des agents provinciaux
- « Collaborateurs, partagez vos passions ! » : Tony Amorelli

Entre-Nous 39 : Vous aimez votre région et vous voulez la faire connaître ?



- Vous aimez votre région et vous voulez la faire connaître ? Devenez Guides ! Poussez la porte de l'artisan et découvrez Liège de l'intérieur.
- Réveillez le « Joggeur » qui est en vous !
- La Province, l'amie des communes, c'est reparti pour un tour !
- Les vacances de printemps arrivent à grands pas et vos bambins s'en réjouissent. Deux semaines de congés durant lesquelles il va falloir les amuser. Quelques idées, pour ne pas vous faire sonner les cloches !
- L'eau, une ressource à économiser au quotidien !
- Le Centre d'Enseignement provincial de Huy poursuit son développement
- « Collaborateurs, partagez vos passions ! » : Agnès Dumont

Entre-Nous 40 : Jongler, dessiner, découvrir la nature... de quoi occuper vos bambins durant l'été !



- Jongler, dessiner, découvrir la nature... de quoi occuper vos bambins durant l'été !
- En un clic, découvrez tous les services en ligne de la Province !
- Les activités sportives entre collègues, ça continue ! (Golf, tennis, jogging)
- Médecine du sport : Testez vos capacités et posez vos limites !
- « Collaborateurs, partagez vos passions ! » : Valérie TOMAD

Entre-Nous 41 : Le Tour de France c'est aussi vous !



- Le Tour de France c'est aussi vous !
- Concours : balade contée à Jehay.
- Accueillir ou adopter : du temps pour bien faire les choses
- Environnement
- Notre savoir-faire : Le Domaine de Palooane et le Château de Harzé.
- "Collaborateurs, partagez vos passions!"

Entre-Nous 42 : « Jouet Star » : L'expo qui vous fera rêver...



- « Jouet Star » : L'expo qui vous fera rêver...
- D'un Gouverneur à l'autre...
- Le vrai « faux » du service de dépistage mobile
- Environnement : Comment bien gérer le chauffage ?
- « DEBOUT CITOYEN ! » 2016, année de la citoyenneté
- Budget 2016 de la Province de Liège
- "Collaborateurs, partagez vos passions!"

- 2.3. La newsletter permet d'informer les collaborateurs des différentes manifestations provinciales ou de les faire participer à des actions promotionnelles. En 2015, **110** lettres ont été envoyées.
- 2.4. L'accueil des nouveaux collaborateurs : le Service Communication a apporté sa collaboration à la cellule GRH à plusieurs points de vue, notamment par la présentation du Service Communication et des différents outils qu'il propose aux Services provinciaux. En 2015, ces accueils se sont déroulés le 29 mai (**99** collaborateurs) et le 4 décembre (**154** collaborateurs – enseignants et non enseignants), au Palais provincial et au Campus 2000 de la Haute Ecole de la Province.
- 2.5. La fête du personnel : s'est déroulée le 18 décembre 2015 au Country Hall de Liège. Environ **1.700** collaborateurs ont pris part à cette manifestation.

- 2.6. La fête des retraités : a eu lieu le 18 novembre 2015 sur le site de Blegny-Mine. Environ **134** collaborateurs ont été mis à l'honneur à cette occasion.
- 2.7. Formation « Management et Communication » initiée en 2014 : le Service Communication a continué à participer aux dernières sessions de formation « Management et Communication », dans le cadre des cours de communication qu'il a dispensés lors de ces séminaires organisés au Domaine de Wégimont. De l'avis de nombreux participants, les cours ont apporté une plus-value dans la perception du travail du Service et dans la manière de pouvoir mieux collaborer ensemble. Des contacts concrets ont ainsi été noués, aboutissant à des projets mis sur pied ensemble.

3. La communication externe vers le grand public et les communes

3.1. Le trimestriel « Notre Province » - « Unsere Provinz »

(+/- **556.000** exemplaires) :

réalisé par le Service Communication depuis 20 ans, il est distribué par Bpost dans toutes les boîtes aux lettres de la Province. Il peut aussi être consulté ou téléchargé dans ses deux versions, via le site web de la Province de Liège. Le Service reçoit aussi des demandes « d'abonnement » hors province de Liège. Actuellement il y en a **40**. Par ailleurs **28.929** lecteurs ont participé aux concours parus dans le trimestriel.



Notre Province N°69 - Avril 2015

Oufiti! Un département commercial pour doper le tourisme - Supracommunalité: des projets concrets pour les communes et les citoyens - Openado: harcèlement des ados - Une "Cité de la bière" aux saveurs ardentes - Les greeters: 3 questions à Julian Huls - 2014 en quelques chiffres : une Province qui compte dans votre quotidien - Collèges communs: la Province refait le point avec les communes - Fêtes de Wallonie 2015 : appel aux communes - Changements au Collège provincial - 3e rencontre Liège-Luxembourg : premier bilan et nouveaux projets - La jeunesse "like" Phénix 21 - Salon du Volontariat: vivez la vie d'un volontaire - Avec le « Plan de 5 jours » enfin je me libère du tabac! - Openado: être parents?

Tout un métier - Naissance des « éditions de la Province de Liège » - La Province lance son prix du développement durable - Milan 2015 - Fossoyeur, un métier enfin déterré - Clubs sportifs, soyez visibles en un clin d'oeil - Académie des sports: la Province contre le décrochage sportif - Nouveau : une Maison des Sportifs pour la remédiation scolaire - Hesbaye sur deux roues : un nouveau rendez-vous cycliste pour tous - 1er coup de pelle sur l'Ecoparking à Hannut : en route vers une nouvelle mobilité! - Restauration du Château de Jehay: douves vidées et études de stabilité - Fête de l'Europe le 9 mai: portes ouvertes dans les institutions européennes - « Liège Expo 14-18 », dépêchez-vous ! - Une « Luxo-Liégeoise » dans l'histoire : Théroigne de Méricourt - La Cité des Métiers en route vers votre avenir professionnel - Jeux-concours: Festival International du Film Policier de Liège, Trivial Pursuit Grande Guerre 14-18, spectacle "Samedi détente", Jardins du Printemps, 2 A-R Liège-Bologne - La Province de Liège dit Huy à un Tour Seraing - Journées portes ouvertes dans l'enseignement provincial





Notre Province n°70 - Juin 2015

Le Tour de France 2015 - L'école du feu se dote d'un véhicule didactique de désincarcération - Des formations pour tous, rentrée de l'enseignement provincial - Jardins collectifs en Province de Liège - Karbon Kabaret, la place St Lambert va se transformer en un grand cabaret - Virage à 180° pour nos cars de dépistage - Piscines extérieures: où se baigner en plein air cet été? - "Oufuil", comment ça se dit en chinois? 3 questions à Fabrice Murgia - Pôle créatif: Province et Feder s'unissent pour Bavière - Des motions sur des thématiques d'avenir - Tour des communes: rencontre avec les zones Malmedy-Stavelot et Condroz - Europe

Direct - l'enseignement provincial en pleine mutation à Herstal - 46 étudiants récompensés - Nouveau Campus Verviers - Comité d'orientation stratégique: faire entendre la voix des entreprises à la Haute Ecole - Fexhe-le-Haut-Clocher donnera le départ des Fêtes de Wallonie de Province de Liège - Voici nos 5 sotes touristiques: Domaine de Palogne, Château de Jehay, Domaine de Wégimont, Domaine de Blegny-Mine, Parc Naturel Hautes-Fagnes-Eiffel - Les Estivales.be - Complies Ca Balance - Forum mondial de la francophonie) - Sportif de haut niveau ou amateur, testez votre résistance - La Médecine du Voyage - Cartographie des sites sportifs - La miellerie itinérante - Jeux-concours: Château de Harzé, Domaine de Palogne, Domaine de Wégimont, Croisière Pays de Liège, Domaine de Blegny-Mine, Château de Jehay, Compiles Ca Balance



Notre Province n°71 - Septembre 2015

Karbon Kabaret - miellerie mobile - Expo Universelle de Milan 2015 - Conférence mondiale des Humanités - expo « Pan'Art » l'Art dans la différence - Reciprocity Design Liège - 3 questions à Jean-Marie Klinkenberg - Fêtez la Wallonie avec la Province de Liège - Premier bilan après 6 mois de Tourisme « réceptif » - Une émission spéciale et de nouveaux genres musicaux pour « Ça Balance » - La Conserverie Solidaire étend son offre de formation - conférences "Jeudi Santé" et Openado - Séjour linguistique « Petit Salon pour Grands Départs » - salon Livr@do - "écrire et dessiner" une exposition de José PARRONDO - Concours « PUB FICTION » - expo "Jouet Star" au Musée de la Vie wallonne - Le Laboratoire de la Province de Liège agréé par la Région wallonne - Château de Jehay : un potager de 200 ans en perpétuelle évolution - En finir avec les pommes et les poires empoisonnées - une « Miellerie Mobile » pour aider les apiculteurs liégeois - votre Tour de France en photos - le Centenaire de 14-18 c'était demain - concours

Karbon Kabaret - Ein großes Fest zu unserer Identität - bei freiem Eintritt



Notre Province n°72 - Décembre 2015

Expo Jouet Star - Magazine d'hiver de la FTPL - Les émissions de la Province sur RTC Télé Liège et Télévesdre - Conseil provincial thématique sur la précarité - Supracommunalité: un investissement de 22 millions - Tour de France 2015: grand événement, grandes retombées - Précarité: 3 questions à Christine Mahy - Edito: Debout Citoyen! - Lutter contre la précarité : comment ? - (Re) Découvrez votre âme d'enfant grâce à l'exposition « Jouet star » - Agenda d'hiver - La Province de Liège investit plus de 22 millions € dans des projets supracommunaux - Centre Médical Hélicoptère de Bra-sur-Lienne - Formation de maîtres-chiens: Une aide précieuse dans la recherche de personnes victimes de catastrophes - L'artothèque souffle sa première bougie ! - Notre bateau-école a inauguré l'Ecluse de Lanaye - « La Paix de Fexhe » fait peau neuve: Rénovation d'une peinture murale au Palais provincial - Budget 2016 de la Province de Liège - Défibrillateurs: Sauvons des vies avec les DEA ! - La Province a un nouveau Gouverneur - Plan Climat de la Province : l'affaire de tous - Le retour des cars - Prix de l'Environnement de la Province de Liège - Je tiens la route: La positive attitude chez les ados : un vrai défi - « 100 patrons », Salon de coaching - Les émissions de la Province de Liège sur vos télé locales

JOUET STAR EXPO-LIEGE



3.2. Le site web : www.provincedeliege.be et www.provinzluettich.be

Ce site a, pour rappel, vu le jour dans sa version actuelle le 28 mai 2013. Il est géré par les Services Informatique et Communication et bénéficie de la collaboration de **95** web-rédacteurs issus de tous les services provinciaux.

Il repose sur cinq rubriques principales : nous découvrir, apprendre, se cultiver et se détendre et se détendre, vivre mieux, créer et entreprendre.



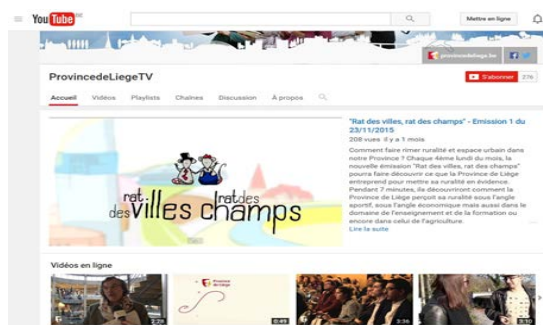
La Une du site, gérée par le Service Communication et mise à jour au moins une fois par semaine, permet à l'internaute de prendre connaissance des principales actualités des services provinciaux en un coup d'œil.

En 2015, le nombre de news mises en ligne sur l'ensemble du site est de **1.129**, dont **98** ont été « épinglées » à la Une.



En 2015, le site a comptabilisé **1.561.586** visites et il y a eu **6.283.512** pages consultées.

3.3. Province de Liège TV, la Web TV de la Province de Liège



En même temps que son nouveau site web, la Province de Liège a mis en ligne une web TV qui héberge dorénavant tous les reportages vidéos réalisés par le Service Communication. Elle est disponible à l'adresse internet suivante : <http://www.youtube.com/ProvincedeLiègeTV>.

Ces vidéos sont également disponibles sur le site web www.provincedeliege.be où elles prolongent les différentes actualités.

63 reportages ont été mis en ligne en 2015.

Province de Liège TV a enregistré **72.261** vues qui correspondent à **95.247** minutes regardées. Au cours de la même période, **92** personnes se sont abonnées à notre web TV, qui en compte donc **273** au total.

3.4. Partenariats Province de Liège / Télévisions locales

3.4.1. La séance thématique du Conseil provincial (décembre 2015)

La précarité et l'appauvrissement ont été au cœur des préoccupations du Conseil provincial, réuni exceptionnellement en décembre 2015, afin de mener une réflexion sur l'état de précarisation de la population.

Ce conseil thématique, intitulé « *La Précarité, un fléau qui peut tous nous toucher et auquel on ne peut rester indifférent* », a été diffusé sur les télévisions locales RTC Télé-Liège et Télévesdre.

L'émission fut diffusée en deux temps :

- Le « 26 Minutes » diffusé le 9 décembre ;
- Le Conseil thématique proprement dit le 16 décembre.

La réflexion s'est portée d'une part sur la classification et la définition des différentes « richesses » d'un individu, et d'autre part, sur les moyens et actions mis en œuvre par la Province afin d'améliorer la qualité de ces richesses et de les favoriser. La précarité chez les personnes immigrées a également été abordée lors de cette thématique.

Ce Conseil peut être revu intégralement sur notre Webtv.

3.4.2 « Province Sports »



En 2015, RTC Télé-Liège et la Province de Liège ont une fois de plus collaboré en réalisant et diffusant chaque semaine la séquence « Province Sports » dans l'émission RTC Sports du dimanche. Il s'agit d'une séquence de quatre minutes entièrement dédiée aux actions et à la politique sportive menées par la Province de Liège.

L'implication du service consiste en la coordination des tournages, l'écriture des séquences et la présentation de l'émission, tout cela en collaboration étroite avec le Service des Sports



Durant la saison 2014-2015, il a été question des formations et des conventions dites d'objectifs, nouées avec les clubs et les fédérations, de même que la promotion de l'Académie provinciale des Sports et des infrastructures gérées par la Province de Liège. Par ailleurs, Les projets prévus dans la Déclaration de Politique générale 2012-2018, dont le pôle ballon et l'approche interdisciplinaire du sportif, ont été annoncés.

Un chapitre important a mis en avant des sportifs liégeois, connus et prometteurs, qui exportent une image positive et dynamique de leur sport et de la Province de Liège. La médecine sportive, la santé des sportifs ou le sport à l'école ont aussi été mis en exergue. Cette séquence est également diffusée sur Télévesdre et Youtube – provincedeliegeTV.

3.4.3 Rat des Villes, rat des champs



Cette nouvelle émission test, diffusée, depuis le 23 novembre, tous les 4^{èmes} lundis du mois dès 18h30 et en multidiffusion jusque 20h30 sur RTC Télé Liège et Télévesdre, a abordé la problématique de savoir « Comment faire rimer ruralité et espace urbain dans notre Province ? »

« Rat des villes, rat des champs », 7 minutes pour comprendre comment la Province de Liège perçoit la ruralité de son territoire, sous les angles sportif et économique, de l'enseignement et de la formation ou encore de l'agriculture. Une journaliste est ainsi partie, avec la camionnette « Rat des villes, rat des champs », à la

rencontre de celles et ceux qui réussissent à rendre complémentaires la campagne et la ville.

Cette séquence a permis aussi de promouvoir les projets provinciaux tels que la Miellerie Mobile, la Conserverie solidaire, le Potager de Jehay, MobiTIC, le développement territorial durable (Agricharme, Circuits courts...), le développement culturel (réseau ALEPH pour les bibliothèques, Bibliobus...) et sportif. Les actions santé et sociale (Openado...) ont également été mis en exergue.

Des initiatives mises sur pied pour aller à la rencontre des populations plus rurales et amener du savoir-faire urbain vers la campagne et vice-versa.

Le Service Communication s'est chargé du choix des sujets traités, de la coordination des tournages et ce, en collaboration avec le Service de la Ruralité.

3.5. Les réseaux sociaux

■ Facebook



Début 2014, les Services Communication et Informatique ont défini une stratégie globale de communication afin d'assurer la visibilité de la Province de Liège et de ses services sur Facebook.

Actuellement, la Province de Liège compte **14** pages Facebook reconnues comme étant officielles. Elles rassemblent **37.477** fans.

■ Twitter (Twitter@ProvincedeLiege) :



La Province dispose d'un compte Twitter officiel depuis le 1^{er} juillet 2015. Il totalisait **320** followers au 31 décembre 2015.

Les débuts sont corrects après 6 mois d'existence mais il reste un gros potentiel de croissance.

Au même rythme (50-60 nouveaux abonnés chaque mois), on peut raisonnablement viser 1.000 abonnés pour la fin 2016.

3.6. Le guichet électronique

Le guichet électronique info@provincedeliege.be est utilisé par les citoyens souhaitant poser des questions sur les services provinciaux, événements, actualités et informations diverses sur la Province de Liège. En 2015, **3.370** mails ont été reçus et traités par le Service de la Communication.

4. **Présence et actions du Service Communication, à l'occasion de manifestations spécifiques.**

4.1 Exposition universelle de Milan

Les 25 et 26 juin 2015, la Province, la Ville et l'Université de Liège, la société WIN (filiale de Nethys) et des entreprises italo-liégeoises, étaient en mission sous la bannière commune « LiègeTogether ».

Le but était de se greffer sur la thématique de l'Expo (« *Nourrir la planète, énergie pour la vie* ») et de faire partager les expériences et initiatives liégeoises en matière d'innovations technologiques.

Le Service Communication a coordonné et mis sur pied la participation de la Province et des forces vives liégeoises à cette mission.

Il s'est également occupé de toute la logistique afférente au séjour des différents participants (dont notamment les négociations de prix et les réservations des vols et des hébergements...).

4.2 Tour de France

A l'occasion des 2 étapes du Tour de France 2015 organisées en Province de Liège (Anvers-Huy et Seraing-Cambrai les 6 et 7 juillet 2015), le Service Communication a été impliqué à divers niveaux, notamment :

- Réalisation et diffusion de documents de promotion et d'information ;
- Réalisation et diffusion de gadgets promotionnels ;
- Tenue d'un stand d'info à destination de la presse ;
- Réalisation de vidéos promotionnelles et d'info diffusées sur : ProvincedeLiegeTV sur Youtube ;
- Organisation de la conférence de presse le 19 juin 2015 au CFT de Huy afin de présenter les animations et mesures de mobilité relatives aux 2 étapes ;
- Etude sur les retombées du Tour de France 2015 (image et économie), réalisée par des étudiants et un professeur de la Haute Ecole / organisation de la conférence au Cercle de Wallonie (1^{er} décembre 2015 à Seraing en présence de Christian Prudhomme).

4.3. Exposition Phenix 21



Il s'agit d'un projet récurrent (plusieurs diffusions de l'exposition durant l'année) nécessitant une déclinaison des outils de communication.

Outre l'information vers la presse, la réalisation de vidéos et l'achat d'encarts promotionnels dans les journaux, une convention de partenariat a été signée avec Vivacité



(RTBF radio) tandis que des visites spécifiques ont été organisées :

- Elvis Pompilio, célèbre créateur de chapeau, originaire de Liège et ambassadeur d'honneur de la Province en compagnie d'un journaliste de Soir Mag lors d'un reportage consacré à ses racines liégeoises ;
- Des groupes scolaires (Saint-Nicolas et Waremmes) ont également visité l'exposition, la presse a été conviée lors de ces rencontres.

4.4. Conférence des Humanités

En août 2017, Liège sera le lieu d'un important rendez-vous international qui réunira plusieurs centaines de philosophes, écrivains, représentants du monde scientifique et politique ainsi que des organisations gouvernementales et non gouvernementales, afin de réfléchir à l'impact des Sciences humaines sur l'avenir de l'Humanité.

Une conférence de presse s'est tenue le 23 juin 2015 à la Cité Miroir, en présence de personnalités de haut niveau. Le Service Communication a réalisé plusieurs supports : logo, site internet (<http://www.humanities2017.org>), dossier de presse et revue de presse thématique.

C'est sous la houlette du journaliste de la RTBF, Sacha Daout, que les grandes lignes du programme ont été dévoilées. En 2016, l'opération « Debout Citoyen ! » en sera le prélude.

4.5. Conférences de presse Liège Europe Métropole

Le Service Communication a été impliqué dans le cadre de différentes organisations initiées par « Liège Europe Métropole ». Il s'agissait de mettre en place des rendez-vous médiatiques permettant d'informer les citoyens des initiatives menées dans les différents arrondissements. Le Service Communication a fourni divers supports : communiqués de presse, organisation de plusieurs conférences de presse, réalisation d'une revue de presse thématique.

La première étape s'est tenue le 6 octobre 2015, à la Cité Miroir, dans le cadre de l'Assemblée générale de « Liège Europe Métropole » où les Bourgmestres de la Province de Liège et les Députés provinciaux ont donné le coup d'envoi du « Schéma Provincial de Développement Territorial et de leur Plan Provincial de Mobilité ».

Les autres rendez-vous programmés avec les médias furent le 21 octobre à Lontzen, le 27 octobre à Waremme, le 28 octobre à Liège et le 29 octobre à Verviers.

PROTOCOLE

Il est impératif de pouvoir travailler en équipe et de s'assurer de la communication maximum entre tous.

Les tâches confiées aux agents administratifs sont de préparer les dossiers qui sont présentés au Collège provincial et d'assurer la mise en place pratique visant au bon déroulement des réceptions, déjeuners, dîners ainsi que lors de grands événements et ce, quel que soit le secteur organisateur dès qu'un aspect protocolaire est requis.

Le service administratif assure également la gestion et l'encodage du fichier PIPL (fichier informatique de partage des données de la Province de Liège) et les accueils lors des manifestations.

Les tâches (non exhaustives) confiées au staff des huissiers :

- Accueil et service en salle ;
- Gestion et mise en place des drapeaux ;
- Elaboration et tenue des fiches de travail ;
- Gestion de l'intendance inhérente aux activités protocolaires ;
- Préparation du matériel informatique pour les commissions et réunions ;
- Les transports de matériel ;
- Mise en place des visuels promotionnels ;
- Gestion de la cave à vin.

Il faut distinguer deux grandes catégories d'activités auxquelles le Service du Protocole participe :

Les activités-manifestations qui sont portées *ab initio* par le Service et celles auxquelles le Service apporte une collaboration. Une centaine de rapports GED sont générés par année.

Activités portées *ab initio* par le Service

Il y a dans cette rubrique, trois sous catégories : la gestion des salles de réception du Palais, la mise en place des réceptions confiées par le Collège provincial ou le Gouverneur et les visites du Palais provincial.

- **La gestion des salles de réception du Palais provincial** : C'est le Service du Protocole qui est habilité à gérer l'occupation des salles du Palais. Cette mission vise à gérer les différentes demandes d'occupation des salles. Ces demandes émanent soit de services provinciaux, soit d'associations extérieures. Cette gestion repose sur la rédaction hebdomadaire d'une note d'orientation reprenant l'ensemble des demandes parvenues au Service du Protocole (annexes). Cette note est soumise au Collège provincial afin que ce

dernier autorise ou non les demandes parvenues. En fonction de la réponse donnée par le Collège provincial, le Service du Protocole avertira, par un courrier motivé, l'organisateur du refus ou présentera, dans le cas contraire, un rapport complémentaire au Collège précisant les modalités pratiques de la visite. Dans cette note d'orientation figurent également les diverses réceptions confiées par le Collège provincial ou le Gouverneur.

- **La mise en place de réceptions** : Tout d'abord, nous utiliserons le terme « réception » d'une façon globale : il peut recouvrir des déjeuners, dîners ou réceptions sans repas.

Parmi les tâches dévolues au Service, il y a la mise sur pieds des réceptions initiées par le Collège provincial, le Gouverneur ou par les diverses associations extérieures qui ont sollicité l'occupation d'une salle du Palais. Nous avons inclus dans cette sous-catégorie, l'ensemble des demandes émises par les services provinciaux visant à occuper une salle du palais.

- **Visites du Palais provincial** : Des visites du Palais provincial sont organisées. Ces visites sont à caractère culturel ou institutionnel et sollicitées par des groupes ou associations diverses.

Ce sont les agents du staff administratif qui en assurent l'accueil et parfois ils se chargent des visites guidées si, les guides de l'Office du Tourisme ne sont pas requis par le demandeur.

Réceptions initiées par le Collège

Il faut distinguer ici, les visites de courtoisie, les réceptions officielles, les visites d'Etat ou les visites royales.

- **Visites de courtoisie** : Il s'agit le plus souvent de visites sollicitées par un Ambassadeur ou un Consul en vue d'être reçu par le Gouverneur. Il s'agit souvent d'Ambassadeurs ou de Consuls de carrière fraîchement nommés qui souhaitent être présentés au Gouverneur et au Collège provincial. Parfois, ces visites sont également initiées en vue de préparer la visite d'un Chef d'Etat.

- **Réceptions officielles** : Ce sont des réceptions initiées le plus souvent par le Collège en vue de recevoir les représentants diplomatiques de pays avec lesquels la Province entend créer ou renforcer des liens. Il s'agit également des réceptions se déroulant en amont ou en aval d'une manifestation auxquelles la Province de Liège collabore. Ce sont, notamment les déjeuners-dîners organisés dans le cadre de courses cyclistes, comme par exemple, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de France. Il faut noter qu'à ce stade, nombre de réceptions ont été organisées en collaboration avec le BREL.

- **Visites d'Etat** : Il s'agit ici de la réception de Chefs d'Etat. Ces visites sont initiées par le Ministère belge des Affaires étrangères. Lors de ces visites, le Service du Protocole intègre une organisation plus vaste aux côtés des Villes, de l'Université de Liège ou encore aux côtés d'associations issues du monde socio-économique. Enfin, à chaque visite d'Etat, un membre de la Famille royale est présent.

- **Visites royales** : Il s'agit d'une visite d'un membre de la Famille royale. Tout comme la visite d'un Chef d'Etat, il s'agit d'une visite initiée par le Palais Royal et qui regroupe plusieurs partenaires : Villes, Université de Liège ou encore associations issues du monde socio-économique.

Récapitulatif de l'année 2015 :

Nombre de manifestations : **831**

Nombre de personnes : **27.740**



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Historique et évolution de la structure

Création :

- Par sa résolution du 28 janvier 1999, le Conseil provincial a décidé de la création d'une Cellule de Coordination des Grands événements.

Objectifs :

- S'inscrire dans une logique de l'accentuation d'une réelle politique de développement, d'encouragement et de soutien aux grands événements à caractère international qui figurait, tout d'abord, dans la déclaration de politique générale pour la législature 2001-2006, ensuite dans celle pour la législature 2006-2012, pour se proroger à nouveau dans celle de 2012-2018 ;
- Susciter des retombées économiques les plus larges possible ;
- Améliorer l'image de la Province de Liège sur le plan international ;
- Valoriser les atouts de la Province de Liège ;
- Susciter, grâce à l'expérience en matière d'organisation de manifestations destinées au grand public, une dynamique citoyenne.

Missions :

- Collaborer à **l'organisation d'événements prestigieux** en province de Liège, co-organisés ou soutenus par l'Institution provinciale ;
- Coordonner la participation de divers secteurs provinciaux impliqués dans la préparation et le déroulement de chacun des événements concernés.

Actions :

- L'engagement de la Province est assez diversifié selon que ces **événements sont sportifs, culturels, touristiques, folkloriques ou historiques** ;
- La Province de Liège est parfois seule porteuse du projet ;
Exemples : la Journée de la famille provinciale au Domaine provincial de Wégimont, les « Retrouvailles des Jumelages Franco-Liégeois », les Fêtes de Wallonie en province de Liège ou encore l'exposition itinérante « Phénix 21. Morts et renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 » ;
- Pour d'autres projets, la Province cogère ou apporte un important soutien aux organisateurs.
Exemples : « Grands Départs » du Tour de France et du Giro d'Italia, les classiques cyclistes ardennaises, la Coupe du monde de tennis de table, le Festival international du Film Policier de Liège, le Marché des Gourmets...

Coordonnées du Service

Cellule de Coordination des Grands événements
Rue du Vertbois 13a
4000 Liège

T. : 04/237.91.34

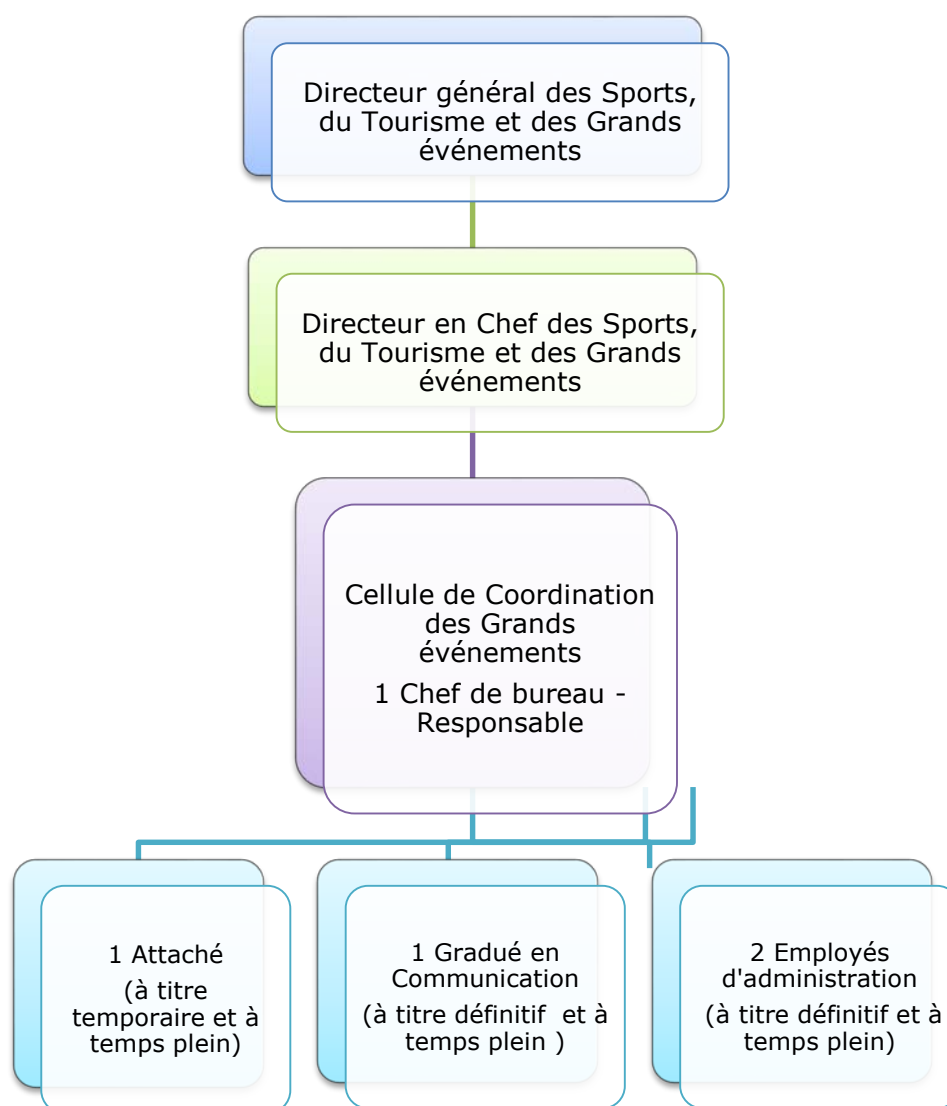
F. : 04/237.91.98

cellule.grandsevenements@provincedeliege.be

Organigramme

La cellule est intégrée dans le Département « Sports, Tourisme et Grands événements » et est placée sous la direction du Directeur général et du Directeur en Chef ayant en charge le département précité.

L'organigramme de la Cellule de Coordination des Grands événements se présente comme suit :



Rapport de gestion du 01/01 au 31/12/2015

A. Aspects relevant du personnel

Néant

B. Aspects relevant de la gestion matérielle

Néant

C. Rapport sur l'activité proprement dite de la Cellule

Dans le cadre de son rôle de coordination, la Cellule a collaboré, en 2015, à l'organisation et la concrétisation des événements suivants, l'objectif étant double : susciter un maximum de retombées économiques et améliorer autant que possible l'image du « Pays de Liège ».

Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements

Voir tableaux ci-après.

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements					
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/impl	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement	
Marché des Gourmets		☒	☒		☒	
Flèche Wallonne		☒	☒		☒	
Liège-Bastogne-Liège		☒	☒		☒	
Festival International du film policier de Liège		☒	☒		☒	
Reciprocity Design Liège			☒			
Exposition itinérante « Phénix 21. Morts et Renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 »	☒	☒	☒	☒	☒	
Accueil du Tour de France en Province de Liège		☒	☒	☒	☒	
Fêtes de Wallonie 2015 en Province de Liège	☒	☒	☒	☒	☒	

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/implantation financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Année Charlemagne			✗		
Fiesta Iberica		✗	✗		✗
Election Super Mamie Wallonie		✗	✗		✗
Fieris Féeries			✗		

Subventions octroyées en 2015

Bénéficiaire	Activité subsidiée	Montant octroyé ou valorisation de la subvention en nature
<i>Rotary club de Flémalle</i> Chemin du château ½ 4400 Flémalle	Marché des Gourmets	7.630,44 € (prise en charge directe de factures liées à l'organisation, à charge des crédits de fonctionnement)
<i>ASBL « Le Festival du Film Policier »</i> Av. Brugmann, 76 1190 Bruxelles	Festival International du film policier de Liège	43.000 €
<i>Asbl Wallonie Design</i> Rue des Croisiers, 17 4000 Liège	RECIPROCITY DESIGN Liège	275.000 €
<i>Asbl Wallonie Design</i> Rue des Croisiers, 17 4000 Liège	RECIPROCITY DESIGN Liège	175.000 €
<i>Ville de Herstal</i> Place Jean Jaures, 1 4040 Herstal	Année Charlemagne	5.000 € (solde 2014 liquidé en 2015)
<i>Asbl Blegny Move</i> Place Pierre Joseph comblain, 1 4670 Blegny	Fiesta Iberica	3.000 €
<i>Comité Super Mamie</i> Rue d'Orgemont, 14 60500 Chantilly (F)	Election Super Mamie Wallonie	1.000 €
<i>ASBL Centre culturel de Seraing</i> Rue Renaud Strivay, 44 4100 Seraing <i>Cal Province de Liège</i> Bld de la Sauvenière 33-35 4000 Liège	Fieris Féeries	20.000 €

Subsides octroyés en 2015 dans le cadre des Fêtes de Wallonie en 2015

<i>Centre culturel d'Amay</i> Rue Entre Deux Tours, 3 4540 Amay	Fêtes de septembre à Amay	500 €
<i>Ville de Herstal</i> <i>Services généraux</i> Place Jean Jaures, 1 4040 Herstal	Herstal en fête	250 €
<i>Asbl Limbougez'vous</i> Avenue Victor David, 15 4830 Limbourg	Festival de Bandas	250 €
<i>AMAPAC</i> Petit Vinave, 7 4960 Malmedy	"Théâtre pour tous en Wallonie malmedienne"	1.500 €
<i>Club Cyclo de Momalle</i> Rue de la station 73 4350 Momalle	Jean Brankart classic	1.000 €
<i>Centre culturel de Wanze</i> Place Faniel ,8 4520 Wanze	Fêtes de Wallonie	1.200 €
<i>Asbl Régie de quartier de Verviers</i> Rue H. Davignon, 10 4800 Verviers	En'ziva fèt l'fiesse	250 €
<i>Asbl Modave Envie</i> Rue les Gottes, 10 4577 Modave	Modave September Fest	1.000 €
<i>Asbl Coup d'Envoi Liège</i> Place St Jacques, 13 4000 Liège	Coup d'Envoi des Fêtes de Wallonie	7.000 €
<i>Syndicat d'Initiative de Robertville</i> Rue Centrale, 53 4950 Robertville	Lake's Music 3	1.500 €
<i>Commune de Fexhe-Le-Haut-Clocher</i> Rue de la Station, 27 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher	Ouverture officielle des Fêtes de Wallonie en PLG	5.000 €
<i>Asbl Fêtes de Wallonie à Seraing</i> Rue du Val St Lambert, 243 4100 Seraing	Fêtes de Wallonie à Seraing	25.000 €
<i>ASBL Club de Pétanque de Malmedy</i> Sous Bernister, 26 4960 Malmedy	Trophée de Wallonie- International de Malmedy	1.500 €

Photos des manifestations 2015



Marché des Gourmets



Festival du Film
Policier
de Liège



Caravane publicitaire du
Tour de France



Cortège des Fêtes de
Wallonie



Tour de France
Etape Anvers - Huy



Exposition itinérante
« Phénix 21. Morts et
Renaissances d'une région
industrielle, Liège
1914-2014 »



Spectacle Karbon Kabaret
Fêtes de Wallonie à Liège



Tour de France
Etape Seraing - Cambrai



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA SUPRACOMMUNALITÉ ET LE SOUTIEN AUX COMMUNES

1. HISTORIQUE

Création de la Cellule Supracommunalité et contexte

Au cours de la législature 2006-2012, la Province est allée à la rencontre des élus communaux lors de Collèges communs ; à ces occasions, elle a présenté ses actions et invité les communes à exprimer leurs préoccupations et leurs besoins spécifiques. Ces échanges lui ont permis, non seulement d'enrichir sa réflexion sur ses axes de compétences prioritaires, mais également de mener ou de projeter des actions qui répondent précisément aux attentes des communes. Dans la foulée, la Province a accru son rôle d'*amie des communes*, notamment par l'organisation de marchés groupés d'énergie et de sel de déneigement.

Dans sa déclaration de politique générale 2012-2018, le Collège provincial a réaffirmé son ambition de devenir le partenaire privilégié des communes.

A cette fin, une **Cellule Supracommunalité** a été constituée au sein du Greffe provincial (décision du 13/12/2012 – rapport GED 2012-16607) afin, notamment, de coordonner et de promouvoir l'ensemble des services et appuis que la Province peut apporter aux communes.

Plus précisément, le Collège a défini ce qui suit :

- sa mission première est de porter l'ensemble des projets de soutien aux communes ou de supracommunalité ;
- grâce à l'hétérogénéité des agents qui la composent, la cellule doit pouvoir traiter l'ensemble des projets mais surtout y associer les services, les associations et les niveaux de pouvoirs qui sont déjà concernés par les matières développées ;
- elle doit être le relais entre l'ensemble des services provinciaux, qui sont déjà clairement aptes à répondre à ces besoins, et les pouvoirs locaux. D'ailleurs, la plupart des secteurs intègrent un volet « supracommunalité » dans leurs rapports d'activités.

De plus, il précise que les rôles et fonctions tels qu'ils sont définis dans le rapport de création de la cellule et repris ci-dessous doivent évoluer en fonction des attentes des communes vis-à-vis de l'institution provinciale. Ces rôles et missions sont :

- la mise en place d'une information à destination des services provinciaux ;
- le recensement, la valorisation et le développement des actions supracommunales des services provinciaux ;
- la promotion de ces actions auprès des communes ;
- le suivi des dossiers portés par les conférences d'arrondissement ou par Liège Europe Métropole (anciennement Coordination provinciale des Pouvoirs locaux), dans le cadre de la réorientation, toutes choses restant égales, des 20% de sa dotation du Fonds des Provinces vers des projets supracommunaux concrets et reconnus par les instances supralocales comme étant d'intérêt supracommunal.

La supracommunalité en marche : un projet fort et structuré en province de Liège

En complément de son rôle d'amie des communes et de partenaire direct pour la réalisation de projets communaux, la Province de Liège s'est également inscrite dans le cadre de la réflexion initiée par la Wallonie sur le développement de collaborations supracommunales, à l'échelon d'un territoire et d'un niveau de pouvoir adaptés au développement de certaines compétences. En effet, dans sa déclaration de politique régionale 2009-2014, le Gouvernement wallon a souhaité encourager des nouvelles formes de collaboration entre communes, constituées sur base volontaire.

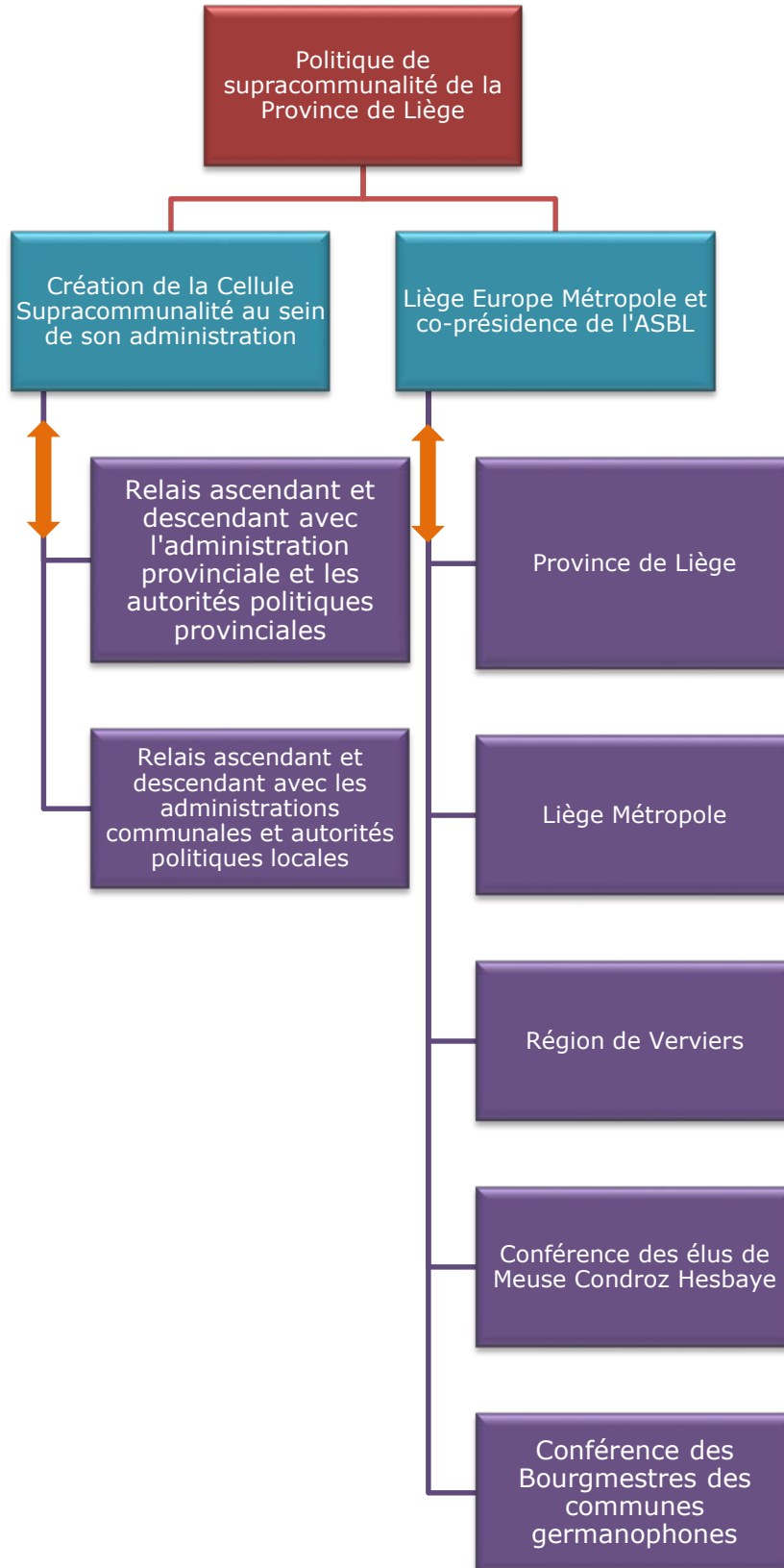
En 2009, la mise en œuvre de cette volonté politique se poursuit par la création, à l'initiative de la Province, d'une « *Coordination provinciale des Pouvoirs locaux* », devenue « *Liège Europe Métropole* » en février 2014.

Concrètement, les activités de Liège Europe Métropole touchent de nombreux domaines. C'est ainsi que l'ASBL a lancé, en collaboration avec les élus des 84 communes, l'étude d'un Schéma Provincial de Développement Territorial et d'un Plan Provincial de Mobilité.

Par ailleurs, Liège Europe Métropole sélectionne, sur base d'un plan triennal d'actions, les projets supracommunaux qu'elle transmet ensuite à la Province en vue de l'attribution de subsides supracommunaux. C'est ainsi que la « *Conférence des Elus de Meuse-Condruz-Hesbaye* », la « *Région de Verviers* », la « *Conférence des Bourgmestres des communes germanophones* » et « *Liège Métropole* » ont déposé des projets supracommunaux qui s'inscrivent dans une réflexion stratégique touchant à la fois au développement, à l'aménagement du territoire, au cadre de vie et à la cohésion sociale.

Afin de concrétiser le projet de supracommunalité en province de Liège, le Conseil provincial s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur d'une dotation de moyens de fonctionnement à Liège Europe Métropole par le biais d'un contrat de gestion.

Action de la Province de Liège en matière de supracommunalité



2. PRÉSENTATION DES COORDONNÉES DE LA CELLULE

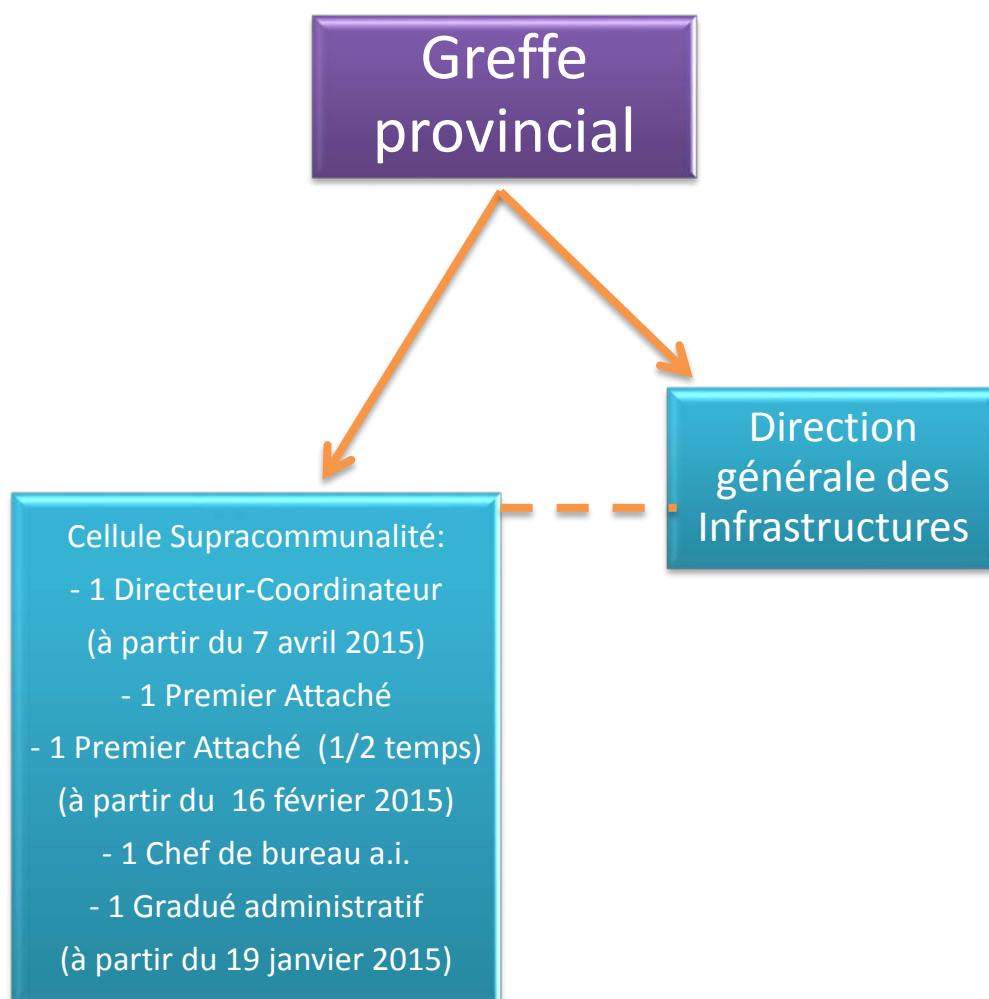
Cellule Supracommunalité
Boulevard de la Sauvenière, 77
4000 LIEGE
Téléphone : 04/237.30.45
supracommunalite@provincedeliege.be

3. ORGANIGRAMME

La cellule est intégrée au Greffe provincial et est placée sous la conduite de la Directrice générale provinciale.

La Direction générale du département Infrastructures et Environnement vient, quant à elle, appuyer la cellule pour des avis techniques et la gestion des dossiers.

Ainsi, l'organigramme de la Cellule Supracommunalité est le suivant :



4. RAPPORT DE GESTION DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

4.1 Aspects relevant du personnel

Composition de la cellule :

- un Directeur-Coordinateur (à titre définitif et à temps plein) ;
- un Premier Attaché (à titre définitif et à temps plein) ;
- un Premier Attaché (à titre contractuel et à mi-temps) ;
- un Chef de bureau a.i. (à titre définitif et à temps plein) ;
- un Gradué administratif (à titre contractuel et à temps plein).

Nouveautés / modifications :

- Premier Attaché – Responsable : mise en congé politique d'office pour exercer un mandat de Député régional, à partir du 23 juillet 2014 jusqu'au 30 novembre 2018 ;
- Directeur-Coordinateur : la Directrice-Coordnatrice de l'Ecole provinciale d'Administration devient la responsable de la cellule, en date du 7 avril 2015 ;
- Premier Attaché : congé parental à raison d'1/5 temps, à partir du 1^{er} septembre 2014 et jusqu'au 31 janvier 2015 ;
- Premier Attaché mi-temps : arrivée de l'agent, à titre contractuel, hors cadre, pour une période d'un an, en date du 16 février 2015 ;
- Gradué administratif : arrivée de l'agent, à titre contractuel, hors cadre, pour une période d'un an, en date du 19 janvier 2015.

Formation du personnel :

Concernant le Premier Attaché à mi-temps et le Gradué administratif :

- la formation « Initiation à l'accueil et à la communication » ;
- la formation « Gestion Electronique des Documents » (GED).

Concernant le Gradué administratif :

- Excel – Initiation ;
- Excel – Module complémentaire 3.

4.2 Aspects relevant de la gestion matérielle

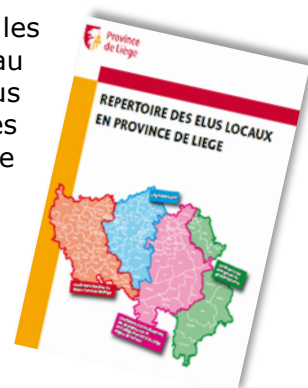
Tout au long de l'année 2015, des travaux d'aménagement ont été réalisés dans les locaux de la cellule afin d'accueillir au mieux les nouveaux collaborateurs.

4.3 Rapport sur l'activité de la cellule

4.3.A. Réalisation d'une documentation actualisable à l'attention de l'ensemble des élus de la province de Liège, tous niveaux de pouvoirs confondus

En 2013, la cellule a débuté la compilation de toutes les actions menées par les services provinciaux en matière de supracommunalité afin de les regrouper au sein d'une farde de documentation actualisable à destination des élus communaux, provinciaux, européens, fédéraux, régionaux, communautaires de la province de Liège. Cette farde s'est étoffée depuis 2013 ; elle rassemble à présent quelque 80 fiches.

La farde comporte également un répertoire des élus ; la cellule a établi celui-ci puis suivi l'actualité politique afin de tenir à jour ce document en y intégrant systématiquement les modifications et remplacements d'élus qui sont intervenus à tous les niveaux de pouvoirs au cours de cette année.



4.3.B. Réunions de Collèges communs

Le Collège provincial a reconduit les réunions avec les partenaires communaux lors de Collèges communs. Toutefois, leur organisation a été repensée pour tenir compte des conclusions du rapport d'analyse rédigé suite aux réunions organisées de février 2009 à mai 2011 (GED 2012-03898).

A l'aune des enseignements retirés et dans le dessein de dynamiser les échanges, la forme de ces rencontres a été repensée et se déroule désormais comme suit :

- une rencontre administrative (préparatoire) avec les Directeurs généraux de chaque institution en vue d'expliquer la démarche et de préparer, de commun accord, la réunion de Collège commun ;
- la rencontre politique préparée par la Cellule Supracommunalité ;
- la rencontre administrative (suivi) également préparée par la cellule.

Il a également été décidé d'organiser ces rencontres selon le découpage du territoire privilégié qui est celui des zones de police, puisque les communes travaillent déjà ensemble dans ce cadre.

Durant l'année 2015, huit réunions ont eu lieu, à savoir avec la Ville de Liège, la Zone de Police Meuse-Hesbaye, la Zone de Police Stavelot-Malmedy, la Zone de Police du Condroz, la Zone de Police Eifel, la Zone de Police Vesdre et la Zone de Police Basse-Meuse. La réunion avec la Ville de Huy a été préparée en 2015 en vue de sa tenue début 2016.

Lors de ces rencontres, diverses thématiques provinciales ont été prioritairement abordées, à savoir : les principes généraux des aides apportées par la Province, l'offre de la Province en matière de marchés publics conjoints ou de formation, le sport, la mobilité, le social, les infrastructures, le tourisme réceptif et fluvial ; la démarche portée par l'asbl Liège Europe Métropole (LEM) est également systématiquement réexpliquée.

A la suite de chacune de ces rencontres politiques, certains points abordés en séance ont rapidement fait l'objet d'un suivi entre les services provinciaux et communaux. Parmi les suites déjà apportés, nous citerons, de manière non exhaustive, les aides techniques concernant divers travaux, la délocalisation de formations, le développement, à la demande des 17 communes déjà impliquées, du réseau de mobilité partagé CoVoit'Stop, le marché public, ouvert aux communes et de façon non contraignante, relatif à l'acquisition de bornes électriques, de désherbeurs de différents types, ...

4.3.C. Affectation des 20 % du fonds des provinces dédiés à la supracommunalité

Dès 2011, la Province de Liège a décidé de consacrer 20 % du fonds des provinces à la supracommunalité. Des actions ont déjà été menées en ce sens, à savoir : le financement des parkings d'EcoVoiturage et des bornes de rechargement électrique, une participation au Schéma de développement territorial de Huy-Waremme, les avances de trésorerie dans le cadre de la réforme des services de secours, etc.

4.3.C.a. Subsides dans le cadre de projets supracommunaux

La Cellule Supracommunalité, après instruction et analyse des dossiers, a soumis au Conseil provincial deux séries de projets supracommunaux proposés par l'ASBL Liège Europe Métropole en vue de l'attribution de subsides dans le cadre du plan triennal 2013-2015 de LEM.

Afin de structurer et d'optimiser les fonds consacrés à ces projets, Liège Europe Métropole définit, tous les trois ans, les thèmes génériques d'action supracommunale que l'ASBL entend soutenir et qui sont pour les années 2013-2015 : *le Développement territorial et la Mobilité; le Tourisme culturel, le Tourisme fluvial, le Service aux citoyens et la Reconversion.*

Une fois déterminés, les thèmes génériques d'action doivent être déclinés en projets concrets portés par les Conférences d'arrondissement à Liège Europe Métropole.

Deux critères sont déterminants dans le traitement des dossiers : l'aspect supracommunal et l'aspect structurant.

Au cours de l'année 2015, deux séries de projets ont fait l'objet d'une décision du Conseil provincial sur proposition de l'ASBL Liège Europe Métropole intervenue les 26 février et 19 octobre. Une dernière décision est intervenue en date du 10 décembre afin d'octroyer une promesse ferme de subside (1^{ère} tranche) pour deux dossiers ayant préalablement fait l'objet d'une promesse de principe le 26 février (Complexe Saint-André à Liège et Salle de l'OM à Seraing).

De l'examen des différents types de demandes introduites, il est apparu que les dossiers éligibles au subside supracommunal pouvaient être répartis en trois catégories :

- dossiers liés à la « mobilité douce », toutes conférences d'arrondissement confondues;
- dossiers portant sur des projets structurants, dont ceux relatifs au Tourisme fluvial ;
- projets supracommunaux divers.

4.3.C.b. Coûts de la mise en œuvre de la réforme sur la sécurité civile

Dès novembre 2014, la Province de Liège a proposé aux communes et à leur prézone de secours /zone de secours de conclure des conventions de partenariat visant d'une part la réalisation d'une étude d'optimisation de l'organisation et du fonctionnement des zones de secours et d'autre part, le versement aux communes partenaires d'une aide financière allouée en deux tranches.

Le timing des opérations peut se détailler comme suit :

- le 5 février 2015, le Collège attribue le marché de consultance à la SCRL BDO MANAGEMENT ADVISORY ;
- le 12 mars 2015, organisation d'une réunion de lancement avec les membres du Comité de Suivi. Ce Comité de Suivi s'est ensuite réuni à 4 reprises ;
- le 15 septembre 2015, le Conseil d'Administration de l'ASBL Liège Europe Métropole prend acte et valide les résultats de l'étude menée par BDO. Son Assemblée générale adopte la même position. Le scénario choisi est : « 6 zones avec optimisation interzones », à savoir le maintien d'une organisation en 6 zones de secours fonctionnant de façon collaborative, avec identification au sein des zones et entre les zones de pistes d'optimisation ;

- le 30 octobre 2015, organisation d'une réunion de lancement en vue de prioriser le groupe de travail « Dispatching commun ». Ce groupe de travail s'est réuni à 4 reprises ;
- le 14 décembre 2015, réunion du Comité de Suivi avant présentation des travaux au Conseil d'Administration de l'ASBL Liège Europe Métropole en date du 16 décembre 2015.

4.3.D. Relations avec les organes de la supracommunalité

La supracommunalité est un axe central de l'action de notre institution provinciale. La nécessité de tisser des liens avec l'ensemble des acteurs de la supracommunalité, comme base de travail pour les actions qui allaient être menées, constituait donc la tâche initiale essentielle de la Cellule Supracommunalité.

À cette fin, la Cellule Supracommunalité a entrepris de nombreux contacts avec les acteurs de la supracommunalité que sont les élus (communaux, provinciaux, régionaux, fédéraux et européens), les associations volontaires de la supracommunalité (les conférences d'arrondissement, Liège Europe Métropole), les services administratifs communaux et les services administratifs provinciaux ; ces contacts ont donné lieu à de multiples et fructueuses collaborations.

4.3.D.a Les associations volontaires de la Supracommunalité (conférences d'arrondissement, Liège Europe Métropole)

La Cellule Supracommunalité suit l'activité des conférences d'arrondissement et de Liège Europe Métropole et s'assure du bon suivi du contrat de gestion qu'elles ont signé avec la Province.

4.3.D.b Liège Europe Métropole

La Cellule Supracommunalité s'est chargée d'organiser et de préparer les dossiers pour la tenue des Assemblées générales et des Conseils d'administration de l'ASBL Liège Europe Métropole. Au cours de l'année 2015, l'ASBL a tenu :

- 3 Assemblées générales, dont une plus spécifique sur le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité ;
- 8 réunions du Conseil des élus ;
- 4 conférences de presse pour présenter les projets supracommunaux sélectionnés par LEM en vue de leur subventionnement par la Province.

4.3D.c. Les services administratifs provinciaux

Leurs échanges privilégiés avec les communes et autres partenaires locaux constituent une source d'information et de bonnes pratiques à l'égard des acteurs supracommunaux.

4.3. E. Participations diverses

Durant l'année 2015, les agents de la cellule ont participé à différents colloques ou rencontres leur permettant d'enrichir leur travail.

5. MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre de chacune des rencontres entre le Collège provincial et les Collèges communaux des zones de police visitées, la Cellule Supracommunalité a géré un marché public de fournitures relatif au catering desdites réunions.

La Cellule Supracommunalité a également géré un marché public de fournitures relatif à l'acquisition des fardes, lesquelles sont utilisées pour compiler l'ordre du jour des Collèges communs ainsi que les documents y relatifs.

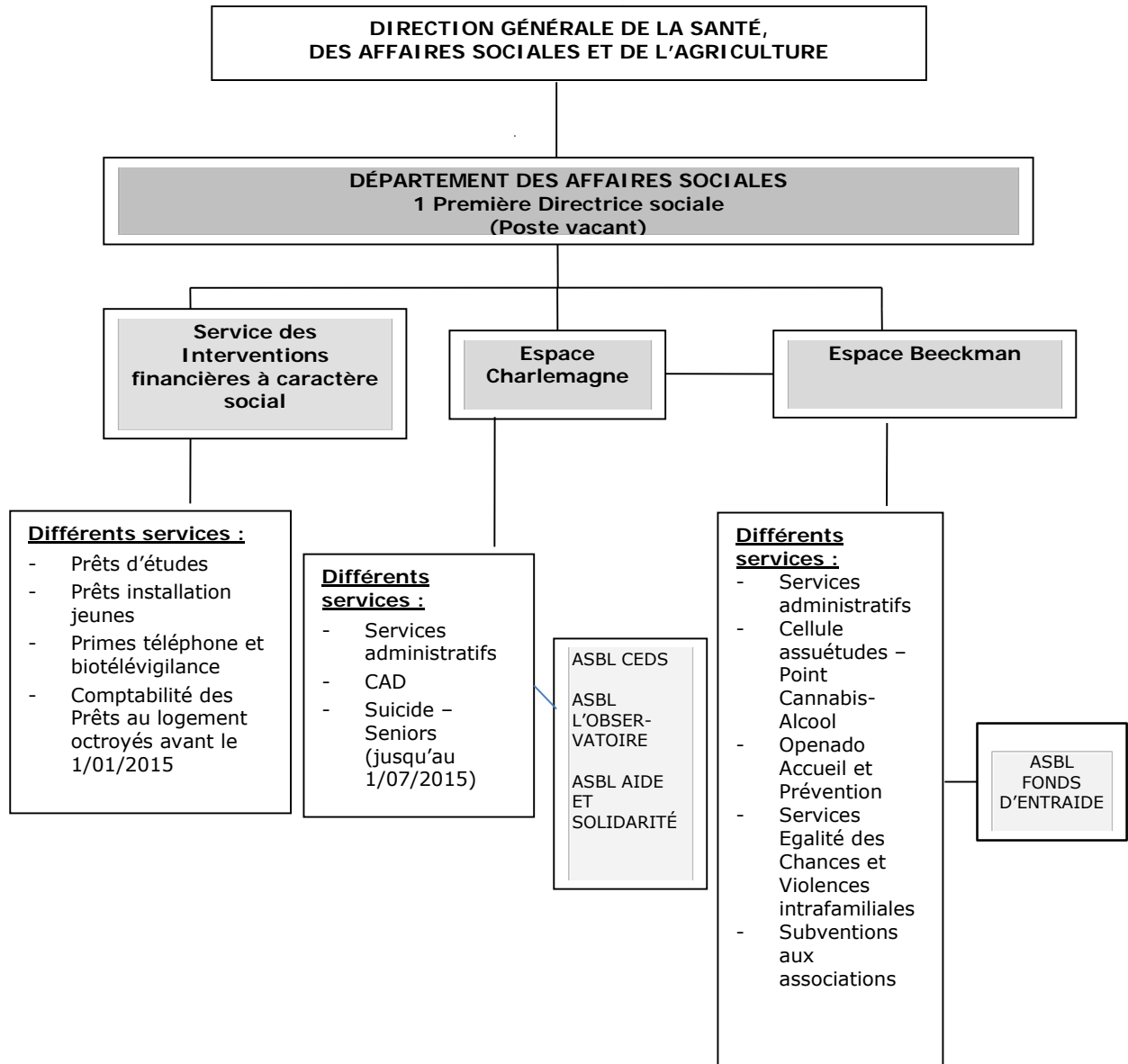


Province
de Liège

Rapport d'activités

LES AFFAIRES SOCIALES

1. ORGANIGRAMME



2. FAITS MARQUANTS EN 2015 !

LE SERVICE OPENADO

- Le 4^{ème} anniversaire de l'Openado a été fêté dignement. A cette occasion, nous avons organisé, en collaboration avec la Ligue d'Improvisation Belge Professionnelle, un match d'Impro « *L'original* » qui a rassemblé plus de 500 personnes.
- Le travail effectué répond à un réel besoin, preuve en est la fréquentation de nos différentes antennes de Liège, Herstal, Seraing, Hannut, Theux, Welkenraedt, Herve et Saint-Nicolas qui ne cesse d'augmenter. En 2015, ce sont **2.962 contacts** qui y ont été pris.
- Dans un souci de **proximité** et **d'accessibilité**, le Service a également effectué, à la demande des autorités locales des Communes d'Ans, Chaudfontaine, Huy, Saint-Georges, en concertation avec le secteur associatif, une analyse des ressources et des besoins locaux afin de déterminer **l'opportunité d'implanter une antenne Openado au sein de ces Communes**. Si un accord sur le lieu et le partenaire local labellisé est trouvé, ces **nouvelles antennes** devraient être inaugurées **courant 2016**.
- **L'équipe Openado-Prévention** a réalisé **417 séances d'animations**, soit un total de **804 jeunes sensibilisés** répartis au sein de **45 écoles** (niveau primaire et secondaire) situées sur l'ensemble du territoire provincial.



A côté de nos actions de sensibilisation, le Service a mené, au sein de **22 écoles**, un **projet d'établissement** en rapport avec un besoin ou une difficulté rencontrée.

Les actions en matière de « **harcèlement en milieu scolaire** » prennent de plus en plus d'ampleur. En effet, ce sont près de **10.000 brochures** « Le harcèlement, l'affaire de tous ! » qui ont été distribuées en 2015. L'équipe a également initié une **formation** reprise dans le cycle de formations de l'Institut de Formation en Cours de Carrière et a eu l'occasion de présenter l'ensemble de ses projets lors d'un **séminaire international** organisé à Dublin.

- En ce qui concerne la problématique des « **assuétudes** », notre équipe est de plus en plus régulièrement sollicitée en tant qu'orateur lors de journées d'études et de soirées grand public.
- Soulignons également l'intérêt suscité par l'outil « **Ecrans@Plat** » (abordant les **nouvelles technologies**) auprès des Provinces du Luxembourg, du Hainaut et du Brabant-Wallon mais aussi à Bruxelles et même en France.

LE SERVICE PROVINCIAL ÉGALITE DES CHANCES

La 9^{ème} Edition de la **Campagne « Ruban Blanc »** s'est articulée autour d'une animation via une borne photomaton et de la distribution de 7.500 pin's et de 400 affiches. Cette action a permis de sensibiliser près de **1.200 étudiants du supérieur** sur la représentation des violences amoureuses au sein du couple.

L'Édition 2015 de l'opération « **Girls Day, Boys Day. Choisis ton métier sans préjugé !** » en province de Liège, s'est



concrétisée par la participation de **11 écoles** réparties en **16 classes**, soit **282 élèves**.

LE CENTRE D'AIDE À DOMICILE (C.A.D.)

Les demandes qui sont adressées au Service sont de plus en plus nombreuses et les situations auxquelles il est confronté sont de plus en plus lourdes et complexes. En 2015, l'équipe du C.A.D. est intervenue auprès de **96 familles** qui éprouvent vis-à-vis de leur(s) enfant(s) en bas âge des difficultés éducatives ou encore qui présentent des négligences pouvant déboucher sur la maltraitance.

Ce sont ainsi **193 enfants** qui ont été pris en charge.

LA CELLULE DE PREVENTION DU SUICIDE

La Cellule a initié un projet pilote, l'**opération «Je tiens la route»**, basé sur la promotion de la santé mentale positive, afin de soutenir les étudiants de l'enseignement supérieur et de les aider à aborder plus sereinement leur première session d'examen.

Une première activité a été mise sur pied le 15 décembre au campus de la Haute Ecole de la Province de Liège, avec au programme de nombreux ateliers et stands dédiés à l'amélioration du bien-être.

LA 5^{ème} ÉDITION DE L'EXPOSITION « PAN'ART : UN COUP DE PIED AUX IDÉES REÇUES ! »

Cette exposition, organisée conjointement avec l'ASBL C.E.D.S., a pour but de confronter le grand public au monde du handicap de façon divertissante, avec une approche positive et humaine. L'Édition 2015 a accueilli **plus de 6.000 visiteurs**.

SUBVENTIONS

Le Collège provincial a octroyé un montant de **546.414,12 € à près de 130 associations et services publics** qui œuvrent en faveur des personnes fragilisées voire précarisées dans les domaines qui touchent le handicap, la promotion familiale, l'intégration des populations d'origine étrangère, etc.

Via ces aides financières, la Province est au cœur des actions de **proximité**, de **solidarité** et d'**aide aux Communes**.

Conformément aux nouvelles dispositions en matière d'octroi de subventions par les pouvoirs locaux, les services des Affaires sociales ont été particulièrement attentifs au **suivi** et au **contrôle** des subventions octroyées quant à leur utilisation et à leur justification.

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Coordonnées

Quai du Barbou, 4 à 4020 LIEGE

Téléphone : 04/344.79.37

Fax : 04/344.79.40

Email : dg.sante@provincedeliege.be

Activités

La Direction générale assure la coordination et la gestion de l'ensemble des Services du **DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES** en étroite collaboration avec le Cabinet de la Députée provinciale rapporteur.

Par un accompagnement **social** et **solidaire**, l'ensemble du Secteur vise à rencontrer les besoins fondamentaux de la population de la province de Liège.

La Province développe de nouvelles stratégies, en concertation avec le secteur psychomédico-social et éducatif, en matière d'information, de sensibilisation et de formation du public, avec le souci constant d'améliorer sa qualité de vie ainsi que son bien-être.

4. LE SERVICE OPENADO – LES ÉQUIPES ACCUEIL ET PRÉVENTION

Coordonnées

Rue Beeckman, 26 à 4000 LIEGE

ACCUEIL

Tél: 04/237.93.18

Fax : 04/237.93.31

Email : openado@provincedeliege.be

PREVENTION

Tél: 04/237.93.12-13 ou 24

Fax : 04/237.93.31

Email : openado.prevention@provincedeliege.be

Openado-Accueil



L'Openado (Orientation – Prévention ENfants – ADOlescents) est un service **anonyme** et **gratuit**. De la simple demande d'information au suivi pour une meilleure orientation, chacun (**jeunes 0–25 ans, familles et professionnels**) est écouté, entendu, soutenu voire orienté afin de trouver réponses à ses demandes. Celles-ci peuvent porter sur toutes situations problématiques liées à l'enfance/l'adolescence, elles peuvent donc être très variées.

Une **approche globale de chaque situation** est privilégiée et facilitée par l'analyse d'une équipe pluridisciplinaire (assistants sociaux, psychologues, médecin psychiatre, criminologue, graduée juriste).

Outre ces ressources internes, un véritable **réseau de partenaires** s'est développé. La connaissance de celui-ci permet une **orientation personnalisée** afin d'accompagner efficacement toute demande.

En 2015, ce sont **2.962 demandes** qui ont été adressées au Service **Openado accueil** (toutes antennes confondues).

L'équipe a également organisé deux **cycles de conférences** autour du thème « Etre parent un nouveau métier ?! » ; au total ce sont **8 conférences** qui ont été proposées au grand public et ce de manière délocalisée.

En 2015, l'équipe a également mené **8 « Ateliers parents »** et **3 « Capsules de bonheur »** ; initiatives créées afin de soutenir les parents dans leur mission éducative et de renforcer le lien parents-enfants/adolescents.

L'équipe s'est également penchée sur un projet d'envergure : le **projet de création**, au sein même du Service Openado, d'une **Maison de l'Adolescent**. Celle-ci, à l'instar de celle de Charleroi, se veut non seulement être un lieu où une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'adolescence peut recevoir toutes questions ou demandes liées au jeune ou à ses proches, mais aussi où il pourra trouver un accompagnement et une prise en charge psycho-médico-sociale globale et concertée.

Openado-Prévention

En matière de **prévention**, deux axes de travail sont développés :

- l'axe "animations enfants/adolescents" : les animations sont proposées dès la 2^{ème} maternelle jusqu'en secondaire, à raison de 8 à 10 séances étalées sur l'année scolaire. En 2015, **417 séances d'animations ont été réalisées dans 45 écoles différentes auprès de 804 jeunes**;
- l'axe "projets équipes éducatives" : les établissements scolaires ont la possibilité de solliciter l'Openado-Prévention afin de réaliser un projet en rapport avec une difficulté qu'ils rencontrent. En 2015, **22 écoles nous ont sollicités**.



L'**expertise** du Service Openado en matière de **harcèlement** est largement reconnue ; c'est ainsi que l'équipe a initié une formation intitulée « Le harcèlement scolaire dans mon école, je m'informe, je réfléchis et je me mets en projet pour prévenir ou réduire ce phénomène ». Cette formation est reprise dans le cycle de formations de l'IFC (Institut de Formation en Cours de Carrière) et délocalisée dans les 3 arrondissements. Elle a permis un travail collaboratif avec les partenaires locaux en lien direct avec leurs réalités de terrain.

L'équipe a également été invitée à présenter ses actions lors d'un séminaire à Dublin.

Le Service Openado initie également des projets spécifiques touchant notamment aux **assuétudes**.

Dans ce cadre, le Service met en place et/ou soutient, en concertation avec les acteurs de terrain, des actions originales, novatrices et spécifiques en matière de lutte et de prévention des dépendances. Le public privilégié est celui des jeunes. Cependant des actions sont régulièrement menées à l'attention d'autres publics (enseignants, parents, entreprises, etc.).

L'équipe a également poursuivi son action de soutien individuel portant sur l'établissement d'un bilan de consommation et d'aide à la gestion de celle-ci.



Divers **projets novateurs** ont été initiés en 2015 :

- Le projet « **le bon usage des nouvelles technologies** » a pour but d'inciter les jeunes à aborder les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) de manière responsable et avec un usage critique. Il a été développé en région hannutoise.
- Les projets de « **réduction des risques** » (« Liège province festive » et « Alter Party ») ont pour objectif la sensibilisation des jeunes aux risques lors des soirées, festivals et autres moments « festifs » (consommation d'alcool ou d'autres produits, comportements sexuels, comportements agressifs, risques sonores, retour à domicile, etc.).

5. LE SERVICE PROVINCIAL ÉGALITÉ DES CHANCES

Coordonnées

Rue Beekman, 26 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/237.93.21 ou 07

Fax : 04/237.93.31

Email : michele.meurmans@provincedeliege.be

Missions

Le Service provincial Égalité des Chances collabore avec les autorités locales afin de développer :

- des projets de lutte contre les violences physiques et sexuelles faites aux femmes ;
- de promouvoir l'égalité hommes-femmes au niveau local, sur le plan économique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décision.



Dans le cadre de la promotion de l'Égalité des femmes et des hommes, le Service met sur pied divers projets **en partenariat** avec les Communes, le monde associatif local et le milieu scolaire, le tout en concertation avec l'Etat fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie en vue d'assurer **une véritable cohérence des actions développées et une coordination de celles-ci sur le territoire provincial**.

En 2015, en plus de la poursuite du projet « **Girls Day, Boys Day. Choisis ton métier sans préjugé !** » qui a permis de sensibiliser 282 élèves. Le Service a également organisé, à Huy et à Verviers, **une séance de sensibilisation sur la notion de genre** à destination du grand public.

439 personnes ont participé à cette sensibilisation.

Dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, le Service mène des initiatives en collaboration avec les Communes, le secteur associatif et les autres niveaux de pouvoir.

Afin de tendre à une meilleure coordination des services (travailleurs sociaux, police, justice,...), la réflexion est menée au sein des **trois plateformes** correspondant aux arrondissements judiciaires (Huy, Liège



et Verviers). Ce mode de fonctionnement permet de **tenir compte des réalités et ressources locales**.

En 2015, la **Campagne « Ruban Blanc »** a permis de sensibiliser environ 1.200 étudiants du Supérieur sur leur représentation des violences amoureuses au sein du couple.

Le service a également mené une vaste campagne de sensibilisation à l'attention des **« Hommes victimes »** via la diffusion d'un spot radio, d'affiches et de triptyques.

6. LE CENTRE D'AIDE À DOMICILE – C.A.D.

Coordonnées

Place de la République française, 1 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/237.27.69

Fax : 04/237.27.68

Email : maria.magnetico@provincedeliege.be

Missions

Le Centre d'Aide à Domicile composé d'une équipe de puéricultrices a pour objectifs :

- de développer le lien parent-enfant ainsi que l'apprentissage des soins à donner aux enfants dans le respect des compétences des parents et le renforcement du caractère unique de leur place au sein de la famille ;
- d'accompagner, soutenir et guider les parents face aux diverses difficultés : vie quotidienne, relation parent-enfant, relations familiales, soutien moral, orientation vers les différents services sociaux, médicaux ou administratifs ;
- d'aider les parents à s'occuper de leur(s) enfant(s) dans de bonnes conditions et d'ainsi, **réduire les risques de maltraitance** ;
- d'éviter le placement des enfants ;
- de développer l'autonomie des parents ;
- de conscientiser les parents de leurs difficultés/ressources ;
- d'aider les enfants à ne pas reproduire les mêmes dynamiques familiales difficiles en présentant d'autres modes de fonctionnement.



En 2015, les puéricultrices du Service ont soutenu **96 familles (193 enfants)** en difficultés.

7. LA CELLULE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Coordonnées

Place de la République française, 1 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/237.27.43 ou 50

Fax : 04/237.27.62

Email : philippe.snoeck@provincedeliege.be

Missions

Les objectifs principaux du Service sont de mener des initiatives visant à démystifier le suicide, de diffuser une information la plus large possible, de développer des actions de prévention, mais aussi d'apporter une aide aux personnes à risque suicidaire ainsi qu'à leur entourage.



A côté des formations annuelles « Le suicide : Repérage – Evaluation – Intervention » destinées aux travailleurs sociaux, la Cellule a organisé **7 formations spécifiques** répondant ainsi à la demande formulée par diverses institutions.

Ce sont ainsi **179 personnes qui ont été formées** à la prévention du suicide.

En 2015, 3 nouvelles sentinelles ont rejoint le groupe « Sentinelles-Magotteaux ». Depuis 2013, ce sont **60 Sentinelles** - citoyennes ou en entreprise - en prévention du suicide qui ont été formées par le Service.

La 15^{ème} Rencontre provinciale de Prévention du Suicide a été organisée en février avec différentes activités portant sur le thème des « Endeuillés du Suicide ».

Une action novatrice de **promotion de la santé mentale positive** a été menée auprès des étudiants du site du Campus 2000, au travers le projet « **Je tiens la route** ».

L'équipe a présenté la « procédure suicide » à la formation en « Management humain et techniques de la communication » destinée aux cadres provinciaux.

8. HANDICAP

Coordonnées

Place de la République française, 1 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/237.27.72 ou 76

Fax : 04/237.27.68

Email : marie-alice.congi@provincedeliege.be

Missions

Les axes développés, en collaboration avec l'asbl C.E.D.S., sont :

- **structurer et renforcer les partenariats** avec l'AWIPH et le secteur associatif ;
- **sensibiliser le grand public.**

Nous pouvons souligner le succès de la 5^{ème} Edition de l'exposition « **Pan'Art, un coup de pied aux idées reçues !** » qui a accueilli près de 6.000 visiteurs.

Le Service a également initié une réflexion autour des « Maisons pirates » (non agréés par l'AWIPH) qui constituent une alternative indispensable vu le déficit croissant du nombre de places disponibles au sein des structures d'accueil pour personnes atteintes d'un handicap.



9. L' ASBL C.E.D.S.

Coordonnées

Place de la République française, 1 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/237.27.72 ou 76

Fax : 04/237.27.68

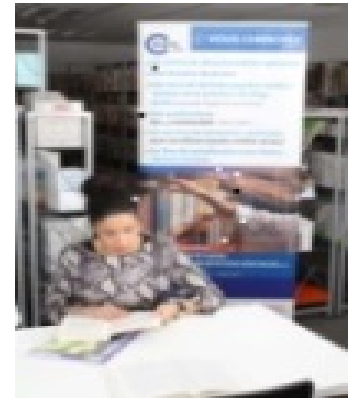
Email : marie-alice.congi@provincedeliege.be

Missions

Cette ASBL a pour objectif principal de mettre à disposition des **travailleurs psycho-médico-sociaux**, divers **outils d'éducation permanente**, participant ainsi à une continue évolution de ces professions.

C'est ainsi que le Centre est un endroit :

- de réflexion et de documentation (bibliothèque spécialisée) ;
- de coordination (dynamisation de projets, de réseaux, etc.) ;
- d'information (une newsletter trimestrielle, un site Internet) et de formations (journées d'études, conférences, formations, etc.) ;
- de sensibilisation (« Pan'Art », Volontariat, etc.).



Le site Internet ALISS – Associatif Liégeois du Secteur Social – www.aliss.be

ALISS (Associatif Liégeois du Secteur Social) est un site Internet qui répertorie gratuitement les structures actives en matière sociale sur le territoire de la province de Liège (**2.300 institutions**).

Aliss est un outil de recherche à disposition de toute personne concernée de près ou de loin par le domaine de l'aide psycho-médico-sociale. Celui-ci est d'ailleurs en cours d'élargissement aux thématiques de la santé. A l'heure actuelle, le site ALISS comptabilise près de 20.000 visites par mois.

10. LES INTERVENTIONS FINANCIÈRES À CARACTÈRE SOCIAL

Coordonnées

DGT
Rue Georges Clémenceau, 15 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/220.22.23
Fax : 04/220.21.01
Email : jacques.delderenne@provincedeliege.be

Missions

Celles-ci se développent sur **deux axes** :

■ L'octroi de prêts financiers à des taux avantageux

La Province de Liège mène depuis de nombreuses années une politique volontariste de prêts répondant aux préoccupations sociales et financières de certains étudiants de l'enseignement universitaire, supérieur, voire secondaire. C'est dans cette optique qu'elle octroie des **prêts d'études**.

Année scolaire	Nombre de prêts liquidés	Montants payés
2014-2015	34	87.785,38 €
2015-2016	42	71.156,90 €

■ L'octroi de subventions aux personnes âgées et handicapées à revenus modestes



L'aide provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux handicapés et invalides à 66 %, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement et consiste en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement de téléphonie et en une participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de télévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24 heures sur 24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

L'intervention provinciale se traduit par l'octroi d'une participation annuelle dans les frais d'abonnement de téléphonie et de télévigilance. En 2015, cette intervention a été fixée à **54,00 €** par personne. En 2015, l'intervention provinciale se résume comme suit :

ANNÉE	NOMBRE DE PERSONNES		MONTANT DES AIDES		
	TÉLÉPHONE	TÉLÉVIGILANCE	TÉLÉPHONE	TÉLÉVIGILANCE	TOTAUX
2015 *	4.327	1.137	220.702,50€	52.249,50€	272.952,00 €

*Chiffres partiels – les crédits reportés seront ajoutés à ces montants jusqu'au 31/12/2016

11. LES SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2015

Coordonnées

Rue Beeckman, 26 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/237.36.95

Fax : 04/237.93.31

Email : michele.meurmans@provincedeliege.be

Missions



Les aides financières du Département sont destinées à des associations œuvrant en faveur :

- des personnes handicapées ;
- de la famille ;
- de l'enfance défavorisée/promotion familiale ;
- de la détresse sociale et humaine ;
- de l'intégration des personnes d'origine étrangère ;
- etc.

En 2015, l'intervention provinciale peut se résumer comme suit :

Catégories d'associations	2015	
	MONTANTS	BENEFICIAIRES
Aide et Action sociales	10.731,16 €	14
Handicapés	26.589,88 €	16
Enfance défavorisée/Promotion familiale	25.958,40 €	19
Détresse	48.369,00 €	35
Famille SERVICES PRIVÉS	318.220,00 €	10
Famille SERVICES PUBLICS	62.256,69 €	10
Intégration des populations d'origine étrangère	24.780,00 €	10
Subvention d'investissement (BE)	26.158,99 €	13
Problématique des assuétudes	3.350,00 €	2

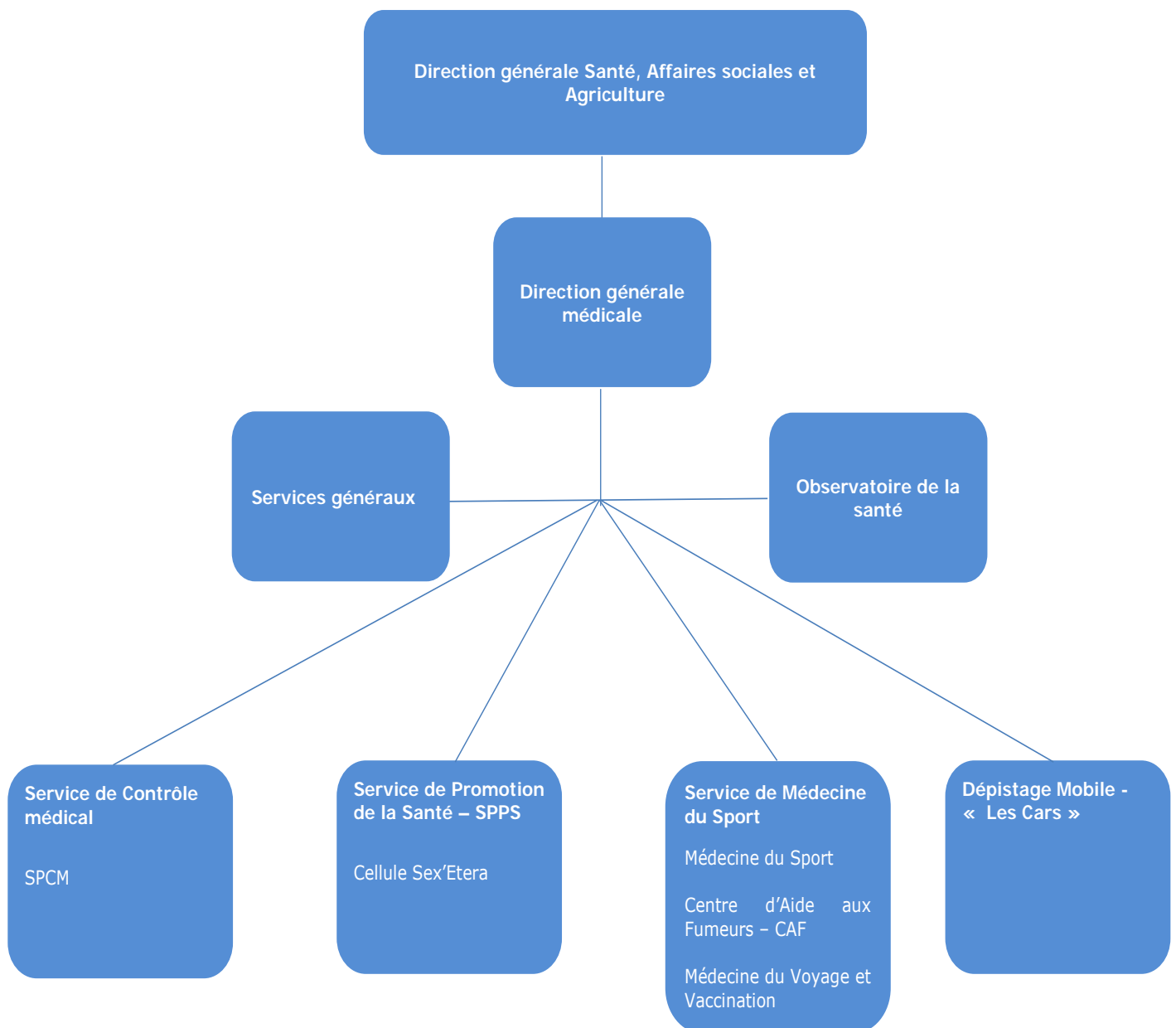


Province
de Liège

Rapport d'activités

LA SANTÉ

1. ORGANIGRAMME



2. FAITS MARQUANTS EN 2015

Marché groupé DEA

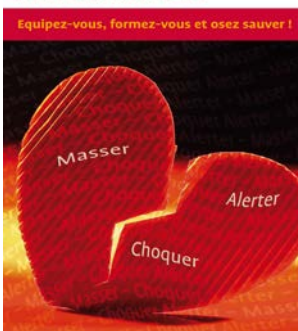
En matière d'aide médicale urgente, la Direction générale de la Santé a lancé, à l'instar des années 2009 et 2013, un nouveau marché stock d'achats de **Défibrillateurs Externes Automatisés** destinés aux établissements provinciaux, aux communes, CPAS et Zones de police ainsi qu'aux associations et organismes soumis à la législation sur les marchés publics, situés sur le territoire de la province de Liège.

L'offre provinciale est composée d'un **DEA** full-automatique, **d'une armoire avec un système local d'alarme intégré** (non relié au 112), une journée de **formation**, des **brochures** d'information et des pictogrammes pour la **signalétique**.

Un courrier a été adressé à l'ensemble des communes afin de les inviter à participer à ce marché d'achats groupés. Fin décembre, les intentions d'achat s'élevaient à 112 DEA. Plus nombreuses seront les commandes et plus le prix deviendra attractif.

Ce marché sera attribué début 2016 et restera accessible jusqu'en 2018.

**Défibrillateur
Externe
Automatisé DEA**



Subventions

Le Collège provincial a octroyé un montant de près de **160.000 euros à plus d'une soixantaine d'associations** qui œuvrent dans le domaine de la promotion, de la prévention et l'information en matière de santé ou qui s'inscrivent dans le projet « Liège Province Festive ». Au travers ces aides financières, la Province est au cœur des actions de **proximité**, de **solidarité** et d'**aide aux communes**.

Conformément aux nouvelles dispositions en matière d'octroi de subventions par les pouvoirs locaux, la Direction générale de la Santé a été particulièrement attentive au **suivi** et au **contrôle** des subventions octroyées quant à leur utilisation et à leur justification.

Promotion de la Santé (SPPS)

Le Service Provincial de Promotion de la Santé a mis en chantier un projet en lien avec l'alimentation saine et l'activité physique : la création d'un outil visant à encourager les enfants de 8 à 10 ans à adopter des comportements favorables à la santé en matière de promotion de l'alimentation et de l'activité physique. L'outil créé sera utilisé en milieu scolaire dès la rentrée 2016 - 2017.

Le service a repris en juin le dossier Commission Seniors, une attribution qui a été transféré du Département des Affaires Sociales vers le SPPS. A ce titre, le service a participé au colloque organisé par l'APW sur le thème du « Bien vieillir » le 9 décembre à Libramont.

En 2015, le SPPS a collaboré activement aux réflexions relatives à la réorientation des activités du Service des Cars. L'objectif visé étant de mener une nouvelle politique de prévention et de sensibilisation à la santé physique et mentale transversale aux Départements Santé et des Affaires sociales.

Nouvelle politique de promotion de la santé physique et mentale – Réorientation du Service des Cars

Les Départements de la Santé et des Affaires sociales ont mis en place un projet commun de **promotion de la Santé physique et mentale**.

Ce projet est élaboré en collaboration avec les différents cercles de médecins généralistes et avec la collaboration de l'Université de Liège, notamment le Département universitaire de Médecine générale (DUMG), la Société scientifique de Médecine générale (SSMG) et l'École de Santé publique.

Les principes directeurs de cette politique novatrice sont principalement la transversalité-intersectorialité, la supracommunalité, la complémentarité, la non-concurrence et l'évaluation.

L'objectif de cette campagne est de rendre le citoyen acteur de sa santé physique et mentale. Le but est d'offrir un service complet en matière de bien-être adapté à la population locale.

En priorité, les thèmes de l'alimentation, du tabac, de l'activité physique et de la santé mentale seront abordés.

Ce projet sera co-construit au niveau local avec la participation de différents partenaires, tels que les Communes et les CPAS, les médecins généralistes, les pharmaciens, le secteur associatif, les hôpitaux et les Centres locaux de Promotion de la Santé.

L'évaluation de la campagne a été confiée à l'École de Santé publique de l'Université de Liège et consistera notamment, dans un premier temps, en la réalisation d'une enquête des besoins et des perceptions des citoyens et des médecins généralistes vis-à-vis des Services de prévention et de promotion de la Santé tels qu'ils sont proposés par la Province de Liège. Cette évaluation sera continue tant auprès des médecins généralistes que des citoyens.

Par ailleurs, un marché public a été entrepris pour la création par une agence de communication spécialisée d'une identité visuelle spécifique. L'objectif est de marquer de manière créative et originale cette nouvelle campagne (logo, slogan, habillage des cars, etc.).

Coaching et projet pilote interdisciplinaire (Médecine du Sport)

Le Service de Médecine du Sport a participé à la compétition mondiale **WorldSkills**, le championnat mondial des métiers techniques et manuels organisé du 12 au 15 août à Sao Paulo au Brésil. Ce concours est destiné aux jeunes formés dans les métiers et filières techniques et issus de toute l'Europe.

Le Service de Médecine du Sport a suivi l'équipe belge composée de 26 jeunes, dont quatre de la province de Liège, par un coaching incluant un encadrement médical et psychologique, des conseils et des entraînements.

Le Service a également collaboré au **projet pilote dans le domaine du sport-étude « ballons »** mené à l'Ipès de Hesbaye. Ce projet pilote constitue une approche intégrée interdisciplinaire en matière de formation des étudiants, en étroite collaboration avec les Départements des Sports et l'Enseignement. La Médecine du Sport a réalisé des examens sportifs auprès de **91 élèves** afin de fournir aux entraîneurs, aux médecins traitants ou à la direction scolaire les données nécessaires pour cibler au mieux la méthode d'entraînement la plus adaptée.

Accueil des migrants en province de Liège

Dans le cadre de l'**accueil des migrants** en province de Liège, le Département Santé a mis à disposition du Centre d'accueil de la Croix rouge de Jalhay un car ainsi que du personnel de soins. Le rôle des infirmières a été de prêter main forte aux médecins généralistes dans leurs consultations auprès des nouveaux arrivants.

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Coordonnées

Quai du Barbou, 4 à 4020 LIEGE

Téléphone : 04/344.79.37

Fax : 04/344.79.40

Email : dg.sante@provincedeliege.be

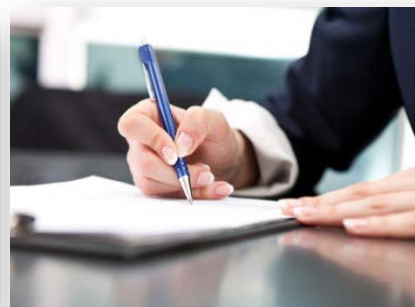
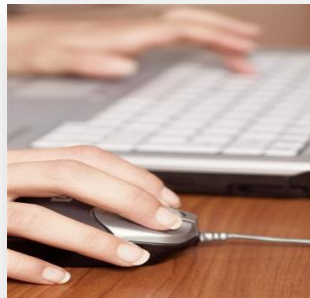
Activités

La Direction générale assure la coordination et la gestion de l'ensemble des Services des Départements de la Santé, des Affaires sociales et de l'Agriculture en étroite collaboration avec les Cabinets des Députés provinciaux rapporteurs.

Par une approche **SOCIALE** et **PREVENTIVE**, l'ensemble du secteur vise à rencontrer les besoins fondamentaux et initiatives de la population de la province de Liège.

La Province développe de nouvelles stratégies en matière de médecine préventive, d'information et de sensibilisation du public, offrant à tout citoyen des pistes pour devenir responsable de ses choix en matière de santé et de qualité de vie, et ainsi améliorer son bien-être.

4. SERVICE PROVINCIAL DE CONTRÔLE MÉDICAL



Coordonnées

Service provincial de Contrôle médical

Place de la République Française, 1 à 4000 LIEGE

Téléphone : 04/230.69.11

Fax : 04/230.69.10

Email : controle.medical@provincedeliege.be

Service provincial de Contrôle médical

Contrôles pour les absences de maladie

Le Service provincial de Contrôle médical (SpCm) exerce une mission de surveillance relative à l'**absentéisme** et aux **incapacités de travail**. Il exerce sa mission auprès des **employeurs** et des **travailleurs** (rôle social).

Les médecins-contrôleurs s'informent de l'état de santé des agents, vérifient le bien-fondé des absences pour maladie et réalisent ponctuellement des contrôles au service ou au domicile des agents malades.

En 2015, le SpCm a analysé pour l'ensemble des institutions affiliées, **26.021 dossiers médicaux**, soit une augmentation de **4,07 %** par rapport à 2014.

Les contrôles sont en nette augmentation par rapport à 2014 : de **37,91%** pour les contrôles à domicile et de **9,62 %** pour les contrôles au cabinet.

L'ensemble de la gestion de l'absentéisme a permis d'augmenter de **59.9%** les jours de reprises anticipées pour 2015.

Enfin, pour l'Institution provinciale, le SpCm a constaté une diminution de **3,24%** du nombre de jours d'absences malgré une augmentation de **3,37%** d'agents malades.

5. SERVICE PROVINCIAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ (SPPS)

Coordonnées

Adresse : Service provincial de Promotion de la Santé
Place de la République française, 1
B - 4000 Liège

Téléphone : 04/349.51.33

Fax : 04/349.51.35

E-mail : spps@provincedeliege.be

Activités

Le SPPS a pour mission d'informer la population par le biais de campagnes thématiques, de conférences, de stands d'information et de sensibilisation. L'objectif du Service est de donner à tout un chacun les moyens de préserver et d'optimiser sa qualité de vie en devenant actif de sa propre santé. Le Service travaille dans la philosophie de promotion de la santé édictée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

De nombreux **partenariats** sont mis en place et de nombreuses associations, Villes et Communes font appel à notre service tant pour un soutien financier que pour un soutien logistique, méthodologique ou humain.

En pratique, le SPPS a, au cours de cette année :

- organisé **8 Jeudis-santé**, ciné-débats, conférences à destination du grand public ;
- participé à **20 manifestations** (conférences, débats, journées à thème, fibro-cafés, etc.) ;
- mis à disposition du public **10 stands** d'information et de sensibilisation ainsi que **8 stands Liège Province Festive** ;
- mis sur pied **40 animations relevant du Bus Sex'Etera**.

On notera également :

■ La continuité de certaines campagnes

Lors de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida, le SPPS, les Centres Locaux de Promotion de la Santé et de nombreuses associations de terrain ont, une nouvelle fois, uni leurs efforts pour sensibiliser la population. A cette occasion, un kit de prévention a été distribué sur l'ensemble du territoire provincial.



6. SERVICE PROVINCIAL DE MÉDECINE DU SPORT ET DE MÉDECINE DU VOYAGE

Coordonnées

Quai du Barbou, 4 à 4020 LIEGE

Médecine du Sport

Téléphone : 04/344.79.50

Fax : 04/344.78.73

Email : consult.secretariat@provincedeliege.be

Médecine du Voyage

Téléphone : 04/344.79.54

Fax : 04/344.78.73

E-mail : med.voyage@provincedeliege.be

Centre d'Aide aux Fumeurs (CAF)

Téléphone : 04/344.79.50

Fax : 04/344.78.85

E-mail : martine.reynders@provincedeliege.be

Médecine du Sport

Ce secteur est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui évalue la condition physique de nombreux sportifs amateurs ou professionnels. Elle réalise des bilans fonctionnels détaillés chez les patients souffrant de troubles cardio-respiratoires et des expertises d'aptitude à la pratique sportive.

L'ensemble des examens réalisés débouche sur des conclusions médicales et sportives qui permettent d'orienter chacun vers des activités adaptées à ses possibilités et à ses aspirations. Un contrôle objectif et scientifique de l'entraînement permet de préciser les modalités des efforts (intensité, durée, répétition) qui visent non seulement la performance sportive mais aussi une amélioration de la santé.



Cette année, **1.675 patients** se sont présentés au Service de Médecine du Sport.

6.074 actes techniques ont été réalisés dont 1.922 examens cardiovasculaires, 1.682 examens respiratoires, 1.489 tests à l'effort.

Centre d'Aide aux Fumeurs (CAF)

Le CAF apporte un soutien médical et psychologique au patient pendant la période de sevrage tabagique. Le Service répond aux demandes d'informations sur les différentes méthodes de sevrage.

Le CAF participe activement à la Journée Mondiale sans Tabac.

110 séances de sevrage tabagique ont été réalisées.

Médecine du Voyage

Le centre agréé de Médecine du Voyage a pour objectif d'assurer l'information, la prévention des risques et maladies ainsi que la réalisation des vaccinations pour les voyageurs.

Ce Service est un centre de **médecine préventive** par son :

- évaluation personnalisée du risque (antécédents médicaux, destination, durée du séjour, vaccination(s), traitements préventifs, pharmacie de voyage, etc.) ;
- logiciel EDISAN qui permet d'être informé de toutes les épidémies dans les 24 heures ;
- accueil téléphonique pour répondre aux interrogations des voyageurs, agences de voyage, médecins : +/- **10.000** appels en 2015 ;
- site Internet : www.provincedeliege/sante - Rubrique Médecine du voyage.

Le Service est présent aux Salons « Vert, Bleu, Soleil » et « Retrouvailles ».

Le Service est agréé par le Ministère de la Santé publique pour administrer les deux **vaccins** obligatoires pour certains pays :

- contre la fièvre jaune ;
- contre les méningites à méningocoques.

En 2015, **4.522 vaccins** ont été administrés contre 5.026 en 2014.



7. SERVICE DE DÉPISTAGE MOBILE – LES « CARS »

Coordonnées

rue de Wallonie 28
B-4460 GRACE-HOLLOGNE

Tél. : 04/237.94.84

Fax : 04/237.95.00

Mail : depistage.mobile@provincedeliege.be



Missions et chiffres

Les campagnes de préventions primaire et secondaire - statistiques du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Les cars de dépistage du cancer du sein:

- **2.059** mammographies dans les tranches d'âge 40-49 et 70-74 ans
- **1.846** mammothèses pour la tranche d'âge 50-69 ans

Les "Un quart d'heure pour votre santé":

- **1.385** tests fonctionnels pour le dépistage de la bronchite chronique
- **1.560** analyses sanguines et d'urines pour la détection précoce des facteurs de risque de l'insuffisance rénale
- **1.507** tests de détection précoce des facteurs de risque cardiovasculaire
- **1.510** tests de détection du diabète
- **1.191** tests de détection du risque fracturaire ostéoporotique
- **733** tests de détection précoce des affections prostatiques
- **1.507** tests de cholestérol

Les activités du Service des Cars ont été suspendues dès le 1^{er} juillet 2015.

Réalisations particulières

Collaboration avec le Laboratoire de Toxicologie du CHU de Liège et le Département Santé et Affaires sociales de la Province de Liège dans le cadre d'une étude évaluant l'imprégnation de la population aux perturbateurs endocriniens. Il a été fait appel aux agents provinciaux pour participer à cette étude.

Afin de réaliser cette étude, des prélèvements sanguins et urinaires ont été effectués auprès de 251 agents provinciaux ainsi qu'un questionnaire reprenant les habitudes de vie.

Les résultats préliminaires ont été présentés lors d'une soirée d'information proposée aux participants le 8 octobre 2015.

Réorientation du Service des Cars

Elaboration d'un projet commun aux Départements de la Santé et des Affaires sociales qui se concrétise par la mise en place d'un concept itinérant de promotion de la santé participative via les thèmes de l'alimentation, du tabac, de l'activité physique et de la santé mentale.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

PRÉSENTATION

Composé d'un Chef de Division et de 5 collaborateurs, le Service des Relations extérieures/Cellule Europe Direct est situé :

Bureau des Relations extérieures de la Province de Liège - Europe Direct (B.R.E.L.)
Boulevard d'Avroy, 28-30 - 4000 LIEGE
Tél.: 0032(0) 4 237 24 90 - Fax : 0032(0) 4 237 24 99

www.provincedeliege.be (rubrique : Nous découvrir) ▪ brel@provincedeliege.be
www.provincedeliege.be/fr/europedirect ▪ europedirect@provincedeliege.be

BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le BREL est **fédérateur** et **centralisateur** des relations internationales de la Province de Liège. Il gère et coordonne, au sein de l'administration provinciale, cette action de relations extérieures.

1. Les objectifs du Bureau des Relations extérieures

- Promouvoir la visibilité et la notoriété de la Province et de ses composantes à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent dans le cadre de ces relations internationales et notamment dans le cadre des Chartes d'Amitié et de Collaboration ;
- Soutenir, favoriser et optimiser les échanges internationaux entrepris par les autres Services provinciaux et opérateurs liégeois, notamment les communes ;
- Permettre aux opérateurs liégeois de terrain de valoriser leur savoir-faire à l'étranger et d'y établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province ;
- Apprendre l'Europe et le fonctionnement de ses Institutions au travers de la cellule Europe Direct Province de Liège.

2. Les priorités

Les Chartes d'Amitié et de Collaboration

La Province de Liège poursuit les échanges bilatéraux avec ses partenaires étrangers européens en particulier.

- France : Département des Côtes d'Armor
8^{ème} édition de la Fête de la Coquille Saint Jacques des Côtes d'Armor (Erquy) au Château d'Oupeye - 14 et 15 mars 2015
- Pologne : Voïvodie de Malopolska
Visite officielle de SEM Artur Harazim, Ambassadeur de Pologne, au Palais provincial, le 9 juin 2015.
- Organisation d'une réception au Palais provincial dans le cadre de la coopération bilatérale entre les villes de Herve et de Miechov - 19 novembre 2015.
- Chine : Province du Fujian
Mission provinciale au Fujian, du 7 au 11 septembre 2015

L'Europe

■ La Province de Liège poursuit et accentue encore les échanges bilatéraux avec ses partenaires (européens)

La priorité est donnée aux actions « européennes », menées notamment dans le cadre de la CEPLI (Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires) et dans le cadre du réseau « Partenalia ». Ce réseau est une association de Provinces (ou niveau de pouvoir équivalent) européennes qui a pour but de développer la coopération territoriale européenne afin d'améliorer les politiques locales et européennes qui ont un impact sur les autorités locales intermédiaires et les autres institutions « supra locales ».

Exemples :

- Présence promotionnelle dans la 31ème édition du « Made in Belgium classique » et « Made in Belgium Chine et Russie », distribuée à l'international (Ambassades, Attachés de l'AWEX,...) en janvier 2015 ;
- Participation à la Commission Invest In Liège coordonnée par la SPI ;
- Accueil d'une délégation d'entreprises égyptiennes- 28 mai 2015 ;
- Exposition Universelle de Milan du 25 au 27 juin 2015 ;
- Octroi d'un soutien financier accordé par la Province de Liège à l'asbl « Amitiés françaises de Liège », dans le cadre des Festivités du 14 juillet 2015 à Liège - Francofolies de SPA du 17 au 20 juillet 2015- Participation de la Province de Liège aux travaux de PARTENALIA ;
- Participation aux « Open Days » 2015 ;
- Visite officielle d'une délégation brésilienne de l'État de Goiás- 22 Octobre 2015 ;
- Soutien à l'opération caritative Médecins du Désert - 28 novembre 2015.



■ **Apprendre l'Europe et le fonctionnement de ses Institutions au travers de la cellule Europe Direct Province de Liège**

Le réseau européen des centres d'information Europe Direct est l'un des principaux outils de l'Union européenne. Il a pour but d'informer les citoyens européens sur leurs droits mais également sur les priorités de l'Union européenne, ainsi que de promouvoir la citoyenneté participative au niveau local et régional.

L'objectif général du réseau est donc de permettre aux citoyens d'accéder facilement à l'information européenne mais aussi de leur donner la possibilité de faire connaître et d'échanger leurs opinions sur tous les domaines d'intervention de l'Union européenne.

Le centre d'information Europe Direct Province de Liège est donc un relais de proximité en Province de Liège pour l'ensemble des institutions de l'Union européenne. L'Europe, aujourd'hui plus que jamais, a besoin de se faire mieux comprendre par le citoyen pour qu'il sache comment elle interagit dans sa vie de tous les jours et quelles sont pour lui les retombées concrètes des mesures qu'elle prend.

La Province de Liège en tant que service public local et proche des citoyens est donc l'échelon intermédiaire adéquat pour remplir cette mission sur le terrain.

Il s'agit de communiquer sur les priorités de la Commission européenne, en adaptant bien entendu le propos aux réalités du terrain où l'on s'exprime.

Pour rappel, la mission Europe Direct implique de nombreuses tâches telles que prévues dans les conventions conclues avec la Commission européenne, notamment :

- La commande de documentation auprès de la Commission européenne ;
- Le traitement journalier des demandes des citoyens : répondre aux questions, distribution de documentation, ... ;
- Un service d'information de base à l'adresse du grand public ;
- La gestion journalière du site internet ;
- La rédaction d'un bulletin d'information périodique (de type Newsletter) ;
- L'organisation de manifestations liées à l'Europe ;
- La participation à des manifestations extérieures via la présence du stand Europe Direct ;
- L'organisation de visites des Institutions européennes ;
- L'organisation de formations sur l'Europe (notamment à destination des milieux scolaires).

Exemples :

- Organisation d'une journée Prix Lux (édition 2014) – 22 janvier 2015 ;
- Participation au séminaire du réseau belge des centres d'information Europe Direct – Eupen - 28-29 janvier 2015 ;
- 100 Patrons pour 100 Jobs au Cercle de Wallonie à Seraing – 8 février 2015 ;
- Journée de l'Europe dans les écoles - 7 et 8 mai 2015 ;
- RTL Kidz Day au Domaine provincial de Wégimont – 17 mai 2015 ;
- Participation au Salon Educ à Charleroi - du 14 au 18 octobre 2015 ;
- Participation à l'Assemblée générale du réseau Europe Direct – 19-21 octobre 2015 ;
- Participation au « Petit salon pour grands départs » - 18 novembre 2015



■ Soutiens logistiques et financiers aux opérateurs liégeois afin de développer leurs projets avec l'étranger

Notamment :

- Les échanges d'étudiants ;
- Les ASBL ;
- Les communes qui ont des jumelages avec des Communes étrangères ;
- Les projets à l'exportation initiés par des entreprises liégeoises, en collaboration avec l'AWEX ou avec Wallonie Bruxelles International.

Exemples :

- Organisation d'une réception, au Palais provincial, à l'attention des étudiants d'échange du ROTARY D1630 et des étudiants d'échange ERASMUS de la Haute Ecole de la Province de Liège – mars 2015 ;



- Participation à la 11^{ème} édition de la Giornata Italiana – 7 juin 2015 ;
- Soutiens octroyés aux Communes dans le cadre de leurs relations de jumelage et accueils de visiteurs étrangers ayant pour but de faire découvrir notre région comme l'octroi d'un soutien financier accordé par la Province de Liège lors du 50^{ème} anniversaire du jumelage d'Aywaille avec la municipalité française de Châtillon du 23 au 25 mai 2015.

■ Soutiens aux actions d'envergure internationale menées par l'ensemble des tiers

Le BREL est acteur de la valorisation de la Province de Liège sur la scène internationale. Il est également partenaire des opérateurs liégeois qui mettent en place des actions d'envergure internationale et qui dès lors permettent à la Province et ses composantes d'être mises en valeur à l'étranger et/ou d'attirer un public international.

Exemples :

- Soutien accordé dans le cadre de la 22^{ème} organisation du Festival des « Francofolies de Spa » ;
- Séance « Europe Direct » dans le cadre du Festival international du film policier de Liège - 25 avril 2015



■ **Gestion du réseau des « ambassadeurs de la Province de Liège »**

Exemples :

- Participation à la 9ème édition du Festival International du Film Policier de Liège – 23 au 26 avril 2015 ;
- Intronisation de Monsieur Enrico MACIAS en tant qu' « ambassadeur de la Province de Liège » ;
- Cérémonie d'intronisation de jeunes d'échange du ROTARY D1630 au titre d' « ambassadeurs de la Province de Liège » - 17 juin 2015 ;
- Séance-Rencontre des ambassadeurs de la Province de Liège – 24 septembre 2015 ;
- Une soirée thématique réservée aux ambassadeurs de la Province de Liège – le 15 décembre 2015.



CONCLUSION DU RAPPORT DU BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Dans le contexte actuel européen et mondial, les relations internationales ont pris de plus en plus d'importance, que ce soit pour les entreprises qui veulent exporter, pour les étudiants qui veulent apprendre les langues étrangères, pour les communes qui veulent attirer les visiteurs étrangers, pour les particuliers qui veulent connaître ce qui se passe en dehors des frontières.

Les nouveaux Etats membres de l'UE sont également très demandeurs de connaître les modes de fonctionnement administratif des autres Etats Membres. La Province de Liège en tant qu'entité locale d'un Membre fondateur, est dès lors de plus en plus sollicitée par les pays émergents pour établir des partenariats et échanger les expériences.

Enfin l'Europe a besoin de se rapprocher du citoyen et l'Institution provinciale est l'échelon local qui a été choisi par la Commission européenne pour être le relais de l'information européenne auprès du grand public au travers des Bureaux Europe Direct implantés sur le territoire de chaque Province belge mais également dans tous les pays européens.

D'une façon générale, l'échelon provincial est le mieux approprié pour faire la promotion de son territoire et de l'ensemble de ses composantes.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA CULTURE

1. CULTURE, MUSÉES ET LECTURE PUBLIQUE

1.1. Coordonnées du service

Direction générale de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique
Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège
Tél. : 04/232.86.98 – 04/232.86.48
Fax : 04/232.86.94

<http://www.provincedeliege.be/culture/>
E-Mail : dgculture@provincedeliege.be

1.2. Cellule Communication

La cellule communication, mise en place au sein du département Culture, assure la coordination transversale de la communication entre les services du département (Éducation permanente, Musée, Jeunesse, Lecture publique...) sous la houlette du Directeur général.

Ses missions sont les suivantes :

- la tenue d'un planning commun à l'ensemble du département ;
- la systématisation des procédures de communication et du circuit de validation hiérarchique;
- la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions de communication visant à la promotion des différents projets du département (conférences de presse, communiqués de presse, campagnes promotionnelles on-line et off-line, élaboration des visuels et suivi du travail graphique) ;
- l'organisation de la présence du département Culture dans les foires et salons auxquels il participe : salon Vert, Bleu, Soleil – Retrouvailles ;
- la prise en charge du volet communication de différents événements et manifestations (expositions, vernissages, portes ouvertes, concours...)
- depuis fin 2015, la coordination de la page Facebook « Province de Liège : Culture ».

2. ACTIVITÉS AU SEIN DES DÉPARTEMENTS

2.1. Département lecture publique

La nouvelle législation sur la lecture publique prévoit que toutes les bibliothèques reconnues doivent introduire un nouveau dossier de demande de reconnaissance en application du décret avant le 31 mars 2014.

Le réseau local liégeois de lecture publique (Province de Liège, Centre Multimédia Don Bosco et Ville de Liège) a introduit son dossier de reconnaissance en juillet 2013 et a été officiellement reconnu le 1^{er} janvier 2014 en catégorie 3, bibliothèque à caractère encyclopédique. La reconnaissance de la bibliothèque itinérante et de la bibliothèque centrale a été reportée, en raison des difficultés budgétaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, 2015 c'est aussi un aboutissement et un nouveau point de départ. L'annonce de l'octroi par le Gouvernement de la Wallonie d'un montant de 23,5 millions d'euros permet d'engager le projet d'un Pôle créatif sur le site de Bavière.

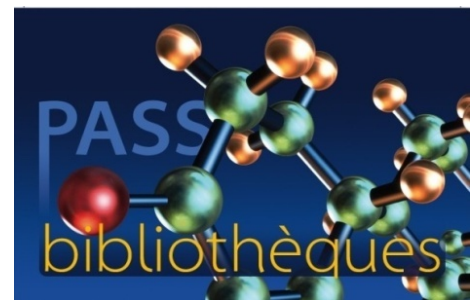
LA BIBLIOTHÈQUE LOCALE - CHIROUX

■ Plan quinquennal de développement de la lecture et son évaluation

La bibliothèque locale (dorénavant opérateur direct) fait partie, avec la Ville de Liège et le Centre Multimédia ASBL, du réseau liégeois de lecture publique et son action s'articule autour du plan quinquennal de développement de la lecture, décliné en 5 axes prioritaires : la politique des collections et la diversification des supports et des pratiques de lecture ; la langue, un enjeu démocratique et culturel ; la médiation numérique ; la participation citoyenne et socio-culturelle ; l'ouverture et l'adaptation des pratiques des services de lecture publique. Ces priorités se déclinent en une série d'actions (33 au total pour la bibliothèque Chiroux) qui constituent le fil rouge du travail sur le terrain.

■ Le Réseau Pass bibliothèques

Depuis 2010, sur les 56 communes de la Province ayant une bibliothèque reconnue, 41 ont signé la convention d'intégration dans le logiciel Aleph et 3 communes ne possédant pas de bibliothèque reconnue l'ont signé également. 42 communes sont déjà opérationnelles et 2 autres le seront dans les prochains mois.



■ Évaluation de la fréquentation

Le relatif tassement, que ce soit au niveau du nombre d'utilisateurs ou du nombre de prêts (c'est vrai pour les livres mais encore plus visible pour les CD audio et les DVD) est significatif de plusieurs tendances : la diminution globale des chiffres de prêts dans les bibliothèques reconnues de la FWB, l'évolution du marché des médias (CD et DVD) qui ne se porte pas bien de manière générale mais tout ceci est compensé, en ce qui concerne la locale Chiroux, par une augmentation significative du public aux animations proposées (qui sont elles-mêmes plus nombreuses) et le changement dans les usages des lecteurs eux-mêmes (moins d'emprunteurs mais plus de personnes qui fréquentent la bibliothèque pour étudier, lire, échanger, participer aux animations... tout en n'étant pas inscrits à la bibliothèque).

■ Les différentes sections de la Bibliothèque Chiroux

La section de prêt pour adultes

Cette section est la partie la plus importante de la bibliothèque en termes de superficie et d'ouvrages recensés (plusieurs centaines de milliers). C'est dans cette section qu'on trouve la permanence de l'écrivain public. L'artothèque, ouverte en novembre 2014, en fait également partie. Le bilan de ce nouveau service de prêt d'œuvres d'art au public (inédit en FWB) est plus que positif, puisque durant l'année 2015, ce sont exactement 622 personnes pour 332 prêts au total (au 31 décembre). À ce jour, l'artothèque possède une collection de 144 œuvres, dont une majorité d'artistes de la province de Liège.

La médiathèque

Cette section met à la disposition du public des CD, des DVD et autres documents multimédias.

La section de consultation

L'espace Jeunes

Celui-ci a fêté en 2015 ses 60 ans d'existence.

La section pour enfants

Celle-ci s'adresse aux petits, de 9 mois à 12 ans avec, outre le prêt de livres, une série d'animations spécifiques qui rencontrent chaque année un franc succès.

■ Les animations

Les actions de médiation culturelle mises en place à la bibliothèque Chiroux s'organisent autour des cinq priorités dégagées dans le plan de développement de la lecture publique, à savoir :

La politique d'accès aux collections

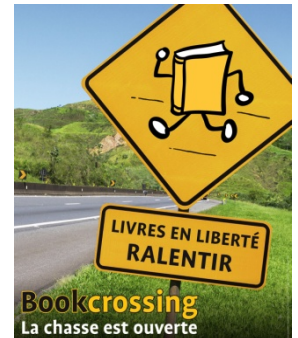
Dans ce cadre, la bibliothèque Chiroux a organisé des visites scolaires (tous niveaux et tous réseaux confondus) et des 'visites TFE' à destination des élèves des 5^e et 6^e secondaire.

Elle a également mis sur pied un projet 'Bookcrossing' permettant l'échange (gratuit) de livres libérés dans l'espace public et trouvés par des particuliers qui les relâchent à leur tour après les avoir lus et commentés (sur le site www.bookcrossing.be).

Depuis septembre 2014, la médiathèque propose des séances d'écoute d'œuvres de musique classique ('les Jeudis du classique') animées par Jean-Marc Onkelinx, musicologue. Ces séances rencontrent à chaque fois un très vif succès.

Notons également l'émission musicale 'les inspecteurs des Riffs bis', en partenariat avec la Maison du Rock et Ça balance, et diffusée sur les ondes de 48FM.

Enfin, tout au long de 2015, la bibliothèque Chiroux, seule ou en partenariat, a organisé un grand nombre de rencontres d'auteurs, conférences et expositions (L'Eurégio Lit, Sony Labou Tansi, master-class 'Gonzo in Liège', conférence du chef amazonien Almir Narayamoga Surui, Théroigne de Méricourt, Littérature, Jazz et Politique, Quizz littéraires, salon Livr@do, heure du conte et ateliers pour enfants...).



Favoriser les compétences langagières et l'insertion socio-professionnelle

La bibliothèque rencontre cette mission notamment au travers du Point Emploi (qui a accueilli, en 2015, 1.405 participants !), des permanences de l'Écrivain public, de la participation à la Fête aux Langues de Wallonie (organisée par la FWB), de l'organisation d'ateliers d'écriture, de visites Français Langue Etrangère, d'activités de jeux de société.

La médiation numérique

Notamment au travers de l'EPN (Espace de Public Numérique) et des formations ou encore la semaine numérique (organisée en avril) et les permanences internet dans la section pour enfants.

La participation citoyenne et socio-culturelle

Avec l'opération 'Aux Livres Citoyens', l'initiative 'Alternative Emploi', la Fureur de Lire qui a permis, cette année, avec la thématique « C'est écrit près de chez vous » de mettre en avant les auteurs liégeois mais aussi de favoriser la créativité de chacun au travers d'ateliers d'écriture et de dessin BD.

L'ouverture et l'adaptation des pratiques + web 2.0.

Cette priorité est rencontrée, notamment grâce à la communication autour de la page internet de la bibliothèque (www.bibliothequechiroux.be), qui fait partie du portail de la Province de Liège et de la page Facebook de la bibliothèque, tous deux largement visités et 'likés'. Notons enfin que la bibliothèque participe au service international de réponse à distance 'Eurêkoi', inauguré en mars 2015, et qui sera amené à se développer dans le futur.

LA BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Les Bibliobus provinciaux desservent deux fois par mois 48 communes pour un total de 124 haltes d'une durée variant de 15 minutes à une journée.

Un projet pluriannuel d'animations en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles se poursuit dans plusieurs écoles de la Province et la bibliothèque itinérante participe également à de nombreux événements culturels ou des fêtes scolaires.

Pour rencontrer (en partie) le problème du vieillissement du charroi, un nouveau bibliobus a été acquis en 2015 et il a démarré son service en octobre et sera décoré par un illustrateur BD (Pierre BAILLY, *Le Petit Poilu*) pour le rendre encore plus attractif vis-à-vis du principal public du bus, celui des enfants.

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Le nouveau décret sur la lecture publique fait de la Bibliothèque centrale un opérateur d'appui. Elle est une structure d'aide, d'appui et de coordination au profit des bibliothèques locales futures opérateurs directs.

■ Formations

De la centrale

- Remise à niveau du catalogage dans le logiciel de gestion des bibliothèques ALEPH ;
- Formations numériques (liseuse/tablettes/Bibliovox/Numilog/Lirtuel) à destination des usagers des différentes bibliothèques du réseau ;
- Formation Lirtuel pour les bibliothécaires.

Décentralisées

L'année 2015 a été l'occasion de travailler sur l'ensemble du territoire en répartissant géographiquement les 14 formations entre Huy, Liège et Verviers.

■ Ressources de médiation

La Bibliothèque centrale propose au réseau des bibliothèques publiques des expositions et des animations visant à développer l'intérêt de chacun pour le livre et la lecture :

- Axe 'Public Jeune' : quatre expositions (fruit de la collaboration entre la Bibliothèque locale, la Centrale et le Centre Culturel des Chiroux) circulent déjà dans les bibliothèques et centres culturels de la province : Céline Fraipont et Pierre Bailly (*Le Petit Poilu*), Jean Maubille (*Quand papaloup raconte*), Gervais et Pittau (*ESPOXITION*) Michel Van Zeveren (*Pourquoi ? Parce que !*), Anne Herbauts (*Faire chaise de tout bois*). En 2015, c'est au tour de José Parrondo de présenter une exposition à destination des petits (*ECR RIRE & DES SINER*) ;
- Axe 'enjeux de société' : avec l'opération « Aux livres, citoyens ! », des séminaires et formations ;
- Événements fédérateurs : « la Rimbaudmobile sillonne la Province de Liège », « Un écrivain en ville » (Didier Daeninckx), Fureur de Lire « C'est écrit près de chez vous » ;
- Actions menées en partenariat : « Bibliothèque insoumise » avec les Territoires de la Mémoire ; « Les Indiens contre les géants du pétrole » et « Mon ami Paco » avec l'asbl « Annoncer la Couleur ».

■ Collections

Constitution par la Bibliothèque d'appui d'un fonds de documents (livres, livres-lus, DVD...) mis à disposition des bibliothèques du réseau afin de compléter ou d'enrichir leurs collections.

■ Aides-services

prêt interbibliothèques, aide à l'élagage, site professionnel, guichet électronique, gestion de salles de formations et de réunions.

■ Publications

Des listes bibliographiques sont régulièrement proposées aux bibliothécaires sur des thématiques d'actualité.

■ Réseau ALEPH

Le Réseau Aleph a permis la mise en place d'un catalogue virtuel rassemblant, autour de la Bibliothèque Chiroux, différentes bibliothèques locales. Les réseaux de la Ville de Liège, Verviers, Burdinne-Mehaigne, Fléron, Herstal, Hesbaye (libre et communal), Visé, du Centre multimédia Don Bosco, Neupré, Marchin-Modave, Anthisnes, Dison, Spa, Bassenge, Jalhay, Chaudfontaine, Amblève-Lienne, Sprimont, Huy, Ans, Plombières, Oupeye, Welkenraedt, Limbourg, Engis et dernièrement Amay, Saint-Nicolas et Annoncer la Couleur (ASBL) font désormais partie du réseau ALEPH de la Province de Liège.

2.2. Département Culture, Jeunesse et Musées

2.2.1. Musées et expositions

A. Musée de la Vie wallonne

MISSIONS DE CONSERVATION

■ Centre de documentation

Grâce au centre de documentation, les usagers peuvent consulter les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, Fonds Desarcy-Robyns). Le centre met également à disposition, sous forme de prêt, nombre d'ouvrages et d'objets de ses collections pour des expositions organisées par des Services provinciaux ou des organismes extérieurs.



■ Réseau de musées

Le réseau s'élargit à d'autres musées et institutions. Le Musée de la Vie wallonne a intégré le réseau « Ethno » initié par l'asbl Musées et Sociétés en Wallonie, qui réunit divers musées centrés sur l'ethnographie.

■ Collections

Le Département Collections est divisé en plusieurs départements distincts en relation directe avec les collections :

- Le Fonds d'histoire du mouvement wallon (FHMW) ;
- La Bibliothèque des dialectes de Wallonie (BDW) ;
- Les Archives générales ;
- Les Archives multimédia (archives photographiques, filmées et sonores) ;
- Le Département des enquêtes ethnographiques ;
- La Bibliothèque ;
- La gestion des réserves (Ans) ;
- L'informatisation des collections ;
- Les publications ;
- La Médiation culturelle.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

■ Créations d'événements

Expositions temporaires (soit dans l'espace Saint-Antoine, soit au 2^e étage du Musée) :

- Liège dans la tourmente (août 2014 - mai 2015) ;
- Home. Portraits d'intérieurs (décembre 2014 - mai 2015) ;
- Lumières. Des expositions qui vous éclairent ;
- Jouet Star (novembre 2015 - fin 2016) .

Événements divers :

- La Cité de la Bière – salon des Microbrasseries ;
- Les Estivales.be ; Fêtes du Patrimoine ;
- Fêtes de Wallonie ;
- Fêtes aux Langues de Wallonie ;
- Noël au Musée.

Concerts, colloque, concours...

■ Promotion et Tourisme

Promotion directe :

Production et diffusion de documents publicitaires via supports papier, presse écrite, Internet.

Promotion indirecte :

La promotion du Musée est également assurée par des visites officielles, des événements régionaux et actions spécifiques au Musée, des locations d'espaces, la boutique, l'Espace Saveurs géré depuis janvier 2011 par l'ASBL Work Inn, des rencontres et formations...

Statistiques :

En 2015, le Musée de la Vie wallonne a totalisé 72.153 visiteurs. Il s'agit du chiffre de fréquentation le plus élevé depuis la réouverture du Musée en 2008. Cette fréquentation dépasse le chiffre record de 69.639 visiteurs totalisé en 2014 grâce notamment au succès de l'exposition « Liège dans la tourmente ».

Le maintien d'une fréquentation élevée en 2015 s'explique par le grand succès rencontré par les activités proposées par le Musée ainsi que par les événements exceptionnels comme la biennale de design RECIPROCITY et le Salon wallon des Métiers d'Art.

Par rapport à 2014 :

- Parcours muséal : diminution de 8 % ;
- Expositions : stationnaire ;
- Activités spécifiques : augmentation de 28 % ;
- Théâtre de marionnettes : augmentation de 59 %.

■ Création artistique et technique

Cette cellule réalise des produits graphiques tels que dépliants, affiches, brochures pour divers services provinciaux (Lecture publique, Office provincial des Métiers d'Art, Jeunesse, Château de Jehay, ...) ainsi que la scénographie d'expositions et participent au montage des expositions.

B. Château de Jehay

STATISTIQUES

En 2015, 51.186 visiteurs ont poussé la porte du domaine contre 33.336 en 2014, toutes activités confondues, ce qui représente une augmentation de près de 54%. L'ampleur de cette dernière peut s'expliquer par plusieurs facteurs dont le plus évident est l'ajout, cette année, d'une grosse manifestation au calendrier : « Le Beau Vélo de RAVeL ».



TOURISME

Pour rappel, l'exposition « *Le Cabinet de curiosités de Jehay* » a pour objectif de montrer au public une petite partie de la collection provinciale de Jehay, durant la période de fermeture du château. Plusieurs œuvres, parties en atelier de restauration en 2014, sont rentrées dans la collection en 2015 et exposées dans *Trésors venus d'Irlande*. Le *Noli me tangere* et *Adoration des Mages*, panneau peint double face, attribué à l'atelier de Lambert Lombard est la pièce majeure qui a réintégré cette année la collection provinciale de Jehay.

L'exposition *Trésors venus d'Irlande* qui présente certaines des œuvres emblématiques de la collection provinciale de Jehay est toujours accessible au rez-de-chaussée des dépendances.

DÉMÉNAGEMENT DE LA COLLECTION

Le déménagement des œuvres, autrefois situées au rez-de-chaussée du château, est le point majeur concernant la gestion 2015 de la collection. Un lieu adéquat a finalement été choisi et des travaux d'aménagement y ont été entrepris, notamment par la Régie provinciale des Bâtiments.

ÉVÉNEMENTS

Afin d'attirer le touriste vers les jardins, l'événementiel s'est encore étoffé en 2015 : Jeu de Pâques, Marché gourmand, Pique-nique, Jardins de printemps, Patrimoine bières, Beau Vélo de RAVeL, Les enfants d'abord !, Nocturne, Journées du Patrimoine, Nuit des sorcières ainsi que des événements organisés par des organismes extérieurs.

2.2.2. Éducation permanente – Jeunesse – Administration

A. Service de l'Éducation permanente

PARTENARIAT

Le Département de l'Éducation permanente travaille au quotidien en collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial, soit plus de 250 partenaires réguliers parmi lesquels on compte les 26 Centres culturels faisant l'objet d'un contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique Royal de Liège, le Théâtre de Liège, l'Ikob, Les Brasseurs, Les Drapiers... ou encore un important réseau de musées publics et privés.

La Province soutient aussi les activités menées par une centaine de Centres d'expression et de créativité.

Ces interventions régulières sont complétées par des aides ponctuelles apportées sous diverses formes (soutien à l'édition, expositions, formations, animations, festivals, aides pédagogiques, etc.) accordées à de très nombreux acteurs culturels.

Le décloisonnement des secteurs a invité le Service à développer des activités en partenariat avec le Département de la Lecture publique et d'autres Services. Ce fut le cas, en 2015, pour l'opéra urbain KARBON KABARET, inscrit dans le programme de Mons 2015 et produit pour les Fêtes de Wallonie à Liège et qui a vu la collaboration de nombreux services provinciaux (Culture, Jeunesse, Domaine provincial de Wégimont, Grands Événements, Musée de la Vie wallonne). Un autre exemple est le développement de l'artothèque (Bibliothèque Chiroux) auquel le service de l'Éducation permanente apporte son soutien par la présence d'un agent du secteur des arts plastiques au sein du jury de sélection.

Dans la mouvance de l'opération « Passages, Croiser les imaginaires », « Ram Dam en fanfares », en collaboration avec le PAC de Liège, a été reconduit en 2015 et le concours de nouvelles « Achève-moi » a connu, en 2014-2015, sa 3^e édition, autour de la thématique du « Passage à l'acte ».

EXPOSITIONS – SECTEUR ARTS PLASTIQUES

■ Trilogie contemporaine Arts & Métaux

Dans le cadre de la trilogie d'art contemporain à Jehay intitulé « Arts et Métaux », le Service Culture a souhaité intégrer un projet européen de la Grande Région intitulé « Interreg -139 GR (SMLW) 3 5 264- De Charbon, d'Acier, de Sueur et de Feu ».

Dans ce contexte, 3 axes d'activités ont émaillé le programme 2015, à savoir : la mission photographique de Jacky LECOUTURIER, la soirée événement d'Arsenic2 (procès de Brancusi et roue des poètes) et le colloque sur la requalification des sites industriels.

■ In Situ

Projet de création, en partenariat avec les centres culturels et diverses associations locales, d'une œuvre de qualité pour une population déterminée.

Pour cette année 2015, deux projets ont vu le jour : à Chênée et à Flémalle.

À Chênée, la manifestation IN SITU est un partenariat entre le Centre communal des Jeunes de Chênée, le Centre culturel de Chênée, le secteur Arts plastiques de la Province de Liège et l'artiste Marie Zolamian.

À Flémalle, *IN SITU* est le résultat d'un partenariat entre le secteur arts plastiques de la Province de Liège-Culture, le centre culturel de Flémalle, le Centre wallon d'Art contemporain, La Châtaigneraie, le CPAS de Flémalle et l'artiste Sophie Langohr.

■ Culture / école

Art à l'école est une manifestation mettant en évidence les arts plastiques et les artistes contemporains dans un établissement scolaire secondaire ou primaire de la Province de Liège.

En 2015, 2 projets ont vu le jour :

- IPES de Huy section secondaire en art plastique et l'artiste Sofie Vangor ;
- L'École d'Outre Meuse à Huy et l'artiste plasticienne Annick Nölle.

■ Triennale internationale du Design Liège 2015

Anciennement nommée Biennale internationale du design de Liège, RECIPROcity DESIGN LIÈGE a été développée en 2002 à l'initiative de la Province de Liège et de l'Office provincial des métiers d'Art de Liège (OPMA).

L'édition 2015 a mis l'accent sur la problématique alimentaire, le développement du secteur agro-alimentaire dans les villes (dans une perspective économique de développement durable) et la relation avec le design pour ce qui concerne les nouveaux systèmes de collaboration et de filière,

les systèmes de conservation et distribution, les ustensiles pour cuisiner moins énergivores et les services pour établir une consommation alimentaire plus saine et responsable.

En 2015, RECIPROCITY s'est ouvert à deux champs : l'architecture (focus sur les systèmes de réemploi de matériaux) et le graphisme (focus sur l'activisme dans la communication visuelle), ces deux secteurs étant inextricablement connectés aux processus d'innovation socio-culturelle et économique d'une ville et d'une province.

Les événements principaux, expositions, workshops et colloques suivants ont émaillé tout le mois d'octobre 2015 :

- **RECIPROCITY – Meeting Point** (Place Saint-Etienne / Saint-Denis) : centre catalyseur, point d'accueil des visiteurs et de la presse et lieu de diverses activités de la Triennale ;
- **The Taste of Change – design for food – outils, services et systèmes** (espace Saint-Antoine du Musée de la Vie wallonne) : exposition centrale de la Triennale, issue d'un appel à projets international ;
- **WELCOME TO_Design & communautés locales** (La Cité Miroir) : Interventions in situ dans le quartier Saint-Gilles à Liège et le quartier Trasenster à Seraing-Ougrée ;
- **DECONSTRUCTION - Le réemploi de matériaux de construction**_(Athénée Léonie de Waha) ;
- **PRINTED COMMONS - Activismes graphiques** Exposition & workshops (ESA Saint-Luc Liège) ;
- **Imagine Liège Form Following Film** (La Cité Miroir) : projections et débats;
- **Construction/déconstruction/reconstruction** (La Cité Miroir) : conférence.

RECIPROCITY DESIGN LIEGE 2015 proposait également une série d'expositions et d'événements invités, des événements satellites et extra-muros (à Genk, Mons, Maastricht ou encore Aachen).

Sur l'ensemble du mois d'octobre, l'édition 2015 de RECIPROCITY DESIGN LIÈGE a rassemblé quelque **40.000 visiteurs**.

■ Collection Focus sur 25 artistes

Le service a été sollicité par SE l'Ambassadeur de Belgique à La Haye pour organiser une exposition d'une sélection d'œuvres de la collection de la Province de Liège.

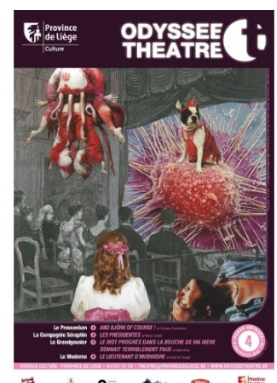
Cette sélection de 25 œuvres a donc été exposée, dès le 25 avril (jusqu'en janvier 2016), à la résidence de l'Ambassadeur. Un catalogue a été édité pour l'occasion et le vernissage a permis, grâce au concours de la FTPL, de mettre en évidence des produits de bouche typiques de notre province.

THÉÂTRE

■ ODYSSÉE THÉÂTRE

« Odyssée Théâtre » continue de favoriser la mise en valeur de créations d'œuvres récentes où recherche et audace dominant. Parmi les moyens mis en œuvre :

- soutien financier et/ou technique à des spectacles ainsi qu'une aide sur l'ensemble de la promotion ;
- mise sur pied d'un système d'abonnement appelé « Pass Odyssée » : Sur 1.000 passes mis en circulation, 667 ont été vendus lors du premier semestre 2015.



■ Ateliers d'Art dramatique

Ces ateliers, qui se déroulent en deux ans, ont pour ambition de former des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau des troupes amateurs implantées en Province de Liège. 74 personnes se sont inscrites en 2015.

■ THÉÂTRE PROFESSIONNEL FRANÇAIS

Le Département de l'Éducation Permanente subventionne, annuellement, plusieurs compagnies de théâtre professionnel, publiques ou privées, installées sur le territoire de la Province de Liège. Ce service aide également, de façon plus ou moins ponctuelle, certains festivals de théâtre professionnel comme le Festival de la « Rue du Bocage » – Herve, le Festival « Soiron sur Scène » - Pepinster, le Festival de Théâtre de Stavelot, le Festival de Théâtre de Spa.

■ Enseignement - Culture

Le secteur théâtre a établi cette année des contacts poussés avec l'enseignement provincial afin d'établir des partenariats futurs.

Le secteur théâtre a mis en place une première opération entre les deux départements par la mise place d'une journée destinée surtout aux écoles provinciales des métiers de la bouche (118 élèves), dans le cadre de RECIPROCITY DESIGN LIÈGE, couplée au spectacle « Pénélope et les trois p'tits cochons » au Théâtre de Liège.

Une autre opération a été menée avec le scolaire, sous la forme de spectacles proposés par les Ateliers de la Colline sur le thème de l'exil.

■ Art de la Scène

Le Département de l'Éducation Permanente s'implique dans les arts de la scène en général en allant visionner diverses créations en Belgique dans l'objectif d'aider et/ou de programmer et/ou de conseiller les programmations artistiques de manifestations provinciales, de petits lieux ou de centres culturels reconnus et de manifestations privées.

■ KARBON KABARET – UN ÉVÈNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

En 2015, le Service de l'Éducation permanente a coordonné la mise en place de la production et la logistique du spectacle de Fabrice Murgia « Karbon Kabaret » le 19 septembre à 20h30 sur la Place Saint-Lambert dans le cadre des fêtes de Wallonie qui a réuni environ **15.000 personnes** et plus de 250 artistes sur scène. Les objectifs de cet événementiel étaient, outre la carte blanche donnée à Fabrice Murgia, d'offrir à la population de la province de Liège un spectacle pluridisciplinaire sur leur identité.



■ Théâtre amateur dialectal

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres.

Le Gala wallon et le « Printemps du théâtre amateur wallon » se sont déroulés au Trianon.

BANDES DESSINÉES

Mis en place en 2012, le projet *Page 1* a permis la publication de 4 numéros semestriels. Ce projet se poursuit et le 5^e numéro est sorti en 2015, sous la forme d'un « spécial BD ». Pour l'avenir, les perspectives de *Page 1*, resteront les mêmes : un outil promotionnel pour les jeunes créateurs, mais au-delà de ce travail de fond important, il nous est apparu également nécessaire de soutenir certains jeunes d'une manière plus ponctuelle et plus précise.

Après Eléonore Ware, avec *Aélig*, un album de BD ayant pour toile de fond le château de Jehay, sorti en 2014, le premier album illustré d'Alice Fischer, *Les Riglatichants*, est sorti de presse en 2015.

AUDIOVISUEL

Ouvert en 2006, l'asbl Clap, bureau de tournage en province de Liège, travaille en collaboration avec l'ensemble des professionnels de ce secteur, il autorise une meilleure réponse à toute une série de demandes techniques ou administratives, notamment au niveau des lieux de tournage, des possibilités d'occupation de lieux, de voiries, etc.

Le Département de l'Éducation permanente contribue également à l'éducation cinématographique des publics en déléguant des animateurs dans les ciné-clubs et en octroyant des aides à la création audiovisuelle.

LITTÉRATURE

Le Service Culture soutient la promotion et l'édition littéraires : subventions et aides techniques, aides à l'édition.

CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ

■ Le CEC « Les Croisiers »

L'objectif fixé est de toucher un public impliqué dans l'animation d'un centre d'expression et de créativité ou amené à utiliser les techniques d'expression manuelle et artistique dans un cadre professionnel ou en qualité de bénévole. 59 localités sont représentées parmi les 135 inscriptions aux formations. L'action menée touche également plusieurs localités situées hors province de Liège. La promotion de ce Centre est assurée par la publication d'une brochure annuelle.

■ Subventionnement

Une subvention est accordée annuellement à 118 ateliers.

CRÉATION ET PROMOTION ARTISTIQUES

■ Expositions à la MAISON DES MÉTIERS D'ART

« 100% Laine », « Space Invaders », « La Nouvelle Poupée d'Encre s'ex-pose », « Miam ! C'est beau », « Les marmots sont à la maison », « Le comptoir du design », « Cadeaux ».

■ Patrimoine

20 œuvres de 18 artistes ont été acquises en vue de compléter les collections provinciales et participer ainsi à la promotion de nos artistes.

■ Les journées européennes des Métiers d'Art en Province de Liège

Le succès de 2014 se confirme puisque quelque **7.000 visiteurs** (locaux mais également venant de Maastricht ou encore d'Aix-la-Chapelle) se sont pressés sur le site de Blegny-Mine pour découvrir les métiers traditionnels tels que la broderie aux fuseaux, le cannage de sièges, la poterie, la fabrication de marionnettes liégeoises, la gravure sur armes...

Un circuit en car était organisé au départ de la Maison des Métiers d'Art vers le site de Blegny-Mine avec une étape à l'Atelier de staffeur-stucateur Menchior, reconnu pour la grande qualité de son travail. Les participants bénéficiaient, à la Maison des Métiers d'Art, d'une visite de l'exposition « Space Invaders », commentée par l'artiste.



La seconde innovation était orientée vers le jeune public. Sur le site de Blegny-Mine, dans un chapiteau aménagé pour la circonstance, avaient lieu des stages initiateurs à diverses techniques artisanales ; ces formations étaient dispensées par des artisans d'art.

Comme en 2014, le Musée de la Vie wallonne et le Centre de la Laine et de la Mode à Verviers participaient, avec des exposants, aux Journées.

■ **Collaboration avec l'Entente interprovinciale des Métiers d'Art**

Chaque année, l'Entente interprovinciale des Métiers d'Art organise le **Salon wallon des Métiers d'Art** qui se tient par tournante dans les cinq provinces wallonnes.

Pour sa 21^e édition, la Province de Liège a accueilli cet événement dans le superbe cadre de l'Espace Saint-Antoine au Musée de la Vie wallonne du 27 novembre au 31 décembre 2015. Au total, ce sont quelque 27 artisans issus des 5 provinces qui étaient rassemblés. Parmi ceux-ci, notons la participation d'artisans et d'enseignes de renommée internationale comme la maison Lebeau-Courally (gravure sur arme et horlogerie / Liège) qui fête cette année ses 150 ans d'existence, le luthier Gauthier Louppe (Marche-en-Famenne), le taxidermiste Jean-Pierre Gérard-Simon (Romsée-Liège), pour n'en citer que quelques-uns. Saluons également la présence exceptionnelle d'Elvis Pompilio, modiste et chapelier d'origine liégeoise.



Des concerts, des démonstrations d'artisanat d'art, un défilé de mode, des rencontres avec des artisans étaient également au programme de cette manifestation qui a accueilli **6.106 visiteurs**.

MUSIQUE ET DANSE

■ **Aides**

Le Secteur Culture soutient les organisateurs et les musiciens par des aides financières, des aides à la formation, à l'édition, à la diffusion...

■ **ÇA BALANCE...**

Cette opération propose depuis treize ans aux jeunes groupes de musiques actuelles une aide pluridimensionnelle tant sur le plan financier que technique, avec des soutiens ciblés à la création, à la promotion, à la diffusion et, but ultime, à la production et à l'édition discographique.

Chaque année depuis 2004, une compilation est éditée à 2.000 exemplaires et est distribuée au secteur musical professionnel. En 2015, deux compilations ont été éditées présentant le style pop rock d'une part et le style jazz d'autre part.

Ça balance étend également son action grâce au projet **MULTIPISTES** : un dispositif d'accompagnement dédié aux Musiques Actuelles en Grande Région. Il est le fruit d'une collaboration entre des structures belges, luxembourgeoises et lorraines.

Le traditionnel concert au Forum a été remplacé depuis 2013 par une émission télévisée diffusée sur les télévisions locales RTC et Télévesdre.

En 2015, Ça balance a lancé deux nouveaux projets :

- Ça balance Électro qui a permis, sur base d'un appel à projets (51 participants), de sélectionner 10 lauréats ;
- Ça balance Classique, permettant à de jeunes compositeurs de la FWB de déposer une œuvre de leur composition qui, si elle est sélectionnée, sera enregistrée en studio par des interprètes de haut sous l'égide d'un directeur artistique et interprétée et diffusée lors de manifestations musicales importantes. Deux lauréats (Guillaume Auvray pour sa pièce *Le Ruisseau* et Edwin

Pierard pour *Invention*, pièce pour ensemble) ont été sélectionnés en 2015 et un nouvel appel à projets est lancé pour 2016.

■ Studio

Le Studio est mis à disposition pour des réalisations provinciales (Ça balance, Multipistes, Odyssee théâtre, spots ...) mais aussi extérieures (Article 27, Vacances Théâtre Stavelot,...).

RELATIONS EXTÉRIEURES

■ EUREGIO MEUSE-RHIN

Suite à l'implication très importante de la Province de Liège aux travaux liés au dépôt de la candidature de Maastricht, capitale culturelle 2018, et malgré l'échec de cette candidature, des accords avaient été scellés en 2013 avec le Limbourg néerlandais pour le financement de manifestations culturelles en Province de Liège entre 2013 et 2016 comme suit :

En 2015, deux projets ont ainsi été soutenus :

- RECIPROCIY DESIGN LIEGE 2015 (125.000 €).
- le spectacle Karbon Kabaret, dans le cadre de Mons 2015 (100.000 €).

■ Les programmes européens

En 2015, une collaboration a été entamée avec la nouvelle cellule Fonds européens en vue de répondre aux appels à projets européens.

Cette collaboration s'est soldée par l'introduction d'une candidature auprès du programme Europe Créative pour le projet Arts & Métaux 2016.

Le projet « Arts et Métaux 2014 » mené dans le cadre d'Interreg – 139 GR (SRLW) 35264 – de charbon, d'acier, de sueur et de feu » s'est quant à lui clôturé en 2015 par l'organisation du colloque au MNEMA.

A noter que « Multipistes », projet issu du programme Interreg IV agr, s'est clôturé au 30 juin 2015.

PATRIMOINE ET MUSÉES

Comme chaque année, de nombreux musées bénéficient de subsides alloués par les autorités provinciales. En 2015, 17 établissements publics et 34 établissements privés ont ainsi reçu le soutien financier de la Province.

B. Le service de l'Administration

D'une manière générale, l'Administration générale des Affaires Culturelles assure le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale.

Le service du personnel assure la gestion administrative de l'ensemble du personnel (hormis les vacataires) du Service des Affaires culturelles, environ 230 personnes aux statuts différents. Il traite toutes les demandes, relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de la Direction générale.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA JEUNESSE

1. HISTORIQUE

Un service d'une quarantaine d'années

Les différentes métamorphoses des deux sites d'implantation du Service Jeunesse ainsi que la grande flexibilité et adaptabilité des collaborateurs vont de pair avec le développement des trois secteurs : l'animation, le service de prêt de matériel, le centre d'hébergement.

Le secteur de l'animation évolue depuis 1992. Il s'organise par la mise en place d'opérations importantes. À titre d'exemples : les Rencontres Théâtre Jeune Public, Acte Jeunes, les expositions délocalisables « Natur'a ma porte » et Objectif Développement Durable « Exploratorium », le concours de scénarii publicitaires « Pub Fiction » sont des événements qui s'intègrent dans une politique jeunesse dont l'objet est de soutenir ou de développer des actions, des projets portés au plan local et qui contribuent à l'épanouissement des enfants et des jeunes en tant qu'acteurs citoyens.

Les projets du Service Jeunesse ont résolument une dimension culturelle. Par des techniques créatives, ils visent à apporter aux jeunes le plaisir de vivre, dans le respect de l'autre, la découverte de leurs capacités et la conscience des enjeux de la citoyenneté afin d'assurer l'avenir de la société.

2. PRÉSENTATION DU SERVICE

2.1 Coordonnées du Service Jeunesse

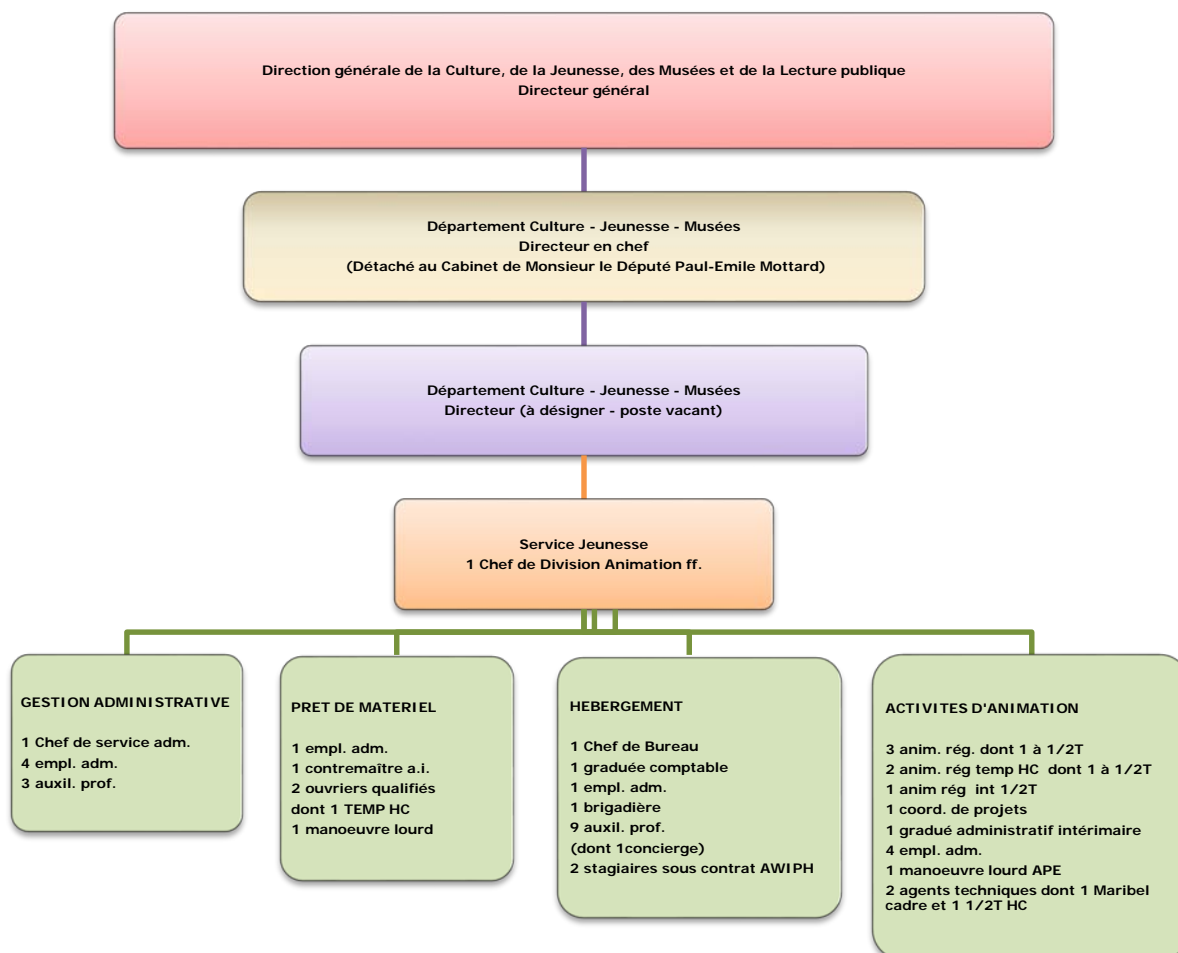
- Administration, animation
123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone général : 04/237.28.70
Téléfax général : 04/237.29.00
Email général : service.jeunesse@provincedeliege.be

- Prêt de matériel
123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.28.80
Téléfax : 04/237.28.89
Email : jeunesse.pret-materiel@provincedeliege.be

- Espace Belvaux
189, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.29.10 ou 11
Téléfax. : 04/237.29.14
Email : espace.belvaux@provincedeliege.be

Site internet : <http://www.provincedeliege.be>

2.2 Organigramme



3. POLITIQUE CULTURELLE MENÉE PAR LE SERVICE

Le partenariat avec les communes de la province de Liège se développe depuis des années.

Tous les opérateurs témoignent de leur satisfaction à l'égard des modules « Vacances Actives », de l'opération « Place aux Enfants » ou des formations proposées dans le cadre du soutien aux communes.

Le Centre d'hébergement « Espace Belvaux », en symbiose avec le Service Jeunesse, est très dynamique. Les chiffres de fréquentation et la satisfaction des usagers prouvent que l'investissement réalisé continue à porter ses fruits.

L'objectif global de la politique culturelle de proximité est de renforcer ou de créer des initiatives locales dont les enjeux sont d'entraîner la participation des enfants et des jeunes pour mieux comprendre l'importance d'une société démocratique et le rôle du citoyen.

3.1 Les actions vers les communes

Les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes sont initiées en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local.

Les nouvelles missions décrétales qui concernent les bibliothèques, les centres culturels et bientôt plus largement la redéfinition d'un Plan Jeunesse, renforcent le rôle supracommunal rempli par les Provinces.

■ Les objectifs et moyens

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant et du jeune, tente de lui donner l'accès à leurs émotions, leur sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées, le jeu, la participation active favorisent quant à eux leur émancipation. La remise en question des stéréotypes constitue une pratique qui permet à l'enfant et au jeune de prendre conscience que les réalités sont multiples.

■ Les actions et les publics

a) Opération «Place aux Enfants»

Elle permet, le temps d'une journée, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.

En 2015, 43 communes se sont inscrites à l'opération. 616 hôtes d'un jour, 640 passe-muraille, 3.517 enfants participants et 22.814 enfants contactés.



b) Modules «Vacances Actives»

Deux axes traversent les modules : la découverte de la nature et les techniques artistiques.

90 modules ont été demandés par les communes, 9 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants ou de jeunes et n'ont pas été ouverts.

En 2015, 1.278 enfants ont participé aux Modules Vacances Actives organisés en partenariat avec 37 communes.



c) Formation des animateurs de centre de vacances

Elle vise des jeunes de 16 ans au moins. Cette formation se déroule sur 8 mois et se construit en alternance (150 heures d'apport théorique - 150 heures de pratique sur le terrain).

Les animateurs formés sont destinés à encadrer des activités dans les Centres de vacances et notamment les plaines de jeux communales.



Depuis 2006, cette formation est organisée par le Service Jeunesse en partenariat avec l'Enseignement de promotion sociale de Huy-Waremme.

En 2015 : 18 jeunes ont entamé la formation et 17 l'ont terminée (1 désistement suite à une blessure lors du 1er séjour).

Par ailleurs, une formation complémentaire ayant pour objectif « l'approfondissement du rôle de l'animateur, en développant ses connaissances et en assurant son savoir-faire en animation » s'est déroulée du 28 au 29 juin, ainsi que le samedi 4 octobre 2014. Cette formation a été proposée aux jeunes ayant obtenu leur brevet en 2013, pour lesquels les formateurs ont constaté quelques fragilités. Celles-ci relèvent majoritairement du manque de maturité des candidats, âgés pour la plupart de 16 ans.

L'évaluation positive de leurs prestations sur les plaines de vacances en 2014, confirme la nécessité de maintenir ce module complémentaire.

d) Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Conformément au Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire, le Service Jeunesse – Province de Liège organise des formations pour le personnel de l'Accueil extrascolaire et ce, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- développement et psychologie de l'enfant ;
- techniques d'animation ;
- déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...) ;
- méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

Depuis 2006, les formations « continues » (50 heures sur 3 ans), imposées également par ce même Décret, s'articulent sur 7 modules.

- Technique d'animation (30 périodes)
- Gestion de conflits (20 périodes)
- Bosses et bobos (10 périodes)
- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants (24 périodes)
- Initiation aux techniques de déclamation (24 périodes)
- Conception et animation de jeux courts (12 périodes)
- Gestion du stress (24 périodes)

En 2015, 68 personnes ont suivi la formation de base. Pour 2014-2015, les formations continues se dérouleront durant le premier semestre 2015. Notons que 7 nouveaux modules de formations continues ont été proposés dès le premier semestre 2015, portant le total à 14.

e) Socle de base de formations continuées et obligatoires à destination des animateurs vacataires culturels jeunesse.

Le Service Jeunesse développe nombre d'activités et projets en collaboration avec les opérateurs culturels situés sur le territoire de la province de Liège.

La multiplicité de ces actions et le grand intérêt porté par nos partenaires nous ont parallèlement permis de développer un pool d'animateurs vacataires maîtrisant diverses technicités d'animation. Si la technicité est l'un des atouts majeurs d'un bon animateur, celle-ci n'est malheureusement rien sans d'autres qualités plus générales mais néanmoins nécessaires et communes à toutes les personnes responsables de jeunes enfants ou adolescents.

En 2014, le Collège Provincial autorisait que la reconnaissance en qualité d'animateur du Service Jeunesse soit conditionnée par l'obligation de mener à terme les trois modules formatifs de base :

- premiers soins ;
- développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent ;
- dynamique de groupe et gestion de conflits.

Pour ce premier programme de formations (cycle 2014-2015), le nombre initial de vacataires identifiés par la Jeunesse était de 170, ceux-ci étant conviés à se former aux trois modules de base avant fin 2015. En cette fin de cycle, 64 d'entre eux ont suivi les 3 modules et répondent aux conditions « d'employabilité » pour 2016.

Dès 2016, un nouveau cycle de formations de base sera proposé aux nouveaux animateurs mais aussi à ceux n'ayant pu se former durant le premier cycle.

Un cycle de formations continues à destination des animateurs ayant suivi avec succès l'ensemble des formations de base sera également mis en place. Ce cycle aura une périodicité de deux ans, pour un module obligatoire par cycle.

f) Exposition « Objectif Développement Durable » - Exploratorium

Suite à l'exposition « NATUR'A MA PORTE » qui a permis, durant quatre années de délocalisation, de sensibiliser 23.000 élèves de 6 à 12 ans au fragile équilibre de l'environnement, le Service Jeunesse de la Province de Liège a proposé un nouvel outil en début d'année 2012 : *Exploratorium*, une exposition itinérante abordant le développement durable et l'empreinte énergétique. Elle est proposée aux communes et aux établissements de l'enseignement primaire.

En 2015, 4.679 enfants auront découvert l'exposition durant les cinq décentralisations programmées (Herve, Fléron, Ans, Seraing et Aywaille).

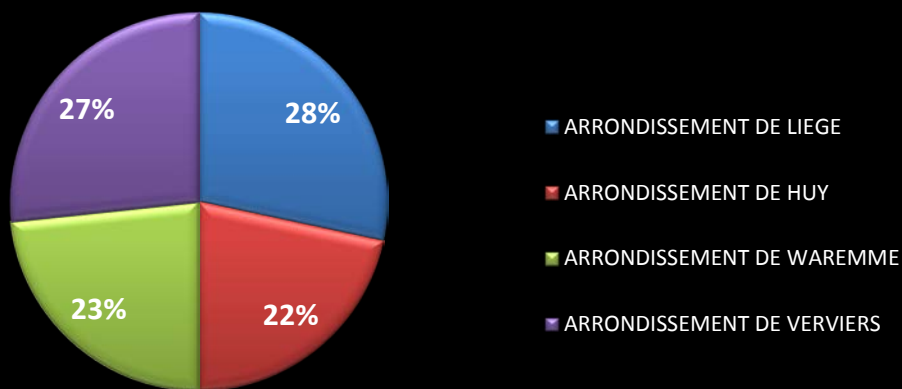
L'opération devait prendre fin en décembre 2015 mais, au vu de l'engouement de certaines communes n'ayant pu bénéficier de la mise à disposition de l'exposition et également des zones géographiques moins visitées, l'exposition poursuivra ses décentralisations durant l'année 2016.



VISUALISATION DE L'ENSEMBLE DES 60 COMMUNES AYANT PARTICIPÉ AU MOINS À UNE ACTIVITÉ « ACTE JEUNES » EN 2015



Pourcentage de participation à l'action supracommunale en 2015, par arrondissement



3.2 Classes de dépaysement

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

- **Au Domaine de Wégimont**, les enfants vont à la découverte de notre environnement à travers des activités concrètes, actives, ludiques en situations individuelles et collectives.

En 2015, 2.022 enfants ont participé aux « Classes Vertes ».

- **À Grivegnée**, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, scientifique et artistique. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émerveiller de ce qui l'entoure et que parfois, il ne perçoit plus ou ne voit plus.



En 2015, 255 enfants ont participé aux « Classes de Ville ».

3.3 Théâtre jeune public

■ Introduction

Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.



Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.

Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque, non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.

■ Rencontres Théâtre Jeune Public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public.

■ Diffusion du Théâtre à l'École

Les diffuseurs du programme « Spectacles à l'école » bénéficient d'interventions financières de la part des pouvoirs publics lorsqu'ils programment des spectacles jeune public. Ces interventions correspondent à une grille de référence proposée par le Service de la Diffusion des Arts de la Scène, tenant compte du nombre d'artistes, de techniciens,

de matériel ; elles sont réparties entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Provinces (3/4 – 1/4).

Pour la saison 2015, 108 spectacles ont bénéficié de l'aide à la diffusion accordée par les pouvoirs publics, 33 organisateurs ont programmé des spectacles durant le temps scolaire.

3.4 Projet « Adolescents »

■ Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

Pour 2015, dix subventions de 800€ ont été attribuées ainsi que cinq délégations d'animateurs pour une durée de maximum 30h00.

3.5 Actions musicales

■ Diffusion de la Chanson à l'École

Pour 2015, 28 représentations ont été programmées avec 8 organisateurs différents. Ces programmations ont rassemblé 5.200 enfants.

On constate :

- le maintien du nombre d'organisateur ainsi que du nombre de représentations ;
- une diminution du nombre d'enfants due à la jauge plus petite des spectacles sélectionnés par les organisateurs.

3.6 Aides ponctuelles et octrois de subventions à des initiatives extérieures

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique, l'audiovisuel, l'éducation aux médias.

3.7 Le projet Pub Fiction

En concertation avec le Centre Culturel Régional de Huy, le Service Jeunesse a proposé un projet pilote durant le deuxième semestre de l'année scolaire 2012-2013, le concours de scénario publicitaire « Pub-Fiction ». Par le biais de ce concours, le projet propose aux jeunes de 10 à 20 ans sur le territoire du Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, de partir à la découverte de leur créativité et de leur liberté de penser.

Pour cette deuxième édition (2014-2015), l'appel à projets s'articule autour d'une thématique centrale qui a pour intitulé « le pouvoir ». L'idée est de permettre aux

participants d'utiliser les mécanismes de la publicité non pas pour vanter un produit mais bien une réflexion critique.

Ce projet répond à un double objectif qui vise à mettre en exergue une démarche créative et innovante tout en permettant d'ouvrir le champ des possibles et de la réflexion au service d'un futur ambitieux.

Dans un souci de cohérence et de mise en réseau et dans le cadre d'une action pilote, le Service Jeunesse s'est associé au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, structure active sur le territoire concerné par le projet mais aussi à l'ASBL « CLAP ! » afin de bénéficier de son expertise et de son réseautage.

Cette politique de service, en adéquation avec la déclaration de politique régionale, tend à favoriser le travail en réseau et les échanges avec les multiples sources vives au sein de notre territoire.

L'ensemble des jeunes de l'arrondissement Huy-Waremme sont concernés par ce projet. Les réseaux du fondamental et du secondaire sont des vecteurs privilégiés. En effet, dans le cadre de ce concours, nous proposons aux écoles qui le souhaitent une animation sur mesure en fonction de la tranche d'âge concernée. Celle-ci est basée sur le théâtre invisible permettant aux participants de vivre une publicité de l'intérieur en guise de « mise en bouche » au projet.

En complément à cette intervention de médiation, un cahier pédagogique leur est fourni, offrant de multiples pistes abordant aussi bien la thématique que le travail d'écriture scénaristique.

Le projet propose de travailler en étroite collaboration avec les écoles afin de ne pas faire de la culture une préoccupation « élitiste ». Notre désir est de promouvoir l'art et la culture à l'école afin d'en donner l'accès et les clés de lecture au plus grand nombre de personnes.

En janvier 2015, le Service Jeunesse a reçu 41 scénarios pour la saison 2014-2015. La plupart de ceux-ci émanaient des 19 écoles dans lesquelles nous avons proposé l'animation « PUB FICTION ». Le travail de médiation fait à l'égard des écoles a vraiment permis d'établir une relation de proximité et de confiance avec les acteurs de terrain.

Par ailleurs, le Service Jeunesse est intervenu lors du FRAJA (Festival Rencontres Ateliers Jeunes Artistes) qui s'est déroulé du 8 au 10 mai 2015 au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy. Lors du festival, en collaboration avec les partenaires (le CLAP!, le CCAH et le FIDEC), le Service Jeunesse a mis sur pied des animations spécifiques en lien avec le projet. Une cérémonie « PUB FICTION » a également eu lieu dans la salle de cinéma mise à disposition du CCAH.

Ces deux actions menées conjointement ont permis la valorisation de tous les participants via la remise du recueil de scénarios reprenant l'ensemble des propositions scénaristiques de l'édition et d'un bracelet USB contenant les films de l'édition 2014-2015 ainsi que les photos des tournages pour les participants primés, la mise à l'honneur des lauréats, la projection des films réalisés dans le cadre du concours, la promotion de l'édition à venir, une sensibilisation du public à cette initiative. Cette opération représente une belle visibilité pour le Service Jeunesse et ses partenaires.

Pour la saison 2015-2016, 104 scénarios ont été réceptionnés et ont été analysés fin janvier 2016.



3.8 Accueil Temps Libre

■ Les Commissions Communales de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les commissions communales de l'Accueil Temps Libre (CCA) résultent du décret sur l'ATL de 2003 et permettent aux communes, via un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) de mettre en place une politique cohérente en matière d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans. Par Accueil Temps Libre, il faut entendre toutes les périodes avant et après l'école, y compris les week-ends et congés scolaires. Les CCA regroupent des membres du conseil communal, les différents réseaux d'enseignement, les parents, les opérateurs d'accueil, les associations sportives et culturelles. Elles sont présidées par un membre du Conseil communal (en général du Collège) désigné en son sein. Les communes entrant dans ce programme bénéficient de subsides leur permettant notamment l'engagement d'un coordinateur de l'Accueil Temps Libre (ATL). Ce mécanisme oblige également les communes à former les accueillantes extrascolaires (anciennement garderies scolaires), formation dispensée notamment par le Service Jeunesse en collaboration avec l'Institut de Promotion Sociale Huy-Waremme.

Le Service Jeunesse est représenté dans 57 des 60 CCA constituées en province de Liège en tant que membre invité. Cette présence, accrue depuis 2013 (3 personnes se répartissant le territoire), nous a permis de nouer de nombreux liens au sein de ces communes mais également d'avoir un bon aperçu des politiques jeunesse menées dans notre province.

■ Le Comité de Pilotage de l'Accueil Temps Libre (ATL)

Le Service Jeunesse participe également au Comité de Pilotage de l'ATL mis en place par l'ONE et la Province de Liège en 2011. Une convention régit ce partenariat. Les échanges au sein de cette plate-forme regroupant coordinateurs ATL, représentants de l'ONE et Province de Liège sont quasi mensuels.

En conclusion, notre présence dans les CCA, ainsi qu'au Comité de pilotage A.T.L., renforce notre relation avec les communes et permet à l'équipe d'animation de mieux appréhender les besoins du terrain afin de mettre en place des actions pertinentes (stages, délégations d'animateurs, formations...) mais aussi servir de relais pour d'autres départements, secteurs et services provinciaux.

3.9 Les services

■ Le prêt de matériel

Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif. Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel.

En 2015, 707 demandes ont été agréées.



■ Le Centre d'Hébergement (Espace Belvaux)

Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.

Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.

En 2015 : 4.190 nuitées, 25.389 repas et 1.451 locations de salle.





Province
de Liège

Rapport d'activités

LE TOURISME

1. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE ASBL (FTPL)

Le plan stratégique « 2012-2015 » de la FTPL se structure en 15 missions. La synthèse qui suit présente les principales actions menées en 2015 dans le cadre ces missions.

MISSION 1 : AMÉLIORER LE POSITIONNEMENT DE LA DESTINATION TOURISTIQUE

La FTPL travaille au positionnement marketing le plus adéquat de son territoire et développe sa démarche de commercialisation de produits touristiques.

En outre, la FTPL participe à **deux projets** liés au marketing du territoire et destinés à lui conférer un positionnement fort :

- **la destination « Ardenne »**, avec 7 partenaires touristiques de France, de Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg, dont l'objectif est de revaloriser la « Destination Ardenne ». Les partenaires ont créé un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) dont le contrat de fondation a été signé en février 2014 à Sedan. En outre, la « Destination Ardenne » a créé, au sein de son comité marketing, un groupe de travail « Commercialisation » chapeauté par la FTPL (Voir mission 7 – « Les groupes »).
- **la destination « Cœur de l'Europe »**, avec 3 partenaires touristiques de l'Euregio Meuse - Rhin (la StatdeRegion Aachen - DE, le Toerisme Limburg – BE, et le VVV Zuid Limburg – NL). Diverses actions ont été réalisées (distribution de brochures promotionnelles dans les régions partenaires, réalisation d'un dépliant reprenant les marchés de Noël, gestion du site de la destination et de sa page facebook,...). La FTPL a également participé aux différentes étapes de création d'une future structure permanente réunissant les partenaires et dont le but sera de pérenniser les actions de promotion touristique communes initiées dans le cadre des projets « Interreg ». Cette structure a pris la forme d'une fondation de droit néerlandais qui s'intitule « Tourisme au Cœur de l'Europe ». Les statuts et l'accord de coopération ont été signés par VVV Zuid-Limburg, Toerisme Limburg et la FTPL, le 22 décembre 2015 à Valkenburg.

MISSION 2 : RENFORCER LA LOGIQUE DES POINTS DE CHUTE

Cette logique étant principalement comprise des touristes wallons mais pas de ceux issus des marchés étrangers prioritaires (Pays-Bas, Allemagne et France) et secondaires (Italie, Grande-Bretagne, Espagne, Etats-Unis et Chine), le positionnement de ces destinations sur ces marchés a été amélioré notamment grâce aux collaborations évoquées dans la mission 1 .

MISSION 3 : REDÉFINIR ET PRIORISER LES THÉMATIQUES PORTEUSES

- **Tourisme thermal** : réflexion quant à la création d'un « Club Bien-être » avec les principaux acteurs de la province (wellness, gastronomie...). Intégration de l'offre Wellness de notre province sur la plateforme d'e-commerce touristique « Ouftitourisme ».
- **Tourisme « Nature active »** : finalisation par la FTPL avec LEM, le STP et la SPI, d'une étude financée par le CITW, visant l'élaboration d'un « Schéma cyclable directeur pour la province de Liège » (Phase 1 concernant 46 communes : achevée). Attribution par la FTPL du marché public en vue de réaliser le site internet du projet transfrontalier de « La Meuse à Vélo », visant à valoriser une route cyclotouristique longue de 950 km le long de la Meuse.
- **Tourisme culturel** : préparation de la mise en ligne d'une billetterie culturelle et réflexion sur le développement d'un « Club Culture » à l'instar du « Club Bien-être » (cf. ci-dessus).

- **Produits du terroir** : poursuite des initiatives lancée pour le thème de l'année 2014 « Wallonie des Saveurs » visant à valoriser le terroir : animation de la rubrique « savourer » sur le site internet, promotion de produits ou de producteurs à travers la newsletter de la FTPL (rubrique *e-déguster*) ou lors de divers salons comme le salon Vert Bleu Soleil, actions de soutien des Confréries gastronomiques (par exemple lors du 21^e Grand Prix des Confréries et sa soirée de gala).
- **Tourisme d'affaires** : voir « Mission 15 » ci-après.
- **Tourisme fluvial** : le Collège provincial a approuvé, en sa séance du 29.10.2015, la composition d'un Comité d'accompagnement chargé du développement du tourisme fluvial en province de Liège.

MISSION 4 : PRIORISER L'OFFRE

Mise en évidence des sites touristiques et manifestations « coups de cœur » dans les différents supports promotionnels de la FTPL.

MISSION 5 : FORMER LES ACTEURS TOURISTIQUES

- Organisation de deux conférences dans le cadre du salon « Vert Bleu Soleil » (du 12 au 15 février 2015) : « Les nouvelles tendances dans le tourisme » et « Présentation du nouveau label ACCESS-I pour l'accueil des Personnes à Mobilité Réduites (PMR) ».
- Organisation de deux modules en langues (module A2-B1 en Néerlandais et module A2-B1 en Anglais) pour les acteurs touristiques.
- Organisation d'une centaine de formations aux outils de l'Open System (place de marché) à des prestataires touristiques.

MISSION 6 : DÉVELOPPER UNE LOGIQUE DE SERVICE, D'ACCUEIL ET D'EXPÉRIENCE DE CONSOMMATION

- Lancement du réseau de citoyens bénévoles « Greeters » qui compte 43 membres et qui a permis d'organiser 35 visites en province de Liège en 2015 (www.greeters.be) ;
- lancement du réseau « Créative Liège » qui compte 55 artisans professionnels (www.creativeliege.be);
- poursuite de l'action en faveur des PMR : réalisation de 8 conversions de l'ancien indice « Passe-Partout » en indice ACCESS-I, de 2 audits d'évaluation et de 3 dossiers de recommandations par GAMAH ASBL. Réalisation de 23 pré-visites de sites par la FTPL.

MISSION 7 : COMMERCIALISER DES PRODUITS STRUCTURÉS

Basée sur la création du département de « Tourisme réceptif », la mission consiste à accompagner et conseiller les touristes (individuels, groupes, MICE) dans la conception et l'achat de leur excursion ou séjour en province de Liège. A cet effet, la FTPL propose pour les touristes individuels, par le biais d'une « place de marché » touristique, des achats dits « secs », c'est-à-dire de la billetterie, des nuitées seules, ainsi que des articles divers à l'instar de produits du terroir (à retirer au moment du séjour), des objets « souvenirs », des livres, etc.

Occasionnellement, la FTPL propose, avec plusieurs partenaires touristiques, des produits packagés (plusieurs offres combinées et vendues à un prix unique).

En ce qui concerne les groupes, les packages proposés « à la carte » ont comptabilisé 508 réservations. La moyenne de satisfaction est de 9/10 pour les services et prestations.

La FTPL souhaite devenir un interlocuteur unique en matière d'organisation complète de séjours et d'excursions en province de Liège, en Ardenne et au Cœur de l'Europe et a proposé à ses

partenaires d'être le chef de file de la commercialisation de produits pour groupes et de s'occuper des démarchages et du suivi des demandes.

Par ailleurs, la FTPL a également constitué un groupe de guides (FR-NL-DE-EN) intéressés par l'accompagnement de groupes sur des circuits de plusieurs jours en province de Liège, en Ardenne et au Cœur de l'Europe.

MISSION 8 : ADAPTER LES OUTILS DE COMMUNICATION

En 2015, la FTPL a édité les brochures suivantes :

- Magazine de l'Eté (FR-NL-DE) ;
- Magazine de l'Hiver (FR-NL-DE) ;
- Fiches MICE (FR-NL-DE-EN) ;
- Province de Liège ... Généreuse de nature (FR-NL-DE-EN-ESP-IT) ;
- Chevalet de présentation « Place de Marché » ;
- Plaquette de présentation « Vos séjours et loisirs en ligne » (FR-NL-DE-EN) ;
- Porte-folders de la plaquette de présentation « Vos séjours et loisirs en ligne » ;
- Plaquette de présentation « Groupes » (FR-NL-DE-EN) ;
- Fiches Groupes (DE) ;
- Liège, the trendy shopping destination ! (EN-MANDARIN) ;
- Guide Shop'In Design (FR-NL-DE-EN).

MISSION 9 : INTENSIFIER L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Newsletter électronique « Les bons plans touristiques en province de Liège » (**20.000 abonnés**) ;
- Page Facebook: **13.759 fans** ;
- Site internet : complété par de nouvelles rubriques, il est plus convivial et organisé par rubriques thématiques ;
- FTPL a sa propre chaîne « YouTube » ;
- La FTPL a également lancé une chaîne « Pinterest » qui permet de partager des photos.

MISSION 10 : AMÉLIORER LA PRESENCE EN FOIRES ET SALONS TOURISTIQUES

La FTPL a assuré :

- une participation à 20 foires et salons « grand public » ;
- une participation à 10 salons professionnels ;
- une présence promotionnelle dans 34 manifestations diverses, essentiellement en Wallonie.

MISSION 11 : OPTIMALISER LES ACTIONS PUBLICITAIRES (MOINS NOMBREUSES ET PLUS PORTEUSES)

La FTPL a entamé la réalisation d'un tableau de bord « média » pour l'année 2015, en fonction des marchés prioritaires et en tenant compte des thématiques porteuses.

MISSION 12 : RENFORCER LES CONTACTS AVEC LES MÉDIAS ET LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

La FTPL entretient de nombreux contacts avec les professionnels du tourisme, qu'ils soient prestataires directs ou organismes d'accueil et d'information (Maisons du Tourisme, Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative).

Par ailleurs, la FTPL collabore avec les médias par envois réguliers d'informations et de communiqués de presse (18), de newsletters (4), par l'organisation de voyages de presse (8) et l'accompagnement de journalistes, etc.

MISSION 13 : DÉFINIR DES MESURES D'IMPACT

La FTPL a procédé à l'évaluation :

- de sa présence sur divers salons et de deux actions de « street marketing » : comptabilité des brochures distribuées + grâce à la « sharing box » (outil qui présente une double fonction promotionnelle et d'administration d'enquêtes), la FTPL a évalué les opinions des visiteurs à travers quelques questions relatives au tourisme ;
- des éditions : consultation des statistiques de téléchargement des éditions sur le site internet liegetourisme.be et analyse des stocks ;
- de « l'e-newsletter touristique » : consultation des statistiques de lecture ;
- du site internet www.liegetourisme.be et des pages « Facebook » (FB) : consultation des statistiques de navigation.

MISSION 14 : METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE VEILLE

- Inventaire et analyse des sources d'informations disponibles (publications, web, newsletters, presse, études de marché) et structuration de l'information reçue par marchés ;
- Réalisation d'un baromètre touristique 5x/an (sondage auprès de quelque 1.000 prestataires au total) ;
- Mise à jour des statistiques de fréquentation des attractions et des événements ;
- Analyse du marché néerlandais.

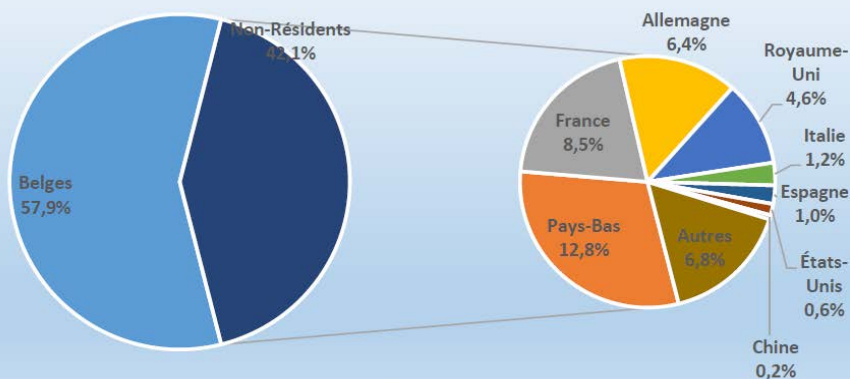
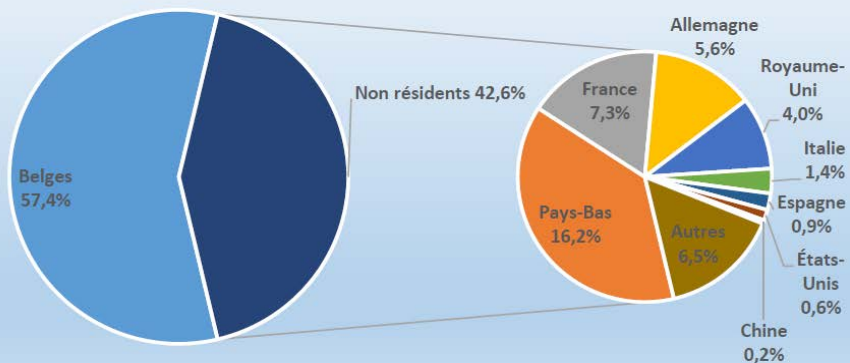
MISSION 15 : STRUCTURER LE SECTEUR DU TOURISME D'AFFAIRES

En attendant le lancement effectif du volet « MICE » du département « Tourisme Réceptif », diverses actions promotionnelles et autres ont été entreprises :

- Organisation de rencontres d'acteurs du secteur ;
- Rencontres diverses organisées avec les structures dédiées au MICE : visites d'infrastructures ;
- Réalisation de fiches détaillées présentant l'offre la plus « qualitative » de notre province ;
- Traitement d'une soixantaine de demandes portant sur l'organisation de séminaires ;
- Création d'une page dédiée au MICE sur le site www.liegetourisme.be ;
- Référencement en tant que « Convention Bureau » sur le site internet spécialisé MICE : Eventonline ;
- Promotion des prestataires « MICE » via des offres et des activités innovantes ;
- Participation à deux salons professionnels (IMEX en Allemagne et IBTM en Espagne) ;
- Participation à divers « workshops » de WBT pour le marché néerlandais ;
- Enregistrement d'une capsule de promotion du MICE en collaboration avec WBT ;
- Mise en place d'une « BUREAU MICE » ayant pour but de travailler en collaboration avec les acteurs de terrain ;
- Inscription au Bureau de travail du club MICE de WBT

BILANS ET STATISTIQUES TOURISTIQUES
ARRIVÉES ET NUITÉES 2014

2014	Arrivées	Poids	Nuitées	Poids	Durée moyenne du séjour
Belgique	14.641.070		32.605.681		
Région flamande	8.359.077		19.494.184		
Région de Bruxelles-C.	3.420.194		6.611.933		
Région wallonne	2.861.799	100%	6.499.564	100%	2,2
Province de Liège	910.274	32%	1.985.889	31%	2,2
Province de Luxembourg	756.423	26%	2.062.207	32%	2,7
Province de Namur	454.483	16%	1.061.259	16%	2,3
Province de Hainaut	473.349	17%	956.327	15%	2,0
Province de Brabant Wallon	267.270	9%	433.882	7%	1,6

Origine des arrivées en province de Liège

Origine des nuitées en province de Liège


En 2014, la province de Liège est la province wallonne qui compte le plus d'arrivées de touristes avec 910.274 arrivées, soit 32% des arrivées en Wallonie.

En terme de nuitées, les hébergements sont essentiellement occupés par des Belges (57%), puis par des Néerlandais (16%), des Français (7%), des Allemands (6%) et par des Britanniques (4%).

Bilan touristique de l'année :

VACANCES D'HIVER 2014-2015 (20 DÉCEMBRE 2014 AU 4 JANVIER 2015)

- températures douces ;
- hôtels : taux d'occupation de 51% ;
- hébergements pour groupes et villages de vacances : hausse du taux d'occupation de 7% ;
- hébergements de terroir (gîtes, chambres d'hôtes, meublés) : baisse générale de 4%. Les gîtes ont un taux d'occupation de 82%, les meublés de 84%, les chambres d'hôtes de 49% (plus de la moitié de ces derniers se disent toutefois satisfaits) ;
- attractions : quelques prestataires indoor ont connu une hausse de la fréquentation comme le Centre d'Interprétation de la Tour d'air à Boncelles, l'Ardoisière de Recht, le Centre Touristique de la Laine et de la Mode à Verviers ou encore le Musée Hexapoda – Insectarium de Waremme. De fortes baisses ont également été enregistrées : l'Aquarium-Museum de Liège, l'Abbaye de Stavelot, le Malmundarium de Malmedy.

VACANCES DE PRINTEMPS (6 AU 18 AVRIL)

- températures clémentes ;
- hébergements : hausse de 2% du taux d'occupation par rapport à 2014. 42% des prestataires se disent satisfaits et 22% très satisfaits ;
- attractions : tendance globalement positive mais 10 % de prestataires satisfaits en moins par rapport à 2014 ;
- visiteurs : les Flamands sont toujours largement représentés dans les hôtels (49%) et dans l'hébergement de terroir (34%), à l'exception des chambres d'hôtes où les Français sont bien présents (22%). On retrouve une majorité de Wallons dans les attractions de la province (56%).

VACANCES D'ÉTÉ 2015 (1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT)

- météo ensoleillée ;
- les hébergements ont connu un taux d'occupation de 68,8% durant cet été 2015 soit une augmentation de près de 5% par rapport à l'été 2014 ;
- les campings ont enregistré un taux d'occupation de 75%, ce qui représente une hausse de près de 15% par rapport à l'été 2014. L'augmentation de la fréquentation est très nette (+16%) par rapport à l'été 2014 ;
- Visiteurs : presque tous les types d'hébergements ont attiré une majorité de néerlandophones (Belges et Néerlandais), excepté les centres de tourisme social où l'on retrouve une majorité de Wallons (53%).

VACANCES D'HIVER 2015-2016 (19 DÉCEMBRE 2015 AU 4 JANVIER 2016)

- températures clémentes ;
- hébergements : taux d'occupation de 62,1% ;
- hôtels : taux d'occupation de 54,3% ;
- la plus grande diminution se situe au niveau de villages de vacances (-19%) ;
- les hébergements de terroir : taux d'occupation de 78,6%, soit 1,5% de plus que l'année précédente ;
- visiteurs : la grande majorité de la clientèle dans l'hébergement est néerlandophone et représente pas moins de 58% de la clientèle globale.

2. DOMAINE PROVINCIAL DE WÉGIMONT

■ Nombre de visiteurs et recettes par activités. Comparaison 2014 et 2015 :

	Nombre d'entrées au parc et à la piscine	Recettes HTVA – Buvettes piscine et golf, friterie, golf, canotage, entrées parc et piscine	Nuitées au camping touristique	Nuitées au camping résidentiel	Recettes HTVA
2014	56.273	232.473,31 €	6.324	14.602	102.715,63 €
2015	90.988 (+61%)	391.280,71 € (+67%)	5.794 (-8.3%)	14.434 (-1.15%)	96.628,46 € (-5.5%)

	Nombre de visiteurs au château (internat et externat)	Nombre de repas servis en internat et externat	Nombre de Classes vertes et nombre de visiteurs CV	Recettes HTVA - Hébergement et repas	Recettes totales HTVA
2014	31.570	62.382	44CV - 1.630	504.572,58€	839.761,52 €
2015	28.957 (-8.2%)	58.854 (-5.66%)	45CV – 1.622 (-0.4%)	478.628,46 € (-5.14%)	966.537,63 € (+15,09%)

■ Centre d'hébergement au château

Nous constatons une légère baisse de fréquentation au château entraînant une diminution du chiffre d'affaire de l'ordre de 5 %. La clientèle belge continue de représenter les 8/10^{èmes} des clients en internat.

■ Parc

La recette de la saison 2015 est en très forte augmentation (+67%). Cette augmentation conséquente s'explique non seulement par une météo très clémente, mais surtout par l'organisation de trois événements exceptionnels (« Yourin Festival », « RTL Kidz » et « Disney Channel Festival ») qui ont attiré près de 20.500 personnes.

■ Camping touristique 3 étoiles et camping résidentiel

On constate une diminution du taux de fréquentation du camping de passage. Le taux de fréquentation du camping résidentiel est quant à lui resté stable par rapport à l'année précédente qui avait pourtant été en forte hausse par rapport à 2013.

■ Sécurité

La collaboration avec la police locale et fédérale, le « TEC Liège-Verviers » et une société de gardiennage a, à nouveau, parfaitement fonctionné.

■ Manifestations « grand public »

14 manifestations entre avril et octobre 2015 (27.500 participants au total).

■ Manifestations à vocation pédagogique

- 45 **classes vertes** accueillies en 2015, soit quelque 1.622 enfants et enseignants.
- 11 journées « **DPPP** » (Découverte Pédagogique du Patrimoine Provincial) en 2015 (486 élèves et enseignants).

3. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

3.1. DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBRÉE (ASBL)

■ Château de Harzé

	Chambres louées	Salles louées
2014	2.984	262
2015	3.261	228

CA restauration et petits déjeuners	509.055 €	564.280 €
-------------------------------------	-----------	-----------

*CA = Chiffre d'affaires

■ Domaine de Palogne :

Outre son offre récréative, sportive et culturelle, le Domaine de Palogne propose une infrastructure en hébergement d'une capacité de 131 lits :

Hébergement	Gîte Dame Marthe 21 lits		Gîte Messire Waleran 60 lits		Gîte de Lognards 50 lits	
	Nuitées	Nb. de pers.	Nuitées	Nb. de pers.	Nuitées	Nb. de pers.
2015	165	2.512	179	8.001	196	6.684
Taux d'occupation 2015	45 % (-11%)		49 % (-8%)		53 % (-1%)	

Séjours « classes de dépaysement »	2014	2015
Nuitées	11.031	9.287
CA*	469.534 €	449.923 € (-4,17%)

*CA = Chiffre d'affaires

Activités	2014	2015
CA Kayak	115.604 €	129.037 €
CA VTT	28.200 €	25.440 €
CA E-bike	2.009 €	4.563 €
CA Hébergements	100.231 €	86.267 €
CA Hébergements + repas classes	74.418 €	73.564 €
CA Taverne	543.337 €	550.435 €
CA Total	863.799 €	869.306 €

■ Château fort et Musées
Fréquentation :

	2014	2015	Evolution
Château de Logne	22.728	24.084	+5,9 %
Musée de Logne	11.660	11.508	-1,3 %
Musée de Harzé	4.351	4.315	-0,8%
Total	38.739	39.907	+3%

Activités :

- travaux scientifiques : poursuite de l'étude des objets découverts lors des fouilles du puits et travaux sur le site du Château fort, en vue notamment de la réalisation d'une publication en 2016.
- activités pédagogiques et touristiques :
 - Durant l'été, réalisation d'une nouvelle visite animée à destination du public familial au Château fort ;
 - Reprise de l'activité fauconnerie par la société « Falcon's Residence » ;
 - Dans le cadre du « Plan Horizon 2018 » qui a pour objectif la valorisation et la promotion patrimoniale du site du château fort de Logne et de l'ensemble qu'il forme avec le Domaine de Palogne, depuis la Ferme de la Bouverie à Vieuxville jusqu'à la Ferme de Palogne au bord de l'Ourthe :
 - réalisation d'un point de vue depuis la RN 86 vers le site médiéval ;
 - aménagements du premier tronçon du sentier « Circum Castellum » autour du Château fort de Logne.

3.2. BLEGNY-MINE (ASBL)

■ Statistiques de fréquentation

Année	Mine	Puits-Marie	Tortillard	Bateau	Charter	Héberg. Nuités	Classes Taupy	Biotope Terril	Exposition	Total Visiteurs ¹	Total Attractions ²
2014	65.917	11.206	16.972	12.391	4.904	4.052	1.762	2.916	1.873	88.422	121.993
2015	65.231	12.133	16.539	12.036	6.242	4.416	2.603	2.602	2.753	90.785	124.555
Diff.	-686	927	-433	-355	1.338	375	836	-314	880	2.363	2.568
%	-1,04	8,27	-2,55	-2,86	27,28	9,28	47,31	-10,77	46,98	2,67	2,11

1. Nombre de visiteurs payants (achat d'au moins une visite au cours d'une journée)
2. Nombre de visites effectuées par les clients, certains ayant profité de plusieurs attractions sur la journée

Autres chiffres :

- 40 manifestations spéciales organisées sur le site (± 42.300 visiteurs au total) ;
- Accueil de mobilhomes : 2.179 séjours recensés en 2015 contre 1.750 séjours en 2014 ;
- E-Bikes (6 vélos électriques) : 97 locations en 2015 contre 87 locations en 2014 ;
- « mines gourmandes » : 124 participants en 2015 contre 347 en 2014.

■ SALLES D'EXPOSITIONS

- Exposition « Des mineurs et des savants » du 12 mars au 17 mai et du 10 juillet au 31 août 2015.
- Exposition « 35 ans déjà » du 10 juillet au 31 août 2015 (1696 visiteurs au total pour ces deux expositions).

■ COLLECTION « COMTE DE DALHEM »

Un ouvrage a été publié en 2015 « Cheratte jusque mai 1968 » de Robert Bodson et René Gotfryd.

■ CENTRE D'HÉBERGEMENT DU CREF – EXPLOITE PAR BLEGNY-MINE

- 2014 : 1.962 personnes et 4.052 nuitées
- 2015 : 2.017 personnes et 4.782 nuitées

■ Usage du car « DÉCOUVERTE PÉDAGOGIQUE DU PATRIMOINE PROVINCIAL »

Coordonné par Blegny-Mine (visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne)

179 voyages ont été organisés en 2015, soit une augmentation de 4,68 % par rapport à l'année précédente (171). **8.273 passagers ont bénéficié du transport gratuit**, ce qui représente une augmentation de 3,9 % par rapport l'année 2014 et une augmentation de 0,41 % par rapport à 2013.

3.3. COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES - EIFEL (ASBL)

Le plus gros chantier du Parc naturel repose sur l'élaboration d'un plan de gestion décennal (2016-2026). L'année 2015 fut consacrée à une importante phase consultative via des rencontres avec les habitants, les représentants des 12 communes et des différents secteurs concernés par les

missions du Parc naturel (nature, agriculture, tourisme, etc.), et les partenaires (DNF, DEMNA, FRW, WFG, etc...). En effet, un des objectifs poursuivi par le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel est de retrouver un ancrage au niveau local. Cet ancrage est essentiel à une collaboration durable et une reconnaissance de « l'outil Parc naturel » par les communes et les acteurs du territoire. Ont également fait partie du programme de l'asbl en 2015, les activités exposées ci-dessous.

3.3.1. NATURE : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET RURAL

- **Suivi du Groupe de Travail Nature**
- **Restauration et aménagement didactique** de la parcelle en face de la Maison du Parc. Modification du tracé du sentier et de l'accès aux différentes mares en raison des réalités de terrain en collaboration avec le Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) du SPW et introduction du permis pour l'aménagement du sentier.
- **Travaux de gestion dans les réserves naturelles de « Natagora BNVS »** dans le Parc naturel.
- **Travaux de gestion des milieux naturels avec des jeunes** de l'asbl « Elan-Essors ».
- **Contrat de rivière du bassin de la Moselle (CRM).**
Après exposé du projet par le Parc naturel, les 4 communes ont décidé d'adhérer au CRM. Le Parc naturel a rencontré les Bourgmestres des communes concernées par la création de ce CR.
- **Renforcement des populations de moules perlières** (suite du projet Interreg Habitat Euregio).
- **Suivi des populations de mulettes épaisses** dans le bassin versant de l'Our avec le DEMNA.
- **Suivi de la qualité de l'eau dans le Parc naturel** dans les bassins de l'Our et de l'Amblève (58 stations dans les limites du PNHFE). Les résultats sont en cours d'analyse.
- **Gestion des plantes invasives** (balsamine de l'Himalaya et berce du Caucase) par le Parc naturel dans le bassin de l'Our, en collaboration avec le CR Amblève.
- **Organisation d'une journée d'échange sur la gestion différenciée et les alternatives aux pesticides à destination des communes du Parc naturel** en collaboration avec le Pôle wallon de Gestion différenciée. Exposés, tables rondes et démonstrations sur site (Eupen).
- **Participation à un projet de plantation d'arbres à Butgenbach** initié par des citoyens et les enseignants et élèves de l'école communale de Butgenbach.
- **Plantation d'une haie vive et d'arbres fruitiers à la Maison du Parc – Botrange.**
- **Aménagement d'un potager didactique à la Maison du Parc - Botrange** afin de développer un circuit didactique à destination des visiteurs et une nouvelle animation à destination des groupes scolaires, sur la thématique des jardins naturels, du cycle naturel de la matière organique et du compostage.

3.3.2. AGRICULTURE DURABLE ET PRODUITS DU TERROIR

■ Les semaines « Oh le Goût ! »

Campagne promotionnelle sur le thème « Circuits courts, plaisir prolongé » menée sur 33 communes de l'Est de la Belgique, en collaboration avec le label « Made in Ostbelgien », la Fondation rurale de Wallonie et l'ASBL « Pays de Herve Futur ». La 2^{ème} édition a eu lieu du 3 au 25/10/2015 et 57 projets ont été organisés par des associations, citoyens, Horeca, écoles, etc.

■ Promotion des produits du terroir

Elargissement de la gamme de produits du terroir à La Boutique de la Maison du Parc.
Mise à disposition gratuite d'un stand aux producteurs locaux lors du Marché de Noël 2015.

■ Collecte de laine

En 2015, 41 éleveurs et/ou tondeurs amateurs ou professionnels ont participé à la collecte de 3200 kg de laine. Les entreprises DBC-Wool et Toiture Zanzen ont remporté le marché.

3.3.3. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ORIENTATION DE LA GESTION DES PAYSAGES

■ La charte paysagère

= outil d'aide à la décision des communes, élaboré par le Parc naturel en concertation continue avec les différents acteurs responsables de la gestion du paysage. Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion du Parc naturel l'analyse descriptive (évolutive et évaluative) de la charte paysagère a été finalisée en 2015.

■ Clôture du Projet Leader « Charte paysagère et Système d'Information Géographique » (Groupe d'Action Local « 100 villages – 1 avenir »)

Réalisation de 10 panoramas 360° de type « sphere-mapped-pictures » de différents points de vue des communes du GAL (<http://botrange.no-ip.org/eifel-pano/>).

■ Mise à jour et suivi de la base de données relative au système d'information géographique trans-communal selon une convention avec le GAL (<http://botrange.no-ip.org>).

■ Projets ponctuels de planification, cartographie, sensibilisation ou innovation liés à l'aménagement du territoire ou de son paysage

Ex. : accompagnement du GT « protection des paysages & aménagement du territoire » de la commune de Waimès, réalisation de promenades sur la thématique du paysage, soutien à la mise en place d'un inventaire « ADESA » sur la commune d'Eupen, etc.

■ Remise d'avis urbanistiques

En 2015, 68 avis ont été remis au travers desquels la population est sensibilisée à une utilisation parcimonieuse de l'espace, la plantation d'arbres indigènes, l'aménagement de mares écologiques, l'utilisation de bois d'une essence locale.

3.3.4. DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DU TOURISME RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

■ Découverte du Parc naturel par le sport

Objectif : développer les activités de sensibilisation au patrimoine naturel et rural du Parc naturel, par des moyens de locomotion écologiques, novateurs et ludiques

■ Trotinettes tout-terrain (TTT) – animation encadrée et guidée

En 2015 : 2.354 participants payants + 458 participants gratuits = 2.812 participants.

En 2014 : 2.472 participants payants + 432 participants gratuits = 2904 participants.
Depuis 2014, l'offre TTT est reconcentrée sur les groupes scolaires.

- **Location E-bikes (6 vélos électriques)** – location uniquement à la journée depuis 2014.

En 2015, 118 locations ont été enregistrées équivalant 6.500 km parcourus (168 locations en 2014)

- **Ski de fond (nombre de locations)**

Ski	Janvier	Février	Mars	Décembre	TOTAL
2015	155	2.111	3	0	2.269
2014	0	0	0	184	184

Mise en place d'une collaboration entre le DNF – Cantonnement de Malmedy et le Parc naturel en matière de balisage des trois pistes sises en propriété domaniale (Plateau des Hautes- Fagnes).

3.3.5. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION AU PUBLIC

- **Promenades guidées (hors classes vertes)**

En 2015, le Parc naturel a organisé des balades guidées pour **5.498** visiteurs (4577 en 2014).

- **Classes vertes et animations d'un jour (y compris le DPPP)**

NOUVEAUTES EN 2015 :

Programme Fania pour 3ème maternelle, 1ère primaire & 2ème primaire: Visite Fania & jeux
Création d'une nouvelle animation « autonome » : « Orientation sans guide »

Programme été pour les enfants du Parc (stage mini guide nature)

6/07 – 10/07/2015 – Stage mini-guide allemand : 6 participants

3/08 – 07/08/2015 – Stage mini-guide français : 9 participants

En 2015, **6.025** enfants ont été encadrés par le service pédagogique du Parc naturel (7.924 en 2014).

- **Visites du Parc naturel en char à bancs**

En 2015, **2.363 personnes** ont visité fagnes et villages en char à bancs (2.830 en 2014).

- **Exposition permanente FANIA (NEEGAN Interreg IV)**

(Ces chiffres incluent les visites réalisées dans le cadre des animations pédagogiques).

FANIA	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
2014	438	439	537	575	836	616	517	529	581	748	307	167	6.292
2015	392	637	560	443	634	516	323	402	821	986	296	97	5.797

- **Expositions temporaires** : « l'Or bleu » (cycle de l'eau), « Printemps à Botrange » (exposition de peinture), « La Planète à notre table » (alimentation durable).

- **Journées thématiques organisées par le Parc**

En 2015, ces 8 événements ont drainé ±30.000 visiteurs. Nouveauté: Culture nature, découverte des patrimoines naturel et culturel du PNHFE. 1^{ère} édition « Prenez l'Air au château » : balade dans vallée de la Warche suivie par un concert dans la chapelle du château de Reinhardstein.

- **Journal du Parc**

L'édition de janvier 2015 a été publiée sous forme d'un calendrier reprenant les différentes activités. Les 3 éditions ont été distribuées à tous les habitants du Parc naturel.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES FONDS EUROPÉENS

INTRODUCTION

En sa séance du 25/10/2012, le Collège provincial a décidé de créer la Cellule « Fonds Structurels Européens » en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

Composée de 6 agents dont un partiellement détaché à la Fondation Eurégio Meuse-Rhin, la Cellule « Fonds Européens » centre ses missions sur :

- l'analyse des programmes de financement européens ;
- un rôle de veille active et dynamique ;
- l'identification des programmes pertinents pour la Province de Liège ;
- le soutien technique aux services provinciaux au niveau du montage de projets ;
- le développement et le maintien du lien avec la Fondation Eurégio Meuse-Rhin.

■ Formation continue

Les financements européens constituent une matière en constante évolution. Il apparaît donc essentiel que les agents de la Cellule Fonds Européens se forment de manière continue pour acquérir les compétences indispensables à la préparation, la rédaction et la soumission de projets européens.

Dans la perspective du dépôt d'un projet Europe Creative en octobre 2015, dont la Province de Liège est le coordinateur, un agent de la Cellule Fonds Européens a participé à un séminaire international consacré à la gestion de projets européens intitulé « Méthodes et Techniques pour la gestion de projets européens dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la culture ».

Ce séminaire était proposé par PIXEL, Centre international d'éducation et de formation, durant la période du 18 au 23 mai 2015 à Florence (Italie).

Une formation dispensée en ligne, proposée par l'Union Européenne et intitulée « Regions, EU Institutions and Policy-Making » a également été suivie par un agent de la Cellule Fonds Européens.

Outre ces formations spécifiques, la participation régulière aux « Infodays » organisés par la Commission Européenne, aux présentations de la Région Wallonne et du S.P.W., aux activités de l'asbl Partenalia, aux divers colloques et séminaires dans des domaines aussi variés que complexes sont autant d'outils nécessaires à la formation continue des agents de la Cellule.

C'est d'autant plus utile dans le cadre de la nouvelle période de programmation des financements européens qui s'étend de 2014 à 2020.

1. EUREGIO MEUSE-RHIN

1.1 Structure institutionnelle



- **Statut :**
Stichting (Fondation) créée en 1978
- **Siège social :**
Postbus 1310 – 6201 Maastricht (Pays-Bas)
- **Objet :**
supprimer les entraves douanières, établir et favoriser des contacts entre citoyens, améliorer la relation entre les institutions, entreprises et organisations
- **Partenaires :**
la Province du Limbourg Néerlandais ; la Province du Limbourg Belge ; la Province de Liège ; la Régio Aachen ; Communauté germanophone de Belgique.
- **Comité Directeur :**
20 membres issus des différentes régions partenaires, dont le Gouverneur de la Province de Liège et le Député Paul-Emile Mottard – 4 réunions par an.
- **Présidence :**
Présidence tournante tous les 3 ans, la période actuelle est présidée par la Communauté Germanophone de Belgique. En 2016, la Régio Aachen endossera le rôle de Présidence de la Fondation.

1.2 Activités 2015

■ Biomedica 2015



Le salon « Biomedica » a pour ambition de devenir l'un des évènements phares consacrés aux biotechnologies et aux sciences du vivant en Europe. Il s'agit d'un congrès annuel qui se distingue par la qualité de ses conférences, son caractère international et les nombreuses opportunités de réseaux qu'il offre. Il est le résultat d'une collaboration eurégionale fructueuse entre BioLiège-Ulg, Med-Life, LifeTecZone Nederland et LifetechLimburg.

Ce salon s'organise conjointement et prend place successivement à Aachen, Maastricht-Liège et Genk. Les 2 et 3 juin 2015, la 9^{ème} édition du salon a eu lieu au C-Mine de Genk.

L'ambition de Biomedica est de relier sciences et monde des affaires dans leur besoin commun d'innovation et de nouveaux produits.

■ Plan de travail 2013-2015

Dans le cadre de la présidence tournante de l'Eurégio Meuse-Rhin, la Communauté germanophone a mis sur pied un plan de travail pour la période 2013-2015 afin de mettre en œuvre les priorités définies dans le projet « EMR 2020 ».

Ce plan de travail propose des activités concrètes, désigne une personne responsable au bureau de l'EMR et détermine une date limite ainsi que des possibilités de financement, il est constamment actualisé et mis à l'ordre du jour du Comité Directeur.

Le travail est réparti en désignant, pour chaque thème clé, une personne responsable au sein de la présidence ainsi qu'une région tandem. Ce partenariat devra faire avancer et coordonner la coopération pour son thème.

2. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

2.1 FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

La mission principale du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les États membres à la Commission européenne. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'Union européenne.

■ Suivi des appels à projets 2014

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens avait contribué au dépôt de deux projets provinciaux dans le cadre de l'appel à projets publié le 14 mars 2014 intégrés dans deux portefeuilles de projets distincts :

- Projet « FOOD HUB » initié par l'Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture (EPPA) et intégré dans le portefeuille « Requalification 2020 de la Vallée Serésienne » porté par la Ville de Seraing. Ce projet « FOOD HUB » n'a pas été approuvé ;
- Projet « Pôle de développement Culturel » initié par la Province de Liège et intégré dans le portefeuille « Requalification du quartier d'Outremeuse et du site de Bavière » porté par la Ville de Liège. Ce projet a été approuvé.

Sur base des recommandations de la Task Force FEDER/FSE, composée essentiellement de Chefs d'Entreprise et de Professeurs d'Université avec un appui technique de l'administration de coordination des fonds structurels européens, le Gouvernement wallon a arrêté, le 21 mai 2015, les projets sélectionnés dans le cadre de la programmation 2014 – 2020 du Fonds Européen de Développement Régional, le FEDER.

2.2 FEDER – Coopération transfrontalière (INTERREG)

La coopération territoriale européenne joue un rôle central dans la construction d'un espace européen commun et le programme INTERREG de l'Eurégio Meuse-Rhin est un programme d'initiative de la Commission Européenne financé par le FEDER (le Fonds Européen de Développement Régional). Les projets soutenus par les fonds INTERREG servent à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

Pour les programmes INTERREG, il faut distinguer trois types de programmation :

- INTERREG-A : Coopération transfrontalière
 - EMR : au niveau du territoire eurégional
 - Grande Région : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE)
- INTERREG-B : Coopération transnationale des régions frontalières
- INTERREG-C : Coopération interrégionale au sein de l'UE (Suisse + Norvège)

■ Interreg IV-A EMR



Depuis 1991, toute une série de projets transfrontaliers ont été mis en œuvre sur le territoire de l'Euregio Meuse-Rhin grâce à l'aide des fonds INTERREG. La Fondation Eurégio Meuse-Rhin, située à Eupen, est chargée de la gestion de ce programme.

Pour la période de programmation 2007-2013, la Commission Européenne a attribué à la Fondation Eurégio Meuse-Rhin un budget de 72 millions d'euros pour le montage de projets transfrontaliers. Cette période de programmation a pris effectivement fin **le 30 juin 2015**.

La réalisation de ces projets participe au renforcement durable des structures socioéconomiques et socioculturelles de l'Eurégio Meuse-Rhin et améliore sa capacité concurrentielle tout en contribuant de manière importante à la qualité de vie d'environ **4 millions de citoyens dans l'Eurégio**.

Les résultats (toujours provisoires) d'INTERREG IV-A de l'Eurégio Meuse-Rhin montrent que les défis que ce programme s'était lancés à l'époque ont été en grande partie relevés. On peut donc en conclure que la mise en œuvre des objectifs au niveau du contenu a dépassé les attentes.

■ Interreg IV-A Grande Région



Le programme vise à renforcer la coopération transfrontalière par la réalisation de projets locaux et régionaux entre opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région : Wallonie-Lorraine-Luxembourg, Allemagne-Luxembourg-Communauté germanophone de Belgique, Sarre-Moselle-Lorraine-Palatinat Occidental.

Les champs d'action couverts par le programme INTERREG IV-A Grande Région comprennent une multitude de thématiques : l'économie, l'aménagement du territoire, la culture et le tourisme, l'environnement, ou la santé pour n'en nommer que quelques-unes.

181 projets sur la période 2007-2013 et 99% des fonds alloués par la Commission Européenne. Tel est le bilan du Programme Interreg IV-A Grande Région présenté lors de sa manifestation de clôture le mercredi 7 octobre 2015.

La Commission Européenne a constaté que le Programme Interreg IV-A Grande Région est source d'inspiration pour d'autres programmes de coopération et a souligné l'importance de communiquer auprès des citoyens sur les réalisations et les possibilités offertes par le programme Interreg.

■ Interreg V-A EMR (2014-2020)



Dans le cadre de la prochaine programmation INTERREG V-A (Euregio Meuse-Rhin) 2014-2020, une « Task Force » composée des représentants des Etats Membres et des régions partenaires s'est réunie bimensuellement afin d'élaborer les fondements de cette programmation pour les sept prochaines années.

Sa mission première est la préparation du nouveau programme de coopération qui reprend les cadres de la coopération transfrontalière au sein de l'Euregio Meuse-Rhin dans le contexte de la politique de cohésion de l'Union Européenne.

Pendant la période 2014-2020, le programme Interreg V-A investira près de 193.000.000 € (c'est-à-dire +/- 96 M € de part INTERREG [50%]) dans les régions et les villes de l'Eurégio Meuse-Rhin ainsi que dans l'économie réelle.

Le premier appel à projets a été lancé le **30 juin 2015** et la Province de Liège se doit d'être attentive aux opportunités concrètes que représente le programme de coopération INTERREG de l'EMR au regard des orientations thématiques qu'il couvre.

En l'occurrence, ce programme de coopération, qui a été soumis à la Commission Européenne début juin 2015 et adopté le 10 décembre 2015 a opté pour 4 objectifs thématiques et 7 priorités d'investissement. Des axes prioritaires distincts sont identifiés pour chaque objectif thématique.

- AXE 1 : Economie 2020
- AXE 2 : Innovation 2020
- AXE 3 : Intelligence Territoriale 2020
- AXE 4 : Inclusion Sociale

2.3 Fonds Social Européen (FSE)

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

Les aides communautaires sont accordées selon le principe du cofinancement. Cela signifie que toute action soutenue par le FSE doit l'être également par des financements publics de l'Etat-membre.

■ Suivi des appels à projets 2014

Le 15 mai 2014, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation, avec l'aide de la Cellule Fonds Européens, soumettait électroniquement des projets au sein du Fonds Social Européen, soit en tant que chef de file d'un portefeuille de projets, soit en tant que porteur de projets.

Le 12 février 2015, un courrier adressé par Madame la Ministre de l'Emploi et de la Formation informait la Province de Liège que les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie avaient approuvé les projets suivants :

- Le projet « Conserverie itinérante et solidaire » porté par l'Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture (EPPA) de la Province de Liège au sein d'un nouveau portefeuille intitulé « Insemploi » ;
- Le portefeuille « Inclusion socioprofessionnelle, solidarité et proximité » dont le chef de file est l'Espace Qualité Formation de la Province de Liège ;
- Le projet « STePS » (Sciences & Technology Profiled Studies) au sein du portefeuille Synergies Formation et Enseignement dont le chef de file est le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens Enseignement obligatoire ;
- Le projet « 4L : Life Long Learning in Liège », porté par la Direction Générale de l'Enseignement au sein du portefeuille « Pôle d'enseignement supérieur Liège Luxembourg : accompagnement et formation tout au long de la vie » dont le chef de file est l'Université de Liège.

3. AIDES DIRECTES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Complémentaire aux Fonds structurels, la Cellule Fonds Européens accorde une attention particulière aux programmes de financement intra-communautaires dans les domaines d'activités très variés mais rencontrant les compétences de notre Institution (Formation, Enseignement, Energie, Environnement, Mobilité, Santé, Affaires Sociales, Culture, etc...).

A cet égard, la Cellule entretient un dialogue permanent avec les différents départements provinciaux de manière à leur communiquer les opportunités de financement ou, à l'inverse, à chercher comment les projets déjà identifiés pourraient prendre une dimension européenne et ainsi être financés.

3.1 Principaux programmes

- **HORIZON 2020** : programme visant à financer des activités de recherche, de développement et d'innovation ;
- **ERASMUS +** : nouveau programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport ;

- **Europe créative** : programme favorisant le renforcement des capacités et la circulation transnationale des œuvres culturelles et la promotion de la diversité culturelle et linguistique en Europe ;
- **Droits et citoyenneté** : programme promouvant les droits découlant de la citoyenneté européenne, les principes de non-discrimination, d'égalité entre les femmes et les hommes et les droits de l'enfant ;
- **LIFE** : nouveau programme pour l'Environnement (et notamment la biodiversité) et l'Action pour le climat ;
- **EaSI-Emploi et Innovation Sociale** (intègre notamment les anciens programmes Progress et EURES) : subventions pour des projets visant notamment à soutenir l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique sociale et de l'emploi ;
- **Europe pour les Citoyens** : programme de soutien aux initiatives en faveur de la mémoire européenne et de la participation civique à échelle européenne.
- **JUSTICE** : programme de soutien à des projets visant à poursuivre la mise en place d'un espace européen de justice en particulier en promouvant la coopération judiciaire en matières civile et pénale.

3.2 Collaboration avec l'asbl « PARTENALIA »



Depuis 2011, la Province de Liège est membre de l'asbl « PARTENALIA » dont l'objet est de faciliter la coopération territoriale entre les Autorités Locales Intermédiaires que sont par exemple les départements en France ou les Provinces en Belgique, Italie, Espagne...

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Promouvoir auprès des membres des échanges, des actions et des méthodologies au niveau des politiques locales européennes dans des domaines d'intérêt communs ;
- Favoriser la participation de ses membres à des projets bénéficiant de financements européens et abordant des thématiques prioritaires communes.

En mars 2015, le Conseil Politique s'est réuni à Bruxelles dans le but de valider les missions de l'année 2015. La Province de Liège, par l'intermédiaire de la Direction de la Cellule Fonds Européens, s'est vue proposer la mission de Trésorerie.

3.3 7° Programme Cadre – Recherche et Développement (PCRD)



Dans le cadre du 7° Programme-Cadre Recherche et Développement (PCRD), la Cellule Fonds Européens a été amenée à collaborer à plusieurs reprises avec la DG Infrastructures.

■ **Projet « BRICKER »**



Le projet européen « BRICKER » a été accepté par la Commission Européenne et a débuté officiellement le 1^{er} octobre 2013. Il s'inscrit dans le 7° PCRD, « Intelligent Energy Europe » et plus spécialement dans l'axe visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics au moyen de techniques innovantes.

La Cellule Fonds Européens est chargée de la coordination administrative et financière de ce projet dont la durée est de 4 ans et qui requière rigueur et vigilance afin de percevoir le financement escompté.

L'année 2015 a été pour le projet « BRICKER », et plus particulièrement pour la Direction Générale des Infrastructures, l'attribution des marchés publics des travaux sur le site de démonstration à la Haute Ecole Quai Gloesner, qui devraient débuter début 2016.

La troisième Assemblée Générale du projet « BRICKER », réunissant tous les partenaires du consortium, s'est déroulée à Liège du 29 septembre au 1 octobre 2015. La Cellule Fonds Européens a pris en charge, dans son entièreté, l'organisation de cet évènement qui a eu lieu au Musée de la Vie Wallonne.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES SPORTS

1. LES AXES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

Grâce à une politique persévérante et cohérente menée depuis plusieurs années, le Service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la province de Liège et dont la qualité est régulièrement soulignée dans le pays. Cette politique vise à assurer la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

L'activité du Service des Sports s'organise autour de **6 vecteurs de développements** :

■ Des infrastructures sportives de qualité

Des infrastructures sportives, équitablement réparties sur le territoire au profit des utilisateurs et dont la Province de Liège assure la gestion ou la cogestion, sont adaptées dans leur mode de fonctionnement afin de les rendre plus accessibles au public, notamment en termes d'accès aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est d'y proposer une offre étendue, notamment au profit des sportifs amateurs ou individuels et d'accentuer les synergies avec les établissements scolaires géographiquement proches.

■ Le perfectionnement sportif

La Province de Liège veille à accentuer ses programmes de perfectionnement destinés aux jeunes sportifs motivés et désireux de progresser. Le but reste de les aider à atteindre un niveau de performance que ne permet pas d'espérer la seule pratique de club. A cette fin, de nouveaux partenariats avec les Fédérations et Associations sportives provinciales sont conclus dans le but de créer des pôles de perfectionnement en gymnastique, en sports de ballon, en athlétisme, en cyclisme, en tennis de table ou encore pour le sport adapté.

■ L'initiation au sport et la lutte contre le décrochage sportif

Le Collège provincial souhaite que l'offre sportive provinciale atteigne aussi un public qui reste en marge des structures de clubs ou un public qui souffre, pour des multiples raisons, d'une forme de « décrochage sportif ». Aussi, il s'agit de poursuivre le soutien aux actions de « sport pour tous » et notamment les joggings, les randonnées cyclotouristiques, les challenges pour jeunes sportifs, etc. En matière de découverte et d'initiation au sport, l'Académie provinciale des sports propose, depuis 2010, avec un succès unanimement salué sur l'ensemble du territoire provincial, en partenariat avec les communes et clubs locaux, une offre sportive unique en Belgique, pour des jeunes de 4 à 11 ans et depuis 2014 pour des adolescents de 12 à 16 ans. Organisée par tranches d'âge et suivant des cycles de plusieurs semaines, elle est accessible à proximité du domicile et à un prix démocratique.

■ Le soutien aux acteurs sportifs locaux

La politique de soutien financier et logistique aux organisateurs d'évènements ponctuels à dimension locale, provinciale, régionale ou nationale assurant la promotion du sport en province de Liège est maintenue et renforcée que ce soit par l'octroi de trophées ou de subventions attribués pour des activités ponctuelles dans le respect du règlement provincial applicable à la matière.

■ Les compétitions de sport de haut niveau

Au-delà des retombées économiques et médiatiques induites par ce type d'évènements à retentissement international, la venue des « grands noms » du sport provoque, auprès de notre population jeune et même moins jeune, par un phénomène de mimétisme bien connu, l'envie de pratiquer le sport, sous quelle que forme que ce soit. Forte de son expertise acquise en la matière, la Province veille donc à organiser, seule ou en partenariat, des compétitions internationales.

■ Les activités de la Maison des Sports de la Province de Liège

Au sein de l'ASBL Maison des Sports de la Province de Liège, dont les activités sont soutenues à l'identique, un Guichet du Sport a été mis en place en octobre 2013. Sa mission consiste essentiellement, outre le fait de renseigner utilement les usagers, à épauler, en termes de conseils, les structures et associations sportives de la province de Liège sur les plans administratif (gestion d'asbl, construction de dossier de demande de subventions,..), juridique voire technique (entretien d'infrastructures et aires de jeu sportives).

Par ailleurs, la « Maison des Sports de la Province de Liège », en tant que telle, constitue un outil de travail performant où les fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats, équipés des dernières technologies, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat.

2. LES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les activités du Service des Sports se concrétisent par les activités et manifestations sportives suivantes:

■ Les stages pour moins valides

Durant les vacances scolaires de printemps et d'été 2015, le Service a proposé des stages adaptés pour moins valides. Ceux-ci ont été organisés en collaboration avec différentes communes de la province (Waremmes, Malmedy et Visé).

■ L'Académie provinciale des Sports

C'est une véritable passerelle vers le sport qui a été créée, à l'initiative du Collège provincial, en octobre 2009.

Décentralisée sur divers sites de la province, cette Académie propose, depuis janvier 2010, des activités sportives organisées par tranche d'âge, offrant ainsi la possibilité aux enfants de 4 à 11 ans, de s'initier à diverses disciplines avant de se spécialiser selon leurs aspirations, leurs capacités. Elle est aussi la cellule fonctionnelle au sein du Service des Sports qui coordonne un important plan de formations en collaboration avec les Fédérations sportives provinciales. De plus, une action particulière y a été mise en place dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides.

L'enfant a accès à une initiation basique et ludique de plusieurs sports consécutifs par année scolaire. Chaque sport choisi comprend 8 séances dispensées à raison d'une fois par semaine.

Depuis 2014, l'Académie des Adolescents est venue agrandir la tranche d'âge des jeunes qui peuvent profiter de cette offre et ainsi avoir la possibilité de s'initier à une discipline sportive et même mieux pour cette catégorie, de pouvoir réaliser en fin de module un petit défi.

Durant l'année 2015 (de janvier à décembre), 4.496 enfants ont fréquenté l'Académie dans près de 50 communes dont: Wanze, Héron, Villers le Bouillet, Huy, Amay, Braives, Burdinne, Waremmes, Donceel, Faimers, Geer, Remicourt, Oreye, Crisnée, Herstal, Oupeye, Juprelle, Fléron, Beyne-Heusay, Soumagne, Verviers, Dison, Limbourg, Engis, Flémalle, St-Nicolas, Ans, Seraing (rive gauche soit Jemeppe), Grâce-Hollogne, Stavelot, Malmedy, Stoumont, Lierneux, Modave, Marchin, Tinlot, Neupré, Nandrin, Esneux, Comblain, Ferrières, Athisnes, Sprimont,

L'Académie provinciale des Sports a ainsi proposé 4.678 séances d'initiation et de découverte aux différentes disciplines sportives.



■ Les organisations sportives

LES ORGANISATIONS INITIÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS

Il s'agit de manifestations organisées à l'initiative du Service des Sports telles que :

- La Journée ludique pour personnes moins valides, le 15 octobre 2015 au Hall Omnisports et à la piscine communale de Wanze ainsi que dans les infrastructures du club Multigym « Les Spiroüs d'Antheit » et de l'Institut « L'Oiseau Bleu » à Antheit, en collaboration avec l'AWIPH ;
- Le jogging « La Forme du Cœur » le 21 septembre 2015 dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège ;
- La campagne de sensibilisation et de promotion « Province de Liège - Province Fair-Play » menée en collaboration avec la Ville de Seraing et le RFC Seraing, à l'occasion des rencontres Seraing - Oud-Heverlee Leuven du 5 avril 2015, Seraing - KRC Mechelen du 19 avril 2015 et de la Journée « Fan Day » du 7 octobre 2015.

LES ORGANISATIONS SOUTENUES PAR UN PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DES SPORTS ET LES ORGANISATEURS :

Sur décisions du Collège provincial, le Service des Sports a collaboré en 2015 à plusieurs dizaines de manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de matériel divers ainsi que par une aide à l'impression et/ou à la diffusion de documents promotionnels.

Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement :

- Le « Challenge Jogging de la Province de Liège » qui a compté 27 épreuves ;
- La « Cross Cup Internationale de Hannut », le 25 janvier à Hannut ;
- Le Marathon de la Meuse dans la région de Visé, le 10 mai ;
- La course cycliste « Tour de Belgique » pour élites avec contrat qui proposait en province de Liège, le départ et l'arrivée de la dernière étape à Saint-Vith, le 31 mai ;
- Le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège, le 15 juillet ;
- Le Tour de la Province de Liège pour élites cyclistes sans contrat et espoirs internationaux (54ème édition) qui s'est disputé du 13 au 17 juillet (5 étapes: Blegny-Blegny, Plombières-Plombières, Marchin-Marchin, Stoumont-Stoumont, Seraing-Seraing) ;
- Le Tour de Wallonie pour cyclistes élites avec contrat du 25 au 29 juillet et qui comportait, en province de Liège, les étapes : « Wanze - Hannut » et « Beaufays - Bassenge » ;
- Le Tour de France pour lequel la Province de Liège a conclu une convention avec ASO organisateur de l'épreuve pour l'arrivée de l'étape Anvers – Huy du lundi 6 juillet et le départ de l'étape Seraing – Cambrai du mardi 7 juillet et ceci, en concluant une convention avec chacune de ces villes ;
- Le Jumping International de Liège qui s'est déroulé du 3 au 8 novembre ;
- Le Rallye du Condroz qui a eu lieu les 7 et 8 novembre.

3. UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du Service des Sports se traduit ainsi par :

■ L'attribution de trophées

Durant l'année 2015, 75 coupes et trophées ont été attribués à 27 clubs, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de leurs manifestations ponctuelles.

■ L'octroi de subventions pour des activités ponctuelles

En 2015, 348 clubs ou fédérations ont obtenu sur décision de l'autorité provinciale compétente, des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une somme globale de 980.200,50€.

■ L'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes

Au cours de la législature 2012-2018, le Collège provincial souhaite poursuivre son soutien à des actions dans le domaine de la formation des jeunes et la vulgarisation de la pratique sportive.

Ainsi, dans ce cadre, diverses associations sportives ont reçu une aide financière en 2015 :

- Liège Basket pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2015-2016 (20.000€) ;
- Le Pro BC Verviers-Pepinster (Basket-ball) pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2015 (20.000€) ;
- Le VBC Waremme (Volley-ball) pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2015-2016 (10.000€) et le développement d'une section féminine de formation (5.000€) ;
- Ladies Liège Panthers (Basket féminin) pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2015-2016 (2.500€) ;
- Le Cercle Sports Sart-Tilman (Football) pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2015 (5.000€) ;
- L'Union Beynoise de Handball pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2015 (2.500€) ;
- Le Royal Stade Waremzien Football Club pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2015 (5.000€).

Par ailleurs, une convention pluriannuelle de partenariat a été conclue entre la Province de Liège et le club de football du Standard de Liège pour les saisons de 2014 à 2018. Sur cette base, une subvention de 45.000€ a ainsi été octroyée au club pour la saison 2015-2016.

■ L'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs

Une des priorités de la politique sportive provinciale pour la législature 2012-2018 est la FORMATION. Outre les jeunes, les publics ciblés sont les dirigeants, bénévoles, arbitres, entraîneurs et même les parents de jeunes sportifs. Le Service des Sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning annuel ou pluriannuel pour la législature en cours au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Une convention a ainsi été conclue avec :

- L'Union Belge de Football (32.000 € à la Commission Provinciale des Arbitres de Liège) ;
- Le Comité provincial de Tennis de table (25.000 €) ;
- Le Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-ball ASBL (15.000€) ;
- La Fédération Royale Ouvrière de Tennis de table Belge Francophone (10.000€) ;
- La Commission de formation des Arbitres du Comité provincial de Liège de basket-ball (5.000€) ;
- La Ligue Belge Francophone de Rugby (15.000€) ;
- L'Association Francophone de Tennis (20.000€) ;
- Le Centre de Formation des Ecoles de cyclisme de la Province de Liège (13.500€) ;
- La Ligue Francophone de Handball ASBL (3.000€).

4. L'ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

En application du règlement arrêté par le Conseil provincial, le Collège provincial a, sur proposition du jury, respectivement désigné pour la saison 2014-2015, les prix :

- Trophée sportif individuel : David GOFFIN (tennis)
- Trophée sportif par équipe : RFC Liégeois (football)
- Trophée sportif moins valides : Franck DUBOISSE (karaté)
- Prix de l'Espoir sportif : Romain LEONARD (Vélo trial)
- Prix du Fair-Play : Football Club Horion-Hozémont
- Prix de la Formation : Royal Stade Waremzien Football Club
- Prix du Public : Charline VAN SNICK (judo)
- Prix du Cœur sportif : Martin MAES (VTT)

Ces prix ont été remis aux lauréats lors d'une réception organisée le 18 septembre 2015 au Palais provincial dans le cadre de l'ouverture officielle des Fêtes de Wallonie à Liège.

5. L'ACCUEIL DE PERSONNALITÉS DU MONDE SPORTIF

Régulièrement, à l'initiative du service des sports, le Collège provincial reçoit et met à l'honneur divers acteurs du sport.

6. LE GUICHET DU SPORT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Depuis le 1^{er} octobre 2013, Le Service des Sports a mis en place le Guichet du Sport de la Province de Liège.

Sa mission consiste essentiellement à conseiller, aider et soutenir les diverses associations ou structures, tant publiques que privées, qui œuvrent dans le domaine du sport, sur le territoire de la province de Liège en ce compris, la population au sens le plus large du terme.



Les services proposés et les actions mises en place par le Guichet du Sport de la Province de Liège sont destinés à un très large public (fédérations sportives, clubs, étudiants, toute

personne désirant pratiquer une discipline sportive, responsables communaux de la province, organisateurs d'événements sportifs,...).

Dans ce cadre, des conventions ont également été établies avec l'aide de la Maison des Associations d'Amay et la Maison Verviétoise des Sports, l'idée étant outre le fait de mettre au point et organiser une action commune et complémentaire au service de tous les bénéficiaires, de déconcentrer la présence et l'action du « Guichet du Sport de la Province de Liège » en quadrillant au mieux le territoire de la province de Liège et ses arrondissements.

7. LA CELLULE ASSISTANCE GAZON DE SPORT

Depuis le 28 février 2013, la cellule « Assistance Gazon de Sport » a été créée par le Collège provincial pour assurer quatre missions :

- Une mission d'information via un vadémécum destiné aux préposés à l'entretien des surfaces des sports gazonnés des communes et des clubs de la province de Liège ;
- Une mission d'assistance technique, sur demande, aux mêmes préposés ;
- Une mission de maintenance des terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège elle-même ;
- Une mission de formation ultérieure à destination des préposés précités.



8. LES PARTICIPATIONS DU SERVICE

8.1. A LA GESTION DE L'ASBL « MAISON DES SPORTS »

Le Service des Sports assure la gestion de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » qui offre divers services aux Fédérations et Associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet www.plgsports.be.

Au 31/12/2015, la Maison des Sports compte 62 membres adhérents.

Au cours de l'année 2015, elle a accueilli **633 réunions** qui ont rassemblé **16.429 participants**.

8.2. A LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU COMPLEXE PROVINCIAL DE NAIMETTE - XHOVEMONT

La Province de Liège, assure, via le Service des Sports, le Service des Bâtiments et sa Régie, l'entretien du site de Naimette – Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et du RFC Liège Rugby.



8.3. A LA GESTION ET A L'ENTRETIEN DE LA PISTE D'APPRENTISSAGE CYCLISTE PROVINCIALE D'ALLEUR

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la Commune d'Ans, le Service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur (Ans).

8.4. A LA GESTION ET A L'ENTRETIEN DE L'ASBL CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION DE HAUT NIVEAU EN FOOTBALL DE LA REGION WALLONNE (CREF)

Depuis 2004, le Service des Sports participe, sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF, à la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site (l'aspect hébergement étant concédé à l'ASBL « Blegny – Mine »).

8.5. A LA GESTION ET A L'ENTRETIEN DU CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION DE TENNIS DE HUY

Le 27 mai 2009, la Province de Liège a acquis les infrastructures du Tennis Club de la Sarte à Huy pour y créer un Centre provincial de formation de tennis. Depuis lors, le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Par ailleurs, les utilisateurs suivants ont occupé également, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation : l'A.F.T., l'ASBL New Tennis Huy, de l'ASBL Ecole HOP et de l'ASA Tennis d'Antheit et plusieurs écoles situées dans les environs du centre (Marchin, Huy, Amay,...).

Au-delà de ces occupations et en fonction des disponibilités, il a été permis aux clubs, aux écoles de tennis, aux établissements scolaires et aux particuliers de s'adonner à la pratique du tennis en louant les installations.

En 2015, le centre a accueilli la salle de presse et la permanence de l'organisation du Tour de France, à l'occasion de l'arrivée de l'étape du 6 juillet au sommet du Mur de Huy.



9. LES PARTICIPATIONS PROVINCIALES

9.1. DANS LE CENTRE DE FORMATION DE TENNIS DE TABLE DE BLEGNY

Par une convention de mise à disposition conclue le 18 décembre 2008, la Province de Liège a mis ce centre à disposition de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! » pour une durée de 20 ans. Cette Association assure ainsi la gestion quotidienne et l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siège au sein de son Conseil d'administration.

9.2. DANS LE COUNTRY HALL DE LIÈGE

La Province de Liège est actionnaire de la S.A « Société de gestion du Bois Saint-Jean » où elle dispose d'une part sociale sur 615.

En application de la convention d'associés conclue le 27 novembre 2007, elle dispose en échange d'une aide financière annuelle récurrente de 750.000 €/an durant 20 ans depuis 2005, de 15 jours d'occupation gratuite du site par an. Elle dispose également d'un poste d'administrateur au sein du Conseil d'Administration qui en compte 8.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

1. MISSION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Considérée comme un secteur indépendant jusqu'en 2011, la **Direction des Systèmes d'Information** (ci-après : DSI) fait à présent partie de la Direction générale transversale (DGT). Cette direction regroupe le Service informatique, dont les activités et projets sont abordés dans le rapport d'activités relatif aux Systèmes d'information, mais également le Service des Archives, le Centre d'impression et la blanchisserie.

Pour rappel, l'informatique est la science du traitement de l'information, cette dernière possédant une valeur d'autant plus grande qu'elle contribue à l'atteinte de manière efficiente des objectifs de l'organisation. C'est donc là une **mission** commune à toutes nos équipes : **fournir les outils informatiques et le support y associé, contribuant à l'atteinte de leurs objectifs, de manière efficiente, par les autres services provinciaux**. Nous sommes un "service au service des services", c'est le sens de l'ensemble de nos actions, la raison d'exister de notre service, et notre rapport d'activités démontre que chacun des axes prioritaires en bénéficie.

Les **objectifs stratégiques** du service informatique, c'est "ce vers quoi nous voulons aller" : ce sont les buts que le service doit atteindre, à moyen terme, pour assurer ses missions. Pour rappel les objectifs stratégiques au niveau informatique sont les suivants :

- mise en œuvre d'un écosystème informatique mobile et collaboratif ;
- support à l'organisation orienté simplification administrative ;
- recherche de l'efficacité dans la gestion des coûts récurrents relatifs aux systèmes d'information (ce qui implique également le coût des RH de notre service) ;
- conformité aux dispositions légales en matière de systèmes d'information.

2. PÔLE INFRASTRUCTURES – MAINTENANCE

Le rôle de l'équipe "Maintenance et Assistance" est axé sur le service et support à fournir aux agents provinciaux afin qu'ils puissent profiter pleinement de l'outil informatique dans le cadre de leurs missions.

En 2015, notre "accueil utilisateurs" a enregistré plus de 5.000 appels via son numéro unique (04/237.25.10) et 1.300 *mails* via sa boîte générique (informatique.helpdesk@provincedeliege.be), qui ont donné lieu à la planification de plus de **9.000 interventions de maintenance**.

Selon leur nature, ces appels sont gérés par le Service de Maintenance et Assistance même, ou transmis à l'une des trois autres équipes (Serveurs ; Réseau-téléphonie ; Pôle applicatif).

Pour **maintenir à jour le parc informatique** qui se compose d'environ 2.000 ordinateurs, une acquisition de 160 ordinateurs fixes, 70 écrans, 70 ordinateurs portables et 10 tablettes numériques, 48 MFP, 72 smartphones et 20 GSM a été réalisée essentiellement au travers des centrales d'achat et de marché auxquelles nous avons adhéré.

Le Service Maintenance et Assistance procède à l'installation et à la configuration de ce matériel grâce à une application développée en interne par un agent et qui permet le déploiement du système d'exploitation et d'une sélection 'à la carte' des logiciels nécessaires (parc logiciel qui est également mis à jour en permanence en fonction des nouvelles versions produites par les éditeurs). Cet outil permet de gagner en efficacité et d'être réactif pour la préparation du matériel demandé.

Le Service Maintenance et Assistance a également participé aux nombreuses **manifestations** économiques, sociales, culturelles et sportives organisées par la Province de Liège en 2015, en assurant le prêt, la préparation, la configuration et l'installation du matériel informatique utile

au bon déroulement des activités présentées, ainsi qu'une permanence en cas de problème technique. Il fournit également une assistance dans le cadre des **déménagements** des services.

3. PÔLE INFRASTRUCTURE - SERVEURS

On notera en 2015 l'apport des améliorations suivantes en ce qui concerne la gestion de notre infrastructure serveurs :

- Jusque 2014, les copies de sécurité des sauvegardes étaient réalisées vers un système de stockage hébergé dans l'ancien centre de données de Seraing (bâtiment de la Direction Générale Enseignement). Ce système de stockage a été déplacé vers le centre de données situé dans notre DMZ chez NRB dans un objectif d'efficacité (utilisation maximalisée des lignes à haut-débit nous reliant à NRB) et de maîtrise des coûts (les systèmes de refroidissement et de redondance électrique du bâtiment de Seraing arrivant en fin de vie).
- Les besoins en matière d'espace pour données informatiques ne font que croître. Afin de répondre à cette demande grandissante, la DSI a procédé à l'acquisition de plusieurs nouvelles baies de stockage destinées à accueillir le flot continu de données issues des différents services provinciaux, ainsi que la sauvegarde de ces données (marché de fournitures passé par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité au niveau belge).

L'infrastructure serveurs en quelques chiffres :

Centre de données "Opéra"

- 7 serveurs "hôtes" font fonctionner 112 serveurs virtuels (+15% par rapport à 2014) ;
- Ces 112 serveurs disposent de 40To d'espace disque à haute vitesse ;
- Plus de 100To (l'équivalent de 25.000 DVD) d'espace disque destinés aux données des utilisateurs.

Centre de données "DMZ"

- 3 serveurs "hôtes" font fonctionner 29 serveurs virtuels ;
- 5To d'espace disque à haute vitesse ;
- 120To d'espace disque destiné aux copies de sécurité des sauvegardes.

L'aspect **sécurité** est également pris en compte, et ce à plusieurs niveaux comme le veulent les bonnes pratiques en la matière. L'équipe serveur prend en charge ce volet sécurité au niveau de deux éléments : les courriels (protection contre les spams, les virus et les pertes de données) et le filtrage des accès à Internet.

Pour ces deux volets, la Province a opté depuis plusieurs années déjà pour une seule et même solution (ce qui représente un avantage puisqu'il n'y a qu'une seule suite logicielle à maîtriser par cette petite équipe), celle de l'éditeur "Websense", mondialement reconnu dans le domaine de la sécurité informatique. En 2015, dans le cadre du renouvellement nécessairement régulier des outils de sécurité, la Province a opté pour un remplacement complet des systèmes de filtrage Email et Internet par une version évoluée du produit Websense dont elle disposait déjà. Ce choix présentant, en plus de son efficacité déjà prouvée, l'avantage d'être déjà utilisé par l'équipe "Serveurs", les prestations de formation ont pu être réduites au strict minimum.

En ce qui concerne le filtrage Internet, ce renforcement était nécessaire suite à l'utilisation croissante d'Internet, notamment depuis la mise à disposition de connexions wifi aux étudiants.

Courriels et sécurité - Quelques chiffres :

- 4.100 boîtes mail ;
- Près de 500.000 emails échangés mensuellement entre la Province et l'extérieur (+20% par rapport à 2014) ;
- 2.350 virus bloqués mensuellement (3 fois plus qu'en 2014 et 12 fois plus qu'en 2013 !) ;
- Un trafic réseau permanent de 60Mo/s en journée.

Accès Internet et sécurité – Quelques chiffres :

- 5.200.000 sites visités quotidiennement ;
- 15.000 sites bloqués chaque jour pour raison de sécurité ;
- Explosion des sites porteurs de virus : 8.000 bloqués chaque jour (20 fois plus qu'en 2014) ;
- Volume de surf annuel : près de 100To (+30% par rapport à 2014).

Afin de permettre aux Conseillers Provinciaux d'accéder aux documents du Conseil, à la Revue de Presse et à la Photothèque depuis l'extérieur du périmètre de l'Intranet (par exemple, leur domicile), la Province de Liège a mis en place, il y a plusieurs années déjà, un système rendant possible des accès depuis l'extérieur de l'Intranet, et ce de manière sécurisée. Cet **extranet** nous permet de faire face aux demandes croissantes de travail à distance (sur ordinateurs portables ou tablettes numériques) de la part de certains agents provinciaux en itinérance, et donc de rencontrer notre objectif stratégique de mise en œuvre d'un écosystème informatique mobile et collaboratif. Il donne également la possibilité aux partenaires et fournisseurs de la Province de Liège d'accéder à certaines données (ex. les bibliothèques partenaires de la Province de Liège au réseau ALEPH) ou d'effectuer de la télémaintenance.

Cet extranet est en cours de renouvellement depuis début décembre 2014. Au vu de la criticité croissante de ce service, la Province de Liège a opté pour un système fonctionnant sur 2 "appliances", permettant ainsi une meilleure continuité de service en cas de panne ainsi qu'une répartition des charges. Le système étant particulièrement complexe, une formation d'approfondissement a été organisée afin que l'équipe "Serveurs" puisse mettre en place des solutions d'accès à distance qui soient sécurisées et adaptées aux besoins des différents profils d'accès. Cette mise en œuvre arrive progressivement à son terme, notamment avec les dernières corrections apportées au profil 'Conseillers provinciaux'.

4. POLE INFRASTRUCTURE – RÉSEAU/TÉLÉPHONIE

Quelques chiffres - Le réseau de la Province de Liège c'est :

- Plus de 80 sites interconnectés au travers d'une centaine de liaisons physiques ;
- 200 km de fibre optique ;
- Environ 500 équipements réseaux (switchs, routeurs) gérés et surveillés en temps réel ;
- Une téléphonie hétérogène (IP, numérique et analogique) d'environ 4.100 postes téléphoniques ;
- Un réseau wifi de plus de 150 antennes sur 43 sites.

L'équipe Réseau-téléphonie a entre autres été impliquée en 2015 dans les améliorations suivantes.

En 2015, vu l'augmentation du nombre d'utilisateurs **wifi** (800 en moyenne en permanence), l'architecture de l'infrastructure wifi a été améliorée et consolidée.

De nombreuses demandes nous arrivent encore, de l'enseignement comme des autres services provinciaux. Elles nécessitent dans certains cas une action concertée avec la Direction générale Infrastructures lorsque le câblage du site n'est pas suffisant, ce qui peut malheureusement avoir un impact sur les délais des réponses apportées, mais tout est mis en œuvre pour progresser dans le déploiement du wifi, celui-ci participant activement à notre objectif stratégique de mise en œuvre d'un écosystème informatique mobile et collaboratif.

Afin d'améliorer les performances du réseau, la **vitesse de connexion** de 12 sites a été augmentée à 100 Mb (10 x plus qu'auparavant).

Enfin, un marché public a également été initié pour faire évoluer notre **téléphonie fixe**, pour renouveler une partie de l'infrastructure vieillissante mais également pour amener une valeur ajoutée à celle-ci par le biais des technologies "Communications unifiées", c'est-à-dire un ensemble de nouveaux services destinés aux professionnels en entreprise permettant d'intégrer ("unifier") :

- Les moyens de communications interpersonnels en temps réel, comme la téléphonie fixe et mobile, la visiophonie, les ponts de conférence audio / vidéo...
- Les outils de travail collaboratif (comme la messagerie instantanée, la présence, les systèmes de conférences par le web, de partage et de gestion de documents...).
- L'environnement informatique, notamment les outils de bureautique, comme le client de messagerie électronique, l'agenda, le traitement de texte ou le logiciel de visionnage de présentations.

Ce marché sera attribué en 2016 et sera ouvert aux communes qui souhaiteront y adhérer.

5. POLE APPLICATIF - RÉALISATIONS INTERNES

Voici quelques réalisations que nous souhaitons mettre en avant pour l'année 2015.

5.1. SITE WEB - MA.PROVINCEDELIEGE.BE

En 2015, le site web provincial a comptabilisé 1.561.586 sessions/visites (ce qui correspond à une période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site web), cela équivaut à une **augmentation de +/- 8% par rapport à 2014**.

Pour rappel, l'un des objectifs à atteindre au travers de notre nouveau site web mis en ligne le 28 mai 2013 était la transparence, au travers d'un espace sécurisé dédié aux usagers ("La Province, c'est MOI"), leur permettant d'avoir connaissance des informations, décisions ou dossiers qui les concernent personnellement.

En 2014, notre espace sécurisé **ma.provincedeliege.be**, accessible avec des coordonnées d'accès uniques, permettait déjà l'accès aux services suivants :

- L'Ecole Provinciale d'Administration, pour consultation et recherche au sein des catalogues, et inscription de leurs agents par les responsables du personnel des pouvoirs locaux ;
- Le sel de déneigement, avec un accès pour les communes afin de commander et gérer leur stock de sel et une gestion globale des stocks par le Service technique provincial.

En 2015, 6 communes et 3 services de la Province du Luxembourg ont rejoint les utilisateurs du module sel de déneigement.

Nous avons en outre développé les nouveaux services suivants :

- L'espace clubs sportifs dans lequel les clubs peuvent gérer leurs informations et ainsi alimenter la cartographie des sports en province de Liège présente sur la partie publique du site (<http://www.provincedeliege.be/fr/cartosport>). Il importe aujourd'hui de sensibiliser l'ensemble des clubs et associations à mettre à jour ces informations (liste des sports, des clubs, des infrastructures dans lesquelles ils exercent), pour faire de cette cartographie une image la plus représentative possible du sport en province de Liège.
- L'espace "ambassadeurs", qui met à disposition de plus de 400 représentants du territoire de la Province de Liège un accès aux documents et vidéos les concernant. Ces ambassadeurs (personnalités publiques ou autres) ont notamment pour mission de présenter les atouts de la Province au-delà de ses frontières. Nous mettons donc à leur disposition, en ligne, une valise diplomatique composée actuellement de 17 fiches et 16 sous-fiches reprenant des thèmes tels que l'enseignement, la culture, l'histoire, etc. Est également inclus un module de recherche pour trouver les coordonnées des autres ambassadeurs.
- L'espace "marchés publics" (cf. illustration) permet aux communes ayant adhéré à nos centrales de marché de trouver toutes les informations relatives aux marchés initiés par la Province.

Ma Province » Connexion » Liste des marchés publics

Marchés Publics

Accueil | Liste marché | Administration ▾

Liste des marchés publics

Marchés en cours

Nom	Description	Date de début	Date de fin	Fiche
Marché stock "papiers"	ACQUISITION DE PAPIERS POUR LES CENTRES D'IMPRESSION ET L'ENSEMBLE DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS PROVINCIAUX SOUS LA FORME D'UNE CENTRALE DE MARCHES POUR LES POUVOIRS LOCAUX ADHERENTS - MARCHÉ STOCK DE FOURNITURES POUR UNE PÉRIODE DE 2 ANS. - Les Lots 1 et 4 sont attribués à la SA ANTALIS de KOBBERGEM ; - Les Lots 3 et 5 sont attribués à la SA PAPHYRUS de Bruxelles; - Le Lot 6 est attribué à la SA IGÉPA BELUX de AALTER.	10-12-2015	09-12-2017	Voir
Objets de bureau "Lot 3 Etiquettes"	Acquisition d'objets de bureau nécessaires à l'ensemble des établissements et services provinciaux - Marché-stock de fournitures pour une période de 2 ans par voie d'adjudication ouverte avec publicité belge et européenne attribution du Lot 3 Etiquettes	28-08-2015	27-08-2017	Voir
Marché stock "enveloppes"	Acquisition d'enveloppes pour les besoins des différents services et établissements provinciaux - Marché-stock de fournitures par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité belge pour une période de 3 ans; - lots 1 à 4,11,12 et 16 sont attribués à la SA ANTALIS;- lot 15 est attribué à la SA Lyreco;- lots 8 à 10 et 14 sont attribués à SA PAPHYRUS;- lots 5 à 7 et 13 sont attribués à la SA IGÉPA BELUX	11-12-2014	10-12-2017	Voir
Frites	Fourniture de frites pour une période de 4 ans nécessaires à divers établissements et services provinciaux - Marché stock de 4 ans	10-09-2014	09-09-2018	Voir
Ustensile de cuisine et vaisselles	Acquisition d'ustensiles de cuisine et vaisselle pour les besoins de divers services et établissements provinciaux - Marché stock d'1 an	09-04-2015	08-04-2016	Voir
Papier hygiénique	Acquisition de papier hygiénique pour divers établissements et services de la Province de Liège pour une période de 2 ans (2015-2017)	24-02-2015	23-02-2017	Voir

Figure 1 - *Ma.provincedeliege.be : Espace Marchés publics*

Nous avons également développé un outil de **gestion des utilisateurs**. Cet outil permet aux personnes morales de créer leurs propres utilisateurs et de gérer leurs accès. Par défaut, au sein d'une commune, ce sont le Directeur général, le Directeur financier et les membres du Collège qui disposeront ainsi de la possibilité d'octroyer à leurs agents communaux l'accès à l'un ou l'autre des services mis en ligne dans ma.provincedeliege.be, en fonction de leurs compétences respectives, et ce sans devoir faire appel au Service informatique de la Province. Ils pourront naturellement déléguer ce droit à qui ils le souhaitent au sein de leur commune.

5.2. BIENTÔT UN NOUVEAU PORTAIL INTRANET...

Après la refonte du site internet de la Province de Liège, une refonte du portail Intranet est envisagée.

Les objectifs à atteindre reposent sur les mêmes mots-clés que ceux qui ont été poursuivis lors de la refonte de nos sites web (accessibilité, transparence, lisibilité et simplicité), et se fondent également dans une stratégie de communication résolument orientée "utilisateur".

Tout comme pour notre projet web, il a avant tout fallu procéder à une **analyse technique** et choisir l'outil dans lequel nous souhaitons développer notre nouveau portail Intranet. C'est le logiciel OpenAtrium qui a été choisi, car il s'agit d'un logiciel basé sur Drupal (le système de gestion de contenu *open source* déjà utilisé pour notre site web) et que nous avons les ressources en interne pour l'exploiter. De plus, il est gratuit et comporte des fonctionnalités intégrées dont nous aurons besoin pour notre nouveau portail Intranet.

Ensuite, afin de cerner les besoins des agents, un **sondage** a été envoyé à tous les agents de la Province de Liège susceptibles d'utiliser le Portail intranet actuel, pour identifier leurs préférences actuelles et leurs propositions d'améliorations. Nous les avons également interrogés sur les sites qu'ils appréciaient et dont notre futur portail pourrait s'inspirer.

18 %, soit le plus grand nombre de répondants pour un même site, ont suggéré que nous nous inspirions du site web de la Province de Liège. C'est évidemment une grande fierté pour la DSI et le Service Communication, qui ont mené ce projet à bien.

A l'instar de ce qui a été fait pour le site web de la Province de Liège, nous aimerions mettre sur pied un groupe de travail qui va œuvrer, dans un premier temps, à l'élaboration de la structure de ce portail, sur base d'une expérience de *card sorting* (démarche qui a pour but de concevoir l'architecture de l'information sur base de l'expérience utilisateur). Les réunions seront organisées à partir de janvier 2016.

5.3. ÉCOLE VIRTUELLE : OPTIMISATION POUR MOBILES

L'Ecole Virtuelle (EV) est le portail web interne de l'enseignement de la Province de Liège. Elle facilite les échanges d'informations (pédagogiques, organisationnelles, administratives, événementielles) entre étudiants, professeurs et membres des secrétariats.

Cet outil, initialement créé pour la Haute école, s'est ensuite étendu aux sections du supérieur de la Promotion sociale, et depuis novembre 2015, est accessible aux instituts d'enseignement secondaire de plein exercice.

A côté de tout le travail continu d'enrichissement des fonctionnalités de l'EV, d'importants développements sont en cours afin d'optimiser l'usage de l'Ecole Virtuelle à partir de dispositifs mobiles du type tablette ou *smartphone* : à l'aide d'un nouveau look, d'une ergonomie repensée et d'une attention particulière donnée au temps de chargement des pages.

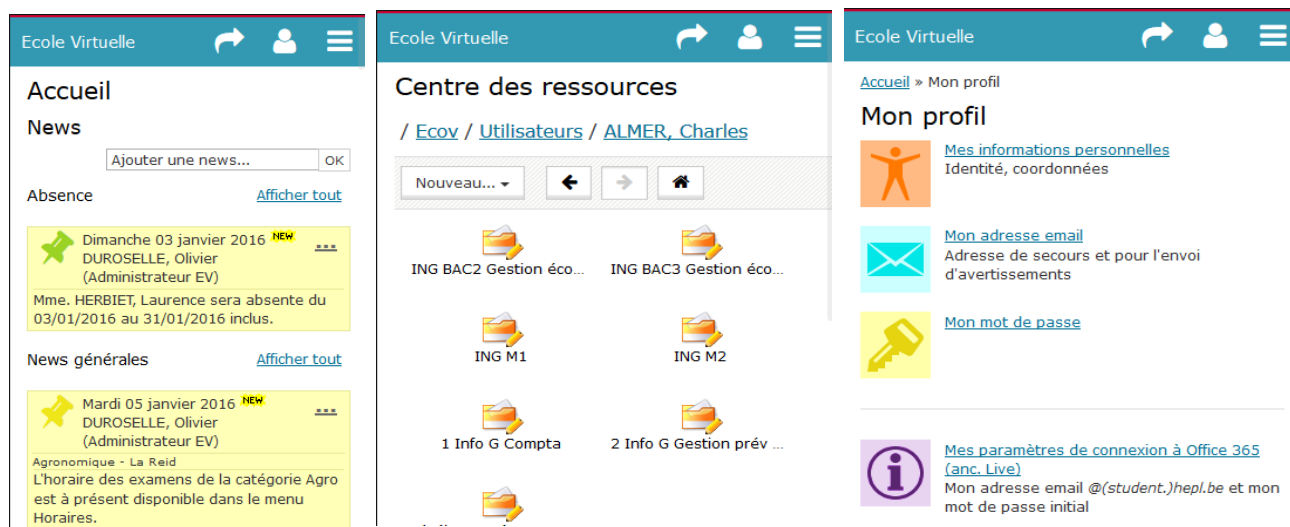


Figure 2 – Exemples de pages sur dispositifs mobiles

6. PÔLE APPLICATIF – RÉALISATIONS EXTERNALISÉES

Voici quelques réalisations que nous souhaitons mettre en avant pour l'année 2015.

6.1. ULIS

Dans le cadre de la **relance du contrat en 2015**, suite au marché public organisé en 2014, nous avons proposé de transférer les dépenses relatives à l'écosystème ULIS, qui étaient jusqu'à présent imputées sur 3 articles budgétaires distincts (DSI – DGT – Qualité de la vie), sur le budget de la DSI. Ce transfert permettra de gérer le suivi de ce budget en parfaite cohérence avec la réalisation des projets et le respect de ses obligations par le prestataire, mais également de refléter le fait que l'écosystème ULIS est utilisé par l'ensemble des services provinciaux.

Cela a représenté une augmentation significative du budget DSI (+ 17 % par rapport au budget initial 2015), mais sans impact sur le budget de fonctionnement global de la Province de Liège, dans la mesure où il s'agit d'un transfert en provenance d'autres articles budgétaires effectué lors de la modification budgétaire de mars 2015.

On évoquera tout particulièrement, pour 2015, la **mise en conformité de la gestion du temps sous ULIS avec le nouveau règlement de travail**.

Au 1^{er} janvier 2015, un nouveau règlement de travail destiné au personnel non enseignant, contractuel ou statutaire, subventionné ou non, est entré en vigueur, impliquant une gestion différente du temps de travail.

Il a donc fallu intégrer ces modifications au logiciel ULIS (période de référence de 4 mois, crédit autorisé à 34 heures maximum, valorisation adéquate des prestations des samedis, dimanches et jours fériés, etc.). Nous avons également dû faire développer un second calendrier d'entreprise de manière à pouvoir répondre aux dispositions particulières de gestion du temps de travail imposées au personnel administratif non enseignant officiant cependant dans le secteur de l'Enseignement (période de référence de 4 mois décalée, crédit autorisé à 72 heures, absence de période de fermeture en fin d'année, droit aux congés légaux différent).

Le pointage informatisé, dont le mode de calcul s'inscrit dans le respect de ces nouvelles dispositions, est dès lors de plus en plus sollicité par les Directions des établissements provinciaux.

Après mise en œuvre de ces nouvelles dispositions, en collaboration avec la Direction des ressources humaines, la DSI a donc déployé ce projet en 2015 sein des établissements suivants: la Direction générale de l'Enseignement, les Services Agricoles ainsi que la Station Provinciale d'Analyses Agricoles et le bâtiment des Chiroux (Culture).

L'analyse préalable au déploiement au sein du Domaine provincial de Wégimont (avec une logique d'horaires non cycliques propre à un établissement dont l'organisation est liée entre autres à la météo) a en outre été réalisée, pour une mise en œuvre attendue en 2016.

1.245 agents sont soumis à la gestion informatisée du temps au 31 décembre 2015.

6.2. "DOSSIER ÉLÈVE" UNIQUE INFORMATISÉ POUR LES PMS ET PSE

Nos services Promotion de la Santé à l'École (PSE) utilisaient un logiciel ayant atteint ses limites depuis quelques années déjà. D'autre part, la tendance de la Communauté Française est de vouloir regrouper en centres de guidance les PMS et les PSE pour permettre un "dossier élève" unique traitant conjointement de ses aspects médicaux et psycho-sociaux.

A la demande de la Direction générale Enseignement-Formation souhaitant devancer cette tendance et remettre ainsi l'enfant ou l'adolescent au centre de l'organisation à son service, la DSI a entamé en 2014 la numérisation de nos centres PMS et services PSE visant à la réalisation d'un "dossier élève" unique favorisant davantage les synergies entre lesdits services.

La solution OMNIPRO a été sélectionnée. Dans un premier temps, elle a été adaptée aux besoins des services PSE, en étroite collaboration avec ces derniers. Des formations pour les médecins et infirmières de ces services ont été données. Ensuite, le logiciel a été déployé successivement dans chacune des 15 antennes PSE provinciales.

Par la suite, le logiciel a été configuré pour répondre également aux besoins des PMS. Ce travail (analyse, tests et ajustements) s'est poursuivi jusque décembre 2015. La formation des agents des PMS est prévue en février 2016. Elle sera suivie du déploiement progressif de la solution au sein des PMS en vue du lancement définitif pour la rentrée scolaire de septembre 2016.

6.3. EN PRÉPARATION...

2016 sera riche en projets concrétisés grâce au travail réalisé les années précédentes... Nous pouvons donc déjà annoncer avec certitude :

- Le déploiement de l'outil ATAL pour la gestion des bâtiments.
- La mise en œuvre de nouvelles dimensions dans SAP, pour mieux suivre les coûts des projets, des bâtiments et des services offerts par la Province.
- Le déploiement de la solution de gestion du courrier.

7. MARCHÉS PUBLICS PASSÉS PAR LE SECTEUR

En 2015, outre la poursuite de l'adhésion à des centrales d'achat et de marché existantes, la DSI a mené les marchés suivants :

Objet	Procédure	Statut
Services et fournitures de téléphonie fixe	Procédure négociée avec publicité européenne, pour une période de 4 ans, avec possibilité de prolongation d'une année (ouvert aux communes)	En cours. Le dépôt des candidatures est prévu pour le 20 janvier 2016 au plus tard.
Acquisition, maintenance et gestion administrative de logiciels informatiques (1 ^{er} marché)	Marché de fournitures par voie d'appel d'offres avec publicité belge et européenne, pour une période de 3 ans (2015-2018) (ouvert aux communes)	Attribué (1 lot sur 5)
Acquisition, maintenance et gestion administrative de logiciels informatiques (2 ^d marché)	Marché de fournitures par voie d'appel d'offres avec publicité belge, pour une période de 3 ans (2015-2018).	Attribué (2 lots sur 3)
Extension de l'infrastructure de stockage	Marché de fournitures passé par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité au niveau belge.	Attribué
Remplacement du matériel informatique mis à disposition des conseillers provinciaux.	Marché-stock de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publicité, prenant fin le 31.12.2016.	Attribué
Acquisition de matériel spécifique dans le cadre du projet de Fablab nomade	Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publicité.	Attribué
Mise à jour de licences Archicad pour les besoins du Service des bâtiments (SPB)	Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publicité	Attribué
Acquisition de matériel spécifique pour la cellule inventaire du SPB	Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publicité	Attribué
Acquisition d'un traceur de plan pour le SPB	Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publicité	Attribué
Remplacement de matériel défectueux au sein du parcours muséal	Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publicité	Attribué
Formation relative à la solution d'extranet telle que déployée à la Province de Liège	Marché de services passé par voie de procédure négociée sans publicité auprès de la SA DIMENSION DATA COMMUNICATIONS BELGIUM (spécificité).	Attribué



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

PRÉSENTATION DU SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial marquait son accord sur la création d'une Cellule de Gestion des Ressources Humaines et sur sa structure provisoire.

Ce service intitulé Service de Gestion des Ressources Humaines (GRH), qui comprend d'une part la Cellule « processus RH » et d'autre part la Cellule « recrutement et sélection », travaille au sein de la Direction des Ressources Humaines (DRH) dont il fait partie et avec les Directions générales et ce, en conformité avec les décisions des Autorités provinciales.

Au 31 décembre 2015, les données statistiques du personnel provincial (non enseignant et enseignant non-subventionné) dont la DRH assure la gestion complète des carrières administrative et pécuniaire sont les suivantes : nombre d'agents : 3.251 - ETP de désignation : 3.069,80 - ETP payé : 2.828,32.

Parmi les 3.251 agents provinciaux, on comptabilise 170 membres du personnel enseignant ou assimilé.

Le personnel statutaire représente 62,90 % de l'effectif désigné.

La DRH établit en outre, en synergie avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège (DGEPL), tous les actes individuels de désignation, nomination, promotion, congés et disponibilités du personnel enseignant subventionné (2.872 enseignants correspondant à 2.460 ETP de désignation).

A noter qu'en 2015, 1.684 collaborateurs occasionnels ont presté dans différents secteurs d'activité, dont 314 professeurs invités à la haute Ecole de la Province de Liège.

La masse salariale réelle 2015 (arrêtée à la date du 31/12/2015) s'élève à 163.720.766,97 € (traitements, pécules de vacances, cotisations patronales, cotisations patronales pensions, frais de transport).

A la date du 31/12/2015, les recettes liées au personnel (subventions, remboursement de personnel détaché) se sont élevées à 9.220.119,36 €.

A préciser également qu'une moyenne de plus de 3.700 dossiers d'agents provinciaux retraités est actuellement gérée par la Cellule spécialisée de la DRH.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIFFÉRENTS PROJETS

Vous trouverez ci-après une synthèse de l'état d'avancement des différents projets menés en 2015 par la Direction des Ressources Humaines, principalement par le Service GRH mais aussi par d'autres Services de la DRH.

1. Descriptifs de fonction

Le Service GRH a réalisé une note méthodologique concernant l'élaboration des descriptifs de fonction, note qui a été approuvée par le Collège provincial en séance du 17 décembre 2009. Il est important de préciser que les agents ainsi que la ligne hiérarchique sont directement impliqués dans l'élaboration de ces descriptifs de fonctions, qui sont validés par les représentants syndicaux et in fine par le Collège provincial.

Les descriptifs de fonction sont des outils incontournables pour une gestion efficace des ressources humaines.

Un descriptif de fonction est transversal et est donc valable pour l'ensemble des agents provinciaux non-enseignants occupant une même fonction.

Toute une série de descriptifs de fonction ont été réalisés par la Cellule processus RH dans le courant de l'année 2015. Quatre-vingt-neuf descriptifs de fonction sont finalisés au 31 décembre 2015, couvrant environ **92 %** du personnel provincial (non-enseignant).

- **Descriptifs de fonction** créés selon la méthodologie et approuvés par les différents intervenants :
 - Personnel administratif : formateur non gradué, formateur gradué, formateur universitaire, chef de bureau spécifique (communication), premier attaché - coordinateur administratif et technique, directeur, premier directeur ;
 - Personnel ouvrier : contremaître en chef ;
 - Personnel technique : premier directeur ;
 - Personnel de soins et d'assistance : puériculteur, assistant de laboratoire clinique, assistant social, diététicien, kinésithérapeute ;
 - Personnel culture, jeunesse et sport : gradué en tourisme, technicien de studio, chef de bureau spécifique (sport).

- **Descriptifs de fonction** en cours de finalisation :
 - Personnel administratif : hôte d'accueil D2, hôte d'accueil D4, hôte d'accueil D6 ;
 - Personnel technique : gradué technique, attaché technique ;
 - Personnel de soins et d'assistance : infirmier breveté, logopède, attaché, éducateur de classe 3 ;
 - Personnel culture, jeunesse et sport : gradué animateur sportif, animateur-coordonnateur, attaché, chef de division bibliothécaire.

2. Organisation des examens de recrutement

Dans le contexte de la mise en œuvre progressive du nouveau cadre du personnel approuvé par le Conseil provincial en date du 24 novembre 2009, le Collège provincial a décidé, d'une part en vue d'atteindre les objectifs de maintien du nombre d'emplois statutaires et d'autre part, afin de faire face aux besoins fonctionnels, d'organiser toute une série d'examens par appel public et par promotion en vue du recrutement et de la constitution de réserves de recrutement de personnel dans diverses catégories.

Toute une série d'examens de recrutement par appel public ou par promotion ont déjà été réalisés depuis 2010. Dans ce cadre, 1.664 candidatures ont été instruites en 2015. De plus, la Cellule recrutement et sélection a traité 2.842 candidatures spontanées durant cette même année. Voici un aperçu des examens organisés en 2015 :

- **Personnel administratif**
 - gradués dans 4 spécialités à savoir : communication, finances publiques, gestion publique, informatique.
- **Personnel de soins et d'assistance**
 - assistant social ;
 - directeur de crèche.
- **Personnel culture, jeunesse et sport**
 - chef de bureau-bibliothécaire.

Il est à noter que le service « Processus RH » prend en charge l'accompagnement des membres du jury dans l'objectivation des systèmes d'évaluation des épreuves.

Le principe de cet accompagnement est de proposer des outils permettant de :

- Vérifier l'adéquation entre les questions, les exigences des statuts et le descriptif de fonction ;
- Objectiver la manière d'évaluer les candidats quels que soient le nombre et l'origine des membres du jury (créer de grilles d'évaluation tendant vers plus d'objectivité, aider à la rédaction de questions claires, ...).

De même, la Cellule processus RH est intervenue en soutien des Directions lors de la constitution de comités de sélection ponctuels, pour aider à la détermination du (des) meilleur(s) candidat(s) potentiel(s) lorsqu'un profil bien spécifique était recherché. Pour ce faire, elle a contribué à la mise en place d'une méthodologie visant à l'objectivité du processus de sélection par l'intermédiaire de l'utilisation de divers outils (tri des CV, contacts téléphoniques avec les candidats, canevas d'entretien basés sur la fiche de poste et le descriptif de fonction, grilles d'observation, tests pratiques, rencontres individuelles, etc.).

Enfin, il est à noter que la Cellule recrutement et sélection a participé à des activités extérieures comme par exemple au salon *100 patrons 100 jobs* qui s'est déroulé au Cercle de Wallonie à Liège le 24 janvier 2015. Ce service était aussi présent aux *JobDays* des 19 novembre et 3 décembre 2015 organisés respectivement par la Haute Ecole de la Province de Liège (Catégories économique, sociale et pédagogique) et par la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'ULg.

Enfin, en appui au Gouverneur et à ses compétences régionales à l'échelle de la Province, la Cellule recrutement et sélection a participé à l'organisation de l'examen de recrutement par appel public de receveur régional dont les épreuves se sont déroulées le 10 janvier et le 20 juin 2015 en y apportant son appui logistique.

3. Accueil des nouveaux agents

L'accueil du nouvel agent est très important et doit être réalisé selon un processus complet et uniformisé. Ce projet est d'ailleurs prioritaire dans le cadre de la mission ENVOL.

En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial marquait son accord sur le programme relatif à la mise en place d'une politique d'accueil des nouveaux agents provinciaux qui s'adresse, d'une part, aux nouveaux agents et d'autre part, aux personnes chargées de les accueillir. Le processus d'accueil des nouveaux agents provinciaux a été initié par l'organisation de séances d'accueil à l'attention du nouvel agent (enseignant et non enseignant), la mise à disposition d'un guide d'accueil pour le nouvel agent (enseignant et non enseignant) et la mise en place d'un accueil plus professionnel du nouvel agent non enseignant au moment de la signature du contrat de travail à la Direction Générale Transversale (DGT).

Deux nouvelles séances d'accueil ont eu lieu en 2015 : une le 29 mai au Palais provincial réunissant 82 nouveaux agents (non-enseignants) et une le 4 décembre au Campus 2000 réunissant 154 nouveaux agents (enseignants et non-enseignants), ce qui porte à **15** le nombre de séances organisées depuis le 18 novembre 2008 et à **2.236** le nombre de nouveaux agents ayant déjà bénéficié de cette séance d'accueil. Ces journées d'accueil, très appréciées des participants et désormais bien rodées, constituent une étape importante dans le processus et continueront à être organisées régulièrement dans le futur.

Depuis le début de l'application de cette procédure en mars 2011, **920** nouveaux collaborateurs non enseignants, très satisfaits de recevoir toute une série d'informations utiles, ont bénéficié d'un accueil personnalisé au moment de la signature de leur contrat de travail à la DGT dont 157 en 2015.

Soulignons qu'accueillir le nouveau travailleur est une obligation découlant à la fois de la législation sur le contrat de travail et de celle en matière de bien-être au travail.

En date du 9 décembre 2013, le Service public fédéral, Emploi, Travail et Concertation sociale, par l'intermédiaire du Contrôle du Bien-être au travail - Direction de Liège, a réalisé une évaluation du système de gestion dynamique des risques de toute l'administration provinciale par une vérification administrative des documents sociaux relatifs au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Dans un second temps, les 22 et 28 janvier 2014, ce Service de Contrôle a réalisé une visite des postes de travail de l'Institut provincial E. Malvoz, en compagnie de la ligne hiérarchique du site, d'un représentant des travailleurs et de deux conseillers en prévention du SIPP.

Une des remarques formulées par ce Service suite à sa visite concernait les devoirs et les responsabilités de la ligne hiérarchique dont notamment **l'organisation de l'accueil et de l'accompagnement de chaque travailleur débutant qui doivent être mis en place de manière systématique** au sein de l'Institution provinciale **dans le respect des prescrits légaux et réglementaires** en la matière, ce que la Province de Liège s'est engagée à faire par courrier du 20 mars 2014.

En date du 2 octobre 2014, le Collège provincial a marqué son accord sur les propositions émises par la Cellule processus RH visant à la mise en œuvre **d'un processus d'accueil et d'accompagnement complet et uniformisé du nouveau collaborateur (non enseignant) au sein de son service.**

En synthèse, cette procédure se présente comme suit :

- la ligne hiérarchique doit planifier cet accueil que ce soit au niveau du poste de travail en prenant les dispositions requises dans des délais raisonnables mais également au niveau de l'équipe en l'informant de l'arrivée du nouveau collaborateur afin qu'il se sente attendu.
- le Chef de secteur, en concertation avec sa ligne hiérarchique, doit identifier un travailleur expérimenté (un « parrain ») chargé d'accompagner le nouveau collaborateur dans ses premiers pas afin de l'aider dans l'apprentissage de sa nouvelle fonction et de faciliter son intégration au sein de l'équipe.
- le membre de la ligne hiérarchique chargé de l'accueil doit attester par écrit avoir pris les mesures appropriées pour accueillir et accompagner le nouveau collaborateur et lui avoir fourni toutes les informations requises en matière de bien-être au travail.

La Cellule processus RH, afin de faciliter la mise en œuvre de cette procédure, a créé une série d'**outils** validés par le Comité de Direction et disponibles sur le site Intranet de la Province de Liège à savoir : un tableau récapitulatif des entrées en fonction, un guide relatif à l'accueil et à l'intégration du nouveau collaborateur destiné aux supérieurs hiérarchiques, une « charte du parrain », un formulaire d'évaluation, un formulaire d'accueil et d'accompagnement du nouveau collaborateur visant à attester que les informations et les instructions concernant le bien-être au travail lui ont bien été fournies et que son accueil et son accompagnement ont bien été réalisés.

Durant l'année 2015, il est apparu notamment au travers des formulaires d'évaluation de l'accueil retournés à la Cellule processus RH que, dans certains cas, la nouvelle procédure d'application n'était pas ou était incomplètement respectée. Dès lors, la Cellule processus RH a profité de la séance de clôture du second cycle de formation en management et communication (voir infra) qui s'est déroulée au Palais provincial le 23 novembre 2015 pour rappeler aux participants leur responsabilité en matière d'accueil et d'accompagnement des nouveaux agents.

4. Formations continuées

■ Uniformisation et professionnalisation des compétences managériales

C'est dans le cadre de la Mission Envoy qu'a été mise en lumière la nécessité de « former les managers aux techniques de management humain et à la communication ». En effet, l'amélioration des performances de l'administration passe également par le renforcement des capacités de management humain et de communication de ses cadres moyens et supérieurs.

En séance du 19 août 2010, le Collège provincial marquait son accord de principe sur la mise en place d'une nouvelle formation aux techniques de management humain et de communication à destination des cadres moyens et supérieurs de l'Administration provinciale. Un groupe de travail transversal a été mis sur pied afin de déterminer le contenu de cette formation pour chacun des deux groupes-cible définis.

Les 4 séminaires destinés aux cadres supérieurs se sont déroulés au Château de Harzé les 17 novembre 2010, 17 janvier, 7 février et 17 mars 2011 et se sont clôturés par un débriefing. Ces séminaires ont répondu aux attentes des participants en positionnant chaque thème par rapport à la Mission « ENVOL ».

Les douze sessions, destinées aux cadres moyens de l'Administration provinciale, se sont déroulées entre septembre 2011 et mars 2012 suivies d'une séance de clôture au Domaine provincial de Wégimont le 24 septembre 2012.

Au regard des remarques constructives et des attentes émises par les participants lors des séances de débriefing, la reconduction de ce type de formations pour les cadres provinciaux apparaissait pertinente. C'est la raison pour laquelle, en date du 26 juin 2013, le Collège provincial a marqué son accord sur la mise en place de trois nouvelles sessions de formation de 5 jours au Domaine provincial de Wégimont à l'intention d'une cinquantaine d'agents provinciaux qui n'avaient pas eu l'occasion de suivre le premier cycle (agents nouvellement recrutés ou nouvellement promus).

Eu égard à l'importance d'une gestion performante des ressources humaines face aux défis à venir, le groupe de travail transversal en charge du projet s'est penché très activement sur la mise en place d'un **deuxième cycle de formations** sur les techniques de management et de communication à destination des cadres provinciaux davantage ancré dans la réalité provinciale que ce soit par les thématiques retenues ou par les formateurs proposés. Le deuxième cycle de formation se déroule en **5 journées au domaine Provincial de Wégimont**. Les thèmes proposés par le groupe de travail transversal et validés par le Collège provincial en date du 16 janvier 2014 sont les suivants :

- Réflexions autour du « mieux être au travail » ;
- Evaluation du personnel ;
- Gestion de projets ;
- Management transversal ;
- Quelques clés pour mieux communiquer autour de son projet ;
- Réflexions transversales.

88 agents provinciaux ont pu bénéficier de cette formation en 2014 et 74 autres ont participé à ces sessions de formation en 2015.

La Cellule Management et Organisation s'est à nouveau chargée de la répartition des participants entre les différents groupes de formation de manière à assurer la continuité des services mais aussi de permettre d'accentuer la richesse et la diversité des échanges en constituant des groupes hétérogènes de +/- 15 personnes.

Enfin, le groupe de travail transversal a mis sur pied une séance de clôture conviviale afin de distribuer aux participants de ce second cycle leurs attestations de réussite ainsi qu'une farde

contenant diverses procédures RH étoffant ainsi la boîte à outils du manager distribuée lors de la clôture du premier cycle. Cette séance, qui s'est déroulée au Palais Provincial le 23 novembre 2015, avait pour fil conducteur la transversalité et proposait d'aborder différents projets transversaux menés à la Province de Liège.

■ Certificat d'aptitude professionnelle des chauffeurs poids lourds

Depuis l'entrée en vigueur de l'AR du 4 mai 2007, les conducteurs professionnels de véhicules destinés au transport de marchandises et de personnes, en ce compris les chauffeurs occasionnels, doivent obligatoirement être titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle qui prouve que le conducteur a réussi l'examen de qualification initiale et/ou qu'il a suivi la formation continue requise d'au moins 35 heures réparties en 5 modules de 7 heures chacun auprès d'un centre de formation agréé. Ce certificat a une durée de validité de 5 ans et est renouvelable par le biais de la formation continue.

Au vu du coût élevé des offres de formation existant sur le marché à l'heure actuelle, il a été proposé que celle-ci soient mises en place en interne et rendues accessibles à l'ensemble des pouvoirs locaux.

Pour ce faire, un groupe de travail transversal a été constitué, regroupant des agents provinciaux du Département de l'Enseignement et de la Formation (Institut provincial d'Enseignement de promotion sociale de Huy-Waremme, Ecole provinciale d'Administration, Ecole du feu, Ecole de police, EPAMU) et du Service GRH.

Les 56 chauffeurs provinciaux titulaires d'un permis de conduire du groupe D ont suivi les 5 modules de formation en temps voulu et sont désormais titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle valable pour une durée de 5 ans.

Par conséquent, l'objectif 2015 a été atteint en ce qui concerne la mise à niveau des chauffeurs provinciaux au regard des nouvelles dispositions réglementaires.

Il est à préciser que le cinquième module destiné uniquement aux détenteurs d'un permis de conduire du groupe C sera opérationnel dès 2016.

A souligner que la mise sur pied de cette formation accessible à l'ensemble des pouvoirs locaux et fruit d'un travail transversal, a permis à la Province de Liège de réaliser un beau projet dans son rôle d'appui et de soutien aux communes.

5. Évaluation du personnel

Le projet 3.6 de la mission ENVOL propose d'optimiser le système d'évaluation des agents pour tous les niveaux hiérarchiques.

Même si certains évaluateurs menaient déjà très bien le **processus de l'évaluation**, il était nécessaire d'harmoniser le modus operandi de l'évaluation afin de tendre vers une certaine égalité de traitement. En effet, chaque agent doit pouvoir être évalué d'une manière uniforme quel que soit l'endroit où il fonctionne. Outre le but de déterminer les aptitudes professionnelles de l'agent, l'évaluation est un outil important pour une gestion efficace des ressources humaines. En éclairant l'agent sur ses points forts et ses points à améliorer, celle-ci permet de le faire progresser.

Par ailleurs, à l'instar de ce qui est d'application à la Région Wallonne et dans les pouvoirs locaux qui ont adhéré au pacte, il a été proposé d'instaurer une procédure permettant la démission d'office des agents provinciaux statutaires pour **inaptitude professionnelle**, comme conséquence négative de l'évaluation.

Dorénavant, l'évaluation se base sur le **descriptif de fonction et/ou de la fiche de poste** en vue de permettre à l'agent de faire son bilan professionnel de manière continuée dans une perspective de motivation, le but final étant d'assurer la qualité du service public.

Si les critères restent identiques, le nouveau système prévoit **quatre mentions** (Insuffisant, A Améliorer, Positif et Très Positif) **au lieu de trois** (Réservé, Positif et Très Positif) antérieurement et ces **mentions** sont dorénavant **définies**.

L'ajout de la mention à améliorer, se justifie par le fait que le travail de certains agents ne peut être considéré ni comme insuffisant et ni comme positif, l'agent ne faisant que partiellement ce qui lui est demandé par rapport à la mission de service public qu'il doit accomplir. L'évaluateur estime que l'évalué pourrait atteindre la mention « Positif » en fournissant un effort spécifique. Dans ce cas, la mention « à améliorer » permettrait à la fois à l'évaluateur d'être plus juste par rapport à l'évalué et à l'évalué d'être conscientisé par rapport à ses lacunes professionnelles afin de s'améliorer dans son travail.

La **mention globale** de l'évaluation est attribuée en fonction de règles de pondération qui tiennent compte des 4 mentions suivant la même logique que l'ancien système en vigueur.

Comme auparavant, il est nécessaire, toutes autres conditions statutaires étant réunies, que la mention globale de l'évaluation d'un agent soit au moins positive pour qu'il puisse bénéficier d'un avancement barémique, d'une nomination ou d'une promotion. Mais désormais deux évaluations globales insuffisantes consécutives permettent d'enclencher la procédure d'inaptitude professionnelle.

Par ailleurs, **trois types d'entretien** font désormais partie intrinsèque du processus d'évaluation, à savoir l'entretien de fonction, l'entretien de fonctionnement et l'entretien d'évaluation. En effet, même si certains évaluateurs pratiquaient déjà ces différents entretiens, le but du nouveau système d'évaluation est aussi d'uniformiser et d'objectiver la procédure d'évaluation.

En vue de préparer l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015 de ces nouvelles dispositions, la Direction des Ressources Humaines (DRH) avait mis en place un **plan de communication** : articles dans l'Entre-Nous, information au Collège de Direction, notes de service et séances d'information.

Ce processus d'évaluation nécessite une **formation des évaluateurs**. Les sessions de formation en « Management humain et Communication » destinées au personnel d'encadrement abordent ce thème. Une formation plus pratique avec mises en situation a été organisée en 2015 par l'École Provinciale d'Administration pour les évaluateurs provinciaux, la Cellule processus RH intervenant en soutien.

Par ailleurs, la gestion quotidienne des évaluations antérieurement assurée par le Service de gestion administrative du personnel a été dévolue à la Cellule processus RH fin avril 2015 et ce afin d'une part, de **faciliter la mise en œuvre du nouveau modus operandi** et d'autre part, de décharger le service de gestion administrative du personnel non enseignant de cette mission très spécifique et lui permettre ainsi de se concentrer sur ses missions de base.

6. Bien-Être au travail

■ Demande de réorientation professionnelle et/ou de transfert

En collaboration avec le Service de gestion administrative du personnel, la Cellule « processus RH » s'est intéressée à la problématique de la réaffectation des agents provinciaux dans des postes de « travail léger » suite à des recommandations médicales. Un modus operandi a été instauré au sein de la DRH. La cellule processus RH rencontre les agents provinciaux qui le souhaitent et procède, en collaboration avec les services concernés (directions, AWIPH,...) à l'évaluation de l'adéquation entre les postes de travail disponibles et/ou l'adaptation desdits

postes et les compétences et/ou les contraintes liées à la situation de handicap des agents bénéficiant de recommandations médicales.

Par ailleurs, la Cellule processus RH rencontre des agents qui le souhaitent afin de les aider dans une éventuelle réorientation de leur carrière dans la mesure des possibilités qui s'offrent en interne et, dans le cadre d'une collaboration avec les Directions concernées et avec le Service de gestion administrative du personnel, émet des avis circonstanciés sur les demandes de changement de poste de travail.

En date du 4 juin 2015, le Collège provincial marquait son accord pour réorienter les activités du Service des Cars, les suspendre au 1^{er} juillet 2015 et pour constituer un Comité d'accompagnement chargé de réaliser des entretiens individuels avec le personnel provincial concerné. A l'issue de ces entretiens, une analyse de la situation a été initiée et plusieurs pistes d'incorporation ont été envisagées. Au total, **12** agents du Service des Cars ont bénéficié d'une incorporation dans d'autres services provinciaux.

Par ailleurs, au cours de l'année 2015, **66** agents provinciaux ont été reçus par la Cellule processus RH afin d'évaluer leurs motivations et leurs aspirations dans le cadre de leur demande de transfert et/ou de changement de grade.

La Cellule processus RH est intervenue à **4** reprises sur le lieu de travail pour faciliter l'intégration d'agents provinciaux en situation difficile à l'occasion de la prise de leurs nouvelles fonctions dans un établissement provincial.

Au cours de cette même année, **88** agents ont pu bénéficier d'un changement d'incorporation ou de poste de travail.

■ Charge psychosociale occasionnée par le travail

Outre les entretiens effectués dans le cadre des demandes de transfert, de reclassement médical ou d'adaptation de postes de travail, la Cellule processus RH est également amenée à rencontrer des agents vivant des situations professionnelles psychologiquement compliquées et ce donc en dehors du contexte formel de la loi relative au bien-être au travail qui implique l'intervention des personnes de confiance et conseillers en prévention.

Au cours de l'année 2015, **39** entretiens qui ne concernaient ni un transfert ni un reclassement pour raisons médicales ni une adaptation de poste de travail ont été réalisés auprès d'agents présentant des difficultés psychologiques (alcool, mal-être au travail, idées suicidaires, état psychiatrique...) et ce, en lien avec leur cadre professionnel.

En effet, des agents vivant des situations professionnelles psychologiquement compliquées comme une situation conflictuelle sur le lieu de travail ou des attributions ne correspondant pas à leur profil se sont adressés à la Cellule processus RH qui a essayé de dégager des pistes de solution toujours en concertation avec les Directions concernées et le Service de gestion administrative du personnel provincial.

La Cellule processus RH s'est déplacée à **6** reprises pour rencontrer les agents et/ou leur Direction sur leur lieu de travail afin de faire le point sur la situation.

De plus, **11** interventions ont eu lieu avec la ligne hiérarchique afin d'évoquer les difficultés professionnelles de leurs agents et les stratégies pour essayer d'y remédier.

Différents contacts par mail et par téléphone ont été pris avec l'ASBL SPMT-ARISTA pour s'entretenir avec le conseiller en prévention-médecin ou psychologue du travail de la situation de certains agents à propos de problèmes de santé mentale et/ou d'alcoolisme et tenter de dégager les solutions les plus appropriées à leur situation professionnelle.

Enfin, il y a eu 48 interventions de la Cellule Prévention du Suicide (EPI) auprès d'agents provinciaux et 9 de ces interventions ont été faites en collaboration avec la Cellule processus RH (voir infra).

■ Prévention du suicide

La Province de Liège soucieuse depuis longtemps de la problématique du suicide et attentive au bien-être au travail, a mis sur pied, en date du 22 décembre 2011, une procédure interne à appliquer face à une situation de suicide.

La procédure interne d'intervention face à une situation de suicide a été transmise aux chefs de secteur via un courrier à la signature de Madame la Directrice générale provinciale à charge pour eux de communiquer l'information vers la ligne hiérarchique placée sous leur autorité. Elle a également été mise en ligne sur l'Intranet provincial. Un article dans l'«Entre nous» n°31 de septembre 2013 était consacré à la présentation de de la Cellule de Prévention du Suicide du Département des Affaires sociales et aux missions des agents provinciaux qui y fonctionnent. En 2014, un article similaire a été publié dans l'« Echotier », journal interne destiné au personnel provincial enseignant.

Lors du deuxième cycle de formation en management humain et communication à l'intention du personnel d'encadrement de l'Administration provinciale qui a débuté en 2014 et s'est poursuivi en 2015 (voir point *formations continuées* supra), la Cellule de Prévention du suicide a présenté ses différentes missions (prévention, postvention, réseau « sentinelles », ...) et la procédure à mettre en place face à une situation de suicide, de tentative ou de menace de suicide sur le lieu de travail ou en dehors du lieu de travail.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la procédure, en 2015, il y a eu 48 interventions de l'EPI auprès d'agents provinciaux et 9 de ces interventions ont été faites en collaboration avec la Cellule processus RH.

■ Lutte contre les assuétudes

En séance du 10 juillet 2008, le Collège provincial décidait de mettre en place une politique préventive en matière d'alcool et de drogues sur les lieux de travail et de constituer un groupe de travail transversal à cet effet. Dans cette continuité un Plan de Prévention et de Gestion des dysfonctionnements professionnels ponctuels ou chroniques liés à la consommation supposée d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail a été mis sur pied.

Afin de soutenir ledit Plan, différentes actions de sensibilisation spécifiques en fonction des différents publics cibles ont été menées.

En 2015, outre les demandes de renseignements complémentaires, la Cellule processus RH a assisté la ligne hiérarchique dans l'information et/ou la mise en œuvre de cette procédure (10 interventions).

Par ailleurs, l'attaché psychologue de la Cellule processus RH a participé activement au 2^{ème} cycle de formation en management et communication destinée au personnel d'encadrement (voir point *formations continuées* supra) pour présenter le Plan interne de prévention et gestion des dysfonctionnements professionnels ponctuels ou chroniques liés à la consommation supposée d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail.

Enfin, l'article 24 bis des trois règlements de travail adoptés par le Conseil provincial en séance du 2 juillet 2015, respectivement applicables dans l'enseignement secondaire ordinaire, dans l'enseignement secondaire spécialisé ainsi que dans l'enseignement de promotion sociale (secondaire et supérieur) et concernant les membres du personnel directeur, enseignant et assimilé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est consacré aux interdictions et à la gestion des dysfonctionnements professionnels liés à la consommation d'alcool et de drogues.

■ **Système dynamique d'évaluation et de gestion des risques**

Une des remarques formulées par l'Inspection du Contrôle du Bien-être au travail suite à sa visite réalisée en décembre 2013 et janvier 2014 (voir point *accueil des nouveaux agents* supra) concernait le système dynamique d'évaluation et de gestion des risques et plus spécialement, le fait que certaines analyses de risques des postes de travail présents au sein de l'Institution provinciale n'ont pas été réalisées alors qu'il s'agit d'une responsabilité de l'employeur et de la ligne hiérarchique. Par conséquent, la Province de Liège a été invitée et s'est engagée à prendre les mesures correctives et préventives qui s'imposent en application des dispositions réglementaires en la matière (articles 7, 8 et 9 de l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif à la politique de bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail).

Pour réaliser l'analyse des risques et les mesures de prévention de chaque poste de travail occupé par les collaborateurs provinciaux non enseignants au sein de l'Institution provinciale, la Cellule Processus RH et la Direction de SPMT-ARISTA (ex-SPMT) et du SIPP ont collaboré à asseoir une méthodologie de travail. Sur base des 200 fonctions présentes dans le statut administratif du personnel non enseignant, 55 fiches métier-risque ont été élaborées. Chaque fiche, composée de deux parties, à savoir l'analyse des risques et les mesures de prévention et de protection à prendre en fonction de l'analyse de risques, se clôture par différents cadres réservés à la ligne hiérarchique, au conseiller en prévention-médecin du travail et au responsable du SIPP.

Afin de répondre aux prescrits réglementaires en la matière, les 55 « fiches-sécurité » ont été validées et visées par la Directions des services interne et externe pour la prévention et la protection au travail et soumises au Comité spécial de concertation exerçant les missions confiées, dans les entreprises privées, aux Comités pour la Prévention et la Protection au Travail.

Par le biais d'un courrier adressé aux Chefs de secteur, il a été demandé à la ligne hiérarchique de réaliser l'analyse des risques de chaque poste de travail. Au 31 décembre 2015, 1.937 « fiches sécurité » ont été collationnées par le SIPP.

Dans la continuité de cette démarche de sensibilisation et de prévention des risques, conformément à la législation relative aux plans d'urgence et d'intervention (Arrêté Royal du 16/02/2006) et au Code du Bien-être au travail, le Plan Interne d'Urgence, visant à limiter les conséquences néfastes d'une situation d'urgence par la mise au point de mesures matérielles et organisationnelles d'urgence adaptées au bâtiment Opéra, a été actualisé par la Cellule Processus RH en collaboration avec le SIPP.

7. Politique de diversité

■ **Présentation générale**

En séance du 9 octobre 2008, le Collège provincial marquait son accord sur la mise en place et le développement d'une politique de gestion de la diversité des ressources humaines au sein de la Province de Liège basée sur 4 critères : l'âge, le genre, l'origine et le handicap, auxquels s'ajoutent ponctuellement d'autres critères comme la lutte contre l'homophobie.

La 1^{ère} action menée a consisté en une campagne de communication interne sous forme d'affiches et par le biais de l'«Entre-nous » afin de sensibiliser l'ensemble du personnel provincial à la diversité.

■ **Axe intégration des travailleurs handicapés**

Un des axes du plan d'actions est l'intégration des agents provinciaux en situation de handicap ou souffrant d'une maladie invalidante. En effet, lors de l'enquête « diversité » menée auprès de

l'ensemble du personnel provincial, 83 agents (sur les 1900 questionnaires récoltés) avaient déclaré, sous le sceau de la confidentialité, souffrir d'un handicap, nonobstant le fait que seulement 27 emplois étaient occupés par un travailleur reconnu par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH).

Or, tout agent provincial reconnu par cette Agence peut bénéficier d'améliorations sensibles aussi bien dans son cadre de travail (aménagement du poste de travail et du temps de travail, fourniture de matériel spécifique, etc.) qu'à son domicile personnel (remplacement d'une baignoire par une douche, etc.).

Il est important de préciser que, sans être exhaustif, des maladies et pathologies lourdes telles que le diabète, la maladie de Crohn, la sclérose en plaques, la fibromyalgie,peuvent être prises en compte par l'AWIPH.

Une collaboration avec l'AWIPH a dès lors été mise en place afin de favoriser l'intégration socio-professionnelle de la personne en situation de handicap au sein de l'Institution provinciale, ce qui a été notifié à l'ensemble du personnel provincial non enseignant par courrier du 23 septembre 2010. Dans le cadre de cette collaboration, un agent de la Cellule Processus RH reçoit les agents qui le souhaitent, en toute confidentialité, pour les aider dans leurs démarches.

Cette campagne de sensibilisation à la collaboration mise en place avec l'AWIPH a été renforcée en 2011 par l'envoi de courriers aux responsables hiérarchiques de l'ensemble des établissements provinciaux, au conseiller en prévention-médecin du travail (SPMT), au Service provincial de Contrôle médical, au Service Social des Agents provinciaux de Liège (SSAPL) ainsi qu'aux représentants syndicaux, en les informant de l'existence d'une personne relais au sein de la Cellule Processus RH.

Par ailleurs, divers stagiaires en situation de handicap ont été accueillis au sein des structures provinciales.

A noter que le plan d'action diversité rencontre en ce qui concerne l'intégration et l'occupation des personnes en situation de handicap les préoccupations du Gouvernement wallon qui, par arrêté du 7 février 2013, impose aux pouvoirs locaux (provinces, communes, centres publics d'action sociale et associations de services publics) un taux (minimum) d'occupation de travailleurs handicapés correspondant à 2,5% de l'effectif déclaré à l'ONSS-APL, en termes de nombre d'ETP (hors personnel des services d'incendie, médical et soignant).

Par résolution du 30 avril 2014, le Conseil provincial de Liège a pris connaissance du rapport périodique en matière d'occupation des travailleurs handicapés basé sur la situation de la Province de Liège au 31 décembre 2013 récapitulée ci-après. Au 31 décembre 2013, l'effectif du personnel de la Province de Liège à prendre en considération (effectif déclaré à l'ONSS-APL, en termes de nombre d'ETP, hors personnel médical et soignant) était de 2.734,12 ETP. Sur base de cet effectif, le quota réglementaire d'occupation de travailleurs handicapés, soit 2,5% de cet effectif, s'élève à 68,35 ETP. A cette même date, avec 132,77 postes de travail (en ETP) occupés par des travailleurs handicapés et catégories assimilées, la Province de Liège satisfaisait au quota réglementaire imposé.

En 2015, dans la continuité de l'étroite collaboration établie avec l'AWIPH, la Cellule Processus RH, qui consacre un équivalent temps plein à la gestion personnalisée des dossiers des personnes en situation de handicap, a continué à être particulièrement active dans les nombreux rendez-vous « Analyse-Ecoute » et les rendez-vous avec l'ergonome (±190 rencontres dans ce contexte).

Durant cette même année, 6 stagiaires (dont 3 nouveaux) ont fonctionné dans divers établissements provinciaux (Institut de Formation, Espace Belvaux, Complexe des Chiroux, Ecole polytechnique de Verviers) sous **contrat d'adaptation professionnelle** et deux d'entre eux, bénéficiant d'une évaluation positive, ont été engagés à la Province dans les liens d'un contrat de travail à l'issue de leur stage.

A noter que le montant global des subsides AWIPH perçus en 2015, par la Province de Liège, à titre de primes d'intégration et/ou de compensation et à titre d'intervention dans les indemnités de formation versées aux stagiaires fonctionnant sous contrat d'adaptation professionnelle s'élève à 554.733,58 €.

Par ailleurs, une jeune personne en situation de handicap, avec l'appui de deux organismes agréés par l'AWIPH, en l'occurrence l'ASBL Réseau Liégeois Personnes en Situation de Handicap (Relieh) et le Service d'Aide à l'Intégration de Liège (SAIL) de la Ville de Liège, fonctionne à titre purement volontaire au sein du Département des Systèmes d'Information ce qui lui permet de faire une expérience d'intégration en milieu professionnel sans les contraintes d'horaire ni de rendement qui y sont liées eu égard à sa situation de handicap.

■ Axe genre

L'exposition « la lutte contre l'homophobie, un engagement provincial pour un combat mondial », ludique et didactique, réalisée en 2011 par LaLucarne.org asbl en collaboration avec la Cellule processus RH, avait pour objectif de lutter contre l'homophobie en démystifiant l'homosexualité. En 2015, l'exposition a été utilisée lors des séances d'accueil des nouveaux agents provinciaux et par LaLucarne.org lors d'un événement organisé les 20 et 21 mai 2015 en lien avec la Journée nationale contre l'homophobie du 17 mai.

Par ailleurs, la Cellule processus RH est à l'origine d'une autre action concernant l'axe genre. Il s'agit de l'élaboration d'une newsletter reprenant le relevé de tous les stages organisés par la Province et plus particulièrement par les Services provinciaux des Sports et de la Jeunesse et par le Musée de la Vie Wallonne pendant les vacances scolaires. Grâce à cette newsletter, les agents provinciaux reçoivent une information complète et ce, avant la diffusion au public.

Enfin, comme chaque année, le Service Provincial d'Égalité des Chances a répondu en 2015 à un appel à projet émanant de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'organiser pour la 3^{ème} année consécutive le projet « Girls Day, Boys Day – choisis ton métier sans préjugé ! ».

Ce projet, destiné aux élèves de l'enseignement secondaire de la province de Liège, tous types de réseaux confondus, et a pour objectif d'élargir les horizons professionnels des jeunes et de lutter contre les idées préconçues quant à l'exercice de certains métiers.

Dans ce cadre, la Cellule processus RH, en collaboration avec le Centre d'Éducation et de Formation en Alternance de Verviers, a mis sur pied et mené l'animation sur les stéréotypes liés au genre destinée à des élèves dudit Centre qui s'est déroulée fin mars 2015.

De plus, des réunions organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles - via son service d'Égalité des chances - ont permis la construction d'un canevas commun à l'ensemble des Provinces wallonnes concernant la préparation des animations et les rencontres avec les témoins, ce qui permettra d'améliorer la qualité de ces séances puisqu'une édition 2016 de ce projet est d'ores et déjà prévue.

■ Axe âge

Cet axe a, cette année encore, été plus particulièrement porté par le Service de gestion pécuniaire du personnel retraité.

Pour rappel, suite aux importants changements apportés par les lois du 28 décembre 2011 et du 13 décembre 2012 concernant les pensions du secteur public, lesquels concernent les agents provinciaux, ce service avait organisé, en 2013 et 2014, des séances d'informations, à destination des agents statutaires de 50 ans et plus, afin de tenter de répondre à toutes les questions que ceux-ci pouvaient se poser quant à leur future pension.

Dans la continuité de la démarche ainsi entamée, vu les nouvelles modifications apportées en cette matière par la loi du 15 mai 2014, et le succès rencontré par ces séances d'informations, 6 nouvelles séances ont été organisées, en 2015, à l'attention des futurs pensionnés provinciaux. Ces dernières, auxquelles ont participé plus de **160** agents, ont eu lieu au cours du mois de mai au sein de divers instituts provinciaux à Seraing et Verviers.

8. Mise en œuvre d'un pointage informatisé

Lors du dernier trimestre 2012, la Cellule Processus RH a intégré le groupe de travail en charge de la mise en œuvre d'un système de pointage informatisé au sein de l'ensemble des établissements de la Province et destiné aux agents provinciaux non enseignants.

Ce projet porté par Madame la Directrice générale provinciale a été élargi au cours de l'année 2013 à un projet de la gestion du temps dans sa globalité. Le groupe de travail, constitué d'agents de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction des Systèmes d'Information et codirigé par les deux Directeurs, s'inscrit parfaitement dans les objectifs du Collège provincial en matière de simplification administrative puisque son objectif est de mettre en place une gestion du temps cohérente et harmonieuse pour l'ensemble des agents provinciaux.

Il ne s'agit pas ici d'imposer de manière radicale un seul et même horaire pour l'ensemble des agents provinciaux mais bien d'implémenter un outil de gestion adapté aux réalités de chaque établissement dans une même logique, une même cohérence.

C'est la raison pour laquelle le groupe de travail rencontre les établissements un à un afin d'analyser les horaires pratiqués au regard des postes de travail existants et des besoins des services. Ce travail est effectué en parfaite collaboration avec chaque direction et l'aide de leur secrétariat.

Parallèlement à cet objectif global de cohérence à tous les établissements, le projet poursuit un objectif plus concret qui est de mettre à disposition de chaque agent un outil lui permettant de gérer de manière responsable ses présences et absences à la Province.

En ce qui concerne les chefs d'équipe, cet outil leur permet également de gérer les présences et absences de leur équipe.

Quant aux directions d'établissement, elles ont la charge de déterminer de manière globale les horaires et dérogations à affecter à chacun des postes occupés par leurs agents.

La Direction des Ressources Humaines (DRH) a apporté sa contribution dès l'entame du projet de pointage informatisé. La Cellule cadres-statut-projets a analysé et fourni à la Direction des Systèmes d'Information et au Service Général d'Informatique de l'Université de Liège (SEGI) tous les éléments statutaires et légaux portant sur la gestion du temps de travail en vue de construire l'application dans *Mon Intranet* et les développements ULIS. Elle a ensuite rendu divers avis techniques au cours de l'élaboration desdits outils.

En 2013 et 2014, la gestion informatisée du temps a été déployée au Musée de la Vie Wallonne, au Service provincial des Bâtiments, dans les services incorporés au Complexe Charlemagne (à l'exception de la FTPL), au Complexe provincial des Hauts-Sarts, au Palais provincial, dans tous les services dépendant du Greffe provincial, au Bureau des Relations Extérieures de Liège, à la Maison des Langues, au Département des Systèmes d'Information, à la Direction Générale Transversale, à l'espace Beeckman, à l'Institut provincial Ernest Malvoz, à la Cellule supracommunalité ainsi qu'à la Direction Générale de l'Infrastructure et de l'Environnement.

En 2015, l'implantation du projet s'est poursuivie dans un premier temps par la mise en place du système informatisé à la Direction Générale de l'Enseignement, aux Services Agricoles ainsi qu'à

la Station Provinciale d'Analyse Agricoles et dans un second temps, au Service provincial des Affaires Culturelles.

1.245 agents sont soumis à la gestion informatisée du temps au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, de manière à tendre vers une harmonisation des règles dans un souci d'équité et vers une uniformisation de la méthode de travail quel que soit l'établissement, 4 sessions de formation obligatoire à l'intention des gestionnaires du temps ont été organisées en décembre 2015. A cet effet, une boîte à outil du gestionnaire du temps a été réalisée par la Cellule processus RH afin de permettre à ces derniers d'avoir toutes les informations utiles relatives à la gestion du temps à portée de main. 52 gestionnaires du temps ont suivi ce premier cycle de formation.

Ce projet se poursuivra en 2016 avec le déploiement de la gestion informatisée du temps notamment au Domaine provincial de Wégimont où des réunions préparatoires ont déjà eu lieu en 2015 et au Service Technique Provincial mais également, vu l'intérêt suscité par la formation dispensée aux gestionnaires du temps, avec l'organisation de nouvelles sessions de formation plus orientées sur l'aspect pratique.

9. Développement d'un esprit d'entreprise propre au service public

En octobre 2010, le Collège provincial avait marqué son accord sur la mise en place d'un **partenariat avec l'Opéra Royal de Wallonie**, pour la saison 2010-2011, au profit des agents et retraités provinciaux (enseignants et non-enseignants). Cette collaboration avait permis de proposer au personnel 1200 places à des tarifs préférentiels pour quatre spectacles d'opéra parmi les plus populaires du répertoire.

Cette initiative avait pour objectif de stimuler un esprit d'entreprise propre à notre Institution. En effet, ces spectacles d'opéra ont permis aux agents provinciaux d'une part, de découvrir ou de retrouver le monde magique de l'Opéra dans le cadre unique du Palais-Opéra de Liège et de favoriser leur accès à la culture et donc au monde qui les entoure et d'autre part, de se rencontrer dans un contexte autre que le milieu du travail ce qui a permis de créer ou resserrer les liens entre eux.

Ces spectacles d'opéra avaient rencontré un vif succès et par conséquent le Collège provincial a réitéré ce partenariat pour les saisons 2011-2012 et 2012-2013. En 2013, le Collège provincial a reconduit la collaboration avec l'Opéra Royal de Wallonie pour la saison 2013-2014 et étendu celle-ci au monde théâtral et musical que la Province soutient depuis de nombreuses années, en l'occurrence avec le Théâtre de Liège et avec l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège. De plus, afin d'élargir encore le panel de spectacles culturels proposés aux agents et retraités provinciaux, il a été décidé de mettre à leur disposition 250 places à prix réduit pour 5 spectacles humoristiques de la saison qui se sont déroulés au Forum de Liège. En 2014, le Collège provincial a marqué son accord sur la reconduction de la collaboration avec l'Opéra Royal de Wallonie, le Théâtre de Liège, l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège et le Forum de Liège pour la saison 2014-2015 et 1.150 places de spectacle à prix réduit ont été mises à disposition des agents et retraités provinciaux.

Il ressort du bilan de la saison 2014-2015 que la plupart des spectacles proposés aux agents et retraités provinciaux à prix réduit ont rencontré un vif succès. Dès lors, soucieux de poursuivre la stimulation d'un esprit d'entreprise et la découverte, par les agents provinciaux, du monde de la culture sous différents aspects, le Collège provincial, lors de ses séances des 27 août, 17 septembre et 17 décembre 2015, a marqué son accord sur une collaboration pour la **saison 2015-2016** avec l'Opéra Royal de Wallonie (ORW), avec le Théâtre de Liège, avec l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL), avec le Forum de Liège et avec le Théâtre du Trocadéro. Ces collaborations ont permis de proposer aux agents et retraités provinciaux 1.316 places pour

un grand choix de spectacles de la saison 2015-2016. En outre, le Collège provincial a marqué son accord sur l'acquisition de 50 places pour le spectacle Disney in concert du 4 octobre 2015 au Country Hall de Liège. Ces différentes places de spectacle ont été mises à disposition des agents et retraités provinciaux pour une somme modique variant de 5 € à 25 €/place (prix variant en fonction du prix d'acquisition des places), la Province de Liège prenant en charge le supplément.

Dans le cadre des fêtes de Wallonie, le Service des Sports de la Province de Liège en collaboration avec BNP Paribas Fortis organisait le **jogging « La Forme du Cœur »** qui s'était déroulé le 19 septembre 2010 dans les rues de Liège. A cette occasion, la Direction des Ressources Humaines avait eu l'idée que soit mis sur pied un **programme d'entraînement de préparation au jogging** pour les agents désireux d'y participer.

Dès lors, sur proposition de la Direction des Ressources Humaines, le Collège provincial a marqué son accord sur la poursuite des séances d'entraînement et sur la constitution d'une équipe « Province » qui serait conviée à participer à différents joggings de la saison où la Province est directement associée mais aussi, en 2012, pour clore la saison en beauté, au marathon-relais l'Acerta Brussels Ediken du 13 octobre, épreuve accessible à tous dans et autour du stade Roi Baudouin.

Quatre années après le lancement du projet et suite à la mise en place du « Guichet du Sport de la Province de Liège » en septembre 2013, la Direction des Ressources Humaines a estimé utile de revoir la formule et de proposer une offre différente aux agents provinciaux de manière à attirer de nouveaux participants et l'année 2014 a donc été marquée par le passage de cette organisation de la Direction des Ressources Humaines qui avait impulsé ce projet au Service des Sports qui a amené d'autres perspectives. Depuis le mois de janvier 2014, trois activités sportives sont proposées aux agents provinciaux en l'occurrence un accès gratuit à une initiation au Golf de Liège-Bernalmont encadré par un moniteur spécialisé, un accès gratuit de 3 x 1 heure avec un partenaire au choix au Centre Provincial de Formation de Tennis de Huy et un entraînement gratuit hebdomadaire au jogging pour coureurs débutants ou chevronnés, encadré par des moniteurs au Parc de la Boverie à Liège.

En séance du 12 mars 2015, le Collège provincial a marqué son accord sur les propositions de la Direction des Ressources Humaines concernant la participation d'une équipe provinciale à la **7^{ème} édition des 15 kms de Liège Métropole**. La Direction des Ressources Humaines a participé activement à l'organisation logistique de cette manifestation par le biais de la centralisation des inscriptions et d'un encadrement spécifique dédié aux agents provinciaux le jour de cet événement. Le service d'accueil a été étendu aux 150 étudiants participants de la HEPL. 50 agents provinciaux de tous niveaux ont participé à cette course.

CONCLUSIONS

Voici un aperçu non exhaustif des projets menés par la Direction des Ressources Humaines dans le courant de cette année 2015.

A noter que de nombreux projets sont réalisés, en parfaite concertation avec les partenaires sociaux et avec la collaboration de différents services provinciaux en fonction des thématiques développées mais aussi que la Direction des Ressources Humaines participe régulièrement à des groupes de travail interprovinciaux (groupe de travail RH de l'Association des Provinces Wallonnes) afin d'enrichir la qualité de ses projets.

L'amélioration des performances de l'administration passe par l'implication des agents provinciaux.

En effet, ces projets contribuent à améliorer l'épanouissement professionnel des agents ainsi que leur engagement avec comme finalité une amélioration des services rendus aux citoyens.

En conclusion, soulignons la pensée d'Antoine de Saint-Exupéry :

« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose... Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer. »



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

DESCRIPTIONS DES TÂCHES DU SERVICE

1. Historique et fondements légaux

■ Création des sanctions administratives communales

La loi du 13 mai 1999 a donné aux communes la capacité d'infliger des sanctions administratives visant à réprimer tout acte portant **atteinte à l'ordre public** ou constitutif d'un **dérangement public** (article 119bis de la Nouvelle loi communale).

La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (ci-après loi SAC) a opéré une réforme profonde des sanctions administratives communales (SAC). **Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014**. Sa mise en œuvre a nécessité de nombreuses adaptations pour les communes qui ont dû notamment effectuer une série de choix et, en fonction de ceux-ci, un ajustement des règlements généraux de police.

Actuellement, toutes les communes partenaires ne se sont pas encore positionnées sur ces choix qui définiront en partie le cadre des procédures applicables.

■ Mise en place d'un régime de sanctions administratives pour les infractions environnementales

En 2008, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives, analogue à celui du 119bis mis en place précédemment, pour les infractions environnementales qu'elle a réparties en 4 catégories, classées en fonction de leur degré de gravité.

■ Mise en place d'un régime de sanctions administratives pour les infractions de voirie

Début 2014, la Région wallonne a mis en place un troisième régime de sanctions administratives dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Ce régime a créé de nouvelles infractions punissables par voie d'amende administrative (par exemple, la dégradation de voirie). Il a également intégré dans son champ d'application un certain nombre d'infractions précédemment traitées exclusivement de manière administrative dans le cadre de la loi SAC et les transforme dès lors en infractions mixtes (par exemple, l'occupation privative de la voie publique ou l'affichage illicite).

2. Le recours au Fonctionnaire sanctionnateur provincial et ses avantages

Soucieux du bien-être de ses habitants et désireux de répondre à une volonté de combattre le phénomène des incivilités, le Conseil provincial de Liège a décidé de mettre à la disposition des communes qui en font la demande un agent provincial afin d'exercer la mission de fonctionnaire sanctionnateur pour le compte de ces communes.

Le recours à un fonctionnaire sanctionnateur provincial offre les avantages suivants :

- le Fonctionnaire sanctionnateur provincial (ci-après FSP) est extérieur à la commune, ce qui garanti son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;
- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;

- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50€ par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune (il est évident que cette somme ne représente qu'une participation infime, compte tenu des frais salariaux et de fonctionnement engagés par la Province).
- A la clôture de l'année 2015, **58 communes** recourent au Service des Sanctions administratives communales de la Province de Liège, tant pour les SAC que pour les infractions environnementales. Plus de la moitié d'entre elles ont accompli/entamé les démarches nécessaires en matière d'infractions de voirie.
- Cette compétence dote la Province de Liège d'une image **moderne** et **dynamique**, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** qui ont de plus en plus de mal à appréhender la multitude de législations en vigueur et de procédures applicables.

3. Le système des Sanctions Administratives communales

En Wallonie, les SAC sont régies par trois législations :

- La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ;
- La Partie VIII du Livre Ier du Code de l'Environnement ;
- Le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur base de ces trois textes, cinq régimes de sanctions administratives sont applicables au niveau communal (un régime par type d'infraction).

Les sanctions administratives communales en Wallonie		
I Loi relative aux sanctions administratives communales	II Code de l'Environnement	III Décret relatif à la voirie communale
1 Infractions administratives <i>Incivilités reprises uniquement dans la réglementation communale</i>	4 Infractions environnementales <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans la réglementation communale</i>	5 Infractions de voirie <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes</i>
2 Infractions mixtes <i>Infractions pénales ET reprises dans la réglementation communale</i>		
3 Arrêt et stationnement <i>Infractions au Code de la route ET reprises dans la réglementation communale</i>		

■ Les différents types d'infractions

Les infractions administratives (Loi SAC) : sont uniquement visées dans un règlement communal. Ex. : divagation de chiens, non entretien de terrain, etc.

Ces infractions sont portées à la seule connaissance du FS pour traitement administratif.

Les infractions mixtes (Loi SAC) : sont à la fois des infractions pénales et des infractions administratives.

Elles sont divisées en 2 sous-catégories :

- **Les infractions mixtes lourdes** : coups et blessures volontaire, destruction de véhicule et injures publiques.
- **Les infractions mixtes légères** : tapages nocturnes, voies de faits et violences légères, dégradations mobilière ou immobilières, etc.

La procédure à suivre dépendra, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

Les infractions à l'arrêt et au stationnement (Loi SAC) : sont à la fois visées par le Code de la Route et par la réglementation communale.

La procédure à suivre dépend, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

Les infractions environnementales (Code de l'Environnement) : sont à la fois visées par des législations supérieures et par le règlement communal. Ex. : dépôts illicites, incinérations de déchets ménagers, défaut de raccordement à l'égout, etc.

Ces infractions sont portées à la connaissance du Parquet et du FS. Ce dernier ne traitera les dossiers transmis qu'en l'absence de traitement par le Parquet dans le délai imparti.

Les infractions de voirie (Décret relatif à la voirie communale) : sont visées dans ledit décret et, le cas échéant (non obligatoire), dans les réglementations communales. Ex. : affichage illicite, utilisation privative de la voie publique, dégradations de voirie, exécution de travaux sans autorisation de l'autorité communale, etc.

Ces infractions sont portées à la connaissance du Parquet et du FS. Ce dernier ne traitera les dossiers transmis qu'en l'absence de traitement par le Parquet dans le délai imparti.

■ Types de sanctions administratives

Les **infractions purement administratives** et les **infractions mixtes** peuvent, aux termes de la loi SAC, donner lieu à 4 sanctions administratives :

- **L'amende administrative** (maximum 350€, 175€ pour les mineurs à partir de 14 ans) ;
- **La suspension administrative** d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- **Le retrait administratif** d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- **La fermeture administrative d'un établissement** à titre temporaire ou définitif.

Seule l'amende administrative peut être infligée par le FS ; les 3 autres sanctions sont réservées au Collège communal (ou au Bourgmestre dans l'urgence).

Outre ces sanctions, il existe des **mesures alternatives à l'amende administrative** :

- La **médiation locale** définie comme une mesure permettant au contrevenant, grâce à l'intervention d'un médiateur, de réparer ou d'indemniser le dommage causé ou d'apaiser le conflit.
- La **prestation citoyenne** définie comme étant une prestation d'intérêt général effectuée par le contrevenant au profit de la collectivité.

La sanction administrative des infractions environnementales consiste en une amende. Une remise en état des lieux peut, le cas échéant, être prononcée par le FS.

Les minima et maxima de l'amende, tels que prévus par le législateur wallon, dépendent de la catégorie dans laquelle ce dernier a placé le comportement incriminé. Cette classification a été opérée en fonction de la gravité des faits. Ainsi, sans entrer dans les détails, et pour les seules amendes administratives « communales » :

- Les **infractions de 1^{ère} catégorie** ne peuvent faire l'objet que de sanctions pénales ;
- Les **infractions de 2^{ème} catégorie**, dont font partie les abandons de déchets, sont punissables d'une amende administrative de 50 à 100.000€ ;
- Les **infractions de 3^{ème} catégorie** sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 50 à 10.000€ ;
- Les **infractions de 4^{ème} catégorie** sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 1 à 1.000€.

Enfin, les infractions de voirie sont séparées en deux groupes. :

- Les **infractions du 1^{er} groupe** sont punissables d'une amende administrative de 50 à 10.000€ ;
- Les **infractions du 2^{ème} groupe** sont punissables d'une amende administrative de 50 à 1.000€.

■ La procédure de sanction

Le FS n'a aucun pouvoir d'injonction, mais travaille en collaboration avec les différents acteurs de terrain (police, agents communaux, parquets, etc.).

Le FS est investi d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

- **1^{er} niveau** : Les verbalisants envoient leurs procès-verbaux/constats au FSP lequel, une fois en possession de ceux-ci, décide de l'opportunité des poursuites.
- **2^{ème} niveau** : Le FSP décide, en tenant compte des éventuels moyens de défense fournis, de sanctionner ou non l'auteur de l'infraction.

4. Autres activités du FSP

La mission du FSP ne se limite pas au traitement des dossiers ; celui-ci informe, conseille et accompagne les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Il participe à l'élaboration et à la révision des règlements existants, à la demande.

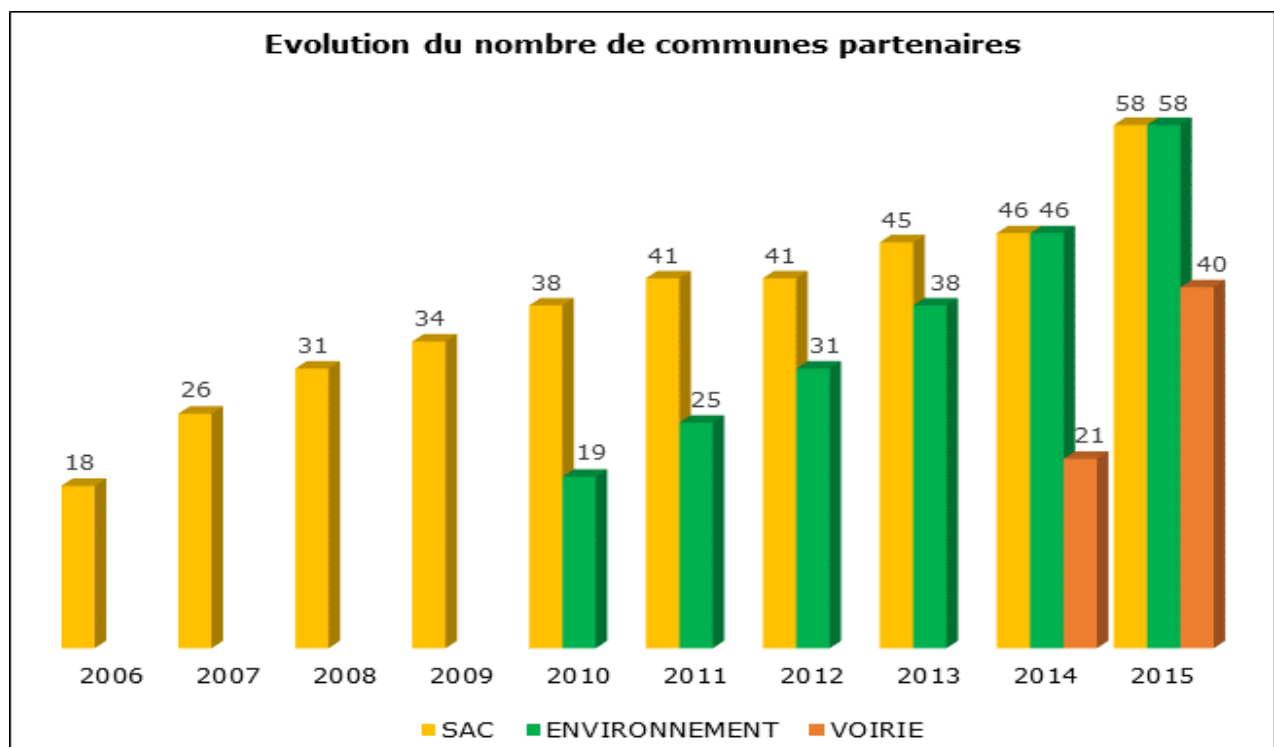
Il entretient une collaboration efficace et assure le lien entre les différents intervenants de la sanction administrative : Communes, Parquets, Zones de police, etc.

5. Quelques données chiffrées

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.086.094 habitants¹.

A l'heure actuelle, 58 communes ont fait appel au FSP, soit **13** de plus que l'année précédente (voir le graphique ci-dessous). Ceci concerne, en termes de population, 389.887 personnes. Il convient cependant de noter que 10 des 13 nouvelles communes partenaires ne seront pleinement actives qu'en 2016. En effet, celles-ci débutaient la révision de leurs RGP au mois de décembre 2015.

La proportion de communes qui font appel à un agent provincial (69 %) est considérable, alors que celle de la population concernée reste modeste (36 %). Ces chiffres confirment la tendance selon laquelle **ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales** (seules 10 des 58 communes concernées comptent plus de 10.000 habitants en leur sein et seulement 3 communes ont une densité de population supérieure à 500 habitants par km²). Le principe de supracommunalité trouve donc sa pleine application dans le partenariat qui lie ces communes à la Province de Liège.



¹ Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2012 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet www.uvcw.be/communes/.

COORDONNÉES DU SERVICE

Service des Sanctions administratives communales

Greffe provincial,
Place Saint-Lambert, 18A
B-4000 LIEGE

Téléphones : 04/232.32.21
04/232.32.29

Fax : 04/232.32.69

greffe.sanctionnateur@provincedeliege.be

Le Service placé sous l'autorité directe de Madame la Directrice générale provinciale.

A ce jour, il comprend 5 personnes :

- 2 attachés, agents définitifs au cadre à temps plein ;
- 1 attaché, agent temporaire hors cadre à temps plein ;
- 1 employé d'administration, agent définitif au cadre à temps plein ;
- 1 auxiliaire d'administration, agent définitif hors cadre à temps plein.

RAPPORT SUR LA GESTION DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

1. Activités du service

Les FSP sont secondés par un secrétariat indépendant, lequel exécute les nombreuses tâches administratives quotidiennes.

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordinations. Dans le but de rendre un **service complet aux communes**, les FSP tentent à promouvoir la collaboration et l'efficacité avec TOUS les acteurs de terrain (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux).

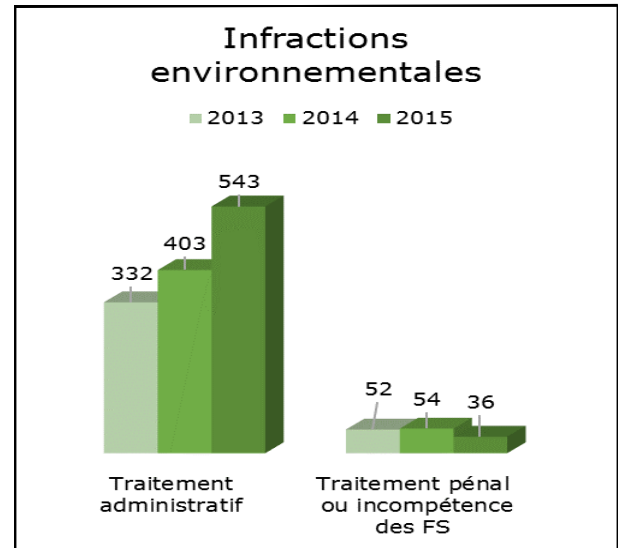
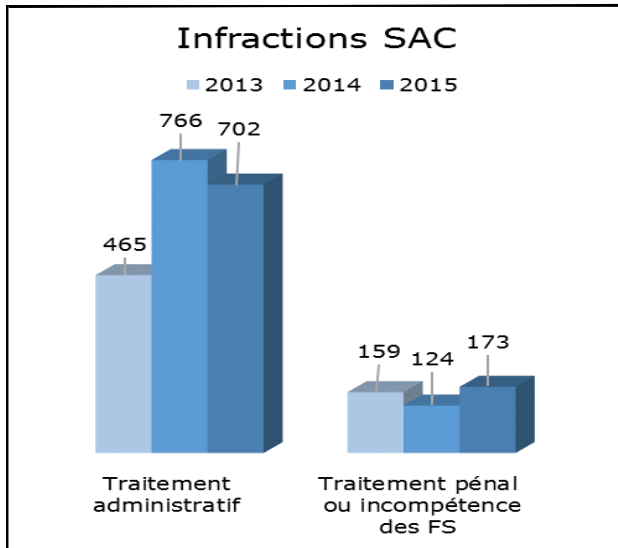
Le Service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un FSP.

2. Actualités

En 2015, le service SAC a poursuivi la mise en œuvre de la loi SAC, du Code de l'Environnement et du décret relatif à la voirie communale, notamment :

- En prodiguant des conseils aux communes pour l'adaptation de leurs règlements aux modifications législatives ;
- En adaptant et en gérant la plateforme Internet « EPAWEB » à destination de tous les acteurs concernés par les SAC et des participants aux formations précitées.

Le service SAC a été sollicité afin de réaliser une présentation de la matière SAC dans le cadre d'un colloque organisé par le Jeune Barreau de Liège relatif au droit communal (ayant eu lieu le 5 juin 2015). Les actes de ce colloque ont été rassemblés dans un livre intitulé « Le droit communal, Etat des lieux » paru aux éditions ANTHEMIS en 2015. Le Service SAC dispose d'une expertise reconnue.

3. Bilan global des dossiers traités en 2015


Infractions administratives & mixtes (Loi SAC)	
<u>Dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	
Incompétence : <i>(irrégularités dans la rédaction / transmission des PV/const.)</i>	43
Extinction de l'action administrative : <i>(information, instruction judiciaire ou le Parquet classe, faute de charges suffisantes, répartition protocoles)</i>	130
<u>Total des dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	173
<u>Décisions :</u>	
Amendes :	388
Mesures alternatives	
- Médiation locale	6
- Prestation citoyenne	0
Avertissements :	71
Non-lieux :	73
Classements sans suite :	164
Prescription :	0
Total des décisions :	702
Total des dossiers :	875

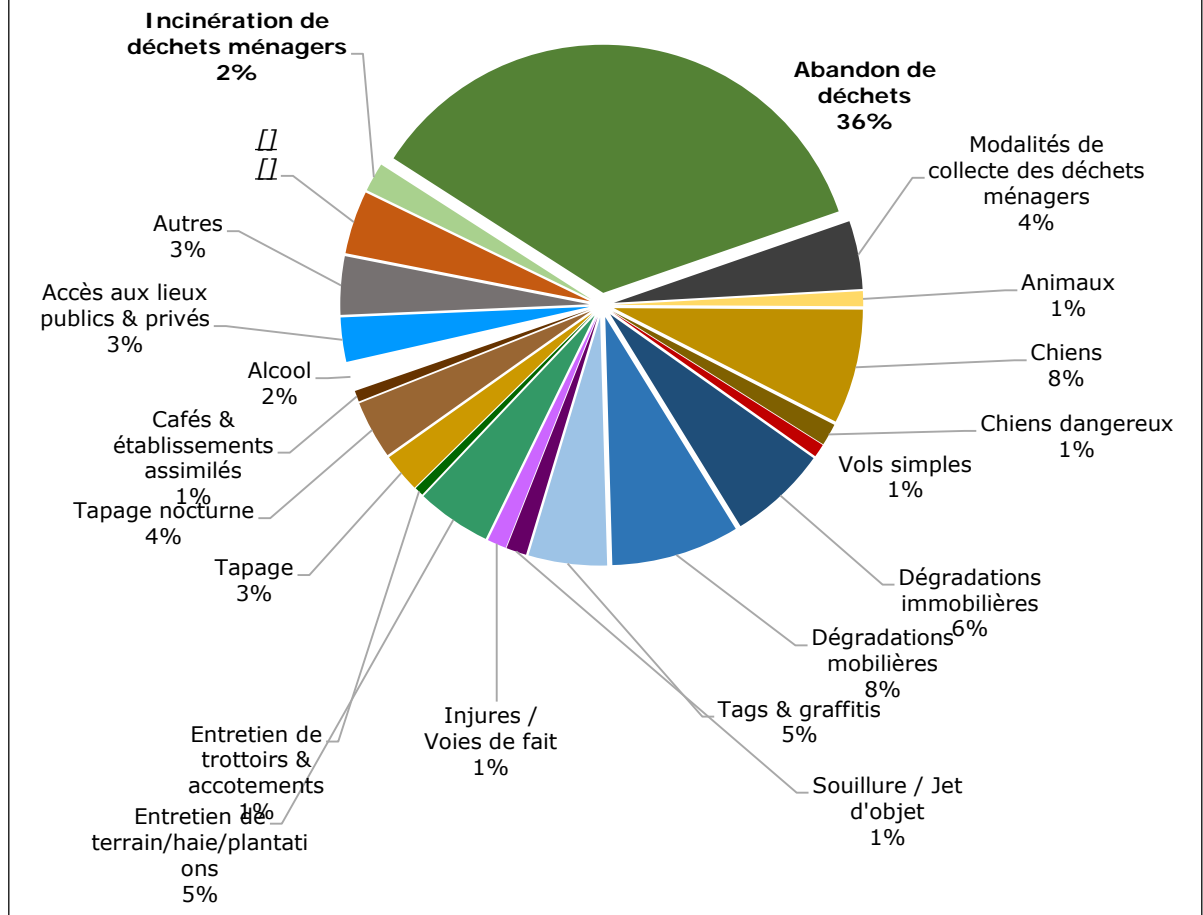
Infractions environnementales	
<u>Dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	
Incompétence : <i>(irrégularités dans la rédaction / transmission des PV/const.)</i>	25
Extinction de l'action administrative : <i>(information, instruction judiciaire ou le Parquet classe, faute de charges suffisantes)</i>	11
Total des dossiers sans possibilité de traitement administratif :	36
<u>Décisions :</u>	
Amendes :	320
Avertissements :	21
Non-lieux :	131
Classements sans suite :	71
Prescription :	0
Total des décisions :	543
Total des dossiers environnement :	579

Infractions de voirie	
<u>Dossiers sans possibilité de traitement administratif :</u>	
Incompétence : <i>(irrégularités dans la rédaction / transmission des PV/const.)</i>	4
Extinction de l'action administrative : <i>(information, instruction judiciaire ou le Parquet classe, faute de charges suffisantes)</i>	0
Total des dossiers sans possibilité de traitement administratif :	4
<u>Décisions :</u>	
Amendes :	43
Avertissements :	7
Non-lieux :	4
Classements sans suite :	5
Prescription :	0
Total des décisions :	59
Total des dossiers de voirie :	63

Total général des dossiers 2015 :	1.517
--	--------------

Total des dossiers en cours au 04/01/2016 :	431
--	------------

GRAPHIQUE GÉNÉRAL DES DOSSIERS 2015 CATÉGORIES D'INFRACTIONS



Droits constatés

Facturation pour l'exercice 2015 :	
Forfaits	13.575,00 €
Suppléments ²	11.046,00 €
Total facturé :	24.621,00 €

² * Un « effet retard » intervient dans la réclamation des suppléments, puisque ceux-ci ne sont exigibles, aux termes de la convention de collaboration, que lorsque la commune a perçu l'amende infligée.

Quelques illustrations d'infractions rencontrées :

À la loi du 24 juin 2013

Divagation de chien



Modalités de collecte des déchets ménagers



Au décret environnement

Dépôt illicite



Feu de déchets ménagers



Au décret relatif à la voirie communale

Utilisation privative de la voie publique



Dégradations de la voirie





Province
de Liège

Rapport d'activités

LES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adresse : Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement
Boulevard de la Sauvenière, 77
4000 Liège

Téléphone : 04/237.30.50 – 04/220.71.00.

Téléfax : 04/237.30.60

E-mail : dgstp.secretariat@provincedeliege.be

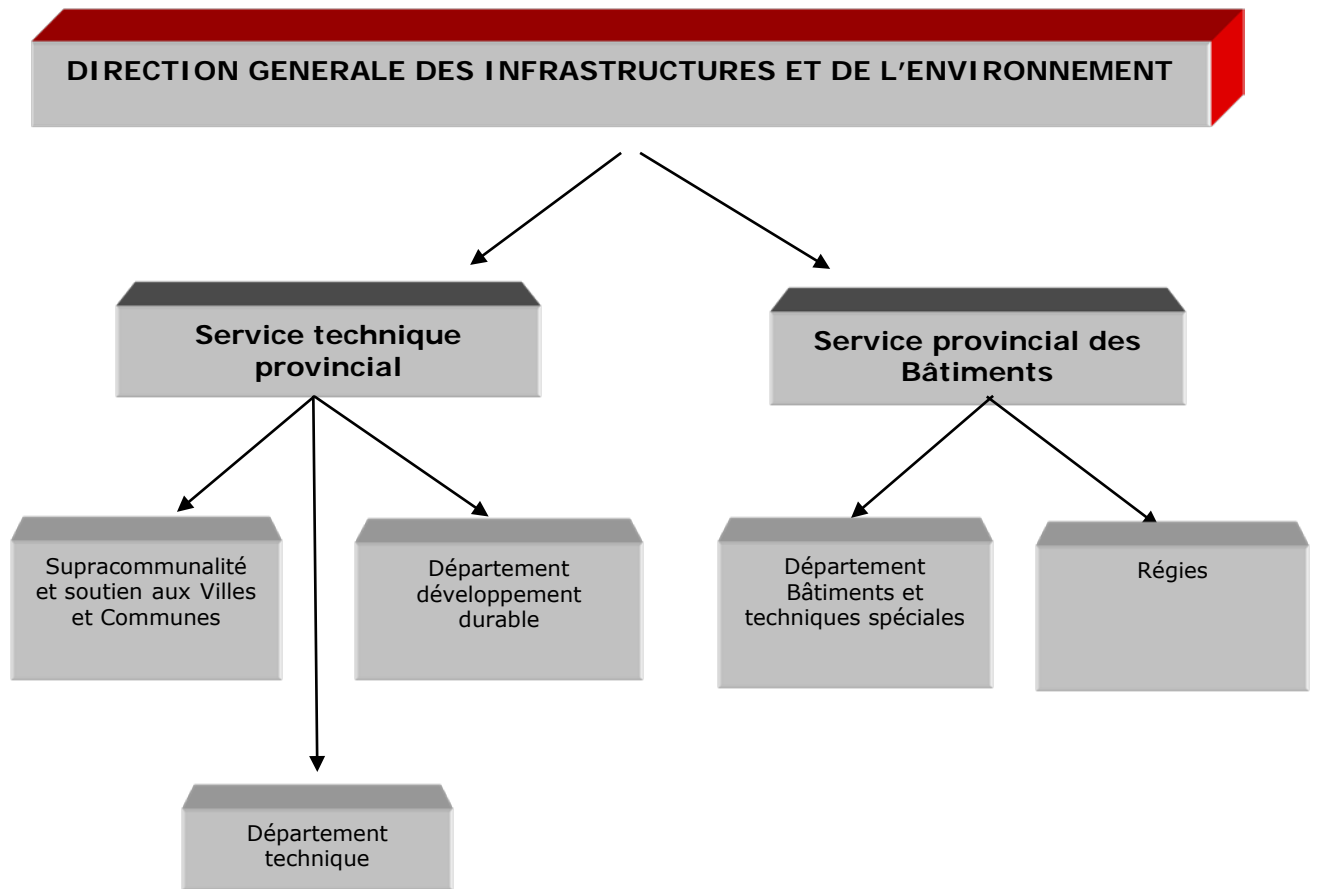
Depuis 1995 (résolution du Conseil Provincial du 27 avril 1995), la Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement chapeaute le Service provincial des Bâtiments, sa Régie et le Service technique provincial.

Au niveau du personnel, les Services techniques provinciaux se sont efforcés, en égard aux missions qui leur incombent, de faire correspondre leur effectif réel au cadre approuvé, dans le but de mettre à la disposition des citoyens et des pouvoirs locaux une structure performante et des services de qualité. Au 31 décembre 2015, l'ensemble des services représente un total de 297 agents effectifs.

En ce qui concerne les moyens budgétaires, le budget global pour 2015 dans le secteur Infrastructures est de l'ordre de 24.000.000,00 €.

DIRECTION GÉNÉRALE





SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL

Adresse: Service technique provincial
Rue Darchis, 33
4000 Liège

Téléphone: 04/230.48.00

Téléfax : 04/230.48.10

E-mail : stp.direction@provincedeliege.be

Conseiller technique de la Province à la disposition de tous les pouvoirs publics sous le contrôle du Collège provincial.

Trois départements :

- Département technique (Infrastructure et paysage – Voirie vicinale) ;
- Département développement durable (Cours d'eau - Mobilité durable et Coordination sécurité – Environnement – SAMI) ;
- Département Affaires générales (Affaires générales – Supracommunalité et soutien aux Communes (logistique-cartographie).



SERVICE PROVINCIAL DES BÂTIMENTS

Adresses :	Service provincial des Bâtiments Rue Fond Saint-Servais, 12 4000 Liège
	Régie du Service provincial des Bâtiments Rue de Wallonie, 30 4460 Grâce-Hollogne
Téléphones :	Service provincial des Bâtiments : 04/220.71.71 Régie : 04/237.94.46
Téléfax :	Service provincial des Bâtiments : 04/220.71.70 Régie : 04/237.94.82
E-mail :	Service provincial des Bâtiments : secretariat.spb@provincedeliege.be Régie : secretariat.regie@provincedeliege.be

Auteur de projets pour les travaux de construction et d'entretien du patrimoine provincial et gestion de ce patrimoine.

Il assure, par l'intermédiaire de sa Régie, la maintenance et l'entretien de ces bâtiments.

Cinq départements :

- Département Architecture ;
- Département Techniques spéciales ;
- Département Travaux communaux ;
- Département Administration ;
- Département Régie (Grâce-Hollogne et régies locales).

OBJECTIFS

Le Département Infrastructures et Environnement s'est attaché à mener une réflexion durable dans la conception des travaux en matière de bâtiments, de voiries et cours d'eau. Il a privilégié, tant au niveau des études réalisées que des actions entreprises, le développement territorial durable

SUPRACOMMUNALITÉ ET SOUTIEN AUX COMMUNES

- Pour la 5ème année consécutive, l'opération « Province Communes partenaires pour l'hiver » a été reconduite. Aujourd'hui, le projet compte 71 municipalités adhérentes.

En 2015, la Province de Luxembourg s'est ralliée à la démarche. Dans un premier temps la collaboration consiste uniquement à stocker et à gérer le stock de sel des communes qui acquièrent leur produit via un marché initié par l'institution provinciale luxembourgeoise. A l'issue de cette expérience qui durera deux ans et de son évaluation de cette collaboration, une seule centrale de marchés pour l'acquisition du sel sera envisagée.



Brochure d'aide aux communes

- D'autre part, **la centrale de marché pour l'achat de gazoil a été reconduite pour les années 2015 et 2016.**

Suite à la résiliation du marché du 1^{er} janvier 2015 par le fournisseur pour les lots relatifs à l'électricité haute tension et à l'éclairage public, un nouveau marché, sous la forme d'une centrale de marchés, a été organisé pour l'année 2015. **Un nouveau marché pour l'achat de gaz et d'électricité est à présent conclu pour la période allant de 2016 à 2018.**

Des Communes, des CPAS, des intercommunales, des cliniques, des zones de police, des associations para-communales, des asbl et des agences de logement ont intégré cette centrale, ce qui porte le nombre de partenaires à près de 150.

- **Le Service de Cartographie** met quant à lui son savoir-faire au service des Pouvoirs locaux.

C'est dans cet esprit qu'un accord a été conclu avec les Provinces de Luxembourg et de Namur, pour bénéficier du travail réalisé, depuis une dizaine d'années, par le Groupement d'Informations Géographiques.

En rejoignant ce Groupement, la Province de Liège a ainsi pu bénéficier d'une expérience, d'une solution éprouvée et de l'infrastructure technologique. En contrepartie, elle s'est engagée à prendre en charge la conception d'un nouveau projet relatif à la gestion de l'entretien des voiries communales. Ce dernier est en cours de conception et une première version devrait être disponible durant le premier trimestre 2016.

Les Villes et Communes qui adhèrent aux solutions proposées n'ont plus besoin d'investir dans du matériel, des espaces de stockage et des licences logicielles coûteuses. En effet, il leur suffit de disposer d'une connexion à Internet pour accéder de façon sécurisée aux interfaces cartographiques qui permettent de consulter, combiner, rechercher et éditer des données depuis une interface unique.

Le Collège provincial s'est engagé à soutenir financièrement le projet jusqu'en 2018 et prend en charge un montant de 1.551,10 € par entité et par année dans le coût des souscriptions.

- Depuis le 1^{er} juin 2014, l'application de produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics est interdite et cela s'applique à l'ensemble des gestionnaires d'espaces publics, tels que les Provinces, les Villes, les Communes, les CPAS, etc.

Dans le but d'éviter aux collectivités de devoir initier des procédures d'acquisition complexes et de réduire substantiellement les coûts, une **centrale de marchés relative à la fourniture de matériel de désherbage alternatif** a été organisée au profit des Pouvoirs locaux.

Le marché a été effectif jusqu'au 31 décembre 2015. Plusieurs pouvoirs locaux ont marqué un grand intérêt pour cette action et ont acquis du matériel de désherbage alternatif.

- L'action de mise à disposition gratuite de véhicules électriques aux Villes et Communes, par EDF Luminus, annoncée lors du Conseil provincial thématique du 9 octobre 2013, dédié aux villes durables et à la supracommunalité, a été mise en œuvre en 2014 et s'est poursuivie en 2015.

Durant la période concernée, ce sont 18 Villes et Communes qui ont bénéficié de **la mise à disposition d'un véhicule électrique**.

Tout comme en 2014, l'opération a eu un retour très positif. Les Villes et Communes ont apprécié les très bonnes performances des voitures ; certaines d'entre elles sont d'ailleurs très intéressées par l'acquisition d'un tel véhicule.

- En date du 15 janvier 2015, le marché en vue d'organiser **une centrale d'achats pour l'acquisition de bornes de rechargement pour véhicules électriques** a été attribué.

Cette centrale d'achats prévue pour une durée de 4 ans permet l'acquisition, l'installation et la gestion de bornes de rechargement à l'ensemble des collectivités publiques (Villes et Communes, hôpitaux, intercommunales, zones de Police, CPAS, etc.).

Dans ce cadre, la Province de Liège octroie un subside de 2.500,00 € par commune pour la première borne de rechargement installée sur le domaine public. 12 communes ainsi que l'Intercommunale Intradél ont signé la convention de partenariat avec la Province de Liège et ont marqué leur accord pour l'achat d'une ou plusieurs bornes.

La Province de Liège a également fait l'acquisition de deux bornes sur socle qui seront installées prochainement sur les sites de Wégimont et de Jehay.

Cette initiative participe à la promotion de la mobilité électrique sur le territoire provincial et intervient en soutien des Villes et Communes pour la concrétisation d'objectifs européens.



Borne sur pied



Borne murale

- 22 entités ont déposé leur candidature pour participer **au projet pilote relatif à la mise à disposition, au profit des communes, de deux Indicateurs-Experts provinciaux.**

Ce projet, initié par le Gouvernement wallon, était mené en partenariat avec l'Administration générale de la Documentation patrimoniale et les Provinces. Une subvention de 125.000,00 € était octroyée à la Province pour la constitution d'un pool de deux Indicateurs-Experts à mettre à la disposition des pouvoirs locaux pour une période de 18 mois commençant au 24 mars 2014.

La mission des Indicateurs-Experts provinciaux s'est principalement dirigée vers une aide aux communes dans la recherche et/ou la vérification de biens présentant des incohérences avec la matrice cadastrale.

L'expérience pilote s'est officiellement terminée le 31 octobre 2015 et a été perçue de manière très positive dans les communes. Elle a eu le mérite de démontrer que les Provinces, échelons intermédiaires entre la Région et les Communes, pouvaient assurer cette mission. Cette mission se prolongera jusqu'en 2018.

- Dans cette même perspective d'aide aux communes, en matière d'urbanisme également, **le Service des cours d'eau** est amené à analyser et à fournir un avis sur les permis de bâtir, de lotir et les permis uniques en bordure de ceux-ci. En 2015, il a émis 282 avis.
- En matière de référence et de vitrine des nouvelles technologies dans la gestion énergétique des bâtiments, le département Infrastructures et Environnement poursuit le **Projet BRICKER.**

Celui-ci vise l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'école d'ingénieurs, située Quai Gloesener à Liège, en recourant à des techniques innovantes et qui bénéficie du soutien de la Commission européenne.

Un monitoring de l'installation va permettre de mesurer précisément l'impact des travaux pour servir de référence en la matière. Des travaux d'amélioration (isolation thermique, remplacement de châssis, reconditionnement de la façade principale) ont été effectués sur les exercices budgétaires 2014 et 2015.

- Enfin, pour clore ce chapitre relatif au soutien aux Communes, il faut relever que le partenariat conclu avec la Région Wallonne, dans le but de sauvegarder et numériser **l'Atlas de la Voirie vicinale** datant de 1840, a maintenant trouvé un aboutissement.

Toutes les planches d'Atlas et les tableaux descriptifs de la voirie vicinale ont été scannés entièrement en couleur avec une haute résolution permettant de garder une bonne visibilité des cotes indiquées.

Actuellement, la totalité des 3.266 planches de la province a été géoréférencée, ce qui était impératif afin de commencer l'encodage et le géoréférencement des modifications de l'Atlas.

Le travail restant consiste au nettoyage des planches non encore traitées et la récolte de toutes les données numériques des Atlas nécessaires aux besoins des communes.

Le travail de géoréférencement est important puisque 11.600 dossiers, doivent être traités et encodés dans une base de données permettant de créer un lien entre les documents administratifs et les données cartographiques.

Cet outil, de la plus grande importance pour les attachés et techniciens de la Voirie vicinale et des administrations communales, permettra un traitement accéléré de tous les dossiers attendant à cette voirie.

Sur l'ensemble des 73 communes possédant un Atlas, 62 sont encodées dans une base de données.

A la fin de l'année 2015, 75,51 % du travail planifié a été effectué.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

- Un partenariat a été proposé à chacune de ses 84 communes, afin de réaliser une opération unique en Wallonie. La réflexion menée consiste à créer, sur l'ensemble du territoire provincial, de petites infrastructures, dites d'EcoVoiturage, permettant de **développer la pratique du covoiturage**. 57 communes ont répondu favorablement à ce projet.

A l'heure actuelle, les 5 premiers projets ont été réalisés, 13 projets sont concrètement à l'étude et une petite dizaine sont en prospection, esquisse et discussion avec les communes pour l'évaluation d'un site potentiel.



Parking d'Ecovoiturage de Ferrières

La Province prend en charge une partie de l'investissement par le biais de subsides aux Villes et Communes à hauteur de 75 % des coûts du projet avec un maximum de 100.000,00 € T.V.A. comprise par projet.

Il est à souligner que chaque aire de parcage, outre de nombreux aménagements tels que mobilier urbain, éclairage LED, bulles à verres, etc. sera équipée d'un point de connexion pour une borne de rechargement pour véhicules électriques.

Le concept d'EcoVoiturage est présenté sur le site internet de la Province de Liège et est associé à un outil de cartographie dynamique.

Ce portail interactif permet de visualiser les parkings d'EcoVoiturage répartis sur le territoire de la province de Liège et de faire la distinction entre les différents états d'avancement : réalisés, en travaux ou en projet.

En un simple clic, les principales caractéristiques des parkings réalisés sont ainsi disponibles.

Toujours dans le cadre de la mobilité pour les déplacements domicile – lieu de travail et/ou études, la Province de Liège incite depuis de nombreuses années son personnel à privilégier les modes de déplacement doux.

- La Province de Liège participe au **développement du projet Covoit'Stop**, système d'autostop organisé qui intervient en complément du covoiturage et des transports en commun.

En effet, convaincus du bienfondé et de l'utilité du projet Covoit'Stop la Conférence des Elus de Meuse-Condroz-Hesbaye, le GREOA et l'asbl V.A.P. ont souhaité son élargissement à l'ensemble du territoire provincial. Ils ont sollicité la Province de Liège, reconnue pour son expérience en

matière de supracommunalité et de mobilité durable et une convention de coopération a été établie.

La Province de Liège a défini les prescriptions techniques liées au matériel, préalables à l'organisation d'un marché à grande échelle d'acquisition de poteaux, panneaux et kits pour Covoit'Stoppeurs au bénéfice des Villes et Communes qui sera attribué au tout début de l'année 2016.

Depuis le 15 septembre 2015, la Province assure la gestion quotidienne de Covoit'Stop, notamment du site internet, du numéro de GSM et de la cartographie dynamique de l'implantation des arrêts déjà existants.

De 17 Villes et communes adhérentes début 2015, ce sont à présent 30 entités qui adhèrent à ce système.

- **Le Plan climat de la Province de Liège** a été initié en 2015. Cette action supracommunale permet, notamment, de fédérer un grand nombre d'actions au sein d'un projet territorial structuré.

Ses finalités principales sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique. Il a notamment pour objectif d'identifier les actions pertinentes pour le territoire provincial à cet effet de finalités.

La Province de Liège joue un rôle de moteur et de soutien des Villes et Communes pour la déclinaison du Plan Climat à l'échelle de leur territoire.

- Toujours dans le cadre du développement territorial durable, **les aspects énergétiques** revêtent une importance primordiale.

Des outils de travail ont été mis en place afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments :

- mises à jour périodiques du cadastre énergétique et gestion analytique de l'énergie pour l'ensemble des bâtiments provinciaux ;
 - établissement d'un classement énergétique sous forme de label ;
 - contrôle de l'image globale du bâtiment par thermographie ;
 - la signature énergétique qui fait le lien entre la consommation d'un bâtiment et le climat et permet ainsi de réaliser une visualisation graphique de l'évolution des consommations d'un bâtiment en fonction de la rigueur climatique ;
 - l'amélioration des caractéristiques énergétiques et intégrations des critères environnementaux en fonction de la nature des travaux et de leur contexte (isolation de façades et toitures, remplacement de châssis, amélioration des installations techniques, etc.) ;
 - le recours aux énergies renouvelables : les bâtiments provinciaux sont équipés au total par près de 400m² de panneaux solaires thermiques et d'une centrale de 80m² de panneaux photovoltaïques implantée sur la toiture du Charlemagne. Les projets actuels recourent aux énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques et de sondes géothermiques. C'est notamment le cas pour la construction des phases 2 et 3 de la Maison de la Formation, pour le Campus Verviers et le Campus La Reid.
- En ce qui concerne **les matériaux et fournitures**, l'intégration des techniques et matériaux rencontrant les critères de construction durable est privilégiée selon les objectifs définis.

Parallèlement à l'exclusion de matériaux pouvant être nocifs pour les personnes, l'utilisation de matériaux naturels est recherchée dans tous les projets.

- Dans la politique de gestion des **Cours d'eau** non navigables, l'accent est mis sur les techniques douces d'entretien. Les techniques végétales sont principalement utilisées pour la stabilisation des berges et les boues encombrant les cours d'eau sont traitées de façon biologique.

La Province de Liège s'est engagée dans la lutte contre les plantes invasives, dans le cadre d'une gestion globale de la problématique par les acteurs concernés et sous la coordination de la Région wallonne et des contrats de rivière. L'éradication de la berce du Caucase a été réalisée sur l'ensemble des cours d'eau de 2^{ème} catégorie situés sur le territoire de la Province. Le traitement de la balsamine a également été réalisé dans les zones les plus pertinentes. La lutte contre les plantes invasives a fait l'objet d'un marché de travaux spécifique.

- Par ailleurs, pour l'ensemble des marchés, sont introduits des **critères environnementaux, sociaux et éthiques**.

POLITIQUE PATRIMONIALE PROVINCIALE : 4 GRANDS THÈMES

1. Les investissements d'aujourd'hui seront les économies de demain

C'est dans un souci de pérennisation du patrimoine que des travaux d'amélioration, d'entretien, de sécurité et d'économies d'énergie sur l'ensemble du patrimoine provincial sont réalisés de façon récurrente; ceux-ci visent principalement la rénovation des installations techniques, le monitoring et la télégestion des installations de chauffage, la mise en conformité des ascenseurs, les travaux d'entretien urgents aux toitures, l'amélioration des conditions de travail des agents et d'accueil des citoyens, etc..

Des interventions régulières et rapides évitent souvent des besoins de restauration et de conservation plus onéreux.

Un travail quotidien relayé par des équipes de maintenance est assuré sur terrain, via les régies locales provinciales de première intervention.

Par ailleurs, au-delà de cette bonne gestion journalière, la Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement priorise les travaux d'amélioration énergétique du parc immobilier.

On notera, à titre d'exemples, le remplacement de chaudières par des modèles plus performants et à condensation, au SPAC, dans l'immeuble du Boulevard de la Sauvenière (DGIE) et au PMS-PSE de Seraing 1, le remplacement de l'installation de production de chaleur de l'EP - IPES de HERSTAL, actuellement au mazout, a été étudié et est attribué.

2. Poursuite de la rationalisation patrimoniale

Le redéploiement immobilier mené à Liège entre 2010 et 2012 a permis de regrouper plus de 400 agents dans le Centre de Liège sur 2 implantations, celle des Bureaux « OPERA » et celle de l'immeuble « CHARLEMAGNE ». Cette restructuration offre à présent toute la souplesse d'utilisation voulue, pour s'adapter aux besoins en constante évolution des services. C'est particulièrement le cas pour le secteur « Santé et Social » qui fonctionne à présent de façon intégrée dans son implantation du Charlemagne.

Un projet en gestation depuis plusieurs années s'est concrétisé en 2015 avec l'implantation du Centre provincial d'impression unique à Flémalle. Il y regroupe l'ensemble des activités de l'ancienne imprimerie des Hauts-Sarts et des petites imprimeries délocalisées qui fonctionnaient précédemment de façon individuelle pour des services. Il s'agit ici d'une véritable restructuration

qui doit permettre des économies d'échelle et une mutualisation des moyens, mais surtout de disposer d'un équipement de pointe, tant pour les technologies du numérique que de l'offset.

Acquis pour permettre une réorganisation des 3 services – Régie, bibliothèque centrale, Services des cars – le bâtiment Frankignoul à Grâce-Hollogne entre dans une phase de rénovation totale et d'extension au profit du Service des cars. Le chantier a débuté en 2015 et va se prolonger sur toute l'année 2016. A son terme, il accueillera le personnel du secteur Santé actif à Grâce-Hollogne et le garage abritera l'ensemble du charroi, dont 8 cars et les camionnettes.

3. Dynamisation du patrimoine culturel classé

Le Domaine de Jehay, élément majeur du patrimoine de la Province de Liège, subit des modifications structurelles qui entraînent des désordres au niveau de la stabilité générale de l'édifice.

Dans le château, il est actuellement procédé à des assainissements, ainsi qu'à la protection des éléments de valeur, tels que des staffs et des cheminées.

La création d'un nouveau parking intégré au paysage et d'une aire d'accueil sur le site du Château de Jehay permet d'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs.

102 places de parking ont ainsi été créées dont 3 emplacements réservés pour les personnes à mobilité réduite.



Entrée du parking visiteurs en cours de finalisation

Une drève le long des douves est créée et son revêtement est constitué de dalles-gazon en polyéthylène remplies de terre ensemencée ; ce travail a pour objet la création de voies de circulation dans le parc du Château.

Ces ouvrages s'inscrivent logiquement dans le développement de ce pôle touristique majeur.

4. Construction de nouveaux complexes



Campus Verviers

Les différentes politiques menées depuis de nombreuses années par la Province de Liège dans des domaines divers rencontrent un succès grandissant et nécessitent la construction de nouvelles infrastructures.

Le secteur de l'enseignement est représentatif de l'activité du Service des Bâtiments en matière de projets de constructions neuves et de rénovation.

Les 2 chantiers-phares que sont les Campus Verviers et La Reid ont progressé significativement en 2015. Le Campus Verviers est à présent achevé et en cours d'équipement : il est prêt à accueillir les étudiants de la Haute Ecole dès février 2016.

A proximité du Campus Verviers se construisent les deux bâtiments du PPP, l'un destiné à l'enseignement, l'autre aux Centres PMS et PSE regroupés dans un seul bâtiment. Les chantiers ont débuté en 2015, pour se poursuivre durant toute l'année 2016 et se terminer début 2017, selon le planning de l'entreprise.

Du côté du Campus La Reid, le chantier devrait s'achever dans le courant du 2^{ème} trimestre 2016, en vue d'une occupation dès la rentrée de septembre 2016.

Un autre ouvrage significatif a été à l'étude en 2015, il s'agit du réaménagement complet de l'ancien Hôtel de ville de Jemeppe afin de le réaffecter en un bâtiment de qualité qui sera dédié à une maison ERASMUS qui accueillera 35 étudiants pour des échanges européens ainsi que les bureaux de la Présidence de la Haute Ecole. C'est une manière idéale de donner une nouvelle vie à un bâtiment de grande qualité architecturale.

Cette démarche s'accompagne d'une réflexion plus large touchant à la mobilité mais aussi à la restructuration du quartier.



Maison Erasmus

Dans le secteur Formation, c'est de nouveau, la poursuite de la construction de la Maison de la Formation qui retient l'attention en 2015 avec l'achèvement de la construction de la phase 2 et l'élaboration du projet de la phase 3 à Seraing.

La phase 2 accueille donc depuis novembre 2015 les cours pratiques de l'EPAMU et de l'Ecole du Feu. Elle représente une superficie de 3.300 m² sur 3 niveaux.



Maison de la Formation - phase 2

Quant à la phase 3, elle accueillera des locaux destinés aux exercices de simulation à échelle réelle pour l'ensemble des services de secours, le plus spectaculaire étant le hall de 14 mètres de hauteur avec des façades intérieures qui reproduisent des immeubles de logement et des commerces. C'est dans ce hall que les pompiers seront amenés à déployer la grande échelle. On y trouvera aussi la « Maison du crime » ou encore des salles d'interrogatoire et d'un système d'enfumage/désenfumage des locaux.

L'accord du Gouvernement wallon sur l'octroi de subsides FEDER pour le Pôle BAVIERE a marqué le début des études pour le futur pôle de développement culturel, projet emblématique s'il en est. Il comportera 3 sous-entités complémentaires appelées à travailler en symbiose : le centre de ressources, une pépinière d'entreprises associée à l'exploratoire des possibles (maison de la création), l'administration provinciale de la culture.

Les architectes travaillent à présent sur l'avant-projet d'un bâtiment low-carbone ; les études de stabilité et de techniques spéciales ont été décrites dans un cahier des charges précis et les marchés ont été soumissionnés. L'équipe technique sera ensuite renforcée progressivement au fil des besoins, en fonction de l'avancement des études.

Le terrain est à présent acquis suite à la signature des actes notariés.



Plan du projet Pôle Bavière

Le Pôle Ballons à Waremme constitue sans conteste le projet sportif majeur de la législature. Il a une triple vocation : scolaire, sportive et de formation des jeunes via l'Académie des sports.



Projection 3D du projet Pôle ballons

Ce hall sportif se veut être une référence en matière de sports de balles, en particulier pour le volley-ball et le basket-ball. C'est ainsi que l'infrastructure comprend une salle de très grande dimension, de 60 mètres de longueur et de 40 mètres de portée qui viennent compléter 8 vestiaires, une salle de préparation physique et une cafétéria, ainsi que des gradins pour accueillir 500 spectateurs.

Ainsi, pour répondre aux grands défis de demain en matière de développement durable, le Département Infrastructures et Environnement devra faire preuve de créativité pour contribuer à construire une « Smart Province », porteuse d'innovations durables, notamment dans les domaines d'environnement, de mobilité, d'administration et dans bien d'autres domaines.

Smart Province

La Province de Liège en route pour la construction d'un territoire intelligent.

Qu'est-ce qu'une Smart Province?

Une Province intelligente est capable de répondre à l'évolution des besoins des **citoyens** et des entreprises de manière durable et intelligente. C'est une nouvelle manière d'appréhender le **territoire**, être plus efficace tout en respectant l'environnement.

Les enjeux sont importants et portent sur la question de mobilité durable, d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. Autant de défis pour lesquels il faut trouver des solutions pour réduire notre empreinte écologique.



Visuel de la page Internet « Smart Province »



Province
de Liège

Rapport d'activités

L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ

INTRODUCTION

L'agriculture fait partie de l'axe prioritaire ayant pour objectif le développement territorial durable.

Ce concept, assez vaste, permet de concrétiser des actions en matière d'économie, de social, d'environnement, de supracommunalité, etc.

En province de Liège, l'agriculture et la sylviculture représentent encore 2/3 du territoire ; ce territoire est très diversifié puisqu'il englobe la Hesbaye, le Condroz, le plateau de Herve et l'Ardenne.

Fiers de cette diversité, les Services agricoles tentent de répondre de manière concrète aux besoins très différenciés du monde rural provincial.

Le présent rapport d'activités en est une preuve matérielle.

1. LES PARTENARIATS AVEC LES COMMUNES

1.1 Province Maya



Dans le cadre du Plan Maya, les Services agricoles ont participé ou mis sur pied plusieurs opérations visant à lutter pour la préservation des abeilles et la protection de la biodiversité.

En juin, une miellerie mobile a été inaugurée à la Maison de Hesbaye de Waremme. Cette miellerie est conçue comme un atelier et trouve son utilité dans l'aide qu'elle apporte aux apiculteurs pour extraire leur miel. Au cours de l'année écoulée, 7 ateliers d'extraction y ont été organisés et la miellerie a participé à 8 événements en 2015, dont les Foires de Libramont et de Battice.

1.2 Les jardins collectifs et le maraîchage

Depuis 2012, les Services agricoles sont partenaires des jardins collectifs suite aux nombreuses demandes émanant des Communes ou des CPAS.

En 2015, 15 jardins répartis sur l'ensemble de la province de Liège ont été encadrés.

Outre ce travail avec les CPAS, le technicien apporte son aide à 22 maraîchers qui relèvent le défi de créer leur propre structure de production. Il apporte aussi son expertise pour l'entretien du potager communautaire du Château de Jehay.



1.3 Dossiers « baux agricoles »

Le Service est toujours sollicité par les Communes, les CPAS et les fabriques d'églises dans le cadre de l'attribution de biens agricoles.

1.4 La récolte des pneus usagés agricoles-

Les Services agricoles ont collaboré avec les Communes de Sprimont et Lincet, l'Agence de développement local d'Awans, et l'ASBL Pays de Herve-Futur pour la récolte de pneus usagés d'origine agricole. Ces collaborations ont permis de ramasser 43.972 pneus.

2. LE LABORATOIRE PROVINCIAL

2.1. Laboratoire Santé et Qualité de Vie

Coordonnées

Quai du Barbou, 4 à 4020 LIEGE

Téléphone : +32 (0)4 344 78 02

Téléfax : +32 (0)4 344 78 31

Email : laboratoire@provincedeliege.be

Site Web : www.provincedeliege.be/laboratoire

Activités



- **23.533** analyses d'eau de distribution pour les Communes productrices d'eau ;
 - **20.875** analyses d'eau de piscines et 192 analyses d'air (chloramines) de piscines couvertes ;
 - **6.531** analyses d'eau de puits pour des entreprises et des particuliers ;
 - **4.836** analyses d'eau sanitaire pour la détection de légionelle dans des piscines, clubs sportifs, maisons de repos et hôpitaux ;
 - **7.981** analyses de denrées alimentaires de cuisines collectives d'hôpitaux, d'écoles, de crèches, de maisons de repos, d'entreprises et de CPAS ;
 - **599** analyses d'hygiène des mains et surfaces de travail dans des cuisines collectives.
-
- Le volume d'activités est majoritairement représenté par les administrations publiques, l'administration provinciale et les citoyens (67 %). Un total de **97.691 résultats** ont été rendus pour un montant global de **743.629,92 €**.
 - Contrôle de Qualité : **5.767** résultats de tests inter-laboratoires (taux global de réussite de 96,46%).
 - Toxicologie : **3.198** résultats ont été rendus pour un montant global de **28.370€**



Participation à des salons et foires

- Salon « **Jardinexpo 2015** », aux Halles des foires de Liège, du 26 février au 1 mars 2015 ;
- Foire agricole de Libramont : la Direction du Laboratoire provincial était présente les 24 et 25 juillet 2015 ;
- 20^{ème} **Conférence en microbiologie des aliments**, les 8 et 9 octobre 2015, à Bruxelles (participation et sponsoring).

Faits marquants

Le 23 juin 2015, le Laboratoire Santé et Qualité de Vie, en collaboration avec la Station Provinciale d'Analyses Agricoles, est devenu le premier laboratoire wallon à posséder l'agrément dans le cadre du décret wallon « Sols ».

2.2. La Station Provinciale d'Analyses Agricoles (SPAA)

Activités

Analyses physico-chimiques des sols en vue de fournir aux agriculteurs de la province de Liège des conseils de fertilisation pour leurs cultures à venir, des profils nitrates complétés de conseils de fertilisation spécifiques, des analyses de fourrages pour aider les agriculteurs à connaître la teneur en éléments nutritifs et énergétiques des fourrages, la détection des nématodes de la betterave, l'identification des principaux ravageurs et maladies de cultures potagères ou plantations ainsi que des conseils de lutte biologique appropriés et enfin, des analyses physico-chimiques des sols pour les particuliers afin de mettre en évidence d'éventuels déséquilibres et de leur fournir des conseils de fertilisation adaptés à leur jardin, potager ou pelouse.

Le volume d'activités est majoritairement représenté par les agriculteurs.

Un total de **14.416 résultats** ont été rendus pour un montant global de **171.153,00 €**.

Contrôle qualité : **5.191** résultats de contrôles qualité réalisés au cours des analyses de routine et **108** résultats de tests inter-laboratoires (taux global de satisfaction >90%).

Participations extérieures

■ **Jardinexpo 2015**

La Foire Internationale de Liège a organisé, du 26 février au 1^{er} mars 2015, le salon « Jardinexpo 2015 ». Une vitrine provinciale a été assurée par la présence du Laboratoire provincial.

■ **Foire de Libramont**

Les responsables des Départements Analyses des Fourrages et Nitrates ainsi que la Direction des Laboratoires étaient présents à la Foire de Libramont le vendredi 24 juillet.

■ **Jardin de Printemps**

La Station Provinciale d'Analyses Agricoles était présente au « Jardin de Printemps à Jehay » les 30 et 31 mai 2015.

■ Foire Agricole de Battice

La Station Provinciale d'Analyses Agricoles était présente à la Foire de Battice, les 4, 5 et 6 septembre 2015.

■ «Les saveurs de chez nous »

Les activités de la SPAA ont été présentées dans l'émission RTC « Les saveurs de chez nous » du 21 janvier 2015.

■ Supracommunalité

Envoi aux 84 communes de la province de Liège de kits de prélèvement de terre pour analyses destinées aux particuliers. Un texte promotionnel y a été joint afin que les Communes puissent insérer un encart dans leur journal d'information.

3. LES FILIÈRES.

3.1 La filière animale (en voie de reconversion)

■ Département production laitière



La production laitière annuelle s'élève à 1.313.000 litres de lait. Le troupeau laitier compte 133 vaches lactantes et 153 génisses.

La production fourragère a concerné 220 ha (4 coupes sur 55 ha) de prairie permanente. Le domaine couvre une superficie de 85 hectares.

La ferme a permis aux élèves de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid (secondaire et supérieur) de réaliser leurs travaux pratiques et aux étudiants en « sciences vétérinaires » de l'Université de Liège de s'initier aux techniques de management du bétail laitier.

■ Département production porcine



17 verrats ont séjourné dans les installations d'Argenteau, ce qui représente 6.399 journées de pension.

Au total 12.407 doses ont été commercialisées.

3.2 La filière promotion et gestion

■ Département comptabilité et gestion



Le Département encadre 120 agriculteurs répartis sur l'ensemble du territoire de la province de Liège.

Le service de comptabilité et de gestion encadre le chef d'exploitation dans sa gestion quotidienne et dans ses choix stratégiques de développement. Les techniciens se rendent dans les exploitations autant de fois que la situation l'exige, en moyenne quatre fois par an. Lors des différents passages, ils collectent les données économiques (factures, etc.) et ensuite restituent les résultats à l'agriculteur. Ce service assure donc une présence importante au sein des exploitations agricoles de la province.

■ Aide à la diversification

En province de Liège, de nombreuses entreprises tentent de diversifier leurs produits et leurs débouchés. Le service est régulièrement sollicité pour fournir une assistance en cette matière.

■ Département promotion

L'ASBL « CPL-Promogest » s'est engagé dans une vaste opération de mise en évidence des produits du terroir liégeois au cœur des rayons de la grande distribution.

69 magasins font maintenant partie du réseau de Promogest.

Cette commercialisation entraîne une organisation professionnelle



Sur le plan logistique :

1. la recherche des producteurs intéressés ;
2. l'établissement et la gestion des contrats,- ;
3. l'établissement des fiches techniques des produits et des entreprises ;
4. le référencement ;
5. la gestion des commandes ;
6. le groupage et les livraisons directes au magasin ;
7. une facturation groupée.



Sur le plan marketing :

1. l'organisation de « foires » avec les producteurs au sein des magasins ;
2. la gestion de l'agenda des animations dans le magasin par les producteurs ;
3. le bilan des ventes ;
4. l'information pertinente des opérateurs à tous les niveaux (évolution de la législation, fonctionnement, mise à jour des procédures, etc.).

Le CPL-Promogest compte plus d'une centaine de producteurs ou artisans avec une gamme de 1.000 références.

En 2015, l'ASBL a aussi organisé 31 foires « produits du terroir » dans 29 enseignes situées en province de Liège.

■ Développement informatique

L'année 2015 a aussi été marquée par la création d'un nouveau logiciel ayant pour but d'aider les producteurs locaux face aux nouvelles exigences en matière de législation européenne sur l'étiquetage des denrées alimentaires. Le logiciel permet ainsi l'encodage de tous les ingrédients des produits locaux, la mise en évidence des allergènes et le calcul des déclarations nutritionnelles.



3.3 La filière végétale

■ Réseaux d'avertissements agricoles

69 sites de cultures, sous surveillance quotidienne, ont permis d'alimenter les messages d'avertissements diffusés aux agriculteurs et destinés à réduire les traitements des cultures à leur strict minimum.

■ Agriculture et environnement

Problématique des nitrates

Suivi parcellaire des reliquats azotés en culture de légumes et de maïs.

Lutte anti-érosive

Amélioration de la technique du cloisonnement des interbuttes en culture de carottes pour réduire l'érosion des sols.

Encadrement du Bio

Le CPL-VEGEMAR poursuit son activité d'accompagnement des producteurs bio et en reconversion à l'agriculture bio. Pour ce faire, il participe activement à la recherche d'informations sur les techniques et pratiques culturales adaptées à l'agriculture biologique.

Le CPL-VEGEMAR assure le suivi technique du CETA Bio et fait la synthèse des enseignements qui ressortent de ces réunions. Enfin, désireux d'élargir le champ de connaissances et d'améliorer l'aide apportée aux agriculteurs, le CPL-VEGEMAR collabore avec la Cellule BioPro du CRA-W. Grâce à sa spécialité maraîchère, il s'est intégré dans différents groupes de travail (semences, intercultures, etc).

■ Encadrement des producteurs

Plusieurs actions sont menées. Citons :

- les conseils d'irrigation,
- le suivi de la maturité des maïs,
- l'encadrement des producteurs de maïs,
- l'accompagnement des producteurs pour la certification de leurs productions.



4. LES PROJETS (Y COMPRIS CEUX EN COURS)

4.1 La Miellerie mobile

Cette remorque itinérante sillonne les routes de notre province pour se rendre chez les petits apiculteurs et les formateurs en apiculture, afin de leur permettre d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, tout en respectant les normes d'hygiène imposées par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA). Lors des foires, l'animatrice de la miellerie veille à sensibiliser les visiteurs à la préservation des abeilles et de la biodiversité.

4.2 « Rat des villes, Rat des champs »

Diffusée une fois par mois, l'émission « Rat des villes, Rat des champs » aborde la complémentarité existante entre la vie en milieu urbain et la vie en milieu rural. Cette complémentarité est mise en évidence à travers les initiatives mises sur pied par la Province de Liège et ce, dans tous les domaines : agriculture, tourisme, supracommunalité, etc.

4.3 Journée interprofessionnelle du bio

Le CPL-VEGEMAR a organisé sa traditionnelle Journée interprofessionnelle du Bio. Les thèmes de l'édition 2015 étaient les cultures bio novatrices et le programme wallon de réduction des pesticides et son application dans les communes. L'occasion était belle d'écouter les agriculteurs du CETA Bio de Hesbaye partager leur expérience ou de visiter les plateformes de cultures (céréales, pommes de terre, carottes, pois, maïs, etc.).

5. AGRICHARME



Le départ du tour « Agricharme » 2015 a été donné dans la commune de Stavelot. Par la suite, l'équipe d'Agricharme a fait étape à Héron pour un « Agricharme » inédit avec des personnes âgées. Elle s'est ensuite rendue à Waremmes et enfin à Bassenge et le tour s'est achevé à Eupen. Quelque 600 enfants provenant des écoles de tous les réseaux de notre province, accompagnés de leurs enseignants, ont découvert de manière ludique et vivante les rôles multiples et essentiels de l'Agriculture.

6. MANIFESTATIONS

6.1. Le Grand Marché des AOC-AOP-IGP à Bourg-en-Bresse

Vu le succès rencontré en 2014, les Services agricoles ont décidé de participer pour la deuxième fois au "Grand Marché des AOC-AOP-IGP" organisé à Bourg-en-Bresse les 14 et 15 mars 2015.

Ce salon, qui place les produits labellisés «AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) - AOP (Appellation d'Origine Protégée) -IGP (Indications Géographiques Protégées)» en vitrine, a été l'occasion pour les producteurs de la Province de Liège d'être mieux reconnus en France.



Les produits sous label sont actuellement, en province de liège, au nombre de 3, à savoir :

- le Beurre d'Ardenne (AOP) ;
- le Jambon d'Ardenne (IGP) ;
- le Fromage de Herve (AOP).

Il convient d'y en adjoindre d'autres, en cours de labellisation :

- le Sirop de Liège ;
- l'Oie de Visé.

6.2. Foires et Expositions

Les Services agricoles tenaient un stand aux Foires de Libramont et de Battice. Ils ont profité du public nombreux que ces événements drainent pour faire découvrir leur savoir-faire en matière de promotion de produits locaux et d'encadrement des secteurs de la production agricole végétale et des jardins collectifs, via le Centre Provincial Liégeois de Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR).

